Initiatives : 10 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15155 – 7 F

MERCREDI 20 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'Europe sans missiles

POUR des raisons autant budgétaires que militaires, la Grande-Bretagne a renoncé à déployer, au début du siècle prochain, un missile nucléaire aéroporté que la France lui a proposé de concevoir en commun. Elle vient de porter un rude coup – peut-être même un coup d'arrêt – à la perspective d'une dissuasion élargie à l'Europe.

Fondée sur une entente cordiale stratégique, de part et d'autre de la Manche, cette dissuasion aurait eu vocation à se substituer à l'actuel «parapluie» américain, dont la garantie ira en déclinant avec le retrait d'une partie des GI après 1995. Depuis 1988, les deux pays en discutaient. Pour la France, l'abandon du projet est aussi un échec dont le prochain Livre blanc sur la défense et la nouvelle programmation militaire devront tenir compte.

CERTES, après le refus de Londres de s'allier à la France, il reste toujours l'espoir que les sous-marins stratégiques des deux pays coordonneront leurs patrouilles pour assurer une présence opérationnelle qui soit la marque d'un partenariat dans leurs responsabilités de grande puissance. Mais cet espoir, qui a encore besoin d'être conforté par un accord en bonne et due forme, n'a ni la force ni la même valeur de démonstration qu'aurait eue la décision de la Grande-Bretagne et de la France de déployer un outil nucléaire conçu, dès le début, en concertation et dédié à une défense communautaire.

Depuis juin 1959, en effet, les Britanniques – pour monter leur «sous-marinade» nucléaire à partir de missiles Polaris, puis Trident acquis aux Etats-Unis – sont liés aux Américains par la loi MacMahon, qui réduit tout échange technologique et militaire avec un pays tiers. Cette loi n'est pas une entrave radicale à l'emploi opérationnel que le Royaume-Uni est, pour sa sécurité propre, autorisé à faire in fine de ses bâtiments. Mais le fait que ces sous-marins sont affectés en priorité à la protection de l'OTAN en limite l'intérêt dans le cadre d'une politique visant à créer un pôle européen de défense.

LA France appelait de ses vœux la possibilité de développer avec la Grande-Bretagne une arme nucléaire, mi-stratégique, mi-tactique, qui aurait enfin scellé, à deux, l'avenir d'une dissuasion propre à l'Europe. A l'exception d'un projet commun de frégate, qui est en discussion, il n'existe pas, des deux côtés de la Manche, de grands programmes conjoints d'armement qui eussent été autant mobilisateurs. La décision de Londres donnera raison à ceux qui notent – pour le déplorer – que le Royaume-Uni non seulement continue d'ignorer qu'il est désormais un morceau d'Europe, mais aussi s'ingénie à freiner chaque fois qu'il le peut, tout progrès vers une Europe plus forte.

Lire nos informations page 3

Deux semaines après l'assaut sanglant du Parlement russe

Boris Eltsine musèle la presse et l'opposition

L'état d'urgence a été officiellement levé, lundi 18 octobre, à Moscou, mais le «nettoyage» musclé de la capitale russe devrait se poursuivre. La reprise en main de tous les pouvoirs par le président Boris Eltsine après sa sanglante victoire, les 3 et 4 octobre derniers, sur l'opposition de la «Maison Blanche» est présentée comme provisoire, dans l'attente des multiples scrutins qui se tiendront le 12 décembre. Mais les règles du jeu semblent fixées par l'entourage le plus radical du président et devraient assurer la domination des deux partis pro-eltsiniens créés en fin de semaine.

L'heure est au «nettoyage»

MOSCOU

de notre correspondant

Le couvre-feu a été levé à Moscou. Des partis politiques se mettent en place et préparent les élections de décembre. Et sous les puissants coups de boutoir de Boris Eltsine, ce qu'il est convenu d'appeler *«les derniers vestiges du pouvoir soviétique»*, les assemblées régionales, commencent à rendre les armes.

Quinze jours après la sanglante victoire du Kremlin sur la «Maison Blanche» (le Parlement), les conditions d'une «normalisation» commencent à apparaître. La reprise en main générale est présentée comme le fondement d'une véritable démocratie, appuyée sur une nouvelle Constitution et définitivement débarrassée des scories du passé totalitaire.

En même temps, les méthodes utilisées pour cette remise au pas, le comportement, voire le langage, de l'exécutif et des *«démocrates»* qui encouragent le vainqueur à rafler toute la mise, permettent tout aussi bien d'avancer la thèse opposée : la victoire par les armes, l'imposition, dans tous les domaines, de la loi du plus fort, et la concentration, en principe provisoire, de tous les pouvoirs au Kremlin, marquent un retour – partiel – aux méthodes bolchéviques et au principe fondamental de la politique russe d'après 1917, la fin justifie les moyens. Où se situe la vérité? L'une des caractéristiques majeures de la situation en Russie est précisément que la vérité est désormais masquée, cachée.

Le meilleur exemple en est donné par le bilan des 3 et 4 octobre. Le dernier compte officiel est de cent trente-huit morts, mais il ne fait de doute pour personne qu'il est truqué. Il ne tient pas compte des victimes tombées à l'intérieur de la «Maison Blanche», soumise des heures durant au tir de mitrailleuses lourdes et de canons.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos informations page 4

GATT : les consultations de M. Balladur



Lire nos informations page 23

Des dinosaures et des dollars

Jurassic Park, de Steven Spielberg, sort mercredi 20 octobre dans 450 salles françaises. Le film a déjà battu le record de recettes planétaires détenu par *E.T.*, du même Spielberg. Son lancement s'accompagne d'une formidable campagne commerciale qui mêle publicité, agitation médiatique et vente de produits dérivés. Sa réussite est un succès pour le groupe japonais Matsushita, qui a racheté le studio Universal en 1990. C'est aussi une revanche pour Spielberg, qui, après une série de films ambitieux aux résultats mitigés, revient en tête du box-office avec une énorme série B.

Lire nos informations pages 14 et 15
et la chronique de BERTRAND POIROT-DELPECH page 2

Le sort des anciens ministres

Y a-t-il une vie après le service de la République? Depuis le début du second septennat de François Mitterrand et jusqu'à l'échec de la gauche, en mars dernier, quatre-vingt-cinq personnalités ont participé aux gouvernements successifs de Michel Rocard, Edith Cresson et Pierre Bérégovoy. Pour celles qui ne relèvent pas de la fonction publique et qui ont été battues aux élections législatives, la reconversion professionnelle n'est pas toujours aisée. Certains anciens ministres socialistes se mettent en congé de l'action politique; d'autres se préparent localement à briguer de nouveaux mandats, sans se désintéresser de la vie de leur parti, qui réunit son congrès à la fin de la semaine.

page 8

La privatisation de Rhône-Poulenc

Profitant du succès de la mise sur le marché de la BNP, le gouvernement a décidé, lundi 18 octobre, d'accélérer son programme de cession d'entreprises publiques. Rhône-Poulenc, porté par les excellents résultats de son secteur santé, sera le premier groupe industriel à être privatisé dans les prochaines semaines. Une partie de son capital avait déjà été cédée au privé, en janvier, par le gouvernement Bérégovoy. Les privatisations du groupe pétrolier Elf-Aquitaine et de la Banque Hervet, hors marché, devraient suivre. Les pouvoirs publics, qui auront ainsi achevé la première vague de dénationalisations, veulent profiter d'un contexte boursier favorable.

page 20

Mémoires camarguaises

La crue du Rhône dans la région d'Arles est un rappel à l'ordre pour les aménageurs du delta

ARLES

de notre envoyée spéciale

La couverture rigide est en tissu vieux rose et pourrait abriter un roman démodé. Les feuilles sont intactes, tout juste un peu jaunies, et ne trahissent aucun usage intensif de l'ouvrage. Sans doute l'avait-on oublié – cote A 27123 – sur une étagère élevée de la bibliothèque d'Arles. Un conseiller municipal l'en a heureusement sorti. Et une poignée d'Arlésiens ont alors découvert que le livre en deux tomes recelait un trésor : la mémoire d'un fleuve, la grande histoire du Rhône.

«Les digues de la Camargue s'effondrèrent en onze endroits; la principale de ces brèches, celle de la pointe de Trinquetaille, avait 360 m de long sur une hauteur de 4,10 m à 6 m... Entre Tarascon, Beaucaire et la mer, près de 120 000 hectares dont 30 000 de terres cultivées furent la proie du fléau.» C'était en mai-juin 1856 et, pour le docteur Maurice Pardé (auteur en 1925 de ce *Régime du Rhône* de 1 327 pages), ce fut assurément *«l'un des plus terribles cataclysmes qui ait dévasté les rives des fleuves français»*.

Ce témoignage ne minimise en rien le désastre que subit aujourd'hui la Camargue du fait de la furie du Rhône. Il ne l'explique pas davantage. Mais il l'inscrit dans une histoire. *«Et mieux vaut se rappeler ce dont le fleuve est capable*, dit le maire d'Arles, Jean-Pierre Camoin (*RPR*). *Ce n'est pas un hasard si les mas les plus anciens échappent totalement à l'eau...»* Tous ont été construits en hauteur, contrairement aux plus récents. La mémoire des lieux, des crues et des caprices du fleuve est une forme de sagesse.

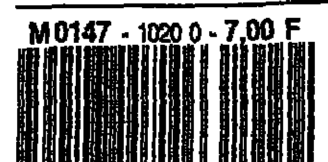
Mais Arles a oublié. Oublié que son site était à l'origine une éminence rocheuse quasi insulaire, au beau milieu des marécages. Oublié que le Rhône, qui divagua durant des siècles avant d'installer ses deux bras dans leur lit actuel, a de terribles humeurs. Oublié que la Camargue, produit conjugué de la Méditerranée, du Rhône et des vents, avait été aussi façonnée par l'homme, lequel l'avait aménagée, protégée et peuplée. *«L'envol des flamants roses sur fond de ciel rouge, cela représente des siècles de sueur»*, rappelait le maire avec grandiloquence. Oublié enfin qu'un milieu aussi mouvant, artificiel, fragile, exigeait de la prudence, une protection, une vigilance...

La digue? Elle est dans toutes les conversations et toutes les caméras ont immortalisé la brèche, la fameuse brèche dite de Figarès, que le Rhône en folie entrouvrit. Il a fallu cent longues heures pour en venir à bout. Cent heures d'un ballet incessant d'hélicoptères larguant des sacs de gravats et de camions acheminant, par une route difficile, des milliers de tonnes de roches. Cent heures pour un trou de cinquante mètres de long, d'une dizaine de profondeur, qui laissait passer plus de cent mètres cubes d'eau à la seconde. Une catastrophe. Mais la digue, savait-on, n'était pas en bon état. Et ce n'était pas une seule brèche que l'on devait déplorer mais bien une dizaine de failles, tout juste colmatées.

«Il n'y avait qu'à donner des primes aux chasseurs de renards et de ragondins!», s'indignait un jeune homme, en expliquant la détérioration des digues par la prolifération de petits animaux protégés. Mais là n'est sans doute pas la question. *«La digue a cent cinquante ans*, indique le maire. *Elle connaît aujourd'hui une usure naturelle, avec ou sans blaireau.»* Oui, la digue a vécu. Et son entretien défaillant n'a pu qu'accélérer son vieillissement. Mais comment l'entretenir? Une loi archaïque datant de sa construction, sous le Second Empire, confiait la tâche aux propriétaires des terres qu'elle était supposée protéger. Une association – Les Chaussées de la grande Camargue – collecte même une taxe annuelle de l'ordre de 800 francs par hectare. Le budget annuel tourne autour de 700 000 francs. Une misère. Mais les tribunaux administratifs ont bloqué, sur ce sujet, toute initiative municipale. *«Absurde! Désuet! Il faut vite changer la loi»*, estime Michel Vauzelle, conseiller général (PS) du secteur, présent sur le terrain des inondations en bottes et treillis.

ANNICK COJEAN

Lire la suite page 12



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Algérie

Des espérances démocratiques étouffées

Alors qu'un septième journaliste a été assassiné lundi 18 octobre à Alger, Bernard Kouchner et plusieurs personnalités proclament leur indignation

L'ASSASSINAT à Alger, ce dimanche 10 octobre, du docteur Djilali Belkhenchir, professeur en pédiatrie de cinquante-deux ans – et onzième intellectuel indépendant (et troisième médecin) obscurément abattu dans ce pays depuis la suspension des libertés démocratiques il y a deux ans, – plonge ses nombreux amis et collègues médicaux en France comme en Algérie dans une *consternation* d'autant *plus douloureuse...* qu'ils ne savent plus, littéralement, où donner de la voix.

Contre qui protester?

Qui dénoncer, flétrir?

Quel bras arrêter, alors que s'accumulent dans l'ombre les morts violentes *de part et d'autre* depuis l'instauration à Alger, en octobre 1991, d'un pouvoir militaire arbitraire, qui réprime pour sa part à grand renfort d'exécutions mais face à la montée d'un intégrisme haineux tout aussi implacable dans sa manière de faucher les victimes pour parvenir à ses fins.

Entre deux adversaires également acharnés, dans le désespoir d'une situation politique bloquée, ce sont les esprits éclairés de l'Algérie d'aujourd'hui – ses intellectuels, avocats, médecins, militants et militantes en faveur des droits de l'homme, de la tolérance religieuse, du pluralisme démocratique – qui paient un lourd tribut en sang; ou se réfugient, de plus en plus nombreux, à l'étranger, et surtout en France

Inutile ici de s'étendre sur les responsabilités du Front islamique du salut (FIS). Ce mouvement du totalitarisme religieux a su capter, certes, les angoisses et les frustrations de la société algérienne. Mais pour lui proposer un contre-modèle d'Etat régi selon une législation qui, en se voulant coranique, se fonde avant tout sur le culte du châtiment et l'exclusion de toutes les différences humaines, vouées à l'exécration et au meurtre.

Non moindres cependant apparaissent les responsabilités de l'appareil d'Etat. Celui-ci semble ne plus obéir à d'autre motivation qu'à celle de conserver son pouvoir à quelque prix que ce fût. Et quel prix? Pas seulement ces multiples – et atroces – condamnations à mort «légales» (vingt depuis le seul mois de septembre 1993) qui frappent ceux des opposants du FIS qui osent recourir contre le régime à la violence armée.

Car d'aucuns soupçonnent aussi, chez ce même régime, une tentation de parvenir à un arrangement en douce avec une partie de cette même opposition dite «islamiste» : celle-là même qui renoncerait aux armes pour accepter de dialoguer avec lui – en vue de renforcer les assises du pouvoir par une «islamisation» rampante de l'appareil législatif et éducatif de l'Etat lui-même : un arrangement entre adversaires devenus convergents dont les intellectuels démocrates et les laïcs feraient, bien entendu, les frais, dans une société désormais verrouillée.

Et qui sait si, à la faveur de la confusion engendrée par tous ces assassinats obscurs, les coups de feu tirés à bout portant, qui éliminent d'une balle au cerveau tant d'intellectuels gêneurs, partent seulement du côté du FIS?

En tout état de cause, au lendemain matin de l'assassinat du docteur Belkhenchir, soit à l'aube du 12 octobre, nombreux étaient nos amis algériens désemparés à vouloir du moins clairement placer le gouvernement d'Alger devant ses responsabilités : ce régime avait-il cru bon de suspendre le processus démocratique au nom du rétablissement de l'ordre? Alors qu'il garantisse ce même ordre! Qu'il assure ne serait-ce que la sécurité, la vie même de ses ressortissants!

Le soir du 12 octobre, comme pour répondre d'une manière terrible à pareilles interrogations, voire pour se décharger de tout soupçon, les autorités d'Alger accrochaient treize opposants «islamiques» de plus à la potence.

Et laissaient nos amis algériens sans voix.

Or nous ne pouvons rester sans voix, nous détourner du sort d'une démocratie étouffée et surtout pas en France, redevenue comme la métropole morale et intellectuelle d'une opinion algérienne broyée, suspendue à ses téléviseurs câblés pour tenter de capter une information équilibrée, et à juste titre exaspérée de voir la désinvolture avec laquelle tels de nos médias persistent à traiter son drame en fin de journaux comme autant de faits divers, glissés en entrefilets.

Un grand pays méditerranéen voisin, dont le destin s'est si longtemps entrecroisé avec le nôtre, voit ses espérances démocratiques étouffées. L'Algérie nous est-elle déjà devenue si étrangère? Malgré la douloureuse ambiguïté de son conflit civil, ne nous faut-il pas plutôt continuer à y clamer haut et fort notre solidarité avec les victimes des meurtres, notre attachement aux libertés publiques et aux droits de l'homme et de la femme – de peur de les y voir, sur cette autre rive, ensevelis sous l'oubli ou écrasés entre les forces adverses.

SIGNATAIRES : Bernard Kouchner; Bernard Grandjon, président de Médecins du monde; Patrick Aeberhard, président d'honneur de Médecins du monde; docteur Mike Barry; Paul Milliez; professeur Léon Schwarzenberg.

Pauvreté

Contre l'aristocratie des temps modernes

Dans le cadre de la «journée mondiale du refus de la misère», qui a eu lieu dimanche 17 octobre, nous publions deux témoignages de personnalités qui ont accepté de prêter leur concours à cette manifestation.

par Michel Serres

«*LÀ où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés.*

» *S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.*»

Père Joseph Wresinski

Quatre notes développent ce propos.

La première est politique. Suivant une publicité hypocrite, les pays puissants et riches se vantent de vivre en démocratie. Or, il faut dire haut et fort que cela n'est pas vrai, au moins tant qu'ils produisent et tolèrent le quart-monde auprès d'eux et le tiers-monde loin d'eux.

Ils organisent, au contraire, la plus inégalitaire, la plus féroce et la plus meurtrière aristocratie que l'histoire ait jamais connue. Ce prétendu meilleur gouvernement n'est que le gouvernement des meilleurs, c'est-à-dire des *plus riches*, dont la puissance dispose d'assez de réseaux pour répandre universellement, parmi les plus démunis, cette publicité mensongère alors qu'ils acculent au malheur l'humanité presque entière.

La deuxième est historique. Suivant une publicité hypocrite, les pays puissants et riches se vantent de vivre à la pointe du progrès. Leurs savoirs et performances, leurs mœurs et usages marquent leur avance, ce que les autres, en retard, s'épuisent à rattraper.

Cette idée de l'histoire permet aux pays riches d'avoir toujours raison, pour la *simple* et sotte raison que nous vivons au moment présent, le meilleur par définition, puisque le dernier en date. *L'évolution détache, devant, ceux qui dominent, au plus haut; non, ils n'écrasent pas les traînards, mais vont seulement plus vite. L'arrogance passe dans le temps et construit l'histoire à son profit.*

La théorie du progrès célèbre la victoire constante, sur les misérables, des pays dits *démocratiques* ou égalitaires : publicité mensongère.

La troisième est biologique. Suivant une publicité *hypocrite*, les pays puissants et riches se vantent de vivre selon la législation naturelle qui prescrit la victoire du plus fort, la survie des *mieux adaptés*, l'extinction des plus faibles et la mort de ceux qui *n'évoluent* pas. La célèbre loi, dite de Darwin, leur donne, à *nouveau*, raison, non plus dans l'ordre de la politique ou de l'histoire, mais par la règle de la nature. Malheur aux vaincus, c'est la loi de la jungle, comme celle de l'évolution ou du progrès vers le meilleur.

Or, il faut dire haut et fort qu'il s'agit là de la loi sous laquelle vivent les bêtes et qu'inversement l'humanité naquit du jour où elle se *mit à protéger les faibles*. La concurrence et la compétition font le malheur animal, et nous demeurons des bêtes tant que nous obéissons à leur contrainte exclusive. Que, parmi nous, se lève un champion de la faiblesse et nous le suivons, parce que nous l'aimons, et nous l'aimons parce que, seul, son geste est humain.

La quatrième est intellectuelle. Depuis l'âge des Lumières, nous pensons et espérons que la connaissance libère les hommes et institue entre eux l'égalité. Or nous devons avouer que, depuis quelques décennies, elle travaille plutôt à l'inégalité puisque les pays puissants et riches ont désormais le monopole des sciences, des compétences techniques et des meilleures institutions d'enseignement : nouvelle aristocratie de ceux qui ont, scientifiquement, raison, autre victoire du plus fort et du mieux avancé.

L'auteur des lignes gravées sur la dalle du Trocadéro pensait, justement, que les misérables ne pourraient se délivrer de leur tragique condition qu'à la condition d'accéder, à leur tour, à la culture et au savoir, dont la parole, aujourd'hui, produit du pain, chaque jour.

Là où des hommes sont condamnés à vivre dans l'ignorance, par la publicité mensongère de ceux qui, pour avoir toujours raison, ne se croient plus leurs semblables, les droits de l'homme sont violés.

S'unir pour partager partout, universellement et gratuitement, les bienfaits d'un savoir égalitaire est un devoir sacré.

► Michel Serres est philosophe.

«Nous ne sommes pas des chiens»

par Geneviève de Gaulle Anthonioz

La date du 17 octobre porte désormais toute la force du cri des pauvres. Il y a trente-sept ans, quand Joseph Wresinski vint partager la vie misérable de quelques dizaines de familles dans le «camp des sans-logis» à Noisy-le-Grand, c'est d'une voix inaudible que ces familles demandaient qu'on reconnaisse leurs droits et leur dignité.

Il en est de même partout à travers le monde : quand s'accumulent les précarités, s'installe aussi l'exclusion, les plus pauvres sont ignorés, tenus pour rien.

Mais sans doute est-ce plus vrai encore dans nos pays prospères où ceux qui ne participent pas aux progrès sont de plus en plus loin des autres, de moins en moins entendus.

Alors que nous étions si satisfaits de nous-mêmes, il a fallu la crise économique pour qu'on s'aperçoive que la misère existait, et même que nous ou nos proches pouvions en être menacés.

Quelques esprits clairvoyants commencent à s'inquiéter de voir grandir des fissures irrémédiables dans notre société : la voix des pauvres est en train de nous interpeller jusqu'au fond de nos certitudes. Qu'est-ce qu'une démocratie où les droits de tous ne sont pas reconnus? Qu'est-ce qu'une Eglise qui tolère que des familles soient détruites, leurs enfants placés pour cause de misère et de manque de logement?

Et pourtant, le message que n'ont cessé de nous adresser les plus démunis est un message d'espoir. A travers le monde, ici même en France, ils veulent nous faire partager leur conviction : la misère n'est pas une fatalité.

Comme l'esclavage, comme la torture, la misère, qui détruit l'homme après avoir masqué sa dignité, doit devenir intolérable pour la conscience universelle. Voilà ce que nous rappelle la dalle du Trocadéro.

Les premiers à s'y rassembler sont ceux qui subissent la grande pauvreté. Il y sont «à l'honneur» et nous sommes là, ministres ou simples citoyens, pour leur rendre hommage et leur montrer que nous sommes à leur côté dans leurs épreuves et dans leur combat. Déjà cette union, dans la solidarité et la paix, est un signe d'espérance. Dans ce monde troublé et déchiré, ce n'est pas rien que cette communion qui est d'abord une écoute respectueuse de l'autre. Car il nous faut faire silence – au moins une fois par an! – pour être attentif à la parole des plus pauvres. Malheur à nous si nos discours couvrent leur voix. Car personne ne peut nous apprendre mieux la valeur inaliénable d'un homme que ceux qui – comme le disait le Père Joseph Wresinski – sont «*experts en humanité*» parce qu'ils doivent lutter au-delà de leurs forces pour faire reconnaître cette humanité.

«*Nous ne sommes pas des chiens*», disait ce père de famille épuisé, sans travail, sans logement et auquel les enfants venaient d'être retirés.

L'appel lancé aux Nations unies *par* M. Perez de Cuellar, auquel se sont joints d'innombrables signatures et messages, a donc été entendu : le 17 octobre est devenu, depuis un vote du 22 décembre dernier, la Journée mondiale du refus de la misère. A la si faible voix des familles du «camp des sans-logis», d'autres se sont peu à peu unies et lui font écho à travers le monde. Comme le disait l'ambassadeur du Bénin à l'ONU : «*Ceux qui viennent s'incliner sur la dalle à Paris, à la mémoire des victimes de la misère, pourront désormais le faire en sachant qu'ils ne sont plus seuls et que le monde entier s'engage dans la même voie.*»

Prenons garde, cependant, que les plus pauvres parmi les pauvres ne soient pas oubliés dans nos commémorations. Le 17 octobre 1987, quand la dalle fut inaugurée, le Père Joseph avait écrit sur le livre d'or : «*Les plus pauvres nous attendent au tournant. Qu'allons-nous faire?*» Les plus pauvres, en effet, peuvent nous emmener très loin dans la voie de la justice et de la fraternité. Ils sont nos maîtres, et bienheureux ceux qui, par eux, se laissent conduire.

► Geneviève de Gaulle Anthonioz est présidente d'ATD Quart-Monde France.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Don Quichotte et les dinosaures

DEAR Bill Clinton,

Il paraît que certains hommes d'Etat prennent plaisir à déplaire, et en tirent réconfort. Si c'est votre cas, vous devez vous régaler, ces temps-ci, et douter moins que jamais.

Après les Somaliens, qui vous récusent comme gendarme de la planète, voici que d'autres sous-développés, les Français, refusent en bloc de voir «gattifier» leur culture selon vos vœux. Non seulement vous avez réalisé contre vous, à Paris, une union sacrée dont les Gaulois de l'Hexagone ne sont pas coutumiers, mais vous avez obtenu qu'à l'île Maurice nous rejoignent les quarante-sept pays qui s'entêtent à aimer d'amour la langue de Molière, et que la reine d'Angleterre compare volontiers à son Commonwealth.

Vous me direz qu'il aurait mieux valu rallier à nos thèses l'ensemble de nos frères européens, et que nous faisons sans doute figure d'«Américains» pour certains francophones du tiers-monde. Ce qui est sûr, c'est que nos tempêtes d'encrier ont peu de chance de fléchir votre credo, d'autant plus ancré que désormais seul en lice dans le monde, et selon lequel ce qui profite au *marché américain* est forcément bon pour l'humanité entière.

Quelques libéraux d'autres continents vous suivent, comme Vargas Losa, en faisant semblant de croire que la compétition artistique se joue loyalement entre les meilleurs produits : les «Oscars» et le public trancheront!... Vous savez très bien que cette loyauté n'est plus qu'un leurre; pour la simple raison que les conditions matérielles de fabrication et de diffusion des créations de l'esprit ont changé de nature.

Tant que l'émulation entre les œuvres dépendait d'une rame de papier, d'un budget artisanal et d'un conseil de libraire, le jeu était ouvert. La même année 1885, par exemple, les chances étaient comparables entre *Germinal*, le roman, et, mettons, *les Bostoniens*, de James. Entre les deux guerres, Max Linder pouvait encore braver Chaplin. Aujourd'hui, finances et techniques ne permettent plus aux seuls talents de se mesurer.

On a admis, en stratégie, que la capacité nucléaire de désintégrer la planète avait rendu caducs les vieux raisonnements militaires; il y a tromperie à ignorer que la culture de masse a fait un saut qualitatif équivalent.

Si, d'aventure, vous reconnaissez, sur le papier, l'«exception» que nous implorons pour les cultures moins riches que la vôtre, à la façon dont s'organise mondialement l'écologie contre les destructions irréversibles de la logique marchande, vous savez bien que notre marché continuera à plier sous vos conditionnements, que nos systèmes d'aides et de quotas ne favoriseront que rarement des œuvres rivales, et que les satellites se joueront très vite de ces lignes Maginot hertziennes. «*Nous avons les moyens de vous faire câbler!*», auraient dit les Allemands, du temps *où ils étaient* devenus des Boches.

Vous serez fondé à rappeler, à ce propos, *qu'il y a seulement cinquante ans, ce qui* nous rapprochait, vous et nous, était autrement puissant que nos liens avec des voisins d'Europe dévoyés, et que vous avez payé de votre sang cette solidarité de la liberté. Au lieu d'être irrité par le soin jaloux et apparemment archaïque que nous prenons de nos particularismes, pourquoi faites-vous si peu de cas des vôtres, en vendant *Jurassic Park* plus volontiers que Faulkner ou Styron?

Vous pourriez rappeler nos origines religieuses toutes proches. Mais cette similitude ne vous sert-elle pas surtout à nous faire adopter vos manières les moins... spirituelles de penser et de sentir? Un sinistre paradoxe veut que des croyances éloignées et l'intégrisme (le Ciel nous en garde!) soient les meilleurs obstacles à l'américanisation des esprits et des mœurs.

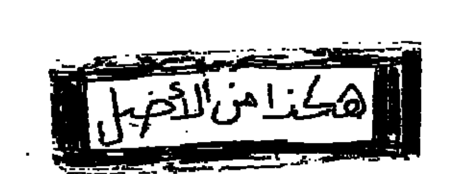
Le débat sur l'«exception culturelle» oblige à cerner l'incernable. Cette «âme» européenne dont nous craignons la dissolution dans la vôtre pour cause d'infériorité commerciale, qu'a-t-elle de si précieux? C'est quoi, ce bijou de famille promis au clou? Des dizaines de colloques n'ont fait qu'approcher ce qui, par chance, reste un mystère. Nous définissons-nous par le judéo-christianisme, ou par la raison du cinquième siècle grec? De Strindberg à Pirandello, de Joyce à Ritsos, et maintenant de Shakespeare à Tolstoï, en quoi se ressemblent, et diffèrent des vôtres, nos représentations de l'amour, de la mort, de l'argent, de la famille, de la violence, de la pitié? Il existe des réponses pour les savants et, ce qui a plus de prix, pour chacun de nous.

L'Histoire a moins édicté des certitudes, entre Européens, qu'elle n'a esquissé, au-delà des tumultes et des langages, des *réseaux* de connivences et de beautés, des pôles divers de rayonnement, des musiques, et plus généralement un double sens de la loi et de la transgression, de l'utopie *et du doute.*

Si nos héros s'appellent Quichotte, Faust et Don Juan (allez, ajoutons-y Woody Allen, européen d'honneur!), c'est qu'ils poursuivent un absolu tout en souriant de leur échec. Plutôt ces Prométhée mal enchaînés *que la machine-à-faire-peur-dans-le-noir de Jurassic Park*! Nous aimerions vraiment, pour nos enfants, que vos dinosaures n'écrasent pas Don Quichotte : passez-nous cette faiblesse!

Mais c'est une des tristesses du débat sur l'«exception» que d'obliger à ces à-peu-près chauvins. On ne devrait pas avoir à se demander qui ou quoi «doit» survivre aux lois de l'argent, de par le monde. La seule conviction à laquelle ne peut que se rallier un homme de liberté comme vous, c'est que si la suprématie économique vaut mieux que les protectionnismes idéologiques défunts, la culture, elle, postule le dialogue, sous peine de barbarie.

Et que pour dialoguer, désolé d'avoir à le rappeler, il faut être au moins deux; ce qu'avant peu les finances et les technologies du plus fort ne toléreront plus, avec la meilleure volonté!



temps modernes

des chiens

INTERNATIONAL

■ LE MISSILE NUCLÉAIRE FRANCO-BRITANNIQUE CONDAMNÉ. – Le ministre britannique de la défense, Malcom Rifkind, a confirmé, lundi 18 octobre, que la Grande-Bretagne renonce au projet de missile nucléaire aéroporté. Cette décision intervient au moment où une réduction sensible des crédits militaires est envisagée, celle-ci s'inscrivant dans le cadre d'une politique de limitation du déficit des finances publiques. Ce choix constitue une victoire du lobby de la Royal Navy, qui assume désormais seule la charge de la protection nucléaire du Royaume-uni.

■ LA FRANCE EMBARRASSEE. – La décision de la Grande-Bretagne risque de placer la France dans une situation incorfortable. Pour remplacer les missiles fixes, enfouis en Haute-Provence, les Français ont imaginé de confier les missions de cette panoplie stratégique à un missile nucléaire tiré par l'avion Rafale. Ils comptaient sur une coopération avec les Britanniques pour développer un tel système d'arme aéroporté. La défection de Londres va les contraindre à revoir un programme qu'il paraît d'ores et déjà difficile d'assurer avec le seul investissement national.

Les débats sur les programmations militaires en Grande-Bretagne et en France

Londres renonce officiellement au projet de missile nucléaire aéroporté

LONDRES

de notre correspondant

Les explications fournies lundi 18 octobre, à la Chambre des communes, par le ministre de la défense, Malcolm Rifkind, pour répondre aux parlementaires conservateurs qui se sont inquiétés de la perspective d'une réduction drastique des crédits de son ministère, manquaient de conviction. Le ministre de la défense était en effet au moins aussi préoccupé que ses interlocuteurs du rôle militaire futur de la Grande-Bretagne si le Trésor devait parvenir à ses fins : selon les intentions prêtées au chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, le budget de la défense, qui atteint 24 milliards de livres (1), serait amputé d'une somme de 1 milliard.

Lors du congrès du parti tory qui s'est tenu à Blackpool, le mois dernier, M. Rifkind avait lui-même tiré la sonnette d'alarme, soulignant le risque, pour la Grande-Bretagne, de ne plus être en mesure de défendre ses *« intérêts vitaux »*. Le danger, avait-il souligné, est de créer une armée *« qui a l'air formidable mais qui est, en fait, un tigre de papier »*.

Le ministre de la défense a donc entendu lundi, avec une certaine délectation, les cris d'alarme des parlementaires qui se sont exprimés lors de la première journée du débat consacré aux questions militaires. Ceux-ci faisaient écho aux conclusions de la commission de la défense des Communes, pour qui les réductions militaires envisagées sont *« totalement inacceptables »*. En cas de conflit, avait-elle souligné, la marine serait incapable de *« défendre* [les] *routes maritimes »*. La position de M. Rifkind est forte, dans la mesure où le budget de la défense a déjà été amputé d'une somme de 1 milliard de livres l'année dernière, dans le cadre des nouvelles orientations de défense (*« options pour le changement »*).

Trêve au sein du Parti conservateur

Le chancelier de l'Echiquier est, de son côté, dans une situation difficile : avec un déficit des finances publiques qui atteint 50 milliards de livres pour l'exercice 1993-1994, des économies doivent nécessairement être imposées. Lundi, une réunion restreinte au 10, Downing Street, en présence de John Major, n'a, semble-t-il, pas permis d'aboutir à un compromis entre M. Rifkind et M. Clarke. Avant d'accepter une diminution substantielle de son budget, le ministre de la défense exige une sorte de mise à plat de tous les engagements et responsabilités militaires de la Grande-Bretagne.

Le premier ministre, qui vient d'imposer une sorte de trêve fragile au sein du parti tory, ne tient évidemment pas à une telle démonstration, qui ne peut que mettre en lumière l'inadéquation des moyens financiers par rapport à l'accroissement des missions des forces armées, notamment dans le cadre des Nations unies. Mais les explications de M. Rifkind ne sont pas d'une grande clarté s'agissant de l'importante décision de renoncer au projet de missile nucléaire aéroporté. Ce système d'armes était destiné à remplacer les bombes à gravitation WE 177 qui équipent les avions Tornado de la RAF, réputées arriver au terme de leur programme à la fin de la décennie.

Baptisé TASM, ce missile nucléaire tactique devait être développé soit en collaboration avec la France, dans le cadre du programme ASLP, soit par l'achat du missile américain SLAT. Selon les explications du ministère de la défense, il apparaît que la bombe WE 177 peut continuer à fournir une capacité tactique *« crédible »* tout au long de la première décennie du prochain siècle. *« En conséquence, nous avons conclu que le remplacement de la WE 177 n'est pas une priorité suffisante pour justifier l'acquisition d'un nouveau système nucléaire dans les circonstances actuelles »*, précise le ministère de la défense.

Economies budgétaires

L'option tactique n'est cependant pas abandonnée : les missiles Trident, qui équiperont les sous-marins nucléaires britanniques à partir de 1995 (en remplacement des missiles Polaris), auront dans l'avenir une double mission : celle de vecteurs de l'arme stratégique (ce pour quoi ils ont été conçus) et celle – nouvelle, – de lanceurs d'une arme tactique. Le « lobby » de la Royal Navy, qui défendait depuis longtemps cette solution, semble donc avoir eu gain de cause, au détriment de la Royal Air Force, laquelle va perdre, à terme, la « mission nucléaire » qui était la sienne depuis quarante ans. Les Britanniques précisent que l'option choisie est tout aussi crédible que celle du missile aéroporté et assurent que la transformation des Trident en vecteurs tactiques s'effectuera à un coût minime.

Cette affirmation est mise en doute par certains experts étrangers, qui soulignent la disproportion des moyens mis en œuvre pour lancer une arme tactique, et insistent à la fois sur la plus grande précision et la souplesse d'emploi d'un missile aéroporté. Le fait que le gouvernement français ait été averti il y a plusieurs mois de la décision britannique n'affaiblit pas, par ailleurs, la portée des conséquences diplomatiques de la décision prise par Londres : ce projet franco-britannique était considéré comme la première « matérialisation » d'une ébauche de coopération nucléaire entre la France et la Grande-Bretagne. Des discussions, une « réflexion » sur ce sujet, se poursuivent depuis longtemps.

S'agissant des économies budgétaires ainsi réalisées, les explications officielles sont ambiguës. Le coût du projet de missile aéroporté était estimé à environ 3 milliards de livres. Sur ce total, une somme d'environ 1,8 milliard de livres, qui avait été préprogrammée, pourra donc être consacrée à d'autres dépenses. Mais celle-ci ne devait pas être déboursée avant plusieurs années. Dans l'immédiat, il va donc être difficile à Malcolm Rifkind de résister aux pressions du chancelier de l'Echiquier en mettant en avant l'annulation du projet de missile aéroporté.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

L'avenir du plateau d'Albion en question

S'il n'est pas tout à fait inattendu, puisqu'il était en filigrane dans le programme Option for change qui a été présenté en juillet dernier par Malcolm Rifkind, l'abandon de son projet de missile nucléaire aéroporté, par le Royaume-Uni, intervient à un moment crucial pour la France, qui s'est lancée dans une révision à long terme des conditions de sa sécurité.

Nul n'ignore, en effet, que le Livre blanc sur la défense et la loi de programmation militaire qui suivra, devront avoir tranché la question de savoir quelle place il convient, après l'an 2000, de réserver à la dissuasion nucléaire.

En particulier, il importe de déterminer quel système d'arme nouveau devra se substituer aux missiles sol-sol S3. D enterrés dans le plateau d'Albion, qui sont opérationnels depuis plus d'une vingtaine d'années et dont le vieillissement sera consommé à l'aube du siècle prochain. Cette éventualité a longtemps partagé les experts *grosso modo* en deux camps. Le premier était en faveur d'un missile sol-sol semi-mobile – à la différence des S3. D actuels en silos fixes – qui aurait été stocké dans des bases militaires en temps de paix et qui aurait été déployé sur des semi-remorques en cas d'alerte. Le second camp a préconisé un missile air-sol, lancé notamment par le Rafale, à des portées de quelque 600 kilomètres pour permettre à l'équipage de rester à distance de sécurité des défenses adverses. C'est ce type de missile, limité à une portée de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de largage et baptisé ASMP (air-sol à moyenne portée), qui arme actuellement les Mirage 2000-N, les Super-Etendard et autres Mirage IV.

Ceux qui se sont prononcés en faveur d'un missile air-sol ont, aujourd'hui, plutôt le vent en poupe. Leur option offre l'avantage de prôner un système d'arme souple, qui paraît adapté à toutes les circonstances. La tête de ce missile peut être à énergie variable et dirigée, c'est-à-dire que son explosion limite les effets de l'impact sur le terrain à la seule destruction de cibles militaires – on dit que l'arme est anti-forces – et qu'elle est ponctuelle, limitée dans le temps et quasiment *« chirurgicale »* pour reprendre une expression à la mode. En France, les partisans de ce missile aéroporté parlent d'une arme *« décapitante »* pour la maîtrise des crises, ce qui signifie qu'elle sort du strict domaine de la dissuasion pour devenir l'outil miniaturisé d'une frappe sélective et précise.

Vers un Tomahawk à la française

Mais l'un des arguments majeurs avancés par les adeptes d'une modernisation de la panoplie nucléaire française vient de tomber. Pour appuyer leur thèse, ils avaient fait valoir que ce nouveau système d'arme – dénommé ASLP ou air-sol à longue portée – serait développé à partir de l'ASMP en coopération avec la Grande-Bretagne, qui devait remplacer les bombes WE 177 à gravitation sur ses avions Tornado. Ces bombes nucléaires sont anciennes. Elles obligent à survoler la cible au risque d'affronter des défenses antiaériennes efficaces.

Dans cette optique, non seulement, les deux pays auraient partagé les dépenses, mais encore, ils auraient, par cette initiative conjointe, démontré, à la face de l'Europe, leur volonté d'assurer une dissuasion du continent en complément, puis en substitution d'un « parapluie » américain défaillant. Dès lors que la Grande-Bretagne ne donne pas suite à son projet, la France est-elle en mesure de continuer, seule, un programme qui, s'il est technologiquement à sa portée, exige de sa part un engagement financier de plusieurs dizaines de milliards de francs? Rien n'est moins sûr.

Les industriels concernés, à commencer par le groupe Aérospatiale, en doutent eux-mêmes. Ils sont pourtant conscients du fait qu'il leur faut maintenir une compétence en matière de missile propulsé par stato-réacteur, comme le sont les missiles supersoniques aéroportés de la classe de l'ASLP, dans la mesure où d'autres pays les concurrenceront en accédant au même savoir-faire.

C'est la raison pour laquelle cette technologie, à défaut d'être à vocation nucléaire faute d'un partenariat avec les Britanniques, peut déboucher en France sur la conception, par les mêmes industriels, d'un système d'arme classique inspiré du missile de croisière conventionnel Tomahawk aux Etats-Unis. A son tour, la France disposerait, avec l'ASMP ou l'ASLP qui en dériverait en version classique, d'un modèle de missile de croisière dont le manque s'est fait sentir dans le Golfe.

Du même coup, les Français éviteraient d'ouvrir un débat qui transparaît, d'ores et déjà, avec la polémique sur la continuation du moratoire sur les essais nucléaires depuis l'explosion chinoise du 5 octobre. De deux choses l'une, en effet : ou la France cherche à concevoir des armes nucléaires *« décapitantes »* et, pour faire évoluer sa stratégie dans cette voie, elle a besoin de reprendre ses tirs souterrains sur les atolls de Polynésie – auquel cas, elle modifie radicalement la nature de sa dissuasion, – ou bien elle se contente de mettre au point des munitions classiques de précision – susceptibles de satisfaire ces missions nouvelles – et, en même temps, elle contourne la difficulté qui serait de devoir faire coexister, dans son arsenal, deux catégories d'armes nucléaires bien distinctes jusqu'à présent : celles de la non-guerre, conçues pour décourager par avance un agresseur, et celles du champ de bataille, d'autant plus crédibles qu'elles sont utilisables.

JACQUES ISNARD

REPÈRES

ALBANIE

Les journaux d'opposition en grève pour protester contre une loi sur la presse

Onze quotidiens d'opposition albanais ne sont pas parus, samedi 16 et dimanche 17 octobre, pour protester contre la nouvelle loi sur la presse qui *« menace l'existence d'une presse libre »*, selon un communiqué commun publié à Tirana par ces journaux. Les principaux partis d'opposition ont demandé au président Sali Borisha de ne pas signer cette loi et de la renvoyer pour examen au Parlement. Les journaux critiquent le manque de précision concernant les informations couvertes par le secret d'Etat dont la diffusion est passible d'amendes allant jusqu'à 8 000 dollars alors que le salaire mensuel moyen des journalistes est de 40 à 50 dollars. Des représentants du Parti démocratique au pouvoir ont rejeté ces critiques, affirmant que cette loi, inspirée du modèle allemand, cherche à réglementer une situation arbitraire où les journaux ne sont pas contraints de tenir compte de la diffamation, ni du droit de réponse. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Clémence pour les deux prévenus noirs dans l'affaire Reginald Denny

Deux Noirs jugés pour avoir agressé un camionneur blanc lors des émeutes de Los Angeles, en avril 1992, ont bénéficié, lundi 18 octobre, de la clémence du jury d'un tribunal de la ville. Damian Williams, vingt ans, a été reconnu coupable de voies de fait sur Reginald Denny et sur trois autres personnes. Le second prévenu, Henry Watson, vingt-neuf ans, a été reconnu coupable d'agression, mais a été acquitté pour l'inculpation de tentative de meurtre. Nombre de représentants de la communauté noire voyaient dans ce procès un test de l'équité du système judiciaire, après la condamnation à seulement deux ans et demi de prison des deux policiers blancs qui avaient passé à tabac l'automobiliste noir Rodney King. – *(AP, AFP.)*

KOWEIT

La France se prépare à fournir des armes

Le ministre koweïtien de la défense, Cheik Ali Sabah Al Salem Al Sabah, et son homologue français, François Léotard, ont signé, lundi 18 octobre, à Paris, un accord-cadre selon lequel Paris s'engage à apporter un soutien gouvernemental à tout projet d'équipement militaire de l'émirat impliquant des industriels français. Les deux pays étaient déjà liés par un accord de coopération, conclu en août 1992, qui porte sur la formation de cadres des armées koweïtiennes et sur des exercices conjoints.

Les discussions concernent actuellement l'achat éventuel par le Koweït de missiles anti-aériens Mistral ; de patrouilleurs P-400, de vedettes lance-missiles de la classe *la Combattante*, de corvettes et d'hélicoptères logistiques Cougar. Il est également question de l'assistance technique de la France à la remise en état de canons d'artillerie de 155. Depuis la guerre du Golfe, la France n'a pas obtenu de contrats d'armes significatifs du Koweït qui a un programme d'équipement militaire portant sur dix ans et d'un montant de 12 milliards de dollars (quelque 68 milliards de francs).

Reçu par Edouard Balladur, le ministre koweïtien, constatant que l'Irak ne cesse de dire que l'émirat fait partie intégrante de son territoire, a demandé au premier ministre que la France ne normalise pas ses relations avec Bagdad dans la mesure où les Irakiens ne se conforment pas aux résolutions de l'ONU.

SÉNÉGAL

Jean Collin, ancien numéro deux du régime, est mort

Homme-clé de la scène politique sénégalaise pendant une trentaine d'années, Jean Collin est mort dimanche 17 octobre à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans. D'origine française, il était devenu, sous la présidence de Léopold Senghor puis d'Abdou Diouf, le numéro deux du régime.

Jean Collin avait débuté sa carrière dans l'administration coloniale en 1946, au Sénégal. Après l'indépendance, il avait opté pour la nationalité sénégalaise et s'était imposé comme collaborateur du président du conseil, Mamadou Dia, puis du chef de l'Etat, Léopold Senghor. Elu député en 1968, il fut également à plusieurs reprises maire de Joal-Fadiouth (Sud-Ouest).

Ministre des finances puis de l'intérieur, de 1964 à 1981, sous le régime du président Senghor, il fut ensuite le plus proche collaborateur du président Diouf qui l'avait nommé ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence.

Homme de dossiers, le *« toubab »* (blanc), comme l'appelaient familièrement ses compatriotes, fut le père de la réforme administrative et de la décentralisation. Son rôle fut controversé à la fin des années 80, tandis qu'il occupait la fonction de numéro deux du Parti socialiste (au pouvoir), l'opposition, voire certaines personnalités de son parti, demandant régulièrement sa démission. Son départ du gouvernement, en mars 1990, avait marqué la fin d'une époque.

EUROPE

Les Kurdes de Turquie attendent la « paix blanche »

L'hiver apporte chaque année aux habitants de l'Est anatolien une trêve dans les combats entre les forces gouvernementales et les séparatistes kurdes

TATVAN

de notre envoyée spéciale

La carcasse calcinée d'un autocar intercepté puis incendié par le PKK marque l'endroit exact où quatre touristes français avaient été enlevés, sur la route entre Van et Tatvan, le 24 juillet dernier. Tous les passagers du véhicule ont été libérés indemnes, après avoir eu droit à la dose habituelle de propagande des militants kurdes, mais cette nouvelle attaque, qui a eu lieu tout récemment, démontre que, malgré la présence évidente des forces de sécurité à intervalles réguliers sur ce tronçon de route – tanks, patrouilles blindées, postes de gendarmerie –, les combattants du PKK peuvent attaquer à volonté.

A Tatvan, une petite ville endormie, nichée à l'extrémité ouest du lac de Van, le PKK a pris racine depuis deux ou trois ans et les accrochages se sont multipliés. *« Je ne pense pas que la force militaire soit suffisante pour résoudre le problème »*, admet Mehmet Günaydin, le *kaymakam*, qui représente les autorités turques dans le district. *« Le climat est négatif, il y a beaucoup de chômage, pas d'investissements. »* Le résultat de ces problèmes sociaux, reconnaît-il, c'est que *« certains habitants soutiennent le PKK »*. Beaucoup de jeunes entre dix et vingt ans, garçons et filles, quittent l'école pour rejoindre les combattants dans la montagne.

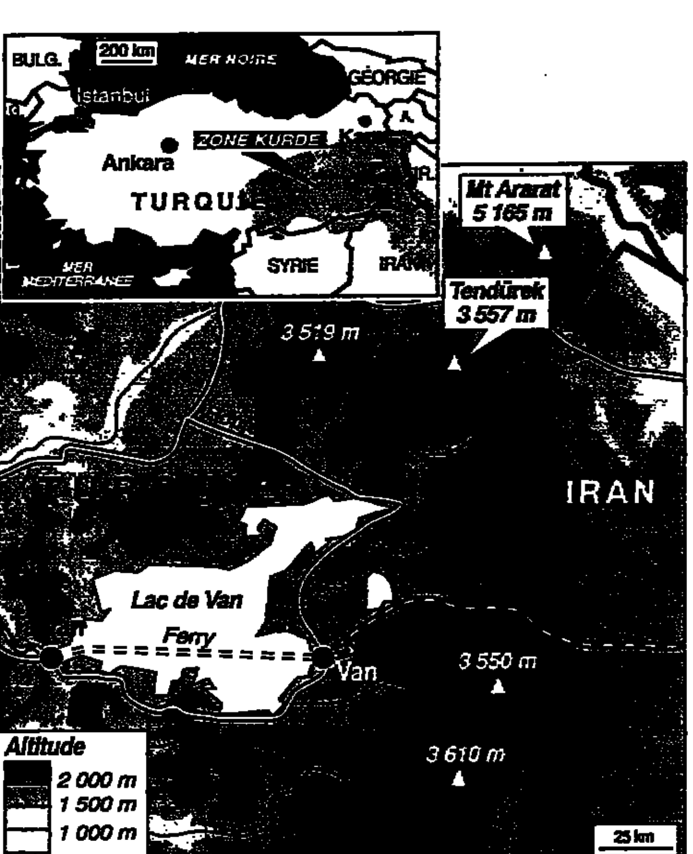
Depuis le début de la lutte armée du PKK, en août 1984, le conflit a causé la mort de plus de sept mille personnes. Au cours des dernières semaines, les forces aériennes ont bombardé régulièrement le mont Ararat et la région de Tendürek, près de la frontière iranienne. Mais les multiples crevasses, grottes et recoins formés par la roche volcanique de ces montagnes – une pierre noire aux reflets verdâtres – offrent d'innombrables abris aux combattants kurdes, dont le nombre est estimé autour de dix mille, et rendent particulièrement difficile leur localisation. Le dispositif militaire turc dans le sud-est et l'est anatolien est impressionnant. Entre cent mille et cent cinquante mille hommes sont déployés dans la zone mais, malgré le fourmillement de troupes, les patrouilles de blindés, les hélicoptères et les bombardiers, rien n'indique que, sur le terrain, une victoire militaire soit possible.

Les combats, limités dans les années 80 au sud-est anatolien et à la zone frontière avec la Syrie, se sont étendus pour couvrir également l'Est anatolien. La pression démographique joue en faveur du PKK : la population kurde grandit très rapidement et s'installe progressivement dans les villages désertés par les Turcs partis chercher fortune dans les grandes villes de l'ouest du pays. Des accrochages ont été signalés jusqu'à Kars, bien au nord de la zone traditionnellement kurde, et un touriste australien a été brièvement détenu par le PKK cet été, enlevé dans la province de Sivas, en pleine Anatolie centrale.

Le tourisme, source tarie

« Nous en finirons avec le PKK avant le printemps 1994 », a déclaré récemment le chef de l'état-major des forces armées, le général Dogan Güres. La presse turque, qui a rapporté ses propos à la « une », n'a pas relevé que ce succès imminent avait déjà été annoncé à plusieurs reprises.

Les conséquences du conflit sur l'économie locale sont évidentes. L'importante source de revenus que représentait le tourisme pour la province de Van, par exemple, est presque tarie : quelques rares groupes de retraités américains s'aventurent encore dans la région, leurs guides refusant de tenir compte du danger qui les guette. A Tatvan, quatre bacs languissent sur les eaux bleu sombre du lac, situé à 1 700 mètres d'altitude : le trafic ferroviaire a été interrompu, le train que les bateaux transféraient régulièrement jusqu'à Van ayant été à plusieurs reprises la cible du PKK au cours d'attaques qui rappelaient les méthodes du Far-West.



« L'Etat est convaincu que les villageois soutiennent le PKK par peur. Il pense que si leur peur de l'Etat est plus grande encore, il pourra les retourner », explique un responsable local. Pour que les villageois puissent se défendre contre le PKK, le gouvernement distribue des armes. Dans l'ensemble de la région sous état d'urgence, au moins trente mille « gardiens de village » – ou miliciens progouvernementaux – touchent un salaire mensuel. *« Les villageois doivent absolument accepter les armes du gouvernement »*, souligne le *kaymakam*, qui reconnaît que leur réticence est un problème sérieux.

Les organisations des droits de l'homme mentionnent la forte pression gouvernementale sur les villageois trop obstinés. Des centaines de villages auraient été évacués de force ou brûlés dans l'ensemble de la région sous état d'urgence, parce que leurs habitants refusaient de collaborer avec l'Etat.

« La plupart des gardiens de village partagent leur salaire avec le PKK », affirme un journaliste kurde. La seule tribu qui refuse cette *« police d'assurance »*, ajoute-t-il, est celle des Sigo, répartie dans plusieurs villages de la région. Lorsque les combattants du PKK avaient ouvert le feu sur des minibus transportant des civils à Mutki, près de Tatvan, le 19 septembre, c'est apparemment ce clan qu'ils avaient choisi pour cible.

La recrudescence des groupements armés de toutes tendances inquiète les responsables kurdes. *« Il est facile de distribuer des armes, il est plus difficile de les reprendre »*, explique l'un d'eux, qui admet craindre à la fois le PKK et les forces gouvernementales. Dans sa lutte contre le PKK, l'Etat turc emploie, outre les gardiens de village, l'armée, la gendarmerie, la police, les « forces spéciales », les services de renseignement.

Hezbollahs contre nationalistes

A ces divers groupes viendra s'ajouter prochainement *« l'armée privée »* de volontaires spécialement formés pour lutter contre le PKK, prévue par le premier ministre Tansu Ciller. *« Lorsqu'un suspect est arrêté, il est interrogé par cinq forces différentes qui travaillent séparément »*, explique un responsable local. *« Comment le gouvernement va-t-il discipliner tous ces gens, comment va-t-il maintenir le contrôle ? Il n'y a pas d'état civil en Turquie. »*

Les habitants de la région considèrent également les hezbollahs kurdes, qu'ils accusent d'avoir perpétré des centaines de meurtres de nationalistes kurdes, comme un groupe au service de l'Etat. *« Les hezbollahs tuent des citoyens ordinaires. Ils tuent en plein jour, dans des rues bondées. La peur qui est créée est utilisée par l'Etat »*, affirme un responsable local. Déjà bien implantés dans le Sud-Est, les islamistes kurdes s'installent progressivement dans l'Est. Le pronostic est peu encourageant.

Les autorités turques s'obstinent dans leur politique, craignant que toute réforme ne soit perçue comme une concession à la lutte armée du PKK et une première étape vers un Etat kurde indépendant. Par conséquent, d'Ankara ne viennent que des déclarations martiales, qui semblent ne tenir aucun compte de la situation sur le terrain. Ni les forces armées, ni d'ailleurs le PKK, ne peuvent vaincre militairement. Les bombardements aériens et les ratissages ne pourront pas anéantir les aspirations de la population kurde, qui semblent modestes : droits culturels, éducation en kurde et développement économique. Les volontaires ne manquent pas pour remplacer les militants du PKK morts dans la montagne et alimenter ce conflit qui se poursuivra jusqu'à ce qu'une solution politique soit finalement envisagée.

A court terme, les habitants de l'Est anatolien attendent avec impatience l'arrivée de l'hiver – très rude dans cette partie du pays –, qui forcera le PKK et les forces de sécurité à suspendre ou ralentir leurs opérations. *« Nous aimons la neige*, affirme un maire kurde. *Nous l'appelons « la paix blanche. »*

NICOLE POPE

PRÉCISION. – Après l'interdiction faite par le PKK aux journalistes turcs de se rendre dans l'est et le sud-est anatolien (*le Monde* du 19 octobre), Cemil Bayik, commandant de l'aile militaire du PKK, a étendu cette interdiction aux correspondants étrangers, dans une déclaration diffusée lundi 18 octobre depuis l'Allemagne par l'agence Kurd-Ha. Ce reportage, effectué avant cette interdiction, est donc l'un des derniers réalisés dans cette région par un journaliste étranger.

Russie : M. Eltsine musèle la presse et l'opposition

Suite de la première page

Toute la partie supérieure du bâtiment a été incendiée, et les opérations de «nettoyage» se sont poursuivies, dans les sous-sols, pendant plusieurs jours.

De multiples indices laissent penser que plusieurs centaines de personnes ont été tuées à l'intérieur du bâtiment, mais les efforts entrepris, y compris par des journaux russes, pour en savoir plus, se sont heurtés à un mur impénétrable. Tout aussi impénétrable que la barrière, parfaitement opaque aux regards, érigée en un tournemain sur le périmètre de l'ex-Parlement, auquel des ouvriers s'emploient activement à rendre un aspect digne de sa future fonction de siège du gouvernement.

Une chose au moins est certaine : aucun médecin n'a été autorisé à pénétrer dans l'enceinte du Parlement, que ce soit dans les dernières heures de combat, quand tout le bas du bâtiment était déjà aux mains des bataillons Alfa, la nuit ou le jour suivant. De même, aucune des morgues de Moscou n'a reçu de corps de victimes «de l'intérieur», et des médecins occidentaux ont été frappés de ne voir dans les hôpitaux que des blessés par balles de petit calibre, tombés soit devant Ostankino, soit à l'extérieur de la «Maison Blanche». Quant aux mille trois cents personnes environ qui ont pu en sortir entre deux rangées de soldats, très peu pouvaient être considérées comme des combattants. Que sont devenus les autres (on a parlé d'une fuite par les souterrains, mais l'hypothèse vaut au mieux pour quelques-uns) ou qu'a-t-on fait de leurs corps?

Il est à peine moins difficile d'élucider le comportement des forces de police le 3 octobre, qui, en cédant la place pratiquement sans combat, nourrissent les convictions de ceux qui croient à la provocation, ou pour le moins au piège. En tout cas, dès le lendemain, les «forces de l'ordre» avaient retrouvé toute leur vigueur, qui s'est traduite par de très graves bavures – de simples passants ont été tués par des policiers plus ou moins éméchés, alors qu'ils avaient les mains en l'air. Un grand nombre de personnes, dont des journalistes, ont été sévèrement battues. Le député Oleg Roumiantsev, auteur du projet constitutionnel du Parlement, a même été l'objet d'un simulacre d'exécution. On l'a collé au mur et tiré une rafale au-dessus de sa tête.

La pipe du vaincu

Au même moment, signe de l'atmosphère qui régnait ce jour-là à Moscou, des proches d'Eltsine profitaient d'une réunion au Kremlin pour lui offrir un cadeau surprise, soigneusement emballé : la pipe du vaincu, Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, que le président russe a immédiatement fracassée contre le mur. C'est également lundi qu'une nouvelle rédactrice en chef arrivait dans les locaux de la *Gazette russe* en compagnie de deux hommes armés de mitraillettes : le journal du Parlement devenait journal du gouvernement, en même temps qu'une quinzaine d'autres titres étaient interdits. Certains, comme la *Pravda* et *Sovietskaïa Rossia*, ont ensuite bénéficié d'un traitement plus généreux : on leur propose de reparaître, mais à condition de changer de titre, de rédacteur en chef... et de ligne politique. La menace pèse aussi sur un journal qu'on ne saurait suspecter de sympathies communistes ou «fascistes», la *Niezavissimaïa Gazeta* (L'indépendant). L'institution qui l'avait initialement «fondé», le Conseil de Moscou, ayant été autoritairement dissous, le quotidien doit demander un nouvel enregistrement, et de fortes pressions sont exercées pour qu'il accepte le parrainage de la mairie ou du gouvernement. Son rédacteur en chef Vitali Tretiakov appelle au secours et fait valoir que l'opération est parfaitement illégale – mais la menace se précise, si l'on en juge par l'article particulièrement abject publié mardi sur M. Tretiakov par le quotidien populaire pro-eltsinien *Moskovsky Komsomolets*.

L'heure est donc au «nettoyage». Dans la presse, mais aussi dans les maisons et les rues de Moscou. Les familles des députés qui ne se sont pas ralliés à la présidence sont l'objet de mesures d'expulsion et privées par décret de toute indemnité de licenciement. Surtout, l'état d'urgence a été l'occasion pour le maire de la capitale Iouri Loujkov, un ancien apparatchik qui colle désormais comme son ombre au président, de lancer la vaste opération destinée à débarrasser la ville des Caucasiens et autres ressortissants d'Asie centrale désignés comme les responsables d'une criminalité en hausse vertigineuse.

L'entreprise, appelée à se poursuivre en dépit de la levée de l'état d'urgence, s'appuie sur une loi soviétique (*le Monde* du 16 octobre). L'affaire, conduite avec force exactions et sur fond de racisme guère dissimulé, est incontestablement «populaire» (75 % des Moscovites seraient même en faveur d'un maintien de l'état d'urgence, selon un sondage publié par les *Izvestia*). Dans ce domaine comme dans d'autres, la violence qui s'est déchaînée dans Moscou, la priorité ouvertement donnée à la force, semble avoir réveillé les vieux démons de la Russie.

Le réveil concerne aussi les services de sécurité. Leur nouveau patron, l'ancien chef du KGB pour l'Ukraine, M. Golouchko, n'a pas dissimulé son intention de reprendre la surveillance des acteurs de la vie politique. Par contrecoup, on constate un regain d'activité des organisations des droits de l'homme comme *Mémorial*, qui, presque comme au bon vieux temps, organisent des conférences de presse pour faire le point sur la répression.

D'autres «ex-dissidents» participent au festin des vainqueurs, certains avec euphorie, d'autres avec beaucoup plus de gêne. Il serait outrancier d'affirmer que tout est en train de «redevenir comme avant». En dépit de leur démonstration de force, ni le Kremlin ni la Loubianka ne contrôlent pleinement le pays – très loin de là – et les manœuvres d'intimidation lancées par Boris Eltsine contre les pouvoirs régionaux qui n'ont pas fait allégeance n'ont obtenu qu'un succès limité. De même, beaucoup de journalistes ont refusé de «se coucher» et, sur pression américaine, la censure préalable a été rapidement levée. Mais quelque chose de fondamental a changé. Depuis qu'on a tiré à la mitraillette contre la télévision, puis au canon contre le Parlement, la force – et la peur – sont redevenus des éléments essentiels de la vie politique; l'esprit d'intolérance souffle à nouveau. *«Tout le pouvoir au Kremlin»*, titrent les *Izvestia*, quotidien eltsinien s'il en est, mais qui, à son tour, paraît s'inquiéter de l'influence néfaste de certains conseillers «radicaux».

Demeure, pour mettre un terme à cette dérive, l'espoir d'un retour démocratique après les élections du 12 décembre. Une débauche de scrutins, puisque les Russes seront supposés ce jour-là entériner une nouvelle Constitution (inconnue à ce jour), élire deux Chambres fédérales dont les pouvoirs restent à préciser, et sans doute des assemblées locales. C'est trop pour être crédible, d'autant que les règles sont modifiées à chaque instant, que le dispositif actuel favorise outrageusement les coalitions pro-présidentielles et surtout que M. Eltsine, comme une partie de son entourage, conçoit la future Assemblée, pour laquelle on a choisi l'appellation tsariste de *Douma*, comme un organe consultatif, susceptible d'exprimer une opposition «constructive». Signe des temps, les ministres pourront y siéger, la Chambre basse n'aura pas le droit de voter les lois, et les députés désobéissants pourront être congédiés par leurs partis. Des proches du président expliquent déjà que la séparation du pouvoir ne convient pas à la Russie. Boris Eltsine, désormais marqué par le recours à la force, et qui gouverne plus que jamais à coups de décrets (250 depuis le 21 septembre), peut-il encore redresser la barre, se démarquer de ses propres extrémistes? Au moins conviendrait-il de l'y encourager, au lieu, comme l'ont fait jusqu'à présent la plupart des Occidentaux, de lui donner l'impression que tout, désormais, lui est permis. Le premier résultat de ce blanc-seing étant, comme on pouvait s'y attendre, une attitude beaucoup plus assurée, sinon exigeante, de la politique étrangère russe.

JAN KRAUZE

Un nouveau « parti dirigeant »

MOSCOU

de notre correspondant

A moins de deux mois des élections, deux partis politiques, l'un et l'autre eltsiniens, se sont constitués les 16 et 17 octobre. Le premier, Choix de la Russie, animé par les membres radicaux de l'entourage présidentiel – ceux qui ont poussé à l'affrontement avec le Parlement et entendent poursuivre une politique autoritaire, – apparaît dès à présent comme une sorte de parti dirigeant, qui abordera les élections avec un avantage considérable : le contrôle de la plupart des médias et des cordons de la bourse. Le second, dénommé Parti de l'unité et de la concorde russe, est également animé par des responsables de l'équipe eltsinienne, mais de sensibilité plus modérée : il se présente, au stade actuel, comme une formation auxiliaire, susceptible de rallier les responsables régionaux, traumatisés par les évènements récents. Ces deux formations principales sont en position de s'assurer une très confortable majorité à la future «Douma», où la moitié des sièges est réservée aux candidats présentés sur une liste centrale par les coalitions électorales. Sur le papier, les choses se présentent donc au mieux pour l'équipe présidentielle, alors qu'en face l'opposition radicale a été mise plus ou moins hors jeu et que les «centristes» sont divisés entre ceux qui veulent se rallier et ceux qui veulent préserver une image d'indépendance.

Les congrès constitutifs des deux nouvelles formations ont par ailleurs montré qu'elles n'avaient aucun problème d'argent : les hommes d'affaires et les banquiers volent au secours de la victoire. Mais ce qui peut apparaître comme une répartition des rôles entre deux ailes présidentielles recouvre aussi des stratégies politiques et économiques différentes, voire de féroces inimitiés, qui pourraient déboucher sur une lutte de pouvoir – surtout s'il devait apparaître que Boris Eltsine, aussi total que puisse sembler son triomphe, n'en aurait, en fait, plus pour très longtemps.

Du côté du Choix de la Russie, on trouve les membres du gouvernement Egor Gaïdar (tête de liste), Vladimir Choumeïko et Andreï Kozyrev, le chef de l'administration présidentielle Sergueï Filatov et le conseiller Mikhaïl Poltoranine. Tous ont mené depuis longtemps le même combat, mais certains se trouvent aussi en situation de concurrence. L'un d'eux, Guennadi Bourboulis, a dû payer le prix de sa notoire impopularité en étant rayé de la liste des candidats. Ont aussi été écartés de la liste des «militants» anticommunistes comme le père Gleb Iakounine, du mouvement Russie démocratique, qui dénonce désormais *«les méthodes nomenklaturales»* du nouveau parti.

J. K.

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Les combats se sont étendus à plusieurs fronts

Les combats ont repris sur plusieurs fronts – serbo-musulmans et croato-musulmans – en Bosnie-Herzégovine, tandis que les deux médiateurs internationaux, David Owen (au nom de la CEE) et Thorvald Stoltenberg (pour l'ONU), se sont longuement entretenus, lundi 18 octobre à Zagreb, avec le président croate Franjo Tudjman, pour tenter de relancer le processus de paix, actuellement dans l'impasse.

Pour sa part, le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, cité lundi par l'agence Tanyug de Belgrade, a estimé qu'une *« solution globale »* des conflits dans l'ex-Yougoslavie – recherchée par les médiateurs de la CEE et de l'ONU – *« doit aller dans le sens de la création et de la reconnaissance d'un grand Etat serbe »*. M. Karadzic a souligné que *« le but des Serbes vivant sur le territoire de l'ex-Yougoslavie est de vivre dans un seul et même Etat, avec une capitale, Belgrade, un seul Parlement, un seul gouvernement et un seul président ». « La nation serbe est en train de se consolider et, lorsque ce processus sera achevé, les Serbes seront si forts que beaucoup souhaiteront s'en faire des amis »*, a assuré M. Karadzic, ajoutant que *« cela arrivera plus tôt qu'on ne le croit. Ou bien cette guerre se terminera par une conférence, comme toutes les autres guerres, ou bien elle prendra fin par une longue effusion de sang, au cours de laquelle les Serbes consolideront par les armes leurs frontières »*, a encore dit le leader serbe bosniaque.

Cependant, d'importants échanges de prisonniers devraient avoir lieu cette semaine, aux termes d'accords conclus entre Serbes et Musulmans d'une part et Croates et Musulmans d'autre part. Quelque 950 prisonniers détenus dans une trentaine de camps serbes et musulmans seront ainsi libérés, parallèlement à l'élargissement de 5 500 prisonniers croates et musulmans. – *(AFP, Reuter.)*

Malaise au sein de l'OTAN

Après la promesse faite par les Occidentaux d'apporter leur aide à l'application d'un éventuel accord de paix en Bosnie-Herzégovine, leur capacité à constituer une force pouvant remplir cette mission paraît aujourd'hui incertaine.

La question devrait être évoquée à l'occasion de la tournée que le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, effectue cette semaine dans plusieurs pays d'Europe, dont la France, et lors de la réunion informelle des ministres de la défense de l'OTAN, qui se tiendra les 20 et 21 octobre à Travemünde, en Allemagne (la France n'a pas voulu y participer).

Certains pays européens ont manifesté quelque réserve, quant à leur contribution à une éventuelle force de maintien de la paix en Bosnie. Surtout, la participation des Etats-Unis, censés fournir la moitié des effectifs, soit 25 000 hommes, reste des plus incertaines.

Ceux qui, en Europe, doutent de l'engagement américain, ont trouvé un motif supplémentaire de scepticisme dans les critiques formulées dimanche par Bill Clinton contre la politique menée par l'ONU et les Européens en Bosnie. Le président des Etats-Unis reprochait en substance aux Anglais et aux Français de s'être moins souciés de défendre l'Etat bosniaque que de faire barrage au plan américain prévoyant notamment une levée de l'embargo sur les armes. Confirmant le malaise suscité par ces déclarations dans les rangs de l'OTAN, son secrétaire général, Manfred Wörner, a lancé lundi un appel aux Américains et aux Européens pour qu'ils cessent de se renvoyer la responsabilité dans cette affaire. Il a plaidé pour la compréhension envers les Etats-Unis, qui attendent de l'Europe qu'elle *« prenne sa part du fardeau »*.

A Washington, Bill Clinton est aux prises avec le Congrès, de plus en plus hostile à ce que des troupes américaines soient placées sous commandement non américain. Le président a dû réagir lundi à plusieurs amendements déposés par des sénateurs, et qui auraient pour effet, dit-il, de limiter de façon inacceptable sa liberté de manœuvre, notamment en ce qui concerne un éventuel envoi de troupes en Bosnie, et de compliquer *« au-delà du raisonnable »* la coopération des Etats-Unis avec leurs alliés au sein de l'OTAN. – *(AFP, UPI.)*

ALLEMAGNE : le SPD demande le retour des « casques bleus » allemands de Somalie. – Le présidium du parti d'opposition social-démocrate (SPD) a exhorté, lundi 18 octobre, *« le gouvernement de Bonn à retirer immédiatement les « casques bleus » allemands stationnés en Somalie »* alors que le ministre de la défense vient d'annoncer le retrait du contingent *« aux environs du mois d'avril »*. Le SPD, pour qui la présence de soldats armés hors du territoire de l'OTAN est contraire à la Constitution allemande, avait tenté de bloquer le déploiement en Somalie par un référé devant la Cour constitutionnelle, qui a donné son feu vert provisoire à l'opération le 28 juin dernier. – *(AFP.)*

ESTONIE : l'opposition en tête aux élections locales. – Les partis représentant la minorité russophone et les anciens communistes ont effectué une percée lors des premières élections locales libres du dimanche 17 octobre, selon les premiers résultats partiels. Sur les 64 sièges du conseil municipal de Tallinn, les formations russes ont remporté vingt-sept sièges contre cinq sièges pour le parti conservateur au pouvoir en Estonie, le parti de la Patrie. Les résultats de la capitale sont significatifs dans la mesure où elle abrite près d'un tiers de la population. Sur les 1,6 million d'habitants du pays, 600 000 appartiennent à la communauté russe.

GÉORGIE : M. Chevardnadze en appelle à l'aide militaire russe. – Le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, a lancé, lundi 19 octobre, un appel désespéré, à la télévision de la CEI, à l'aide militaire de la Russie pour rétablir les voies de communication de son pays. Son premier ministre, Otar Patatsia, dépêché lundi à Moscou, a obtenu de son homologue russe Viktor Tchernomyrdine, la promesse de *« toute forme d'assistance nécessaire pour régler la situation, excepté une intervention militaire »*. – *(Reuter, AFP.)*

POLOGNE : M. Pawlak nommé premier ministre. – Le président polonais, Lech Walesa, a désigné, lundi 18 octobre, Waldemar Pawlak, président du Parti paysan (PSL), candidat d'une coalition de gauche victorieuse aux législatives du 19 septembre, au poste de premier ministre. M. Walesa a reçu M. Pawlak aussitôt après avoir accepté la démission du gouvernement sortant de Mme Hanna Suchocka, à qui il a demandé d'expédier les affaires courantes jusqu'à la nomination par la Diète d'un nouvel exécutif. M. Pawlak a l'intention de présenter la composition du nouveau cabinet lors de la prochaine séance de la Diète, prévue pour jeudi. – *(AFP.)*

RUSSIE : Moscou poursuit ses rejets de déchets nucléaires. – En dépit des protestations de Tokyo, la Russie poursuit ses rejets de déchets nucléaires en mer du Japon (*le Monde* du 19 octobre). Après avoir rejeté 900 m³ de déchets liquides *« faiblement radioactifs »*, Moscou doit en déverser à nouveau 800 m³ d'ici le 15 novembre. Toutefois, le directeur général de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), Hans Blix, a estimé, mardi 19 octobre, que *« le déversement actuel n'est en rien nouveau »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Assassinats, incendies et sabotages se multiplient

Deux lieutenants-colonels russes ont été assassinés, samedi 16 octobre, à Laghouat, à 400 kilomètres au sud d'Alger, par un groupe armé islamiste, a annoncé, mardi, l'ambassade de Russie en Algérie. Ils enseignaient en tant que coopérants à l'école de l'aviation de Laghouat. D'autre part, un rédacteur en chef de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV), Smaïl Yefsah, a été assassiné, lundi 18 octobre, devant son domicile, situé à Bab Ezzouar, dans la banlieue est d'Alger. Blessé à l'arme blanche par un groupe de six individus, le journaliste a été achevé par balles. Responsable du journal télévisé, il venait d'être nommé assistant du directeur de l'information de l'ENTV (*le Monde* du 19 octobre).

ALGER

de notre correspondante

Smaïl Yefsah, âgé de trente et un ans, est le septième journaliste algérien assassiné en l'espace de cinq mois. L'ancien directeur de l'ENTV, Mustapha Abada, l'avait été, jeudi dernier, dans des circonstances analogues. L'Association des journalistes algériens (AJA) s'est inquiétée de voir des professionnels *« livrés sans aucune protection aux groupes terroristes et aux différents clans qui s'affrontent pour le pouvoir »*. En signe de deuil et de colère, les principaux quotidiens indépendants ont décidé de ne pas paraître, ce mercredi, et exigent des autorités *« des mesures immédiates pour faire cesser ce génocide d'intellectuels à grande échelle »*.

Le regain de violences, très sensible ces dernières semaines, n'épargne pas les autres couches de la population. Entre jeudi et samedi, sept civils ont été *« assassinés par des terroristes »*, dans les régions de Saïda, Médéa et Alger, ont indiqué les services de sécurité. Moins « médiatiques » que celles d'intellectuels ou de journalistes, ces morts anonymes se comptent par dizaines, voire par centaines, depuis le début de l'année.

Incendies et sabotages se multiplient aussi à un rythme soutenu. Un collège a été incendié, à la fin de la semaine dernière, dans le quartier algérois de Baraki. Les locaux communaux, un bureau du FLN et sept camions ont subi le même sort, à Mezaourou. Dimanche, à Saïda, un train de marchandises a déraillé, après le sabotage de la voie ferrée.

Jusqu'à présent, ces attentats visent essentiellement des personnes ou des biens algériens. Mais le meurtre à l'arme blanche de deux géomètres français, le 21 septembre, près de Sidi Bel Abbès, et celui de deux coopérants militaires russes laissent penser que la relative sérénité dont font preuve les ressortissants étrangers pourrait ne pas durer.

Le meurtre de deux coopérants russes connu, mardi, et les informations révélées, la veille, par le quotidien francophone *El Watan*, selon lesquelles une famille d'Allemands avait été victime, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, d'une *« attaque terroriste, perpétrée par un groupe armé »*, à Saoula, au sud d'Alger, risquent en effet d'ébranler sérieusement le moral des résidents étrangers. Bien qu'aucune violence physique, assure le journal, n'ait été exercée contre eux, les membres de la famille allemande ont été retenus *« en otages »* jusqu'au matin par des assaillants, *« au nombre de six environ »*, qui ont fini par s'enfuir en emportant des vêtements et de l'argent. Ces cambrioleurs un peu spéciaux ont *« demandé à cette famille de quitter le territoire »* et de transmettre le message *« dans les milieux des étrangers vivant en Algérie »*, a précisé *El Watan*.

Consignes de prudence

Cet incident, qui n'a pas été rendu public par l'ambassade d'Allemagne, a été confirmé de bonne source. *« Pour le moment, tout le monde garde son sang-froid et personne ne songe sérieusement à partir »*, a indiqué un ressortissant allemand, précisant que des consignes de prudence ont été discrètement adressées par ses représentants à la communauté allemande, estimée à un millier de personnes, « binationaux » inclus.

L'aggravation de la tension aura-t-elle le triste mérite de faire bouger, enfin, les états-majors politiques? La Conférence nationale (*le Monde* daté 17-18 octobre), dont des rumeurs insistantes prévoient la réunion pour la mi-novembre, suscite une fièvre inhabituelle. Certains annoncent, en privé, le retour imminent au pays du secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed. Et plusieurs hebdomadaires, comme *El Haq*, *la Nation* ou *l'Evénement*, évoquent ouvertement les contacts présumés que les uns ou les autres, au pouvoir ou dans l'opposition, auraient déjà pris officieusement avec des dirigeants islamistes, en Algérie ou en Europe.

« Conférence nationale : qui représentera le FIS (Front islamique du salut)*? »*, s'est interrogé, à la « une », *l'Evénement*, tandis que le quotidien *Alger républicain* s'est indigné de voir *« la magouille politicarde et le terrorisme intégriste »* devenir *« des fonds de commerce juteux »* pour les partisans de la *« réconciliation »* avec les islamistes. A cet égard *El Watan* a révélé, à la fin de la semaine dernière, qu'Abassi Madani, le « patron » du FIS, condamné au mois de juillet 1992, à douze ans de prison, avait été récemment *« victime d'une crise cardiaque »* qui avait nécessité une *« hospitalisation d'urgence »*.

CATHERINE SIMON

KENYA : intervention de l'armée après des affrontements tribaux. – Le gouvernement a dépêché, lundi 18 octobre, plusieurs centaines de soldats dans la vallée du Rift afin de mettre un terme aux affrontements ethniques entre Massaïs et Kikuyus. Selon le quotidien *Nation*, les violences ont fait vingt-trois morts depuis le mardi 12 octobre dans le district de Narok, au sud-ouest du pays. Dix personnes ont été tuées à Enosopukia lors de l'attaque d'églises et de temples où des milliers de Kikuyus avaient trouvé refuge (*le Monde* du 19 octobre). – *(AFP, Reuter.)*

MALAWI : le pouvoir refuse la désignation d'un président intérimaire. – Le Parti du Congrès du Malawi (MCP, au pouvoir) a rejeté, dimanche 17 octobre, la demande de l'opposition de désigner un chef de l'Etat intérimaire, jusqu'à l'élection présidentielle du 16 mai prochain, en remplacement du Conseil présidentiel mis en place la semaine dernière (*le Monde* du 16 octobre). Ce Conseil doit diriger le pays jusqu'au rétablissement du président, Kamuzu Banda, actuellement hospitalisé en Afrique du Sud. – *(AFP.)*

SOMALIE : aide française au Somaliland. – La France a acheminé, dimanche 17 octobre, 45 tonnes de riz, 800 uniformes et des médicaments fournis par Paris, ainsi que 5 000 couvertures offertes par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), au Somaliland – qui a proclamé son indépendance en janvier 1991. *« Ce geste ne constitue pas une reconnaissance* de facto *par la France de l'indépendance de la Somalie du Nord-Ouest »*, a précisé l'ambassadeur de France à Djibouti, Régis de Bélenet, qui a officiellement remis l'aide française au vice-président du Somaliland, Abdoulrahman Ali Farah.

ASIE

PAKISTAN

Benazir Bhutto a été confirmée à la tête du gouvernement

Benazir Bhutto, chef du Parti du peuple du Pakistan (PPP, progressiste), a été élue, mardi 19 octobre, premier ministre par les députés. Elle a déclaré à l'Assemblée nationale : *« Le peuple pakistanais n'est plus intéressé par un changement de visage. Il veut des améliorations et des réformes. »*

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Benazir Bhutto est redevenue premier ministre du Pakistan, un peu plus de trois ans après avoir été assez ignominieusement chassée du pouvoir pour *« incompétence »* et *« corruption »* par le président Ishaq Khan. La patricienne populiste a enregistré à l'Assemblée nationale une très nette victoire (121 voix contre 72) sur son adversaire islamiste modéré Nawaz Sharif. Le succès de Mme Bhutto dépasse de beaucoup ce que laissait augurer le résultat somme toute modeste obtenu lors des législatives du 6 octobre par le Parti du peuple (PPP).

Si Mme Bhutto a su capter une trentaine de voix au-delà de ses troupes et de ses alliés, M. Sharif n'a eu assez piteusement que les seuls suffrages de sa ligue musulmane (PML). Mme Bhutto devait prêter serment dans l'après-midi de mardi devant le président par intérim Wasim Sajjad. Elle est ainsi le cinquième chef de gouvernement d'une année 1993 particulièrement agitée, même selon les normes pakistanaises (1).

Dans les jours qui suivent, on devrait connaître lesquelles des quatre provinces du pays seront également dirigées par des amis du nouveau premier ministre. Si le résultat du Sind, au sud, ne fait pas de doute, le PPP y ayant obtenu la majorité absolue, ceux du Punjab, de la frontière du nord-ouest et du Baloutchistan ne peuvent être tenus pour acquis d'avance, tant ce que l'on nomme ici le *horse trading* (littéralement : commerce de chevaux), c'est-à-dire le débauchage de députés, aura été actif jusqu'au bout. Le résultat du Punjab, en particulier, sera décisif pour la capacité de gouverner de Mme Bhutto, puisque cette province regroupe plus de 60 % de la population. On comprend la nervosité de la nouvelle élue qui multiplie les déplacements à Lahore, capitale de cette province cruciale où M. Sharif, de surcroît, est dans son fief.

Stabilisation et assainissement

Le premier ministre intérimaire, Moheen Qureshi, a, quant à lui, tenu son ultime conférence de presse après quatre-vingt-dix jours au pouvoir qui auront compté bien davantage dans l'esprit public. Qu'estimera son successeur devoir confirmer parmi les mesures courageuses prises par cet économiste, ancien vice-président de la Banque mondiale (que les islamistes tiennent de ce fait pour un *« suppôt des Etats-Unis »*) ? Non seulement M. Qureshi laisse à Mme Bhutto un pays en bien meilleure situation macroéconomique que celui qu'il a reçu (une dévaluation de la roupie a sensiblement amélioré les balances extérieures), mais il a livré la première vraie bataille contre la corruption (celle notamment des Pakistanais influents qui ne remboursent pas leurs emprunts auprès des banques et autres institutions financières publiques), et aussi contre le trafic de drogue (dimanche encore, cinq trafiquants ont été extradés vers les Etats-Unis).

Mme Bhutto arrive-t-elle au pouvoir en de meilleures conditions que la première fois, en 1988? La question fait ici l'objet de controverses infinies. Agée désormais de quarante ans, ne bénéficiant plus de l'aura qui s'attachait à la première femme chef de gouvernement en pays musulman, créditée de surcroît d'une médiocre performance lors de son précédent passage aux affaires, elle ne bénéficie certes plus de l'enthousiasme sans frein d'une partie du pays. Arrivant au pouvoir après M. Qureshi, dont la probité a emporté l'adhésion de très nombreux Pakistanais, Mme Bhutto a au contraire un handicap à remonter. C'est une forme de raison qui, cette fois, a joué son rôle en sa faveur : le chef du PPP a été crédité par ses concitoyens les plus humbles d'un souci de justice social plus développé que celui du grand industriel Nawaz Sharif.

Le leader du Parti du peuple a par ailleurs fait la paix avec les militaires qu'elle tenait naguère pour collectivement responsables de l'exécution de son père, Ali Bhutto, en 1979, par le dictateur Zia. Cette fois, elle représente, dans le jeu de l'alternance, le pôle de stabilité ; et l'on estime dans les milieux diplomatiques que les militaires – soucieux de gagner une crédibilité démocratique après des décennies d'ingérence sur la scène politique – devraient faire pression sur M. Sharif afin qu'il mène son opposition parlementaire de façon constructive. Il est vrai que les élections du 6 octobre sont incontestables, les plus régulières depuis celles de 1970.

Ayant admirablement neutralisé ses adversaires, y compris dans sa propre famille (2), Benazir Bhutto saura-t-elle, cette fois, accorder leur juste part, non seulement à ses fidèles, mais aussi à ses alliés? Son premier gouvernement avait fort pâti de l'emprise excessive qu'y avait prise notamment son mari, Asif Zardari. La formation de son gouvernement donnera rapidement une première réponse.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Outre M. Nawaz Sharif qui fut à deux reprises premier ministre, il y a eu deux chefs de gouvernement intérimaires en 1993 avant la désignation de Mme Bhutto.

(2) Le frère de Mme Bhutto, Murtaza, vient d'échouer à lui contester le contrôle du PPP.

Expulsion de diplomates. – Le Pakistan a expulsé quatre diplomates indiens, a annoncé, mardi 19 octobre, le ministère des affaires étrangères, ajoutant que l'Inde avait riposté en ordonnant le départ de quatre diplomates pakistanais. Ces incidents interviennent alors que le siège de la mosquée d'Hazratbal, au Jammu-et-Cachemire, est entré mardi dans sa quatrième journée, après de nouvelles discussions entre les activistes retranchés dans l'édifice et des négociateurs du gouvernement indien (*le Monde* du 19 octobre). – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

A l'occasion de la crise haïtienne

L'opposition républicaine lance une offensive contre la politique étrangère de Bill Clinton

Peu avant l'entrée en vigueur, lundi 18 octobre, à minuit, de l'embargo et du blocus naval décrété par l'ONU contre Haïti, le président Bill Clinton a décrétés le gel des avoirs financiers des dirigeants militaires de ce pays. Essuyant un feu nourri de critiques contre sa politique en Haïti – et ailleurs – de la part d'une opposition républicaine à la mémoire courte, l'administration Clinton a maintenu sa stratégie face aux militaires de Port-au-Prince : pas de concession tant qu'ils ne manifesteront pas clairement leur volonté de céder le pouvoir aux civils.

WASHINGTON

de notre correspondant

Adressant une fin de non-recevoir aux apparentes tentatives de négociation esquissées par les opposants au président Jean-Bertrand Aristide, la Maison Blanche a annoncé des sanctions individuelles à leur égard, alors que se mettait en place le blocus naval d'Haïti.

Le président Bill Clinton a ordonné que les navires américains chargés de faire respecter ce blocus se tiennent bien *«en vue»* des côtes haïtiennes. Il a signé un décret confirmant la batterie de sanctions qu'il avait annoncées à la fin de la semaine passée : gel des avoirs aux Etats-Unis (et dans les banques américaines en Haïti) des putschistes, de leurs *«auxiliaires»* en armes et de tous ceux qui s'opposent au retour à la légalité constitutionnelle; retrait des visas pour les Etats-Unis qui ont pu leur avoir été accordés, etc.

Interrogée sur le point de savoir si, à quelques heures de l'entrée en vigueur de l'embargo, l'administration avait reçu des signes de bonne volonté de la part des putschistes, la porte-parole de la Maison Blanche a répondu *«non»*. Les Etats-Unis n'ont encore rien relevé leur permettant, a-t-elle expliqué, de penser que les chefs militaires sont prêts à appliquer l'accord de Governors Island signé en juillet près de New-York, sur la restauration d'un pouvoir civil en Haïti.

Quand on les interroge sur l'éventualité d'une opération militaire américaine en Haïti, les responsables de l'administration font la même réponse : les Etats-Unis se refusent à exclure une quelconque option. C'est une réponse qui vise notamment le chef de la minorité républicaine au Sénat, le puissant sénateur Robert Dole (Kansas). Celui-ci prépare une législation limitant la possibilité pour le président d'envoyer des troupes en Haïti. Une telle législation *«limiterait de manière inappropriée les capacités du président à remplir ses devoirs constitutionnels de commandant en chef»*, a répliqué M. Clinton. Ce serait *«une offense à la Constitution»*, a renchéri Warren Christopher, le secrétaire d'Etat : *«Cela aurait pour résultat d'éroder le pouvoir du président d'agir rapidement et de manière décisive pour protéger les intérêts des Etats-Unis à l'étranger.»* Or, toujours selon M. Christopher, certains intérêts des Etats-Unis sont en jeu en Haïti, qu'il s'agisse pour Washington de prévenir un nouveau flot de réfugiés haïtiens sur les côtes de Floride ou de protéger le millier d'Américains résidant dans ce pays misérable.

Pour l'heure, la possibilité d'une invasion est peu prise en considération par la presse américaine. Seul le *Wall Street Journal* avance que *«si les chefs militaires haïtiens commencent à mitrailler leur population, le président Clinton n'aura guère d'autre choix que d'intervenir»*. Réfugié à Washington, le président Aristide, dont le retour à Port-au-Prince est prévu pour le 30 octobre, s'est prononcé contre une intervention militaire américaine; le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a fait de même.

Pour le sénateur Dole, la restauration de M. Aristide au pouvoir ne vaut pas de risquer la vie d'un seul soldat américain. A en croire le patron des républicains au Sénat, le chef de l'Etat haïtien, au cours de ses quelques mois au pouvoir, se serait révélé peu compétent et peu respectueux des droits de l'homme. Ce que M. Dole ne dit pas, c'est qu'il entend aussi, en formulant sa proposition, poursuivre deux autres objectifs. Il reprend une des plus vieilles batailles washingtoniennes, celle que mène le Congrès pour rogner les prérogatives du président en politique étrangère.

Somalie et Bosnie

M. Dole compte, d'autre part, exploiter au maximum l'humeur isolationniste d'une opinion farouchement opposée à toute aventure militaire à l'extérieur. Reproduite à la «une» des trois plus grands hebdomadaires des Etats-Unis, la photo du pilote américain un moment prisonnier des forces de Mohamed Farah Aidid, le chef de guerre somalien, illustrait l'extrême répugnance du pays à voir ses soldats transformés en gendarmes de la planète. Submergés de lettres et coups de téléphone en ce sens, les membres du Congrès paraissent avoir cédé, ces jours derniers, à un véritable sentiment de panique, multipliant les initiatives destinées à empêcher les engagements à l'extérieur des Etats-Unis – en Haïti ou en Bosnie.

Tous les ténors de l'opposition républicaine, à commencer par l'ancien président George Bush, en ont profité pour mener une offensive en règle contre la politique menée par M. Clinton en Somalie (où l'administration aurait laissé une mission humanitaire se transformer en mission de police), en Bosnie (où M. Clinton se serait fait dicter sa conduite par les Européens) et en Haïti (où il aurait été naïf de croire que les putschistes respecteraient l'accord de Governors Island). MM. Clinton et Christopher eux-mêmes ont reconnu avoir commis des erreurs, d'appréciation et, surtout, d'inattention : ils auraient trop longtemps laissé ces dossiers jugés secondaires, par rapport à la Russie, à la responsabilité de *«l'échelon inférieur»*, sans réaliser que chaque bourde ou mini-fiasco avait un impact négatif sur l'image des Etats-Unis. Mais, à l'intention de leurs détracteurs républicains, ils observent aussi que la Somalie, la Bosnie et Haïti font partie de l'héritage explosif laissé par l'administration Bush.

ALAIN FRACHON

La frégate française « Ventôse » participera au blocus

La France a décidé, lundi 18 octobre, d'envoyer la frégate de surveillance *Ventôse* à Haïti pour participer, aux côtés d'une demi-douzaine de bâtiments américains, de trois navires canadiens et d'un argentin, au blocus naval de l'île par les Nations unies sur des matériels militaires et énergétiques. Déplaçant 3 000 tonnes à pleine charge, le *Ventôse* est en service depuis avril dernier et est basé normalement à Fort-de-France (Martinique). Elle a été conçue à l'origine pour la surveillance et le contrôle de la zone économique des 200 milles nautiques (environ 360 kilomètres), pour la police de la navigation et pour la surveillance des pêches.

Elle est notamment armée de missiles surface-surface Exocet et de missiles anti-aériens Mistral. Elle embarque un hélicoptère Dauphin.

Appel des pays francophones pour le respect de l'embargo

Avant de conclure leurs travaux à l'île Maurice, les quarante-sept délégations participant au sommet des pays *«ayant le français en partage»* ont adopté, lundi 18 octobre, une résolution appelant *«tous les Etats à appliquer strictement les sanctions décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU»* contre Haïti (embargo pétrolier et militaire notamment). Constatant *«la mauvaise foi évidente des dirigeants des forces armées haïtiennes et les obstacles qu'ils posent à la mise en œuvre de l'accord»* (signé le 3 juillet près de New-York), les participants à ce sommet ont renouvelé *«leur appui au gouvernement légitime d'Haïti incarné par son président»*, Jean-Bertrand Aristide. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

M. Mitterrand a visité un pays en crise

Le président François Mitterrand est arrivé, lundi 18 octobre en fin d'après-midi, à Sanaa, pour une visite officielle de vingt-quatre heures, la première d'un chef d'Etat français au Yémen.

«Ma présence ici est avant tout un hommage à votre pays, à la vitalité de son peuple, aux choix sages et courageux de ses dirigeants en faveur de l'unité et de la démocratie, a déclaré M. Mitterrand, lors du dîner offert en son honneur par le président Ali Abdallah Al Salih. *Je forme le vœu pour que le processus engagé soit parachevé dans la sérénité et à la satisfaction de tous.»*

Propos non pas de circonstance, mais qui, au contraire – et sans résonner comme une ingérence dans les affaires intérieures yéménites –, tiennent compte des difficultés que traverse le Yémen, théâtre d'un conflit au sommet de l'Etat et entre les deux principales formations politiques, le Congrès général populaire (CGP) du président Ali Abdallah Al Salih et le Parti socialiste yéménite (PSY) du vice-président sortant, Ali Salem Al Bid.

Depuis le 19 août dernier, M. Al Bid – dont le parti était au pouvoir au Yémen du Sud avant l'unification en mai 1990 – se livre à une véritable «bouderie». Il s'est retranché à Aden, la capitale de l'ex-République démocratique (marxiste) du Yémen et, à ce jour, toutes les médiations ne l'ont pas fait revenir sur sa décision. Le conflit qui l'oppose au président porte sur un éventail de questions importantes, allant de la réforme de la Constitution à la conception du pouvoir, en passant par les réformes économiques et sociales qui doivent être entreprises, l'unification des forces armées, le désarmement des villes, la structure du conseil présidentiel, le partage du pouvoir. Le dirigeant sudiste réclame une décentralisation administrative et l'octroi aux autorités des différentes provinces de prérogatives plus vastes en matière de gestion.

On aurait pu espérer que l'élection, à la fin de la semaine dernière par le Parlement – issu des premières législatives pluralistes d'avril dernier, – d'un nouveau conseil présidentiel de cinq membres, mettrait de l'huile dans les rouages. Comme M. Al Bid l'exigeait, ce sont en effet deux membres du PSY – et non pas un seul, – dont lui-même, qui ont été élus en même temps que deux autres du CGP et un islamiste d'Al Islah (*le Monde* du 13 octobre). Mais rien n'y a fait, et M. Al Bid n'a pas prêté serment en même temps que les quatre autres membres de la direction collégiale, vendredi 15 octobre.

La proposition du président Salih de lui confier la vice-présidence – alors même que le poste de vice-président n'est pas prévu par la Constitution et n'était qu'une fonction provisoire consécutive à l'unification des deux Yémens – ne semble pas non plus avoir l'heur de lui plaire. Dans ces conditions, M. Al Salih a beau affirmer que *«la crise n'est qu'un nuage d'été qui s'est dissipé»* et qu'*«une nouvelle page s'ouvrira dans* [les] *rapports sur la base de la démocratie et du dialogue»*, pour l'instant cela relève davantage du souhait que de la réalité.

Eloge de la démocratie

Samedi encore, M. Al Bid mettait en garde : *«L'Etat du Yémen s'effritera si les dirigeants de Sanaa gardent cette mentalité et ignorent le reste du pays»*, déclarait-il au quotidien *Al Chark Al Awsat*. On n'en est pas là, estiment des diplomates arabes et occidentaux. Il est vrai qu'une unification, sans difficultés, de deux Etats, l'un conservateur et l'autre marxiste, ne pouvait pas se passer sans heurts, que les structures tribales toujours prééminentes et l'influence grandissante des courants islamistes ne simplifient pas les choses – d'autant que c'est à des intégristes islamistes que le PSY impute l'assassinat de plusieurs de ses membres dans le courant de l'année dernière. Il est vrai aussi que le Yémen a le mérite d'entreprendre une expérience démocratique, garantissant liberté de la presse et pluripartisme, dans une région où la démocratie n'a pas beaucoup de sens – à l'exception de l'expérience parlementaire du Koweït. Il est vrai enfin que *«l'exil volontaire»* est l'une des formes d'expression de M. Al Bid, qui en est à sa quatrième «bouderie» au moins depuis l'unification des deux parties du Yémen. Encore faut-il que l'expérience démocratique soit menée à son terme. *«La démocratie est la voie, sinon la plus facile, du moins la plus sûre pour affronter le monde moderne»*, a dit M. Mitterrand à son hôte.

M. Na.

CANADA

Les indépendantistes québécois pourraient former l'opposition officielle à Ottawa

A une semaine des élections du 25 octobre, les troupes conservatrices du premier ministre, Mme Kim Campbell, paraissent en plein désarroi. Les derniers sondages placent les libéraux de Jean Chrétien nettement en avance, avec 40 % des intentions de vote contre seulement 22 % aux conservateurs. Au Québec, le Bloc québécois (indépendantiste) maintient sa forte popularité et recueille l'adhésion de 49 % des personnes interrogées.

MONTRÉAL

correspondance

Avertis par toutes les enquêtes d'opinion de leur prochaine défaite, les conservateurs ont tenté de passer à l'offensive. Mais leurs efforts se sont retournés contre eux. Mme Campbell a dû demander, vendredi, que soit retiré du petit écran un message publicitaire mis au point par ses stratèges qui soulignait, en gros plan, la déformation faciale de son adversaire, M. Chrétien. Le commentaire, hors champ, concluait : *«J'aurais honte s'il devenait premier ministre du Canada»*. Le chef libéral a répondu, avec une certaine émotion, devant une foule de partisans, que la paralysie faciale dont il souffrait lui venait de Dieu et qu'il avait appris à l'accepter car il avait reçu en partage *«d'autres qualités»*. Mme Campbell a promptement présenté ses excuses.

Cet épisode a suscité de nombreuses protestations du public et dans les rangs des candidats conservateurs, qui jugent déplacé, en politique canadienne, le recours à ces méthodes dites *«américaines»* de dénigrement de l'adversaire. Pour les libéraux, il illustre le *«désespoir»* des conservateurs.

Cet orage à peine passé, Mme Campbell a essuyé un nouveau grain en provenance de son propre camp. Les candidats conservateurs au Québec n'ont pas apprécié ses critiques formulées à l'endroit de deux Québécois, son prédécesseur, Brian Mulroney, et son adversaire lors de la course à la direction du parti, Jean Charest. Pour la deuxième fois en deux jours, Mme Campbell a dû faire ses excuses.

Les appuis des conservateurs ont fondu partout, mais surtout au Québec, qui leur avait permis de remporter les élections de 1984 et 1988. Cette année, le Bloc québécois de Lucien Bouchard domine dans cette province. Avec 75 députés, le Québec élit à la Chambre des communes le deuxième contingent de parlementaires, après l'Ontario (99 sièges). Les sondages accordent au Bloc, qui présente, pour la première fois, des candidats – au Québec exclusivement – jusqu'à une soixantaine de sièges. Compte tenu de la montée en puissance du Reform Party (autre parti régionaliste, mais ultraconservateur) dans les provinces de l'Ouest, les députés du Bloc pourraient être assez nombreux pour former le premier groupe d'opposition à Ottawa.

SYLVIANE TRAMIER

DIPLOMATIE

La fin du sommet de l'île Maurice

Les pays francophones veulent renforcer leur position dans les institutions internationales

Le cinquième sommet des «pays ayant le français en partage» – selon leur nouvelle dénomination officielle – s'est achevé lundi 18 octobre à Grande-Baie, dans le nord de l'île Maurice. Cette rencontre, à laquelle trente-trois des quarante-sept pays participants étaient représentés par leur chef d'Etat ou de gouvernement, restera marquée par l'adoption à l'unanimité du principe d'exception culturelle dans les relations commerciales et également par celle d'un programme d'action visant à réaffirmer la présence de la langue française sur la scène internationale.

PORT-LOUIS

de notre envoyé spécial

Le premier sommet francophone date de 1986, mais c'est au cours de leur cinquième réunion au plus haut niveau que les «parlant français» ont enfin trouvé un thème mobilisateur grâce à «l'exception culturelle» appliquée *«à toutes les industries culturelles»* dans le commerce mondial. Les quarante-sept Etats sont convenus de *«développer une étroite concertation lors des différentes négociations multilatérales, notamment au sein du GATT»*. Et pas seulement, d'ailleurs, dans le domaine de la culture.

S'agissant de la place de la langue française sur la scène mondiale, les membres de la francophonie ont donné mandat à leur Conseil permanent pour *«œuvrer concrètement afin de renforcer la représentation des pays de l'espace francophone dans les institutions internationales»*. Un «Comité de réflexion pour le renforcement de la francophonie» va être mis sur pied. A propos des Jeux olympiques, où le français avait été assez malmené ces derniers lustres, *«tous les comités olympiques nationaux sont invités à tout mettre en œuvre pour assurer le respect scrupuleux du statut de langue officielle du français»*.

Un autre thème, non moins vital pour l'économie de la francophonie, est celui des relations entre ses deux principaux commanditaires, la France et le Canada. Si rien n'a été affirmé officiellement, il apparaît qu'un terrain d'entente pourra être trouvé à partir du moment – et cela semble être en bonne voie – où Paris et Ottawa reconnaîtront une fois pour toutes que l'axe qu'ils composent est aussi indispensable à la francophonie que l'axe franco-allemand l'est à l'Europe.

Enfin, dans la sphère africaine, on a remarqué la rencontre entre M. Mitterrand et le maréchal Mobutu du Zaïre, qu'escortaient ses pairs du Rwanda, du Burundi et du Congo. A l'issue d'un entretien à cinq long d'une heure et demie, M. Mitterrand a indiqué : *«J'ai l'impression que le président Mobutu a accepté notre suggestion que soient tenues au Zaïre, d'ici quinze mois, des élections législatives et présidentielle libres et sous contrôle international.»* Si cela se réalise, ce sera un poids de moins pour la francophonie. Et quel poids! Au siècle prochain, le Zaïre n'a-t-il pas toutes les chances, s'il sort enfin de l'ornière politico-économique où il se trouve actuellement, de devenir le plus grand pays francophone de la planète?

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

PRÉCISION. – Dans *le Monde* du 15 octobre, le coût du sommet de Maurice a été estimé à 80 millions de francs, dont 50 millions fournis par Paris (26 millions ayant été consacrés à la construction du centre des conférences) et 30 millions de francs dépensés à Port-Louis. Il faut ajouter l'effort du Canada, à hauteur de 15 millions de francs, nous précise le chef de la délégation canadienne à ce sommet, Benoît Bouchard. *«Cet apport représente 37,5 % du total du financement multilatéral accordé à ce sommet et donne une juste mesure de l'importance que la première ministre du Canada attache à la francophonie»*, ajoute M. Bouchard, ambassadeur du Canada en France. En pleine campagne électorale, Mme Kim Campbell, qui ne s'est pas rendue à Maurice, ne participera pas non plus au prochain sommet du Commonwealth.

Message à M. Mobutu

Mis au ban de la communauté internationale, interdit de visa, comme ses proches, par les Etats-Unis, la Belgique et la France, le maréchal Mobutu a finalement obtenu, lors de ce sommet, un entretien, dimanche 17 octobre, avec le président Mitterrand. Mais pas question d'un tête-à-tête : les présidents congolais, burundais et rwandais ont été associés à la rencontre.

Paris, Bruxelles et Washington s'étant concertés, M. Mitterrand était en fait porteur d'un message : mieux vaut ne pas organiser les futures élections trop rapidement; et, en tout cas, pas dès le mois de décembre, comme annoncé par M. Mobutu. Pour l'opposition, et notamment pour Mgr Laurent Mosengwo, le président du Haut Conseil de la République (HCR), un scrutin organisé dans la précipitation serait en effet indubitablement favorable au président sortant. Aussi M. Mitterrand a-t-il demandé à son homologue zaïrois d'organiser les élections *«dans un délai raisonnable»*.

«*Rien n'est très clair*», a affirmé le chef de l'Etat français lundi, au cours de sa conférence de presse. «*Nous ne reconnaissons personne*», a-t-il précisé à propos des deux gouvernements, celui d'opposition, d'Etienne Tshisekedi, et celui de Faustin Birindwa, nommé par M. Mobutu.

■ APRÈS L'ÉPREUVE. Laurent Fabius, qui avait perdu la direction du Parti socialiste en avril dernier, assure qu'il prépare le congrès du Bourget dans un esprit *« unitaire »*. Les difficultés qu'il a traversées au cours de la dernière année ont renforcé la détermination de l'ancien premier ministre à préparer l'avenir – *« Cela s'appelle l'alternance »*, dit-il – dans un esprit de *« résistance »*. Premier secrétaire du PS pendant quinze mois, jusqu'à ce qu'il soit mis en minorité au comité directeur du parti, Laurent Fabius est aujourd'hui signataire, avec ses amis, de la motion commune présentée au congrès du Bourget, à la fin de cette semaine, par les courants majoritaires autour de Michel Rocard.

■ L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE. Satisfait des votes des congrès fédéraux – les résultats pratiquement définitifs, livrés mardi 19 octobre par la direction nationale chargée des fédérations, affichent une participation de 50,20 % (65 000 votants) et 82,14 % des voix pour la motion A, 11,19 % pour la motion B (Jean Poperen) et 6,67 % pour la motion C (Louis Mermaz) –, Michel Rocard a indiqué qu'il se prépare à assumer son rôle de dirigeant du PS lors des prochaines échéances, l'élection présidentielle principalement. S'il espère améliorer ses relations avec le président de la République, il n'en souligne pas moins qu'il se soucie surtout de l'appui des électeurs de gauche.

[redacted]

La préparation du congrès du Parti socialiste

Laurent Fabius : « Faire de la politique, c'est résister »

« Les épreuves ne vous ont pas manqué depuis le dernier congrès ordinaire du Parti socialiste, il y a trois ans, et tout particulièrement depuis un an. Comment les avez-vous vécues ?

– Il est vrai que, pour quelqu'un réputé à l'abri, j'ai le sentiment d'avoir eu ma part ! Rappelez-vous mon arrivée à la tête du Parti socialiste, au début de l'an dernier. Les conditions d'accueil étaient assez particulières : une formation au plus bas dans les sondages, une avalanche quotidienne de mises en cause judiciaires, une opinion qui aspirait visiblement à nous voir partir. Puis il y a eu la campagne électorale, dure, très dure ; beaucoup de mes camarades battus ; ce qu'il est convenu d'appeler les « événements » qui ont affecté le Parti socialiste, en avril ; le séisme du suicide de Pierre Bérégovoy, début mai. Avec, durant toute cette période, les mises en cause personnelles à propos du sang contaminé. Je suis passé, à certains instants, non loin du « trou noir », mais j'ai trouvé auprès de ma famille et de mes amis un soutien précieux, chaleureux, essentiel. Ensuite, j'ai pu mettre au clair mes idées, mes projets, me ressourcer. J'en avais besoin. Psychologiquement, physiquement, je suis à nouveau tout à fait prêt pour l'action.

– Dans quel état d'esprit vous préparez-vous au congrès du Bourget ?

– Unitaire ! L'enjeu pratique de ce congrès était de savoir si, malgré leurs différences, les principales familles du PS étaient capables de proposer un rassemblement ou bien si elles allaient se diviser. J'ai pris la décision, avec d'autres, d'appeler au rassemblement autour d'un même texte, car, dans la conjoncture actuelle, avec une situation du chômage destructrice, un creusement des inégalités, une droite parlementaire puissante, un PS en difficulté et une élection présidentielle dans moins de deux ans, le spectacle de la division eût été ravageur.

– Au congrès de Bordeaux de 1992, vous aviez clamé haut et fort que Michel Rocard pouvait compter sur votre loyauté...

– Oui, et vous conviendrez que j'ai, personnellement, respecté cette règle.

– Ce congrès va-t-il marquer la fin d'un long chapitre ou posera-t-il les premières lignes d'une nouvelle histoire ?

– Edgar Morin explique très bien, dans son dernier livre, qu'il existe des *« événements sphinx »*, c'est-à-dire des événements dont le sens ne se détermine qu'après coup. Il faut donc être très modeste dans la lecture qu'on a, sur le moment, de l'histoire. Je souhaite, en tout cas, qu'on aborde lors de ce congrès les sujets de fond. C'est cela qu'on attend de nous.

On a toujours tendance à idéaliser le passé, mais, avant 1981, le PS n'était pas, non plus, un orchestre philharmonique. La question, en réalité, est de savoir pourquoi ce qui était supporté auparavant – je veux dire une grande diversité – ne l'est plus aujourd'hui. Les mécaniques institutionnelles ont aiguisé des différences qui, calquées sur les parcours présidentiels, finissent par se propager dans la plus petite section de la plus petite commune de France. A quoi s'ajoute le fait que les partis eux-mêmes ont changé, qu'il existe une volatilité de l'électorat et du militantisme beaucoup plus grande qu'avant, une attractivité moins forte.

» Enfin et surtout, la nouvelle donne médiatique joue puissamment. Si telle division interne est rapportée seulement par la presse écrite, elle n'est pas déchirante. Multipliée par la force de l'image – nous l'avons vu au congrès de Rennes, – elle devient assassine. On n'a pas encore pris la mesure de ce que va changer, pour la vie politique, le poids prédominant de l'image. D'autant plus qu'est en train de se construire dans notre pays un complexe médiatico-industriel, comme a existé ailleurs un véritable complexe militaro-industriel, avec des incidences politiques, économiques, culturelles, sociétales majeures, susceptibles de mettre en cause jusqu'aux conditions mêmes de l'alternance. Les textes qui nous sont proposés au congrès sont intéressants, je regrette qu'aucun d'entre eux n'aborde ce problème-là.

– Jugez-vous que votre parti soit jusqu'à présent allé suffisamment loin dans la réflexion sur ses structures, ses méthodes et ses messages ?

– Ce sera un travail de longue haleine. Si la question posée est seulement « Comment reprendre le pouvoir ? », le temps constituera déjà, par lui seul, une aide puissante. Dans ce monde de mutation et de crise, l'électeur est souvent comme quelqu'un qui s'allonge le soir sur son matelas, se met sur le côté droit ; l'oreiller le gratte, au bout d'un certain temps, il se tourne alors sur le côté gauche, puis, l'oreiller le grattant toujours, il change à nouveau de côté, etc.

» Cela, c'est la conception minimale de l'alternance, l'alternance par irritation ou par lassitude. Elle peut nous permettre de revenir relativement vite au pouvoir ; personnellement, elle ne me paraît pas suffisante. Il faut que nous tirions toutes les leçons de ce qui s'est passé depuis quinze ans, que nous proposions, à partir de là et des mutations en cours, un vrai projet pour le futur. Je vais contribuer à cette démarche. J'ai commencé de le faire en lançant le thème de la semaine de quatre jours de travail, qui n'est pas seulement une piste utile pour lutter contre le chômage, mais le ferment d'une vision différente du lien social, des contenus possibles de l'activité, des rapports nouveaux avec le temps. Je travaille, actuellement, sur trois autres sujets, en réunissant divers groupes : une approche renouvelée de la construction européenne, l'audiovisuel du futur, les moyens pour l'Etat d'agir mieux sans prélever plus.

– Comment refaire du PS un parti attractif et un parti de militants ?

– D'abord, il faut éviter de claquer la porte au nez de ceux qui veulent nous rejoindre... Ensuite, montrer que les discussions qui se tiennent à l'intérieur du PS ne sont pas un nouveau chapitre du manuel de l'ésotérisme.

» Même si cela peut paraître un peu vieux jeu, même si j'en mesure les défauts, je crois à la nécessité des partis politiques. La démocratie ne peut pas se résumer à un face-à-face entre la télévision et le téléspectateur. La capacité de générosité, de dévouement, d'ouverture des Français n'est pas moindre qu'avant. Simplement, elle s'exprime de moins en moins à travers le politique. Organisez une rencontre sur l'humanitaire dans une ville moyenne, vous aurez huit cents personnes. Qu'un parti politique se réunisse, vous en aurez quatre-vingts.

» Militer, c'est croire en quelque chose et y consacrer du temps. Notre imagination doit viser à construire un dessein nouveau, une formation moderne, et à définir des comportements différents : être modeste, oui, être concret, mais répondre, aussi, à la soif d'espérance, au besoin de transcendance. De plus en plus, un responsable politique devra être un promoteur d'idées et un résistant, par rapport aux sondages, aux médias, aux notions toutes faites, à l'argent. Jadis, beaucoup de jeunes de grande qualité voyaient dans la politique le chemin qui leur permettrait de s'engager pleinement. Ce n'est plus assez le cas. Les déceptions accumulées à l'égard des partis, le défaut de solutions claires, l'américanisation de la politique, la prédominance de la forme sur le fond, tout cela me fait craindre une détérioration profonde et préoccupante de la vie politique. Il faut résister.

– Vous disiez récemment que votre plus grande chance était d'avoir quarante-sept ans ?

– Oui, dans la mesure où je peux, avec une expérience qui, d'ordinaire, remplit tout une vie, commencer maintenant la deuxième partie de la mienne. C'est un grand atout, à condition que s'y ajoutent l'humilité et la curiosité d'esprit indispensables.

J'ai décidé de ne plus siéger dans les instances exécutives du PS, mais je ne compte certainement pas rester inactif. Il existe, aujourd'hui, une formidable demande de dialogue, de vérité, de projets. Je vais approfondir à travers différents canaux, nationaux et internationaux, mes réflexions sur plusieurs thèmes centraux de notre société, et mettre ces réflexions à la disposition de tous. La politique du gouvernement actuel va échouer. Ce que je prépare n'a rien d'un complot. Cela s'appelle, tout simplement, l'alternance. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON

Michel Rocard se prépare à « conduire la bataille » en 1995

Michel Rocard s'est félicité, mardi 19 octobre, sur France-Inter, du *« très beau score »* obtenu par la motion A de la direction du PS (Michel Rocard, Laurent Fabius, Lionel Jospin) dans les congrès fédéraux (*le Monde* du 19 octobre). Le président de la direction nationale du PS a réaffirmé intention de *« redresser les forces du socialisme français »*, avec pour objectif, en 1995, de *« mettre un bouquet de fleurs décoratif sur un pignon fini de la maison socialiste reconstruite »*.

Confirmant qu'il compte, au lendemain de *« la forte étape »* du congrès du Bourget, à la fin de cette semaine, prendre le titre de premier secrétaire du PS, l'ancien premier ministre a précisé qu'il n'entend pas s'en dessaisir rapidement. *« Dans toutes les démocraties européennes*, a-t-il dit, *ce sont les chefs de parti qui conduisent la bataille.* (...) *Bien entendu, pendant la campagne présidentielle, des dispositions peuvent être prises pour qu'on ait la paix. »* Interrogé sur ses rapports avec François Mitterrand, Michel Rocard a reconnu que, *« pour être gagnant en 1995, il faut un certain nombre de conditions et que, parmi celles-là,* [le soutien du président de la République] *peut figurer »*, mais il a ajouté qu'*« il y a, quand même, 38 millions d'électeurs »*.

Ils étaient ministres...

Le « reclassement » n'est pas toujours facile après un passage au gouvernement

Y a-t-il une vie après la République ? Assurément : nul ou presque ne doute qu'après avoir connu les ors, ou du moins les dorures, des palais nationaux, les membres du gouvernement sont assurés à jamais de couler des jours paisibles. L'usage ne veut-il pas, d'ailleurs, qu'on continue de les gratifier, en principe, pour le restant de leurs jours, d'un « monsieur (ou madame) le (la...) ministre » ?

Depuis le début du second septennat de François Mitterrand, en mai 1988, jusqu'à l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1993, ils ont été quatre-vingt-cinq à occuper, puis à devoir abandonner, d'un jour à l'autre, un département ministériel. Parmi eux, deux sont morts : André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants sous le gouvernement de Michel Rocard, et Pierre Bérégovoy, dont le suicide, le 1er mai, sur les bords d'un canal près de Nevers, devait faire réfléchir – pour combien de temps ? – sur les rapports qu'entretiennent les Français avec leurs dirigeants politiques.

Après l'exercice obligé de la passation des pouvoirs et du dernier sourire aux photographes, les membres du gouvernement n'ont que trois portes de sortie : le recours aux urnes, le retour à la vie professionnelle, ou l'espoir que quelqu'un, un jour, ancien collègue ou successeur, voudra bien se pencher sur la question...

A l'évocation d'une pareille amicale des anciens ministres, Roger Bambuck, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports du gouvernement de Michel Rocard, éclate de rire : *« Ah ! non, ça n'existe pas ! »* Passée la date limite, la solidarité gouvernementale n'a plus cours. Dans son bureau de chargé de mission – à mi-temps – auprès du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, l'ancien corecordman du monde du 100 mètres apporte toutefois ce correctif : deux hommes se sont souciés de son sort après son départ du gouvernement, M. Rocard lui-même et l'ancien ministre du budget, Michel Charasse. Son successeur, en revanche, Frédérique Bredin, ne l'a jamais tenu informé, assure-t-il, de la suite donnée aux projets qu'il avait préparés.

Six mois de traitement

Comme bien d'autres, M. Bambuck se souvient encore de la manière dont le gouvernement Rocard avait été *« viré ». « Aucun patron ne se permettrait de licencier d'une telle façon »*, dit-il, mais l'ancien champion n'en conçoit pas davantage d'amertume. *« Moi,* observe-t-il, *j'ai la chance de bénéficier de mon passé d'athlète, mais, si l'on n'y prend pas garde, plus personne, dans la société civile, ne prendra le risque de devenir ministre. Nous n'aurons plus que des représentants des appareils politiques. »*

Parmi les anciens ministres des gouvernements Rocard, Cresson et Bérégovoy, il est vrai que peu nourrissent de véritables inquiétudes pour leur avenir. Vingt-trois sont devenus ou redevenus parlementaires (dix-huit députés, trois sénateurs et deux députés européens), quitte, pour un tiers de ces anciens ministres, à avoir pris ou repris leur liberté vis-à-vis des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Certains s'étaient prémunis, dès avant la défaite annoncée de la gauche, tels Michel Charasse ou Jean-Marie Rausch, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, en se présentant, avec succès, aux élections sénatoriales de 1992 ou en acceptant, comme Pierre Joxe, ancien ministre de la défense, la succession de Pierre Arpaillange, ancien garde des sceaux, à la présidence de la Cour des comptes. D'autres enfin, M. Rocard lui-même, Jean-Louis Bianco, Frédérique Bredin, Michel Durafour, Philippe Marchand ou Henri Nallet, ont pu intégrer ou réintégrer l'inspection des finances ou le Conseil d'Etat.

Commissaire de la République chargé du redéploiement industriel de la Lorraine, puis ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire, Jacques Chérèque s'inquiète, lui-même, de trop de sollicitude. *« Vous n'allez pas en faire un plat ? »* demande-t-il. L'ancien sidérurgiste, devenu permanent de la CFDT, puis préfet, a pourtant connu une période difficile après son départ du gouvernement, en 1991. *« Pierre Bérégovoy a été l'un des rares à s'inquiéter de mon sort »*, dit-il. Depuis le 9 septembre, date de sa mise à la retraite, M. Chérèque s'emploie actuellement à reconstituer sa carrière. *« Une chose est sûre, je n'aurai pas de retraite de la préfectorale, puisque je n'ai pas été préfet pendant quinze ans »*, dit-il.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, les anciens ministres ne perçoivent pas de retraite. Seuls ceux qui ont été députés ou sénateurs pendant plusieurs mandats, et à la condition d'avoir cotisé double, reçoivent une pension. Le traitement des membres du gouvernement est simplement maintenu pendant six mois, selon un barème lié à celui des hauts fonctionnaires : 52 387,39 francs de salaire net pour le premier ministre, de 39 985,21 francs à 43 123,79 francs pour un ministre et de 38 526,49 francs à 41 987,97 francs pour un secrétaire d'Etat, selon qu'ils relèvent ou non du régime social de la fonction publique.

Depuis le 1er octobre, les ministres du dernier gouvernement Bérégovoy ne sont donc plus rémunérés. Après avoir refusé quelques propositions venues du secteur privé, l'ancien ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, a dû retrouver un poste de conseiller de tribunal administratif, qu'il occupait avant le *« tourbillon »* des années 1981-1993. Ancien ministre délégué à l'énergie, André Billardon a déménagé d'Autun au Creusot, après son échec aux élections législatives en Saône-et-Loire, pour mieux s'occuper de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines, qu'il préside. *« Il est certain que, pendant quelques semaines, je me suis interrogé à la fois sur notre aventure collective et sur mon propre sort »*, raconte-t-il. A cinquante-trois ans, cet ancien professeur de mathématiques pouvait reprendre un poste d'enseignant ou se reconvertir dans le domaine de l'énergie . Le « virus » de la vie publique l'a finalement repris.

Comme l'avait fait Edith Cresson après son départ de l'Hôtel Matignon, l'ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Dominique Strauss-Kahn, a préféré, sans renoncer à la politique, mettre ses compétences au service des entreprises en créant une société de conseil. Ancien secrétaire d'Etat à la défense, puis ministre délégué aux affaires étrangères, Edwige Avice n'avait pas attendu la fin du délai de six mois dont elle disposait, en 1992, pour retravailler au sein d'une entreprise. *« J'ai toujours travaillé depuis l'âge de dix-huit ans,* dit-elle. *La première fois où je me suis retrouvée au chômage, c'est lorsque j'ai quitté le gouvernement. »* Elle est aujourd'hui PDG d'une société de capital-risque au sein d'un groupement public spécialisé dans le domaine de la défense. *« La politique me passionne toujours, mais je me verrais mieux, désormais, dans un travail de réflexion »*, précise-t-elle.

Période de « deuil »

« La vie politique est cruelle, confie M. Billardon. *On sait par avance qu'un jour ou l'autre on sera battu, mais il faut un temps pour assumer cette cruauté. »* Ils sont nombreux à confesser, le plus souvent à mots couverts, cette période de « deuil » qui suit la perte d'un portefeuille, surtout lorsque celle-ci s'accompagne de la défaite de la gauche et d'un échec personnel aux élections législatives. Michel Delebarre, ancien ministre d'Etat chargé de la fonction publique, a eu besoin de plusieurs semaines avant de pouvoir se réinvestir pleinement dans ses fonctions de maire de Dunkerque et de premier vice-président de la région Nord-Pas-de-Calais. Il attend aujourd'hui, en tant que préfet, que le nouveau ministre de l'intérieur veuille bien lui confier une mission.

Il n'est pas le seul dans ce cas. Derrière ceux qui, pour des raisons diverses, occupent toujours les médias – Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Lionel Jospin, Bernard Kouchner, Brice Lalonde ou Bernard Tapie –, combien d'autres ont déjà disparu dans les oubliettes de l'histoire ? Qui se souvient encore, hors de son département d'origine, de Michèle André, secrétaire d'Etat chargé des droits de la femme jusqu'en 1991, redevenue directrice d'un établissement pour enfants handicapés ? Qui se soucie d'un contractuel des services de l'équipement, Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat à l'intégration, toujours en attente d'une nouvelle affectation ?

Réseau de relations

Il faut sans doute avoir pratiqué, dès avant 1981, les allers et retours entre les sommets de la haute administration et le travail de terrain pour assumer, en toute sérénité, le changement de décor qu'a pu connaître Jean-Louis Bianco. Dans un petit bureau qui lui a été prêté par un député socialiste, l'ancien secrétaire général de l'Elysée fait à la fois office, cet après-midi-là, de concierge et de standardiste, avant d'aller préparer un thé dans la cuisine attenante. *« J'ai repris une vie normale avec une joie extraordinaire »*, dit l'ancien ministre des affaires sociales, puis de l'équipement et des transports.

Sans tarder, il a remis en route tout un réseau de relations, en France et à l'étranger, pour dégager des idées nouvelles sur quelques grandes questions : l'emploi, l'immigration, la drogue, la réforme de l'Etat, la refonte des grandes institutions mondiales. Sans illusion sur les écologistes, qu'il connaît bien, il s'apprête à organiser une série de rencontres avec François Donzel, président de l'Alliance pour l'écologie et la démocratie. *« La volonté de rupture qui existe chez les écologistes m'intéresse beaucoup,* dit-il. *C'est stimulant. »* De la même façon, il anime dans son département une association pour le développement des Alpes de Haute-Provence et, au titre du Conseil d'Etat, M. Bianco compte bien *effectuer quelques missions* dans les anciens pays de l'Est. Histoire d'entretenir de la distance avec les débats, qu'il juge *« souvent trop franco-français »*, de la vie politique nationale.

JEAN-LOUIS SAUX
(avec les correspondants du *Monde*)

REPÈRES

EUROPE

M. de Villiers : « contresens historiques »

Philippe de Villiers, député (UDF) de la Vendée, a déclaré, dimanche 17 octobre à « L'heure de vérité », sur France 2, que le traité de *Maastricht, les accords de Schengen* et ceux du GATT sont des *« contresens historiques »*. Le président du mouvement Combat pour les valeurs, qui avait mené campagne en faveur du « non » à Maastricht, a confirmé qu'il conduirait sa propre liste aux élections européennes. *« C'est la liste de tous ceux qui se sont battus au moment du référendum de Maastricht »*, a indiqué M. de Villiers, en *soulignant qu'il est « indispensable »* que *« MM. Séguin et Pasqua participent à ce grand débat »*. Selon M. de Villiers, *« on voit bien que dans la majorité, il y a deux conceptions de l'Europe »*, qui pourraient la conduire à se *« scinder en deux »* au moment des élections européennes.

COHABITATION

M. Mitterrand à « L'heure de vérité » le 25 octobre

François Mitterrand sera l'invité de l'émission « L'heure de vérité », sur France 2, lundi 25 octobre à 20 h 30. Cette *« émission spéciale »*, indique la chaîne publique, *« coïncidera, à trois semaines près »*, avec le dixième anniversaire de la première participation du président de la République à l'émission de François-Henri de Virieu, le 16 novembre 1983.

M. Dumas vante la « cohabitation républicaine ». – Roland Dumas, ancien ministre des affaires *étrangères, estime, dans* un entretien publié par *le Figaro*, mardi 19 octobre, que *« le président de la République et le gouvernement exercent aujourd'hui chacun leurs prérogatives en respectant celles de l'autre »*. Se fondant sur les trois exemples de l'école, de la Constitution et de la défense nationale, il qualifie l'actuelle cohabitation de *« républicaine »*, d'*« efficace »* et d'*« équilibrée »*.

Atchoum est de retour à l'Elysée

Atchoum, l'un des chiens du président de la République, perdu depuis un mois, a été retrouvé grâce à un appel lancé sur TF 1, samedi 16 octobre, lors de l'émission « Trente millions d'amis ». Ce labrador noir, qui avait quitté l'Elysée sans prévenir les gardes républicains, avait été recueilli par une association de protection des animaux.

Une dame, habitant dans le *dix-neuvième arrondissement* de Paris, l'avait, ensuite, adopté. En regardant l'émission, elle s'est rendu compte que le numéro de tatouage du fugueur, communiqué à l'antenne, correspondait à celui du chien qu'elle venait d'adopter. Elle a aussitôt téléphoné au numéro indiqué.

Revenu à la mairie de Bordeaux

Jacques Chaban-Delmas assure que sa succession « n'est pas d'actualité »

BORDEAUX

de notre correspondant

Jacques Chaban-Delmas est revenu officiellement à la mairie de Bordeaux lundi 18 octobre. Ce retour, après huit mois de maladie, d'opérations et de convalescence, devrait, selon le maire, mettre un terme aux rumeurs sur sa succession et permettre de relancer ou de consolider certains dossiers. Pour la circonstance, M. Chaban-Delmas attendait ses invités dans un salon du rez-de-chaussée du Palais-Rohan, où il avait installé son bureau. Cette mise en scène était complétée par un ton faussement enjoué, parfois agressif.

« Quel bonheur d'être là !, a lancé le maire. *Vous ne vous imaginez pas ce que j'ai vécu. C'est beaucoup plus dur que la guerre. Et une heure de kiné, c'est beaucoup plus dur qu'une heure de rugby. Après un an d'hôpital, il faut réapprendre à marcher ; j'y suis parvenu après un entraînement acharné. Ce dernier mois, j'ai pu effectuer un kilomètre par jour. Je savoure ma joie en proportion de mes efforts. Voilà. Soyez tranquilles, je veille sur la ville. »*

M. Chaban-Delmas était entouré de Simone Noailles, première adjointe, et de Jean Martin, deuxième adjoint, son suppléant à l'Assemblée nationale et responsable du RPR en Aquitaine. Il manquait Jacques Valade, « dauphin » officiel, président du conseil régional et troisième membre de la « troïka » mise en place par le maire, en avril dernier, pour assurer la gestion de la ville pendant son absence. *« Je reprends intégralement l'exercice de mes fonctions ; la troïka, je la remplace à mon retour, rien de plus normal »*, a-t-il dit, avant de préciser ses priorités : rencontrer les grands élus de l'agglomération, les hauts fonctionnaires, les représentants du patronat, puis lancer deux projets qui lui tiennent à cœur, ne serait-ce que parce qu'ils seront générateurs d'emplois pendant plusieurs années : l'aménagement des deux rives de la Garonne et le métro VAL.

S'il reprend son travail à Bordeaux, M. Chaban-Delmas veut qu'on sache qu'il le reprend aussi à Paris et qu'il est toujours président du Comité pour l'Europe.

L'absence de M. Valade et les rumeurs d'une candidature d'Alain Juppé en 1995 à la mairie ont, évidemment, suscité le plus grand nombre de questions, toutes esquivées. *« Ma succession est importante, mais ce n'est pas d'actualité*, a dit le maire. *Je veux seulement veiller à ce que mon successeur soit un homme de grand format. »* Il s'est empressé d'ajouter : *« Jacques Valade est de ce calibre-là »*, avant de préciser qu'Alain Juppé est *« aussi un homme de grande dimension »*.

Il n'avait de cesse de revenir sur son terrain, celui du sport, de la survie et de l'anecdote. *« Quand on a été un champion*, assure-t-il, *on le reste ! »* Cette ravissante petite canne qu'il exhibait devant les caméras était *« une garantie de stabilité »*. Sa capacité thoracique restait exceptionnelle, et c'était un grand bonheur, dans ces conditions, que de respirer l'air de Bordeaux. *« La vie, c'est fantastique ! »* a-t-il lancé avant de pousser un rugissement comme on n'en avait jamais entendu dans les parages du Palais-Rohan, même... dans la période jurassique.

PIERRE CHERRUAU

Refusant d'être « un bouc émissaire »

Michel Noir met en cause le financement de tous les partis politiques

LYON

de notre bureau régional

C'est presque devenu une habitude : chaque épisode des affaires judiciaires de Michel Noir vient résonner en écho sur les bancs du conseil municipal de Lyon, toujours en fin de séance, au titre des « questions diverses », toujours à l'initiative du socialiste Gérard Collomb, parfois relayé par l'UDF André Soulier. Lundi 18 octobre, la récente ouverture d'une nouvelle information judiciaire visant l'ancien ministre du gouvernement de Jacques Chirac, de 1986 à 1988, pour abus de confiance, escroquerie, recel ou la complicité de tous ces délits (*le Monde* du 15 octobre) a donc prolongé l'ordre du jour de la séance.

M. Soulier avait pris les devants en publiant, dans l'après-midi, un communiqué dans lequel il rappelait son attachement à la présomption d'innocence. *« Mais*, ajoutait-il, *dans l'intérêt de la ville de Lyon et de ses habitants, je souhaite simplement que M. Michel Noir demande à son premier adjoint d'assurer momentanément – et ce jusqu'à la clôture de l'information en cours – les fonctions de direction de la cité. »* L'invitation est restée lettre morte, comme les deux questions de M. Collomb : *« Estimez-vous, en conscience*, a demandé le socialiste au maire de Lyon, *pouvoir assumer vos fonctions dans la ville ? Ne trouvez-vous pas que le moment est venu de vérifier que vous bénéficiez toujours de la confiance d'une majorité du conseil municipal ? »*

M. Noir n'avait pas du tout l'intention de se situer sur le terrain de ses détracteurs. *« Mettons les pieds dans le plat ! »*, a-t-il lancé au conseil. Premier visé, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, qui, *« mal conseillé »*, a fait preuve, selon le maire, en engageant de nouvelles poursuites, d'une *« imprudence folle »*. Entrant dans le vif du dossier judiciaire, allant jusqu'à citer telle facture, tel banquier, tel montant (*« de l'ordre de 9,5 millions de francs »*) versé sur ses différents comptes en 1989, mais considérant qu'il s'agit de simples problèmes de financement électoral – et sans prendre en compte les dispositions légales entrées en application en 1990 –, M. Noir s'est employé à banaliser sa situation en multipliant les allusions sur ses « collègues ».

Il conviendrait, selon lui, de s'intéresser aussi à *« d'autres hommes politiques, de A à Z »*. Car, estime-t-il, les entreprises qui avaient participé au financement de sa campagne pour les élections municipales de 1989 avaient aussi soutenu celles de MM. Soulier et Collomb. Pour faire bonne mesure, il a expliqué que c'était le cas dans d'autres villes et cité le nom de M. Chirac. *Idem* pour les législatives de 1986 dans le Rhône, où, selon M. Noir, la liste du RPR, qu'il menait, avait bénéficié des mêmes facilités bancaires que la liste de Charles Hernu et celle de Raymond Barre.

Balayant d'un revers outré l'hypothèse d'un éventuel enrichissement personnel, le maire de Lyon a expliqué, ensuite, qu'il ne serait pas *« un bouc émissaire »*. *« Je n'accepterai pas que mon nom, le nom de mon père, soit souillé par des mots comme « escroquerie »*, a-t-il dit, laissant entendre que si c'était le cas, il prendrait *« la responsabilité personnelle de rester de ce monde »*. L'assitance, à l'exception des conseillers socialistes et de ceux du RPR, a salué par des applaudissements nourris la fin de l'interdiction – de quarante minutes – de Michel Noir.

ROBERT BELLERET
et BRUNO CAUSSÉ

Deux élections municipales partielles

RHONE : Mions (1er tour)

I., 5 536 ; V., 3 245 ; A., 41,38 % ; E., 3 143.

Liste conduite par Bernard Chêne, div. g., 1 191 (37,89 %) ; liste conduite par Jean-Claude Girault, div. d., 684 (21,76 %) ; liste conduite par Odette Pourcel, PS, c. g., 525 (16,70 %) ; liste conduite par Claude Chabert, div. d., 426 (13,55 %) ; liste conduite par Marcel Moiroud, PC, 317 (10,08 %). *BALLOTTAGE.*

[Cette élection a été provoquée, le 17 octobre, par la démission de dix-sept conseillers socialistes et communistes en rupture avec la gestion du maire socialiste, Louis Miachon, qui ne se représentait pas. M. Chêne, ancien conseiller municipal apparenté au groupe PS, devance largement l'ancienne adjointe socialiste, Mme Pourcel. La droite a été incapable de tirer parti de cette situation : deux listes s'opposaient, celle de M. Chabert et celle de M. Girault, où se répartissent des adhérents de l'UDF et du RPR, mais aucune n'avait reçu d'investiture officielle. Les cinq listes en présence ayant chacune obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés, peuvent se maintenir au second tour.

En 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 4 905 ; V., 3 102 ; A., 36,75 % ; E., 2 929 ; liste union de la gauche conduite par Louis Miachon, PS, maire sortant, 1 574 (53,73 %), 23 élus (5 PC-14 PS-4 maj. p.) ; liste de droite conduite par Marc Zanotti, div. d., 1 355 (46,26 %), 6 élus.]

SOMME : Mers-les-Bains (1er tour)

I., 2 679 ; V., 2 011 ; A., 24,93 % ; E., 1 947.

Liste de Roland Jouault, PC, 696 (35,74 %) ; liste de Roger Hénocq, div. d., 534 (27,42 %) ; liste de Gisèle Coiffier, div. g., m.-s, 475 (24,39 %) ; liste de Michel Delépine, RPR, 242 (12,42 %).

[Le Parti communiste, avec M. Jouault, maire de Mers-les-Bains de 1977 à 1989, retrouve en pourcentage son score de 1989. A l'époque, l'alliance de son adjointe socialiste, Mme Coiffier, avec M. Delépine, RPR, avait fait perdre la mairie à M. Jouault et valu à Mme Coiffier son exclusion du PS. Cette alliance s'était révélée vite ingérable, entraînant la dissolution du conseil municipal par le conseil des ministres le 1er septembre dernier. L'issue du second tour dépendra de l'attitude de M. Delépine, qui peut se maintenir.

En 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 2 755 ; V., 2 273 ; A., 17,49 % ; E., 2 169 ; liste conduite par Roland Jouault, PC, maire sortant, 781 (36,00 %) ; liste conduite par Gisèle Coiffier, PS, 603 (27,80 %) ; liste de Michel Delépine, RPR, 440 (20,28 %) ; liste de Jean-Marie Cumal, UDF, 345 (15,90 %).]

Malgré le départ de plusieurs de ses initiateurs

Refondations veut développer sa « capacité d'intervention politique »

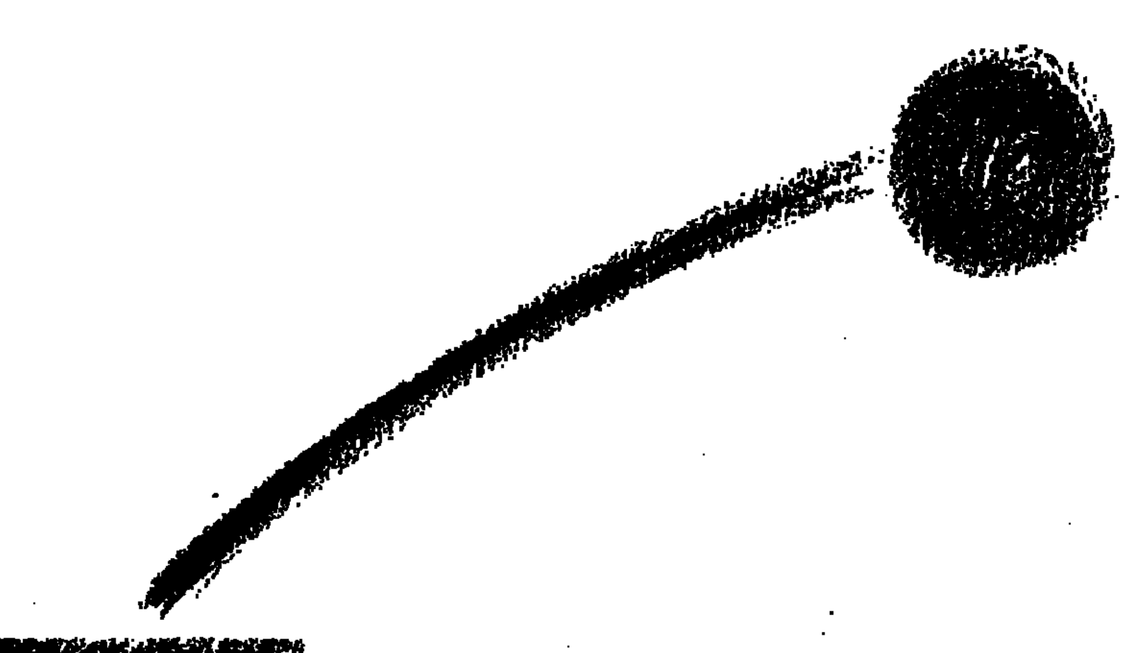
Tout en affirmant sa volonté de demeurer *« un espace de libre débat »*, le mouvement Refondations a décidé, lors de ses assises nationales, réunies à Paris les 15 et 16 octobre, de *« franchir une nouvelle étape »*, en développant *« sa capacité d'intervention politique »* y compris sur le plan électoral. *« Le moment est venu de proposer la construction d'un vaste mouvement politique capable de réunir toutes celles et tous ceux qui veulent une transformation de la société, imaginative dans ses structures et ses pratiques politiques »*, affirme la motion d'orientation adoptée à la quasi-unanimité lors de ces assises.

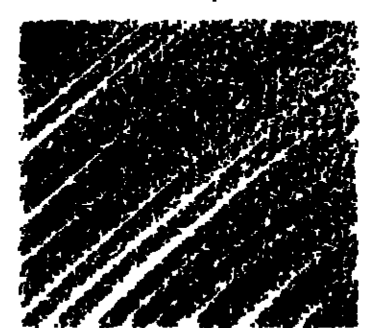
Deux ans après sa création par des communistes critiques, des socialistes contestataires et des syndicalistes, Refondations, dont l'un des principaux porte-parole est Charles Fiterman, a décidé, aussi, de modifier la composition de sa coordination nationale, dont la moitié des membres seront désormais élus par les délégués des régions. Cette réforme intervient alors que plusieurs de ses initiateurs ont pris leurs distances avec Refondations. Après Max Gallo, député européen et porte-parole du Mouvement des citoyens (*le Monde* du 8 octobre), Mme Gisèle Halimi a quitté Refondations en reprochant à ses principaux organisateurs, *« contestataires du PC, mais aussi du PS »*, de n'avoir eu *« pour objectif que de montrer à leurs appareils qu'ils représentaient une force avec laquelle il faudrait compter »*. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, Robert Montdargent, maire (PCF) d'Argenteuil, et Monique Chemillier-Gendreau, professeur de droit international, n'ont pas souhaité se représenter à la coordination nationale.

Parmi les « entrants », en revanche, on relève les noms de l'architecte Roland Castro, de Martial Bourquin, conseiller régional (ADS) de Franche-Comté, et d'André Deluchat, secrétaire confédéral de la CGT. La nouvelle coordination, forte de cent quatre membres, devra élire, lors de sa prochaine réunion, une présidence collective de cinq à sept membres.

J.-L. S.

PCF : M. Marchais a repris ses activités. – Selon un communiqué du bureau de presse du Parti communiste, le secrétaire général du PCF, Georges Marchais, qui ne sollicitera pas un nouveau mandat au congrès de janvier prochain, devait reprendre ses activités à compter du mardi 19 octobre. Il avait été opéré le 14 septembre dernier d'une arthrose de la hanche gauche, et la rééducation qu'il avait entreprise après cette intervention chirurgicale est *« terminée »*, précise le communiqué.





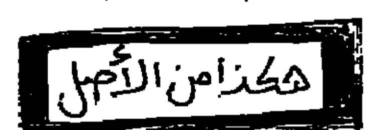
Merci 2 807 000

fois aux

actionnaires
qui ont choisi de
grandir avec nous.

GRANDISSONS ENSEMBLE.





Nouveau report pour la convention de Schengen

La libre circulation des personnes en Europe ne sera effective que le 1er février 1994

La convention de Schengen sur la libre circulation des personnes entre neuf pays européens n'entrera pas en application le 1er décembre prochain, comme il en avait été convenu en juin dernier, mais le 1er février 1994. Le comité exécutif de Schengen, présidé par Alain Lamassoure ministre délégué chargé des affaires européennes, a décidé ce nouveau report lundi 18 octobre, en invoquant le retard dans la mise au point du système informatique commun de contrôle, et la nécessité d'une réforme de la Constitution française sur le droit d'asile.

La perspective de la libre circulation des personnes au sein des neuf pays signataires de la convention de Schengen (les Douze moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark), annoncée depuis des années comme un progrès pratique décisif pour les citoyens européens, s'est éloignée, pour la troisième fois, lundi 18 octobre, avec l'annonce d'un nouveau report au 1er février prochain.

Prévue initialement pour la date symbole du 1er janvier 1993, puis repoussée à la mi-1993 avant d'être reportée *sine die* par la France en mai dernier, puis fixée au 1er décembre lors de la réunion des ministres à Madrid le 30 juin dernier, la convention d'application des accords de Schengen ressemble à une fusée qui, attendant depuis dix mois des conditions météorologiques favorables à son lancement, finirait par faire douter de sa fiabilité. Cette fois pourtant, le tir est proche : *« Le 1er février, c'est demain »*, a assuré, lundi 18 octobre, en réponse aux journalistes sceptiques Alain Lamassoure, ministre délégué chargé des affaires européennes, qui assure en ce moment la présidence tournante du comité exécutif chargé de l'application de la convention.

« L'humiliation » du ministre français

Pour expliquer ce nouvel ajournement, que réclamaient des parlementaires (*le Monde* du 16 octobre), M. Lamassoure a, en premier lieu, invoqué des *« raisons purement techniques »*, les retards dans la mise en service du Système d'information Schengen (SIS), ce vaste outil informatique installé près de Strasbourg, où doivent être centralisés non seulement les fichiers des personnes indésirables ou recherchées, mais aussi ceux des véhicules, armes, documents d'identité ou billets de banque volés, détournés ou dégradés dans les neuf pays concernés, soit dix millions de données environ. L'ouverture des frontières suppose en effet la mise en commun des informations policières et leur consultation par chacun des pays signataires.

Selon M. Lamassoure, des *« défauts dans le logiciel du système central »* et des problèmes de compatibilité entre les systèmes central et nationaux ont retardé de plusieurs semaines les tests indispensables. Le ministre a indiqué que lors d'une récente visite d'inspection du SIS en compagnie de son homologue allemand, il avait ressenti *« un sentiment personnel proche de l'humiliation »*, du fait que la maîtrise d'œuvre de l'ensemble était française et que *« depuis vingt ans, la plupart des entreprises maîtrisent ce genre de problèmes »*. Devant cette *« situation assez irritante »*, le comité exécutif a annoncé la prochaine désignation d'un *« expert indépendant »* afin de *« trouver les remèdes et d'accélérer la mise en œuvre du système »*.

Mais les obstacles sont aussi politiques. M. Lamassoure a évoqué *« la difficulté inattendue »* que constitue, selon lui, la décision du Conseil constitutionnel du 13 août dernier annulant certaines dispositions sur le droit d'asile incluses dans la loi Pasqua. Le calendrier de la réforme constitutionnelle en cours, puis de la nouvelle modification législative jugée nécessaire par le gouvernement exigent *« quelques semaines supplémentaires »*, a expliqué le ministre. Ce dernier a comparé la situation française actuelle à celle de l'Allemagne avant la récente réforme de sa loi fondamentale, lorsque tout étranger avait droit de pénétrer en Allemagne à la simple évocation du mot «d'asile», suggérant qu'une application de la convention de Schengen avant la réforme constitutionnelle française ferait courir le risque d'un afflux de réfugiés.

Pour tempérer cette nouvelle douche froide, le ministre français a annoncé la mise en œuvre, dès le 1er décembre, d'instructions communes à tous les consulats des pays de Schengen, de par le monde, et d'un manuel commun à tous les services de police. Il a aussi fait état de *« progrès très importants »* en matière de coopération policière dans la lutte contre la toxicomanie, en particulier avec les Pays-Bas, ainsi que dans le domaine du renforcement des contrôles aux frontières extérieures.

Il a cependant exprimé les *« réserves »* de la France dues à une augmentation récente du nombre d'interceptions d'immigrants illégaux aux frontières de l'Hexagone, Pyrénées exclues, qui pourraient refléter l'insuffisance des contrôles de la part de certains partenaires. *« Chacun comprendra que nous prenions les précautions nécessaires »*, a insisté M. Lamassoure, en assurant que *« ceux qui mettraient en doute notre volonté politique seront rassurés le 2 février »*. A cette date, sept pays (Allemagne, Bénélux, Espagne, France et Portugal) devraient enfin ouvrir leurs frontières aux voyageurs, tandis que l'Italie et la Grèce attendront encore pour des raisons juridiques et techniques. Mais, en plein malaise européen, l'enthousiasme du slogan de la «libre circulation» aura été à nouveau émoussé, au profit des préoccupations sécuritaires.

PHILIPPE BERNARD

Si l'ancien milicien est renvoyé devant une cour d'assises

Les parties civiles demandent que Paul Touvier soit jugé à Lyon

Alors que la chambre criminelle de la Cour de cassation doit examiner, jeudi 21 octobre, le pourvoi formé par Paul Touvier à l'encontre de l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Versailles et le renvoyant devant la cour d'assises des Yvelines, pour complicité de crime contre l'humanité, plusieurs associations et organisations constituées parties civiles (1) demandent que l'éventuel procès de l'ex-chef du 2e bureau de la Milice ait lieu à Lyon. Pour des raisons symboliques, mais aussi pratiques.

LYON

de notre correspondant

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 14 octobre, le bâtonnier Ugo Iannucci, Mes Alain Jakubowicz et Richard Zelmati, s'exprimant au nom des parties civiles, ont demandé que le procès de Paul Touvier ait lieu à Lyon. Ils ont annoncé qu'ils avaient envoyé une lettre en ce sens au ministre de la justice et qu'ils allaient adresser une requête au procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche (qui fut procureur général à Lyon et prononça le réquisitoire contre Klaus Barbie). Les associations estiment qu'il est impératif, pour *« une bonne administration de la justice »* (article 665 du code de procédure pénale) que Touvier soit jugé, s'il doit l'être, dans la ville *« où les crimes furent commis »* et qui constitue *« le lieu de la mémoire »*.

« C'est ici, dès 1973, que la première plainte du chef de crime contre l'humanité a été déposée, ce qui a permis à la Cour de cassation de définir précisément cette notion et d'obtenir la poursuite, le jugement et la condamnation de Klaus Barbie », affirme Me Iannucci. Les avocats soulignent en outre que, *« quarante-huit ans après leur libération, les témoins survivants sont d'un âge qui rend pénibles et coûteux de longs déplacements »*. Enfin, ils font observer qu'avec les procès Barbie et Action directe la cour d'assises du Rhône a fait la preuve de sa capacité à gérer des procédures exceptionnelles. Si la requête «lyonnaise» était transmise et retenue, la chambre criminelle aurait huit jours pour se prononcer.

ROBERT BELLERET

(1) L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR), l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance (UDCVR), le Mouvement d'union et d'action des déportés, internés, de la Résistance (MUADIR), la Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes (FNDIRP), l'Association des anciens de Dachau, le Consistoire israélite de France, le Consistoire israélite de Lyon, le Comité de coordination des communautés et organisations juives de Lyon (CRIF), la LICRA et les Fils et filles des déportés juifs de France.

L'émergence du nouveau droit humanitaire

Aux entretiens de droit comparé de Créteil, des juristes et des religieux s'interrogent sur les fondements et les risques du « droit d'ingérence »

« Les droits ont besoin d'être un peu secoués pour avancer. La codification, messieurs les juristes, a toujours suivi l'action. » Et en matière de droit humanitaire, Bernard Kouchner n'a jamais attendu la mise à jour des tables de la loi pour aller de l'avant. L'ancien ministre, qui participait jeudi 14 octobre aux Entretiens de droit comparé de Créteil, poursuit d'ailleurs son travail de tête chercheuse dans la sphère humanitaire.

Deux échanges de vues, l'un orienté vers le passé, l'autre vers les interrogations que suscite un droit en construction, ont dominé cette journée organisée par le barreau du Val-de-Marne et la communauté juive de Créteil. Des spécialistes du droit hébraïque, musulman et catholique ont dégagé, à travers les textes sacrés et leur tradition, les références éthiques et humanistes communes aux trois religions.

S'appuyant sur des exemples tirés de la Bible (le meurtre d'Abel par Caïn, l'action d'Abraham pour sauver son *« frère »* Loth), le professeur Raphaël Draï, doyen de la faculté de droit d'Amiens, a montré que l'idée d'ingérence dans le droit hébraïque était millénaire. Tous les hommes sont frères et ont un devoir de responsabilité, individuelle et collective, les uns envers les autres. C'est cette *« fraternité gagée sur une responsabilité concrète »* qui dicte la réaction civile, proportionnelle, respectueuse des lois et désintéressée. On est déjà de plain-pied dans la version moderne du droit d'ingérence.

Côté catholique, Patrick Valdrini, recteur de l'Institut catholique, et Jean-Paul Durand, doyen de la faculté de droit canonique de Paris, ont insisté sur l'engagement récent du pape en faveur de ces nouveaux droits, particulièrement dans le contexte de la Bosnie. Progressivement, l'Eglise fait sienne le discours que les ONG tiennent depuis des années. *« L'homme doit être, avant l'Etat, au cœur de la vie internationale »*, dira le pape en janvier 1993. En juin, à la conférence de Vienne sur les droits de l'homme, l'Eglise affirmera que *« le devoir des nations est de rendre obligatoire l'ingérence humanitaire »*.

Dans le troisième volet de cet itinéraire comparatif, le professeur Abdheramin Lamchichi, maître de conférence de sciences politiques, s'est attaché à montrer que l'islam, *« né dans le même espace culturel que le judaïsme et le christianisme »*, a eu les mêmes préoccupations humanistes. La théologie musulmane légifère à partir d'une vérité révélée, mais son objectif, dit-il, c'est la lutte pour l'éthique, la tolérance et la démocratie. Un combat que poursuivent aujourd'hui les modernistes contre les islamistes.

L'engrenage politique

« L'action humanitaire est-elle neutre ? » La seconde partie du colloque de Créteil a suscité plus d'interrogations que de vraies réponses. C'est la loi du genre, celle d'un droit en gestation, impératif mais limité, provisoire et sujet à polémique, difficile et dangereux à appliquer. L'ingérence est-elle sélective, avec ses *« bonnes et ses mauvaises victimes »*, comme au temps de la guerre froide ? L'aide humanitaire n'est-elle pas en train de devenir, sous couvert d'une imparable logique, l'instrument d'une politique ? D'une nouvelle forme d'hégémonisme, d'un retour déguisé du colonialisme ? Enfin, jusqu'où l'action humanitaire peut-elle pour remplir sa mission ?

On pensait, bien sûr, avec le doyen Mario Bettati, théoricien de l'action humanitaire aux côtés de Bernard Kouchner, aux risques d'un engrenage humanitaire de type somalien. Pour permettre l'intervention humanitaire, il faut restaurer l'ordre public et faire appel à la force armée. Et cela fait, pour éviter la rechute, ne faut-il pas aussi restaurer la démocratie ?

Il y a là une logique et un mélange des genres que le Comité international de la Croix-Rouge a dénoncé avec vigueur le mois dernier, soulignant les risques de politisation et, finalement, de discrédit de l'action humanitaire. C'est aussi en septembre que Médecins sans frontières a cessé ses opérations en Somalie, estimant que l'intervention des Nations unies avait *« perdu sa raison d'être originelle »*, que l'intervention humanitaire était devenue une *« illusion »*.

« Réussite humanitaire, mais fracas politique », dit Bernard Kouchner, à propos de la Somalie. Hormis l'abcès de violence au sud de Mogadiscio, la situation est stabilisée dans tout le pays, d'un point de vue humanitaire. En revanche, l'opération militaire est un fiasco, en raison de la *« stupidité »* des Etats-Unis. L'intervention au Cambodge, en revanche, est un plein succès. Et même un exemple. C'est, notait un participant, en multipliant les actions de ce genre, dans le strict respect du droit, que l'action humanitaire prouvera qu'elle n'a pas les visées que certains lui prêtent.

Toutefois, M. Kouchner a dépassé ce genre de débats. C'est lui qui, il y a déjà cinq ans, avait imposé aux Nations unies le principe du libre accès aux victimes, face à la souveraineté des Etats. Aujourd'hui, il teste d'autres concepts : celui de la *« mondialisation du partage »*, celui de la prévention des massacres, grâce à un système supranational, onusien, pour éviter le retour au colonialisme. Une sorte de gendarme planétaire en casque bleu. *« Oui ou non peut-on prévenir les grands massacres ? »*, s'exclamait-il, avant d'ajouter : *« Jusqu'à présent nous sommes toujours arrivés en retard. »*

Ce n'était pas Nicolas Kovac, ambassadeur de Bosnie en France, qui allait dire le contraire. En quelques mots, il faisait douloureusement toucher les limites de la loi, des dieux, des hommes et du droit d'ingérence. Parce que, dit-il sur le ton du simple constat, *« la Bosnie est une tache sur notre conscience morale, politique et juridique »*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

PRISONS : les mineurs incarcérés sont de plus en plus nombreux. – La population pénale est restée pratiquement stable (+ 0,5 %) entre le 1er janvier 1992 (50 122 détenus) et le 1er janvier 1993 (50 352), mais sa composition s'est modifiée sous l'effet d'une forte progression des mineurs (+ 27 %) et d'une hausse moindre des étrangers (+ 4,1 %) qui constituent encore 30,6 % de la population pénale. Selon la note de conjoncture du ministère de la justice de septembre 1993, les prisons françaises sont toujours surpeuplées, avec 45 130 places au 1er janvier 1993 pour 50 352 détenus. En raison du décret de grâce du 2 juillet qui a bénéficié aux seuls condamnés, le nombre de ces derniers est passé de 29 650 à 28 879. La part des prévenus a augmenté, de 20 472 à 21 473. Enfin, la répartition des condamnés par type d'infraction évolue également : vols et homicides volontaires diminuent au profit des infractions à la législation sur les stupéfiants.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Polémique autour d'un projet de partenariat entre la Ligue de l'enseignement et Euro Disney

A l'école de Mickey

A en-tête commun de la Ligue de l'enseignement et d'Euro Disney, la missive adressée en septembre à 20 000 instituteurs de la région parisienne a fait bondir plus d'un militant. Avec son *«invitation magique pour une rentrée tout en douceur»*, le service scolaire d'Euro Disney et le Comité d'accueil, qui est à la Ligue chargé de gérer le secteur des classes de découverte et des voyages scolaires éducatifs, proposaient aux enseignants de *«venir passer gratuitement une journée de rêve et de découverte»* dans le parc à thèmes d'Euro Disney.

L'invitation au pays de Mickey nécessitait des explications. Elles furent données récemment, lors d'une journée nationale des délégués de la Ligue et de la Fédération des œuvres laïques (FOL), chargés du secteur «vacances», réunis à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône). La direction de la Ligue voulait connaître la réaction de la «base» à l'égard d'une éventuelle extension du label Ligue sur les «produits» scolaires du parc d'attractions (1). Elle a été édifiée. A la question *«Un partenariat Ligue-Euro Disney est-il envisageable?»*, les réponses furent épidermiques (*«lamentable»*, *«désastreux»*), émotionnelles, ironiques ou acerbes : *«Qu'avons nous à faire avec cette vaste machine à faire du fric, avec ce monde qui n'est pas le nôtre?»* Un responsable de la FOL a cité, avec ironie, d'autres parcs d'attractions : *«Les 4000 à La Courneuve, les Francs-Moisins à Saint-Denis»*, où la Ligue *«a plus à faire»* et *«où l'on nous attend»*.

Ne sous-estimant pas un marché potentiel de 400 000 séjours scolaires (Disney estime à 200 000 les séjours vendus sur l'année écoulée), les responsables de la Ligue voyaient progressivement s'évanouir une manne évaluée à 7 millions de francs, et cela au moment où le géant de l'éducation populaire connaît d'importantes difficultés financières (*le Monde* du 7 octobre). Ce vigoureux *«Mickey go home»*, prononcé par «d'irréductibles gaulois», devait être entériné, mardi 19 octobre, par le conseil d'administration de la Ligue. Ce qui ne devrait pas empêcher Disney de s'activer seul, à l'avenir, pour vanter ses «parcours pédagogiques» auprès des enseignants.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Les séjours éducatifs de Disney s'étalent sur une ou deux journées. Des fiches «pédagogiques» sont distribués aux enseignants, qui sont chargés d'orienter thématiquement le regard des élèves, par exemple sur des aspects historiques ou architecturaux des cinq «pays» du parc...

FAITS DIVERS

Des fioles contenant des virus du sida ont été volées à Copenhague

COPENHAGUE

de notre correspondant

Soixante-quinze fioles contenant un spécimen français du virus VIH du sida ont été dérobées, au cours du week-end des 16 et 17 octobre, dans un hôpital de la banlieue de Copenhague. La police danoise a lancé des appels en série à la radio, à la télévision et dans les journaux pour demander aux voleurs de restituer ce butin *«extrêmement dangereux»*, et surtout de ne pas y toucher.

Ce sont les employés du laboratoire de l'hôpital qui, lundi matin 18 octobre, ont découvert que la porte du congélateur où étaient rangées les ampoules, habituellement fermée par un cadenas, était ouverte. Un paquet blanc de soixante-quinze fioles, sans aucun signe distinctif, avait disparu.

Comment un produit à haut risque a-t-il pu être gardé dans une simple armoire de congélation accessible à tous? *«Nous sommes un lieu public, l'hôpital n'est pas Fort Knox, et nous ne voulons pas qu'il soit une forteresse»*, affirme le directeur du laboratoire, le professeur Jens Ole Nielsen. Dans le même laboratoire, un mois plus tôt, un ordinateur renfermant des données sur la recherche concernant le sida avait été volé, puis retrouvé, et l'auteur de cet acte arrêté.

Pour dissuader ceux qui croiraient *«avoir fait une prise fantastique»*, le docteur Nielsen a rappelé que ce *«spécimen de virus n'est en aucun cas secret, qu'il n'a donc pas de valeur commerciale»*. La direction de l'hôpital s'étonne aussi que le ou les voleurs n'aient pris qu'un seul paquet dans l'armoire *«alors qu'il y en avait plus de quatre-vingt-dix autres»*.

Mardi matin, les mises en garde répétées de la police dans les informations à la radio et la presse quotidienne restaient sans résultat. Les appels ont aussi été diffusés au sud de la Suède toute proche où résident beaucoup de drogués qui ont l'habitude de s'approvisionner à Copenhague.

L'hypothèse la plus plausible en effet est que des toxicomanes démunis – nombreux à Copenhague – aient été à la recherche d'une drogue que l'on trouve facilement dans les pharmacies et les hôpitaux. *«S'injecter un tel virus signifie qu'on s'expose à un danger de mort»*, a rappelé le commissaire Joergen Bach, chargé de l'enquête, et qui craint surtout que *«des enfants ramassent ce paquet, jeté éventuellement, faute d'intérêt, par les voleurs, et jouent avec les ampoules, facilement cassables»*.

«Si l'on voulait choisir une arme de terreur, on ne pouvait trouver mieux!», constate le directeur de l'hôpital, qui ne veut pas croire à cette hypothèse, sans tout à fait l'écarter cependant.

ALEXANDRE SARIN

ESPACE

Lancement réussi pour la navette

L'équipage de Columbia va effectuer une mission de deux semaines sur les sciences de la vie

Après deux tentatives infructueuses, les 14 et 15 octobre, dues à de mauvaises conditions météorologiques et à des problèmes d'ordinateur, la navette spatiale américaine Columbia s'est finalement envolée, lundi 18 octobre, de Cap Canaveral (Floride) à 15 h 53 (heure française). Pour cette cinquante-huitième mission d'une navette, la quinzième pour Columbia, les sept membres d'équipage, dont deux femmes, effectueront l'une des plus longues missions jamais préparées par la NASA pour ce type d'engin spatial.

Au cours de ce vol de deux semaines, le laboratoire spatial Spacelab SLS-2, qui sera utilisé à des fins exclusivement médicales et biologiques, permettra aux astronautes de mettre en œuvre quatorze expériences destinées à comprendre les effets de l'apesanteur sur les organismes vivants. *«Plus nous effectuons d'expériences en orbite, plus nous mettons en évidence des différences dans le comportement du cœur, des muscles, des poumons et des os»*, a déclaré Rhea Seddon, l'une des deux astronautes-médecins de la mission, qui avait déjà participé à la précédente mission Spacelab en juin 1991.

La NASA, qui a prévu deux missions du même type en 1996 et 1997, veut savoir si l'être humain peut supporter des vols spatiaux de deux ou trois ans, ce qui deviendrait nécessaire si l'on décidait d'aller vers Mars. Pour cela, il lui faut préciser ses connaissances sur un certain nombre de phénomènes qui affectent les astronautes : visage bouffi en raison de la montée du sang vers le haut du corps, décalcification osseuse, perte de masse musculaire, accroissement du volume du cœur et du flux cardiaque doublé d'une diminution de la tension cardio-vasculaire, diminution des défenses immunitaires, perte des fluides au niveau des cellules (intercellulaire et intracellulaire) et perturbations des systèmes d'orientation et de coordination des mouvements.

A cette fin, les astronautes joueront les cobayes. Mais leur sort sera plus enviable que celui de quarante-huit rats dont certains, au terme de ce vol dans l'espace, seront purement et simplement décapités, sans anesthésie pour *«ne pas altérer les tissus neutres»*, tandis que les autres seront *«seulement»* tués pour être disséqués dès le retour de la navette. C'est la raison pour laquelle, outre John Blaha (commandant), Rick Searfoss (pilote), Bill MacArthur, Rhea Sheddon et David Wolf (responsables mission), figurent aussi à bord de Columbia un vétérinaire, Martin Fettman, ainsi qu'une biochimiste, Shannon Lucid.

STATION SPATIALE : accord international pour coopérer avec la Russie. – Les Etats-Unis, le Canada, le Japon et les Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) se sont mis d'accord, samedi 16 octobre, pour examiner en commun avec la Fédération de Russie les possibilités de faire coopérer Moscou au programme de station spatiale internationale. L'ensemble des partenaires de l'ancien projet de station spatiale Freedom envisagent de se réunir, courant novembre, pour lancer des discussions formelles avec les Russes.

EN BREF

MÉDECINE : le premier bébé au monde à avoir reçu une greffe cœur-moelle osseuse est décédé. – Le bébé britannique de dix mois, qui avait subi en juillet dernier une greffe de moelle osseuse après une greffe du cœur, double opération présentée comme une première mondiale, est décédé le lundi 18 octobre. Cet enfant souffrait d'une affection génétique rarissime (maladie dite de Pompe), caractérisée notamment par une déficience musculaire qui impose une transplantation cardiaque. La greffe de moelle osseuse visait à guérir l'enfant par thérapie génique. Le bébé est décédé *«après avoir lutté plusieurs semaines»*, ont déclaré les médecins. La mère attend un deuxième enfant qui, selon les examens prénataux, n'est pas affecté par cette maladie.

CYCLISME : Marion Clignet suspendue pour dopage. – L'Union cycliste internationale (UCI) a infligé une suspension de trois mois ferme à Marion Clignet à la suite d'un contrôle antidopage qui avait révélé un taux anormalement élevé de caféine à l'occasion d'une épreuve de la coupe du monde sur piste disputée au mois de juin à Valence (Espagne). La Française, qui a, depuis, terminé deuxième du Tour cycliste féminin et de l'épreuve de poursuite des championnats du monde, a comparu, vendredi 15 octobre, devant la commission d'appel de l'UCI, qui a appliqué la sanction prévue par le règlement en cas de première infraction. Elle doit se présenter prochainement devant la commission nationale de discipline, qui pourrait augmenter la durée de sa suspension.

DÉFENSE

L'amiral Lanxade est favorable à un rééquilibrage entre «prévention, dissuasion et action»

«Nous aurons dans le futur à agir pour préserver notre sécurité très au-delà de nos frontières et le plus souvent dans un cadre international», déclare le chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Jacques Lanxade, dans un entretien avec *Cols bleus*, l'hebdomadaire de la marine nationale. *«Hier fondée pour l'essentiel sur la dissuasion,* ajoute-t-il, *notre stratégie devra très probablement trouver, dans l'avenir, un meilleur équilibre entre prévention, dissuasion et action.»*

L'amiral Lanxade, qui participe à l'élaboration, sous la présidence de Marceau Long, d'un Livre blanc sur la défense à la demande du premier ministre, donne ainsi à *Cols bleus* les principaux axes de quelques-unes des réflexions au sein de la commission animée par le vice-président du Conseil d'Etat.

«Notre armement nucléaire garde une place centrale dans notre défense, explique le chef d'état-major des armées. *Ses caractéristiques pourraient toutefois être adaptées dans l'avenir, pour tenir compte de l'évolution des menaces, mais aussi des grands équilibres internationaux et de la construction de l'Europe.»* Invité par *Cols bleus* à décrire les capacités militaires de la France, l'amiral Lanxade en désigne trois principales : *«1) Poursuivre le développement de notre capacité de renseignement des autorités de décision aussi bien que des forces en opération; 2) maintenir la capacité à mettre en œuvre un armement nucléaire de dissuasion; 3) développer notre capacité à déployer et soutenir des forces à grande distance, afin de faire face aux crises.»*

Le retard du programme Rafale menace 1 800 emplois

L'emploi de quelque 1 800 personnes est directement menacé, en France, par la décision du gouvernement de retarder de six mois la mise en service de la version Rafale-Marine de l'avion de combat embarqué sur le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. Dans le cadre du projet de budget militaire pour 1994, le ministre de la défense, François Léotard, a en effet décidé que le premier groupe de sept exemplaires du Rafale-Marine serait en service opérationnel à la mi-1999, soit avec six mois de retard sur les prévisions initiales.

Selon les industriels concernés, principalement le groupe Dassault, la SNECMA, Thomson-CSF et Matra, réunis récemment à Paris, ce retard devrait affecter directement quelque 1 800 emplois pour l'ensemble des entreprises qui sont associées à la réalisation du programme. Le Rafale occupe aujourd'hui, en France, de l'ordre de 5 000 à 6 000 personnes, dont 1 300 chez le maître d'œuvre Dassault.

Un nouveau «patron» au SIRPA. – Le capitaine de vaisseau Olivier d'Hanthuille devient chef du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), en remplacement du contrôleur général des armées Gérard Delbauffe, qui est nommé chargé de mission au cabinet du ministre de la défense. M. Delbauffe participera, pour le compte de François Léotard, à la mission interministérielle chargée de préparer le cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie, et il devra rédiger, à l'intention du ministre de la défense, un rapport sur le service national (formes militaires et civiles).

[Agé de cinquante et un ans, Olivier d'Hanthuille, ancien élève de Navale, fut notamment chargé des relations publiques à la préfecture maritime de Brest (1980-1982), puis chef du SIRPA-Marine (1986-1991) à l'état-major de la marine. Il a commandé, en 1991-1992, le transport de chalands de débarquement *Foudre*, qui a pour marraine la ville de Fréjus, dont le maire est M. Léotard, avant d'être affecté en 1993 au cabinet du chef d'état-major de la marine nationale.]

INTEMPÉRIES

■ DOUZE MILLE HECTARES INONDÉS. – Quelque 100 millions de mètres cubes d'eau, recouvrant 12 000 mille hectares de terres, stagnent en Camargue, à la suite des brèches provoquées par la crue du Rhône dans la digue dite de Figarès, aujourd'hui colmatée. Les opérations de pompage devraient durer une vingtaine de jours. Les techniciens comptent aussi, selon les prévisions météorologiques, sur une inversion du vent qui, soufflant du nord, devrait accélérer l'acheminement naturel de l'eau vers l'étang du Vaccarès et la mer.

■ CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE SINISTRÉS. – La moitié des terres inondées en Camargue sont cultivées, dont 3 000 hectares de riz et 1 000 de maïs. Ces récoltes sont perdues et la crue du Rhône va coûter cher aux paysans locaux. Aucun bilan chiffré n'a encore été établi, mais une association des sinistrés de la Camargue vient de se créer, qui réclame aussi *«une véritable gestion publique des digues»*.

Mémoires camarguaises

Suite de la première page

«Sans les digues, poursuit-il, *il n'y a pas de Camargue. Et ce ne sont ni les habitants ni les collectivités locales qui auront les moyens d'entreprendre les travaux qui s'imposent. Les autorités françaises et européennes présentent volontiers la Camargue comme un joyau, à la fois réserve et laboratoire. Qu'on les prenne au mot et qu'on les interpelle!»*

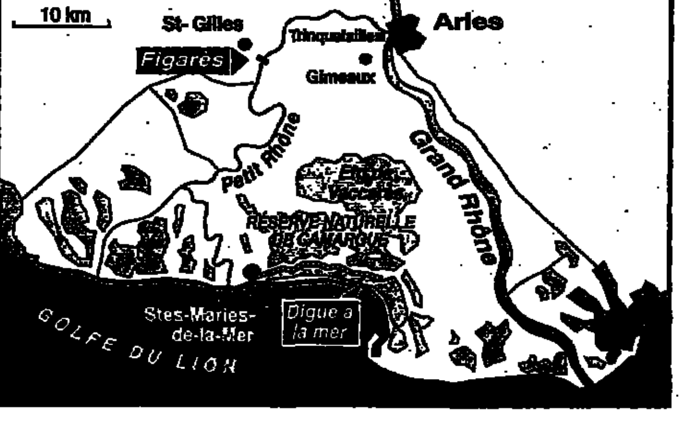
Il a fallu que la digue casse pour qu'on s'en préoccupe. Il a fallu que la Camargue soit noyée sous 150 millions de mètres cubes d'eau pour qu'on s'inquiète de son futur. Ce qu'Eric Coulet, le directeur de la réserve nationale de Camargue, appelle la *«coup-de-pied-au-cul-thérapie»* : il y a eu drame, les choses vont pouvoir avancer. *«Il faut repenser et reconstruire des digues adaptées à l'époque,* assure Jean-Pierre Camoin. *Et sans avoir peur d'être révolutionnaires! Il faudra pour cela au moins 600 millions.»*

Une dizaine de lits

Eric Coulet sourit. Personne peut-être mieux que lui ne connaît le terrain de Camargue, son relief, son climat, la puissance du Rhône, l'histoire de ses lits, les mouvements de la mer, les bourrelets qui séparent des marais, les courants, les canaux, les lagunes et tout l'écosystème. Il parle peu de la digue ébranlée. C'est le fleuve qui l'intéresse. Car la crue, dit-il, *«ce n'est pas une brèche dans une digue, c'est un fleuve qui veut sortir. C'est davantage un événement géologique qu'un dérapage technique»*.

L'amnésie ou l'aveuglement, là aussi, lui paraissent redoutables. Il fut un temps où le Rhône était libre, où il avait la place de couler, de flâner, de sortir de son lit. Ce temps est révolu. En amont du delta, le fleuve s'est laissé enfermer dans un couloir étroit, bordé de constructions diverses, aménagé par de nombreuses centrales hydro électriques. *«Comment peut-on croire que cela n'intervient pas sur le cours du fleuve?* s'exclame-t-il. *Le moindre aménagement est un défi au reste de la nature. Les conséquences, a-t-on pensé longtemps, s'additionnaient sagement. Erreur. Elles se multiplient et s'aggravent. Il est temps que les communes retirent leurs œillères et s'obligent à considérer leurs projets d'aménagement sous un angle plus global.»*

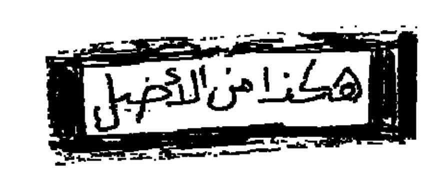
La mémoire... Le fleuve en a, lui qui, en écrasant la digue, a paru rejoindre l'un de ses anciens lits – on en a recensé une dizaine depuis l'époque romaine. Les hommes aussi tâchent d'en avoir pour prévoir le mouvement de la nappe d'eau du fleuve qui a transformé la Camargue du Nord en un gigantesque miroir. Cette nappe avance doucement vers le sud et l'étang de Vaccarès, lequel peut absorber entre quatre et six millions de mètres cubes par jour et devrait permettre l'écoulement en une vingtaine de jours. Le reste dépend du vent. S'il vient du sud comme la semaine dernière, il compliquera les choses, ralentira l'évacuation vers la mer dont le niveau est aujourd'hui très supérieur à celui de l'étang. S'il souffle du nord, on pourrait prendre le risque, pour accélérer l'écoulement, de faire une ouverture supplémentaire dans la digue de la mer. Le mieux serait que le temps fût très calme, trop de vent ou de pluie mettant cette fois en danger le village des Saintes-Marie-de-la-Mer... où l'on creuse deux digues. Cela rassure tellement.



Le soleil, depuis dimanche 17 octobre, est revenu timidement. Les pompiers en camions et en chenillettes allaient, inlassablement, de villages en hameaux, et puis d'un mas à l'autre, demander des nouvelles, apporter de l'eau potable, du fourrage pour quelques bêtes, ou une bouteille de gaz. Soixante-quatre mas isolés, deux cents personnes chez elles, pouvaient avoir besoin d'une assistance. Et sur la centaine d'habitants qui avaient dû se résoudre à évacuer leurs demeures, une cinquantaine revenaient, en bateau ou en cuissardes, soucieuses surtout de n'être point pillées. Les représentants d'agriculteurs publiaient des chiffres alarmistes, les serres étaient noyées, les fruits très compromis, 10 à 15 % de la récolte de riz sous l'eau. Et le maire, parlant de catastrophe écologique, lançait un appel à la solidarité nationale et européenne.

Les Camarguais sont insolents. Car il en est qui avouent que, somme toute, l'eau douce et le limon ne peuvent faire de mal à la terre. Qu'un jour, très prochain, on pourrait replanter avec l'espoir de récoltes prospères, que le riz, heureusement précoce, venait d'être récolté et que les bêtes, sauf exceptions, avaient eu le temps d'être mises à l'abri. Qu'il n'y avait eu ni morts ni blessés, que les petits mammifères en danger appartenaient à des espèces à fort taux de reproduction. Et que le Rhône, dans son humeur, avait fait preuve – comment disent-ils? – d'*«une certaine modération»*.

ANNICK COJEAN



■ **DESTRUCTION DES LIEUX DE MÉMOIRE.** On ne compte plus les monuments civils et religieux détruits sciemment par les belligérants dans l'ex-Yougoslavie. Une « purification » culturelle qui ose dire son nom a commencé ; elle a pour but de supprimer tous les lieux de mémoire des peuples en guerre : églises, mosquées, bibliothèques, musées, afin de nier à l'« autre » honni le droit de revendiquer un jour tel ou tel territoire.

■ **SARAJEVO CAPITALE CULTURELLE.** Plusieurs milliers d'artistes, d'intellectuels et de nombreuses institutions ont signé dans toute l'Europe un appel pour que Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, soit déclarée par les autorités de la Communauté européenne « capitale culturelle de l'Europe » de décembre 1993 à mars 1994, entre le mandat d'Anvers, qui s'achève, et celui de Lisbonne, qui commencera au printemps prochain.

■ **MOBILISATION DES INTELLECTUELS.** Lundi 18 octobre, plusieurs centaines de personnalités du monde des arts, des spectacles et de la littérature se sont réunies au Théâtre de l'Odéon-Théâtre de l'Europe à Paris pour manifester l'urgence de déclarer la capitale bosniaque capitale culturelle à la faveur du Festival d'hiver maintenu malgré la guerre. Le Parlement européen, les maires d'Anvers, de Lisbonne, de Barcelone, de Budapest et de Strasbourg, le président François Mitterrand, verbalement, ont apporté leur soutien à cette démarche.

[redacted]

Le patrimoine perdu de l'ex-Yougoslavie

Prolongement de la « purification » ethnique, la « purification » culturelle détruit les derniers symboles identitaires

Cilipi fut longtemps l'un des villages les plus riches de la Dalmatie méridionale, prospérant doucement à l'ombre de l'ancienne Raguse. En novembre 1991 est venu le déferlement de la soldatesque serbo-monténégrine. La guerre en Croatie avait commencé quelques mois auparavant mais l'arrogante Dubrovnik avait pensé pouvoir jouer, une nouvelle fois, de ce particularisme qui a toujours fortement irrité ses voisins – Croates comme Monténégrins – et vivre en marge d'une affaire à laquelle la population locale se sentait étrangère. Celle-ci ne se considérait-elle pas à des années-lumière d'une Yougoslavie titiste, dans laquelle elle ne pouvait reconnaître son propre développement économique et culturel, tourisme et festivals obligent ?

Aujourd'hui, Cilipi n'est plus que ruines d'où surgit une église saccagée. Cilipi, symbole des milliers de villes ravagées par la guerre ; Cilipi, symbole de la sauvagerie érigée en système, par les forces serbo-monténégrines d'abord, puis, à mesure de l'extension du conflit, par tous les belligérants ; Cilipi, symbole de toutes les destructions, qui atteste – si les massacres n'y suffisaient – du degré de haine atteint, qu'elle soit raisonnée ou viscérale. Toitures crevées, murs troués par les obus : images habituelles sur tout champ de bataille mais, dans l'ex-Yougoslavie, la bataille se déroule surtout dans les zones habitées. Eglise meurtrie, statues décapitées, autel profané, inscriptions injurieuses sur les murs : scènes ordinaires d'une terre occupée. Murs nus dans un paysage de désolation, monuments réduits à l'état de carcasses évidées, tas de pierres, seule trace ce ce qui fut une habitation.

Le but est clair : l'occupant n'a pas seulement voulu s'octroyer un territoire, il a cherché à éliminer toute trace de « l'autre ». A Cilipi, si l'église catholique est toujours debout, c'est simplement qu'elle est consacrée à saint Nicolas, également honoré par les orthodoxes. Ce sanctuaire, Serbes et Monténégrins ont choisi de se l'« approprier » – non sans avoir laissé libre cours à leur haine de la religion d'« en face », en s'en prenant à quelques autres saints. Ils ont apposé une plaque en bonne place sur un mur extérieur : « Dieu protège les Serbes ». En face de l'église, il ne reste plus d'une grande bâtisse que des pans de mur noircis. La destruction par le feu a été systématique, rien ne devait rester de ce qui symbolisait la présence croate : un musée ethnographique rassemblant des collections de costumes et d'objets de la vie quotidienne locale.

Tuer « l'autre », occuper sa terre ne suffisent pas dans cette guerre. Il faut nier son existence même, effacer, extirper toute trace de son passé. D'où la rage avec laquelle le patrimoine – laïc ou religieux, de la simple maison au monument historique – de l'un ou l'autre des peuples de l'ex-Yougoslavie est détruit. Dans les zones de guerre en Croatie, quelle qu'ait été l'intensité des combats, l'une des premières cibles des artilleurs a été les symboles culturels. Lorsque l'un de ces symboles ne pouvait être complètement rasé, il fallait l'endommager au maximum.

Des parkings à la place de mosquées

Ainsi de Dubrovnik, que les unités serbo-monténégrines ont assiégée pendant des mois, sans la conquérir. A défaut, ils ont, à coups de mortiers et de roquettes, défiguré le plus possible la cité, tuant des civils et endommageant gravement des édifices historiques. Il n'y avait pourtant là aucun objectif militaire.



En Bosnie-Herzégovine, les territoires sous contrôle serbe ont été « nettoyés » de leurs minarets. De Banja-Luka (au nord-ouest de la République) à Trebinje (au sud-ouest), en passant par Bijelina (au nord-est) et Pale, les mosquées ont été consciencieusement dynamitées, une à une. Dans certaines villes, comme à Prijedor, près de Banja-Luka, c'est le vieux quartier ottoman tout entier, avec ses petites échoppes et ses mosquées, qui a disparu.

A Banja-Luka même, Ferhadija et Arnaudija, les deux mosquées historiques de la ville, édifiées au seizième siècle et classées à l'inventaire du patrimoine mondial par l'UNESCO, ne sont plus que ruines. A Bijelina, les Serbes, qui contrôlent la ville, ont attendu le mois de mars dernier pour dynamiter en un jour toutes les mosquées. Puis ils ont déblayé le terrain pour aménager des « espaces verts »...

Dans la vallée de la Drina, région à forte concentration musulmane, les petites mosquées de village sont réduites à des amas de gravats. Dans les grandes villes tombées aux mains des Serbes, comme Zvornik, Visegrad ou Foca, l'emplacement des lieux de culte est aujourd'hui introuvable ; un parking a, parfois, pris leur place. Au sud, dans la ville de Trebinje qui surplombe l'arrière-pays de Dubrovnik, les mosquées ont été incendiées au rythme du « nettoyage ethnique ». Et Osman Pacha a brûlé à la fin de janvier 1993, alors que les derniers Musulmans – plus de six mille – ont été expulsés de la ville vers le Monténégro voisin.

Elément de la purification ethnique, le dynamitage des mosquées est devenu systématique dans les régions aux mains des Serbes bosniaques. La raison de cette rage destructrice est évidente : les Serbes revendiquent les territoires où se trouvent des églises orthodoxes ; ils ne veulent pas que les Musulmans puissent, un jour, leur retourner l'argument pour réclamer les régions où des mosquées seraient encore debout. Lorsque l'alliance croato-musulmane a volé en éclats, on a assisté au même phénomène, chacun s'employant à détruire les symboles culturels et religieux de l'autre. Désormais, églises brûlées et mosquées détruites se succèdent dans une Bosnie centrale à feu et à sang.

Mais la guerre n'a pas non plus épargné le patrimoine serbe. En Croatie comme en Bosnie, les Serbes dénoncent la destruction des églises orthodoxes, la déprédation des iconostases et d'autres objets d'art ainsi que la profanation de cimetières orthodoxes. Selon les derniers rapports publiés par le gouvernement de Serbie et l'Eglise orthodoxe serbe, plus d'une centaine d'églises ont été détruites ou endommagées en Croatie entre 1991 et 1993. Certaines ont été dynamitées, d'autres incendiées ou encore pillées, comme l'église de Saint-Spiridon, à Peroj, près de Pula (Istrie), où dix-sept icônes des dix-septième et dix-huitième siècles, sauvées après la destruction de l'église pendant la seconde guerre mondiale, ont disparu. A la bibliothèque de l'archevêché de Pakrac (Slavonie occidentale), de nombreux livres anciens ont été saccagés, jetés dans la cour et brûlés, tandis que le musée d'icônes de l'archevêché de Karlovac était lui aussi saccagé.

« Génocide culturel et spirituel »

Les Serbes dénoncent encore *« la poursuite du génocide culturel et spirituel »* perpétré par les Croates depuis... la seconde guerre mondiale, aussi bien en Croatie qu'en Bosnie. Slobodan Mileusnic, conservateur du Musée du patriarcat de l'Eglise orthodoxe serbe à Belgrade, remarque que de nombreuses églises détruites sous le régime oustachi d'Ante Pavelic puis reconstruites après la guerre ont été à nouveau saccagées ou même démolies, comme Saint-Spiridon, à Petrinje (Slavonie occidentale), reconstruite en 1976 et dynamitée à trois reprises pendant l'été 1991. *« Ces destructions relèvent d'actes visant à éliminer la présence historique du peuple serbe dans ces régions. L'objectif est de faire disparaître les œuvres d'art et les lieux sacrés des Serbes »*, concluent les auteurs d'une brochure officielle sur les destructions du patrimoine serbe orthodoxe en Croatie. M. Mileusnic ajoute que, dans certains cas, les ruines ont été déblayées et les emplacements aménagés en parkings ou en jardins.

Cet ouvrage, publié par le ministère de l'information de Serbie, constate par ailleurs que de nombreux sanctuaires orthodoxes ont été détruits et pillés en dehors des zones de combats, comme à Bijelovar ou à Pula, tandis que *« plusieurs dizaines »* ont été endommagés lors des affrontements. A plusieurs reprises, l'armée fédérale yougoslave (l'ex-JNA) a été « contrainte » de bombarder des églises orthodoxes lorsqu'elles étaient utilisées par les forces croates comme dépôts de munitions ou lorsque leur clocher servait de nid de mitrailleuse.

En Bosnie, les Serbes ont répertorié à ce jour quelque trois cents églises détruites ou endommagées. Slobodan Mileusnic estime qu'environ 30 % des dommages ont été causés lors des combats tandis que 70 % ont été commis après les affrontements. C'est dans le diocèse de Tuzla-Zvornik (Bosnie orientale, où se sont opposées forces serbes et musulmanes) ainsi que dans celui d'Herzégovine (où se sont affrontés Serbes et Croates) que l'on trouve le plus de destructions d'églises orthodoxes.

Impossible d'évaluer avec exactitude le désastre que représente la destruction systématique de l'habitat dans toutes les zones de guerre. Des villages et des villes même – comme Vukovar, dans l'est de la Croatie, qui a dû subir un siège de trois mois avant d'être conquise par les forces serbes – ont été détruits sur les routes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine.

Pour des millions de réfugiés, cela signifie l'abandon définitif de leur terre, voulu par des chefs de guerre et des politiciens bornés. A la vue de ces paysages torturés, on prend conscience de l'inanité des déclarations de principe d'une communauté internationale présentant comme *« indispensable »* le retour des réfugiés dans leur foyer.

FLORENCE HARTMANN et YVES HELLER

Des évaluations incertaines

« Le bâtiment était signalé, conformément à l'article 17 de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé » : dérisoire, ce bout de tissu à l'écu bleu et blanc qui pend, à moitié brûlé, à ce qui reste d'un balcon ou d'un pan de mur d'un monument à moitié détruit. Mais, pour une de ces « signalisations » consignées dans les statistiques, combien de monuments – historiques ou « anonymes » – auront été détruits ou gravement endommagés ?

Le décompte est, le plus souvent, aléatoire. Les Croates auront été – en Croatie – le plus loin dans l'évaluation des dommages causés à leur patrimoine historique : 2,3 milliards de dollars, sur une évaluation totale de 20 milliards de dollars de destructions, englobant le patrimoine économique – usines, raffineries de pétrole, etc.

Terre où n'ont cessé de s'entrechoquer civilisations et religions (catholique, musulmane, orthodoxe), l'espace yougoslave est porteur de l'un des héritages les plus riches d'Europe, depuis l'antiquité. C'est dire la difficulté pour chacun des « héritiers » de faire le compte du passif dû à la guerre actuelle. Pour un Dubrovnik aux monuments dûment enregistrés – patrimoine mondial oblige – et dont la restauration a été évaluée à plusieurs millions de dollars, combien de villages de Slavonie, cent fois plus ravagés mais qu'aucune « commission des sites » n'aura jamais visités ? Pour un Mostar aux vieux quartiers ottomans réduits à l'état de gravats, combien d'autres hauts lieux de la présence ottomane réduits à l'état de parkings ?

F. H. et Y. H.

COMMENTAIRE

Le rendez-vous de Sarajevo

C'EST le combat de l'espoir contre la haine, le combat du courage contre la guerre. Il ne s'agit plus aujourd'hui de réagir mais d'agir, pour Sarajevo, pour la Bosnie-Herzégovine, pour un peuple martyrisé. Si nos consciences l'exigent, des hommes le demandent, des hommes le réclament, hommes de lettres, de théâtre, de cinéma, artistes qui veulent croire encore dans les chances de la civilisation.

Dans la capitale bosniaque assiégée, ces hommes ont décidé qu'aurait lieu à partir du 21 décembre, malgré les destructions, malgré les morts, le Festival d'hiver de Sarajevo. Pour que cette manifestation prenne tout son sens, ils ont demandé à leurs amis, à leurs frères de l'Ouest et de l'Est, de convaincre les responsables politiques de l'urgence que leur ville soit déclarée « capitale culturelle européenne », à la suite d'Anvers en 1993 et juste avant Lisbonne au printemps 1994. Il y faut de la détermination. La décision appartient au conseil des ministres de la Communauté européenne, ministres de la culture d'abord – le comité des affaires culturelles se réunit le 29 octobre prochain –, ministres des affaires étrangères ensuite, qui se réuniront le 5 novembre à Bruxelles.

Contacté en août dernier par l'Association Sarajevo capitale culturelle de l'Europe, le ministre français de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a différé sa réponse : il voulait réfléchir. Le temps de la réflexion est passé. La décision doit être prise. Des troupes de théâtre, des musiciens, des cinéastes, des plasticiens, souvent prestigieux, sont prêts à se rendre à Sarajevo l'hiver prochain ; si le pouvoir politique ne s'associe pas à leur démarche, il leur sera impossible, faute d'autorisations officielles, de rejoindre la ville.

A Sarajevo, l'Europe a rendez-vous avec son honneur, les assiégés avec la vie.

OLIVIER SCHMITT

CINÉMA

■ LA SORTIE EN FRANCE. – Projeté dans 450 salles – un chiffre normal pour une superproduction américaine –, le film de Spielberg s'appuie sur un déchaînement médiatique spontané qui a limité l'ampleur de la campagne publicitaire. En France comme aux Etats-Unis, *Jurassic Park* est aussi un long spot publicitaire pour les produits dérivés, textiles, alimentaires ou électroniques.

■ L'AVÈNEMENT DES IMAGES DE SYNTHÈSE. – Le film lui-même s'inspire des séries B des années 50, avec ses personnages schématiques et son scénario simpliste. En revanche, les effets spéciaux à base d'images de synthèse marquent le franchissement d'une étape technique dans l'histoire du cinéma.

■ UN SUCCÈS PLANÉTAIRE. – Sorti dans quarante-trois pays, sur les cinq continents, *Jurassic Park* pourrait être le premier film à passer la barre du milliard de dollars de recettes en salles, à rapprocher des 57,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel de Matsushita, la maison mère d'Universal, le studio qui a produit le film de Steven Spielberg.

[redacted]

CLÉS/ *Chiffres*

■ **Un milliard de dollars.** – Sorti le 12 juin aux Etats-Unis, le film a commencé sa carrière internationale au Brésil, le 23 juin. La France, la Belgique et la Suisse romande sont les derniers territoires à faire connaissance avec les dinosaures avant la Grèce qui clôturera le bal le 27 octobre. A ce jour, le film a rapporté 327 millions de dollars aux Etats-Unis (en deuxième position derrière *E. T.*, qui, depuis 1982, en a rapporté 360 millions) et 408 500 000 dollars dans le reste du monde. Selon Tom Pollock, qui dirige Universal, filiale du groupe japonais Matsushita, la seule exploitation en salle du film pourrait générer 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

■ **Etats-Unis.** – Contrairement à ce qui se passe dans le reste du monde, *Jurassic Park* ne parviendra sans doute pas à dépasser *E. T.* L'exploitation devrait se terminer à la fin de l'année. En décembre le film passera dans les discount houses, sortes de solderies du cinéma où les films exploités depuis plusieurs mois peuvent être vus pour quelques dollars.

■ **Europe.** – En Grande-Bretagne et en Irlande, le film est sorti le 16 juillet dans 484 salles sur les 1980 que compte les deux pays. Il a rapporté à ce jour 68 millions de dollars. En Allemagne, la recette s'élève à 46 millions, mais le film n'est exploité que depuis le 2 septembre et est de surcroît interdit aux moins de douze ans. Presque tous les pays d'Europe de l'Est ont eu droit à leur ration de dinosaures. Mais il n'est, pour l'instant, pas question de sortie russe. En Turquie, le film de Steven Spielberg, qui est sorti le même jour que *Hot Shots Part 2* s'est fait battre au poteau par cette parodie américaine dont le méchant ressemble beaucoup à Saddam Hussein.

■ **Amérique latine.** – Au Brésil, *Jurassic Park* a rapporté à ce jour plus de 10 millions de dollars et 18 au Mexique où il est sorti le 16 juillet. On a pu également le voir en Argentine, au Chili, en Colombie, en République dominicaine, en Equateur, au Panama, au Pérou, à Trinidad et Tobago, et au Venezuela.

■ **Asie/Océanie.** – A ce jour, c'est au Japon que le film, produit par une filiale de Matsushita, a rapporté le plus d'argent. Plus de 110 millions de dollars depuis le 17 juillet, date à laquelle il est sorti dans 237 salles (sur 1744). A Hongkong les recettes s'élèvent à 2 millions et ont contribué à faire passer la part de marché du cinéma américain devant celle du cinéma local pour la première fois dans l'histoire de la colonie.

■ **Afrique/Proche-Orient.** – En Afrique, *Jurassic Park* n'est sorti qu'en Afrique du Sud ou il a réalisé 1 700 000 dollars en deux semaines d'exploitation. Au Proche-Orient, il n'a été présenté qu'aux Israéliens.

JURASSIC PARK de Steven Spielberg

Une monstrueuse série B

Au générique de *Jurassic Park*, les marionnettistes sont plus nombreux que les acteurs. C'est le signe le plus immédiat de la vraie nature de cet énorme film qui s'avance masqué par une nuée médiatique. Au fil des deux heures et sept minutes de projection, les indications s'accumulent, jusqu'à ne laisser aucun doute : renonçant aux prétentions qui lui ont valu tant d'avanies – que la profession lui refuse obstinément un Oscar ou que les critiques remarquent qu'*Always*, remake d'après *A Guy Named Joe* de Victor Fleming, n'arrive pas à la cheville de l'original –, Steven Spielberg a réalisé une série B des années 50, tout comme il avait recréé un *serial* des années 30 avec *les Aventuriers de l'arche perdue*.

Du roman de Michael Crichton, Spielberg a gardé la structure. Sur une île au large du Costa-Rica, un forain mégalomane, John Hammond (Richard Attenborough) crée un parc d'attractions dont les animaux sont des dinosaures. Pour obtenir son cheptel, Hammond a fait reconstituer de l'ADN de dinosaure à partir de cellules sanguines retrouvées dans l'intestin d'un moustique préservé dans de l'ambre.

Avant d'ouvrir le parc, Hammond doit convaincre ses investisseurs de la viabilité technique du projet. Il fait appel à deux paléontologues (Laura Dern et Sam Neill) et à un mathématicien spécialiste de la théorie du chaos (Jeff Goldblum), chargés de visiter l'île en compagnie des petits-enfants de Hammond, échantillon représentatif de la future clientèle du parc. La conjonction d'une trahison et d'une tempête tropicale fait basculer l'histoire de l'anticipation bucolique vers la catastrophe écologique.

Le chaos expliqué aux enfants

Sur cette trame, Michael Crichton a construit un récit de science-fiction, à l'ancienne. Comme Jules Verne, il se sert de l'intrigue pour vulgariser les dernières connaissances scientifiques.

Le réalisateur, lui, se fiche comme de l'an 40 des gènes de grenouille qui permettent de compléter une séquence d'ADN de dinosaure, ou de la théorie du chaos expliquée aux enfants. La partie pédagogique est réduite au strict nécessaire, drôlement traitée par un petit dessin animé inspiré des courts métrages éducatifs de Disney.

Les personnages aussi sont réduits au minimum. En nombre, on l'a déjà dit. Chacun d'eux est, de surcroît, doté d'un bagage psychologique très léger, sans doute pour courir plus vite devant les dinosaures. Le mathématicien est séduisant et excentrique (il s'habille tout de noir, comme un rocker des années 80).

La paléontologue est brave et sentimentale, son mâle est intelligent mais n'aime pas les enfants. Toutes ces informations sont fournies avec une sécheresse déconcertante dès la première apparition des personnages à l'écran.

Avant que l'on ne découvre le premier dinosaure, le film effectue sans grâce toutes ces figures imposées, avec une mention spéciale pour la présentation du traître Nedry (Wayne Knight) dont la turpitude est signifiée par le fait qu'il laisse traîner des emballages de hamburgers autour de son ordinateur. Heureusement, la nuit tombe, le cyclone arrive et le film s'emballe.

Spielberg se remet alors à faire du cinéma. On retrouve dans *Jurassic Park* les brusques poussées d'adrénaline, l'humour macabre et la maîtrise technique qui faisaient



de *Sugarland Express* ou des *Dents de la mer* des moments forts. Les effets spéciaux fonctionnent à rebours de ceux d'*E.T.* Il n'est pas question de magie, de sympathie pour des créatures différentes. Les bêtes – énormes ou médiocres, placides ou cruelles – se déplacent avec tant d'aisance, s'insèrent avec tant de naturel dans le cadre que c'est à peine si l'on s'étonne de leur présence. On y verra d'abord le triomphe technique des images de synthèse. Jusqu'ici, on s'émerveillait de ne pas voir les fils qui soutenaient la bicyclette d'E. T., du soin maniaque apportés aux détails de la maquette du New-York détruit par King Kong. Les dinosaures synthétiques réalisés par les informaticiens d'ILM – la firme de George Lucas – sont aussi incarnés que les acteurs humains. Du coup, les féroces vélociraptors qui poursuivent les petits enfants obéissent aux lois naturelles du suspense : ils font encore plus peur quand on ne les voit pas.

Mauvais goût

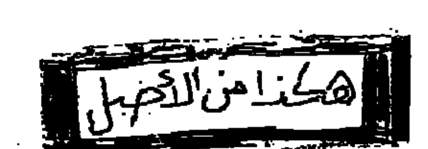
L'informatique casse le lien entre le budget d'un film et son résultat à l'écran. Les milliards de calculs nécessaires à l'animation d'un dilophosaure ne se voient pas. Avec une grande perversité, Spielberg en profite pour accentuer l'aspect série B de son film, tout comme il force ses acteurs au simplisme, prive le compositeur John Williams d'envolées pompières et stoppe net ses propres accès de lyrisme par des injections d'humour de mauvais goût : lorsque la bonne paléontologue veut soigner un tricératops victime d'une indigestion, elle n'a d'autre solution que d'enfiler une paire de gants en caoutchouc et d'aller fouiller les gigantesques étrons laissés par le saurien ; et quand la petite fille, surmontant sa terreur, tente de nourrir un brachiosaure, celui-ci lui éternue à la figure, la couvrant de mucus de la tête aux pieds.

L'accumulation de ces détails, de ces scènes de violence, laisse une impression de colère froide, sans que l'on sache jamais tout à fait après qui Spielberg en a. Les enfants, qui firent son fonds de commerce mais qui ne sont pas allés voir *Hook?*

Les studios, qui ne font des films que pour ajouter à leur collection d'attractions? Ou le cinéma hollywoodien en général, incapable de distraire, d'émouvoir, sans dépenser des millions de dollars, monstre impressionnant au cerveau tout petit petit.

THOMAS SOTINEL

MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES : les tomates avant les dinosaures. – Certains titres de la presse américaine ont profité du succès de *Jurassic Park* pour s'inquiéter des manipulations génétiques sur certains légumes . La tomate *Flavor Savor* dont les gènes ont été modifié afin de lui permettre de supporter le transport tout en étant mûre à point pourrait être mise sur le marché après que la *Food and Drugs Administration* aura donné son aval. *(Corresp.)*



CINÉMA

et l'opération de marketing pour la sortie du film

Les profitosaures

Le martèlement lourd du pas des monstres spielbergiens annoncerait une invasion hors du commun. Toutes les salles de cinéma du pays seraient mobilisées, pour ne pas dire monopolisées, chassant les pauvres films français hors des écrans. La date de sortie de *Jurassic Park* aurait été tenue secrète afin de déstabiliser le marché... Il faut raison garder. Ne pas tomber dans le catastrophisme ambiant. Ne pas prêter l'oreille aux légendes grouillantes de méchants dinosaures. La véritable logistique de l'opération Jurassic-France impressionne sufisamment.

La date de la sortie de *Jurassic Park* dans notre pays est connue depuis longtemps. Elle a été déterminée pendant le tournage du film, lors d'une réunion tenue il y a un an, au siège parisien de UIP (United International Pictures), consortium des grandes compagnies américaines Universal, Paramount et MGM. Ce serait le 20 octobre, période particulièrement faste précédant les petites vacances de la Toussaint.

Deux autres super-productions avaient prévu de sortir ce jour-là : *Germinal*, de Claude Berri, et *Last Action Hero*, de John Mac Tiernan, avec Arnold Schwarzenegger. Zola, prudent, précédera l'appel de quinze jours, Schwarzy de beaucoup plus pour cause d'échec avéré aux Etats-Unis. Le champ s'ouvre donc largement aux dinosaures qui vont déferler sur 450 salles, soit 10 % du parc national qui compte 4 402 salles en tout. On fait valoir chez UIP que ce chiffre n'a rien d'extravagant, qu'il est comparable aux sorties d'autres films américains (*Indiana Jones* ou plus récemment *Last Action Hero*), et même aux sorties de certains films français (370 salles pour *Germinal*, 416 salles pour *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud).

Affichage : le logo suffit

On précise aussi que ce sont les salles qui demandent à projeter les films, qu'aucun distributeur, si puissant soit-il, n'est en mesure d'imposer la projection de quoi que ce soit, et que si UIP avait dû satisfaire toutes les demandes, ce seraient plutôt 700 copies de *Jurassic Park* qui circuleraient en France. Situation ambiguë qui pousse parfois UIP à se voir accusée de «refus de vente» ! C'est ainsi que le cinéma Max Linder, salle parisienne particulièrement vaillante et bien équipée des Grands Boulevards, avait obtenu gain de cause lorsqu'elle avait exigé de UIP une copie d'*Indiana Jones* (de Spielberg) qui lui avait d'abord été refusée...

Profitant de la publicité gratuite que l'énorme ramdam médiatique spontané *leur* offre, les distributeurs de *Jurassic Park*, qui ont bloqué les espaces d'affichage en octobre 1992, choisissent la sobriété et l'efficacité. Pas de slogans racoleurs, type «le plus gros succès de l'histoire du cinéma», le logo du film (méchant T-Rex rouge et noir cerclé de jaune) suffira. Entre le 10 et le 28 octobre il apparaîtra sur 700 affiches de 3×4 mètres dans la capitale et 2 200 en province dans les villes de plus de 100 000 habitants, sur 1 100 Abribus et sur tous les flancs droits des autobus parisiens. Budget de la promotion : 6 millions de francs. Normal, encore une fois. Ce qui n'est peut-être pas aussi normal, c'est que dans les 58 complexes de Paris et de sa périphérie qui annoncent *Jurassic Park*, il circule, en fait, 69 copies.

Cela sous-entend que, parfois, si la salle «officielle» affiche «complet», on pourra doubler la projection au détriment d'un autre film moins rentable, à l'affiche dans le même complexe... Et que Gaumont, pourtant le diffuseur le plus vertueux en matière de promotion des films français (50 % de films nationaux dans ses 16 salles des Champs-Elysées), a tout de même retiré *Germinal* du Grand Écran Italie, bien que le film de Claude Berri y ait attiré 12 000 spectateurs en deuxième semaine (lui donnant «en échange» le Kinopanorama), et laissant ainsi le plus vaste écran de Paris libre pour les évolutions dinosauriennes.

Intimement lié à la sortie en salles de *Jurassic Park*, il faut signaler l'exceptionnel essor du marchandisage (*merchandising*) qui s'y rapporte. Selon Maurice Hanoka, directeur de l'agence de publicité Lumière liée à UIP, les «licenciés» ont aussitôt été associés aux projets de lancement du film, ce qui ne se faisait jusque-là que pour les productions Disney. Il y a un an, les sociétés françaises habilitées à profiter de la manne préhistorique n'étaient encore qu'au nombre de six. En juin 1993, elles étaient plus de soixante-dix.

Toutes soumises au contrôle de United Communication, société indépendante française, comme son nom ne l'indique pas. Créée en 1989, elle se présente comme un «grossiste de droits» et revend aux chaînes de télévision dessins animés, feuilletons ou séries, dont l'inusable *Colombo*. Investie par MCA Universal de la mission d'approuver tous les produits dérivés lancés en France (en échange d'une commission), United Communication reconnaît que les débuts ont été poussifs. Les entreprises françaises gelées par la crise hésitaient à investir.

La «dinomania» est arrivée

Puis la «dinomania» est arrivée. Le groupe Monoprix s'est lancé, imprimant d'assez aimables monstres sur une quantité d'articles, d'autres ont suivi. Le phénomène s'amplifiant, certaines sociétés, ne payant pas de royalties mais seulement un forfait, ont acheté le droit de placer le dinosaure béni sur leurs emballages, en «promotion». C'est le cas de Danone, La Pie qui chante, La Vache qui rit, etc. Tout cela est bel et bon, mais apparaît évidemment modeste, pour ne pas dire dérisoire, face à la campagne de commercialisation américaine.

On compte en effet que *Jurassic Park* battra probablement dans ce domaine tous les records. En volume aussi bien qu'en célérité : Linda Berkeley, vice-présidente de MCA en charge du marchandisage, a estimé qu'en quatre mois *Jurassic Park* avait déjà rapporté plus de 300 millions de dollars pour environ 1 000 produits dérivés. Sur le territoire américain, l'opération a été planifiée en plusieurs vagues. Dès la sortie en août : jouets, affiches, linge, accessoires, gadgets, tatouages temporaires (douze motifs différents), produits de toilette dont mousse pour le bain avec récipient en forme de dinosaure gueule ouverte. Rentrée des classes : cahiers, classeurs, trousses, sac à dos, Thermos, etc. Halloween : le lancement de la collection des masques de dinosaures est prévu. Noël : à tout ce qui précède s'ajouteront des poupées à l'effigie de Jeff Goldblum, une variante du jeu de Monopoly, les calendriers. A partir de février 1994, on entre dans l'ère video et télé : location, puis vente de la cassette (c'est à ce moment-là que sortiront les poupées à l'effigie des deux enfants du film), transmission par satellite (*pay per view*), câble, network. Un peu plus tard, diffusion de la série télé déjà en chantier. Pour 1995 ou 1996 : création d'une section *Jurassic Park* dans les parcs d'attractions Universal en Californie et à Orlando, (Floride).

Relance du roman

Déjà, des petits malins détournent le syndrome *Jurassic Park*, et deux t-shirts font fureur sur la côte ouest : *Hassidic Park* (un dinosaure affublé des papillotes que portent les juifs orthodoxes), et *Jurassic Bart* (hommage à la famille Simpson). Pas de doutes, c'est le marchandisage qui fait qu'un film accède au club des milliardaires. A condition qu'il connaisse le succès (les poubelles abondent en produits *Last Action Hero*, en pardessus à la Dick Tracy ou en figurines de Dustin Hoffman en capitaine Hook). En ce qui concerne *Jurassic Park*, le pari est déjà largement gagné, et MCA/Universal ainsi qu'Amblin' (la société de Spielberg) n'auront pas à regretter d'avoir accordé 100 licences d'exploitation de droits dérivés, s'appliquant à plus de 1 000 produits.

Il y a à boire et à manger : bonbons, céréales, confiseries en forme de tyranosaures, brachiosaures, ou vélociraptors parfumés vanille-cerise, orange-ananas, fraise-banane. La douceur la plus curieuse : le *Jurassic Raptor Bites Jawbreaker* (le «briseur de mâchoires») : un bloc d'un kilo (parfumé à la cerise) qui laisse des traces de couleur partout sur le visage (prix : 59 cents). Sans oublier les boissons *Jurassic Park* lancées en Grande-Bretagne par Coca-Cola et Schweppes, et les McDinosaures de McDonald.

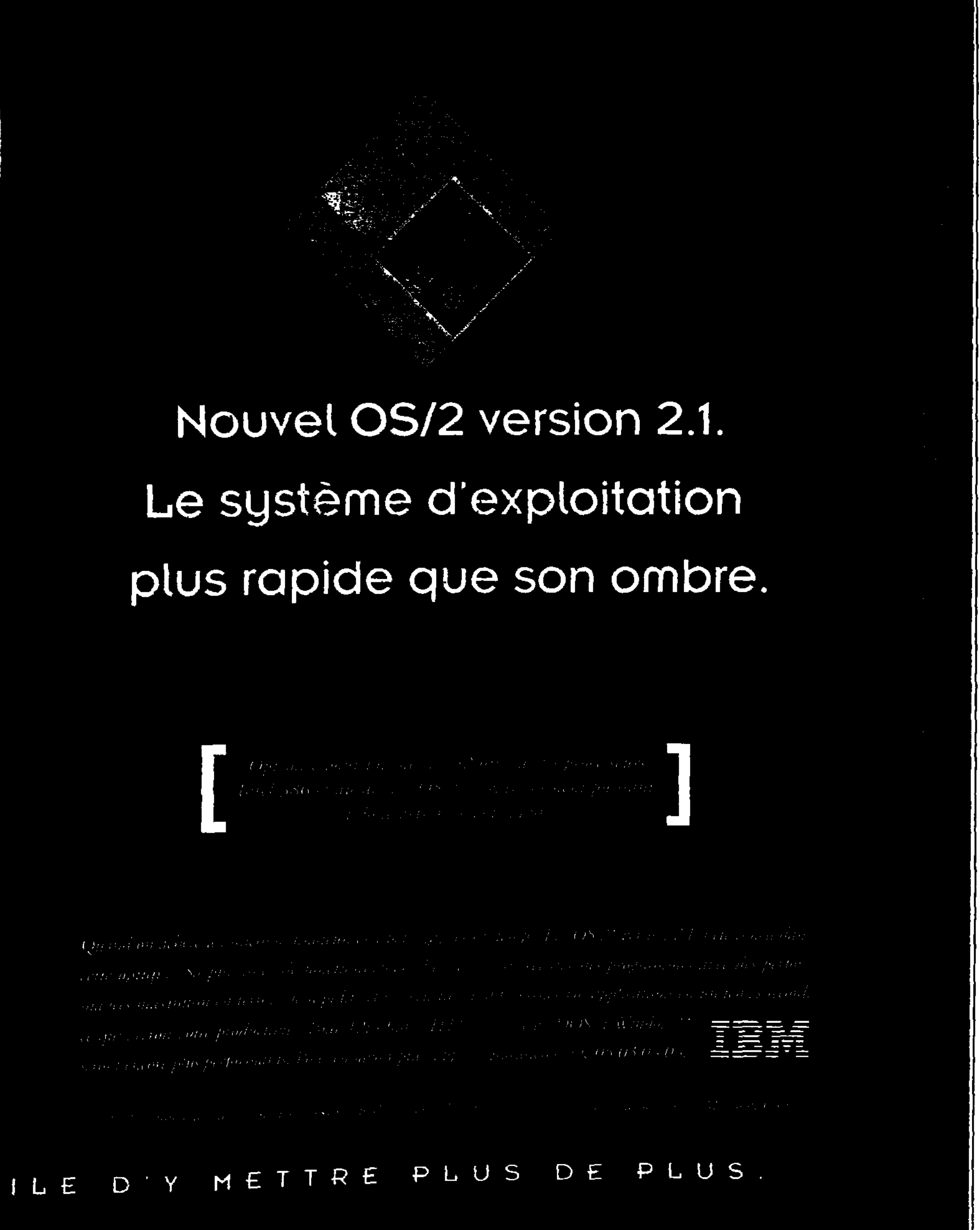
Et les nourritures plus intellectuelles. Relance du roman de Michael Crichton, «novelisation» (version simplifiée du roman pour les lecteurs plus jeunes), recueils de bandes dessinées (pour qui n'aime pas lire ?), cahiers à colorier (pour qui ne sait pas encore lire ?). Les éditions Putnam sortent également une édition de luxe, et un livre en trois dimensions (Putnam est une filiale de MCA/Universal). Enfin, parution de *The Making Of Jurassic Park*, journal du tournage. C'est la première fois qu'un livre de ce type figure sur la liste des best-sellers du *New York Times*...

Les jeux vidéo sont évidemment de la fête. Sega Genesis a déjà battu tous les records de vente : 13 millions de dollars le premier week-end. Dans la foulée devrait arriver le laser disk Sega, son stéréo, graphismes très élaborés, effets spéciaux... Les milieux spécialisés dans le jeu vidéo et l'électronique interactive estiment qu'à lui tout seul *Jurassic Park* provoquera une hausse de 7 % du chiffre d'affaires global (faisant franchir à l'industrie la barre des 18 milliards de dollars pour les seuls Etats-Unis). Sega sort trois aventures *Jurassic Park*; Nintendo se met également de la partie.

Certains milieux financiers estiment que *Jurassic Park* – film, vidéo, droits dérivés et merchandising – rapportera plus que le budget national du Nicaragua. De tradition, le studio (MCA/Universal) et la maison de production (Amblin') reçoivent, au titre de royalties, une avance de 33 % puis entre 10 et 15 % du chiffre d'affaires. A noter que Steven Spielberg, avisé, a renoncé à son salaire de réalisateur en échange d'un pourcentage important sur les recettes du film et sur la vente des produits dérivés...

A noter aussi que le logo des produits *Jurassic Park* est utilisé en tant que tel dans le film lui-même. A la limite, *Jurassic Park* pourrait donc être considéré comme un spot publicitaire de deux heures, destiné à promouvoir une jungle de produits dérivés : une manière d'apothéose du merchandising prévisionnel... Dans son livre *Jurassic Park*, dont le film est l'adaptation, Michael Crichton écrit : *«Puis vint le merchandising : les livres d'images, les t-shirts, les jeux vidéo, les jouets, les bandes dessinées... Le zoo devint le centre nerveux d'une gigantesque entreprise.»* Bien vu.

HENRI BÉHAR
et DANIÈLE HEYMANN



COMMENTAIRE

A faire peur

NON, on n'est pas forcément un bon Français si on descend dans la mine de *Germinal* et un traître à la patrie si on se précipite dans les pattes des dinosaures de *Jurassic Park*. Par un double effet cumulatif et contradictoire, le film de Steven Spielberg, qui sort en France le 20 octobre dans 450 salles, profite d'une publicité gratuite et paradoxale.

D'une part, les savants du monde entier lui offrent spontanément une légitimité scientifique inestimable. D'autre part, les tenants passionnés de l'«exception culturelle» dans les négociations piégées du GATT voient dans le déferlement des monstres préhistoriques la métaphore terrifiante de l'hégémonie américaine sur notre imaginaire.

Et si *Jurassic Park* ne méritait ni cet honneur ni cette indignité ? S'il ne s'agissait après tout que d'un film, un simple gros film, plein de gros sous, de grosses bêtes. Un simple film, porteur – et c'est le génie de Spielberg de l'avoir pressenti – de toutes les peurs indifférenciées et de toutes les nostalgies irraisonnables d'un siècle en train d'agoniser.

D. H.

DANSE

BIENNALE DE LA JEUNE CRÉATION à Louvain (Belgique)

Corps nomades

LOUVAIN

de notre envoyée spéciale

Klapstuk signifie, en langue flamande, le bouquet d'un feu d'artifice. C'est le nom qui a été donné à une biennale, créée en 1983, pour être le final, audacieux et moderne, du très solennel Festival de Flandres. Bruno Verbergt qui en prend la tête, en 1987, décide de la consacrer exclusivement à la danse. A vingt-neuf ans, il cèdera bientôt sa place car, selon lui, le Klapstuk doit rester aux mains des jeunes.

A l'ArenbergInstitut, on se presse pour voir Mehmet Sander, un Turc exilé par choix à Los Angeles. Il arrive sur scène comme une bombe. A toute vitesse, il enchaîne des sauts de gymnaste, se *laissant retomber de tout son* poids. Il fait le poirier pivotant lentement sur sa tête, tandis que sur la bande-son, on entend des dialogues pornographiques. Pour terminer, le chorégraphe grimpe le long d'une structure rectangulaire, défiant les lois de la pesanteur, simulant l'animal captif.

Mehmet Sander dit : *« Je suis « gay ». A Los Angeles, les homosexuels vivent comme tout le monde. En Europe, en France, il n'y a pas assez de liberté : on est « homosexuel » de 9 heures du soir à l'aube... La danse n'avait plus assez de force pour ce que je voulais exprimer. J'ai donc décidé de cultiver mon corps comme un gymnaste. L'architecture est ma passion. J'aime mettre mon corps en scène dans des espaces réduits qui le contraignent. »* Cette performance militante, primaire, est revendiquée comme telle. Non sans perversité, il paraît jouir de ce qu'il dénonce. Il sera, en mars, à l'Hippodrome de Douai.

Au 83 Vlamingenstraat, une salle à deux pas de l'ArenbergInstitut, l'Américaine Meg Stuart présente *No Longer Readymade*. Née à la Nouvelle-Orléans, la chorégraphe, qui a vingt-sept ans, est sans domicile fixe. New-York, Louvain, Lisbonne, Utrecht, elle vit là où la mène son travail. Pour cette création, le Klapstuk lui a versé un minimum mensuel afin de lui éviter d'être serveuse dans les restaurants de Soho. Son univers reste éclaté, reflet du stress qu'elle vit en permanence, de son nomadisme. Il existe chez l'Américaine une fascination de la clochardisation, presqu'une tentation mystique, dont l'éloigne l'assurance de son talent.

Iztoc Kovac, slovène de Ljubjana, termine la soirée avec *Spread Your Wings*. Après un très remarqué solo intitulé *Comment j'ai attrapé un faucon* (1991), il prend le parti d'une danse fondée sur le jeu et les combinaisons du hasard. Sa manière à lui de refuser de parler directement des ravages subis par son pays. En résidence à Louvain pour préparer sa création, il a sélectionné ses danseurs en les faisant courir autour d'un stade. Juho Saarinen, danseur tonitruant d'énergie, est arrivé en tête. Comme il est sourd-muet, gageons que cette infirmité imprévue a influencé le cours de l'inspiration de Kovac. Toute la chorégraphie, en effet, se joue à partir de signes, de mimiques, de nombres. On se croit dans une parodie des systèmes aléatoires américains, très en vogue pendant les années 60. *Mais les ficelles sont trop volontairement montrées pour que le jeu passionne longtemps.*

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Jusqu'au 23 octobre. Prochains chorégraphes : Olga de Soto, Dennis O'Connor, Nahid Siddiqui, Mal Pelo, Bert Van Grop/David Hernandez, Lynda Gaudreau, Vera Mantero, Francisco Camacho, Donna Uchizono, et Jan Fabre. Louvain. Tél. : 32 (0) 16/-20-81-33.

RECTIFICATIF. – Dans notre article consacré à l'inauguration du nouveau bâtiment de la Maison de la culture d'Amiens (*le Monde* du 12 octobre), nous écrivions qu'aucune maison de la culture *« n'a été construite depuis vingt ans »*. L'Association pour la maison de la culture de Chambéry et de la Savoie existe bien depuis 1964 et elle est active depuis plus de vingt ans, elle possède, depuis 1987, un lieu subventionné pour moitié par l'Etat, pour moitié par les collectivités territoriales. Quant à la maison de la culture de La Rochelle (La Coursive), réactivée avec succès en 1990, elle n'a pas été *« municipalisée »*, l'Etat apportant 51 % des subventions publiques.

PRESSE

La « guerre » du prix des journaux en Grande-Bretagne

Le « Times » a augmenté sa diffusion de 24 % en un mois

***Depuis qu'il a baissé son prix* de vente de 30 %, le 1er septembre, le *Times* a augmenté sa diffusion de quelque 24 %. Mais cette guerre des prix, potentiellement dangereuse pour *The Independent*, semble avoir profité à la plupart des journaux. Il faudra cependant attendre plusieurs mois pour en tirer des conclusions définitives.**

LONDRES

de notre correspondant

Rupert Murdoch a apparemment gagné la première manche dans la guerre du prix des journaux qu'il a lui-même déclenchée le 1er septembre, mais les concurrents du *Times* ne semblent pas avoir pâti de cette offensive. Tels sont les premiers enseignements, encore fragiles, que l'on peut tirer des chiffres de diffusion des principaux journaux britanniques, en comparant ceux-ci d'août à septembre. En baissant le prix de vente du *Times*, de 45 pence à 30 pence (3,91 francs à 2,60 francs), le président de News Corporation (qui édite notamment le *Times* et le *Sun*, et contrôle la compagnie de télévision par satellite BSkyB) souhaitait enrayer la diminution de l'audience du fleuron de son groupe de presse.

L'objectif avoué d'une telle décision « historique » – il s'agit de la baisse la plus importante depuis plusieurs décennies –, est de faire passer la diffusion du *Times* d'environ 360 000 exemplaires (354 280 exemplaires en août) à plus de 420 000 exemplaires, soit de le placer en seconde position, derrière le *Daily Telegraph*, lequel caracole en tête de la diffusion de la presse quotidienne dite « de qualité » (1 027 000 exemplaires), suivi par *The Guardian* (391 526 exemplaires). Officiellement, il n'est pas question de chercher à mettre en danger l'existence de *The Independent* (325 856 exemplaires), mais chacun sait à quoi s'en tenir quant aux intentions de Rupert Murdoch...

Le *Times* semble en bonne voie pour atteindre son objectif, puisque sa diffusion s'est accrue de 24,28%, le plaçant en seconde position avec 440 291 exemplaires, soit une augmentation de 86 011 exemplaires depuis août. Pourtant, à part le *Daily Telegraph*, dont la diffusion baisse de 1,94%, les autres journaux ont profité d'un redressement du marché: le *Guardian* a progressé de 3,17%, *The Independent* de 2,02% et le *Financial Times*, de 4,42%.

Le pari de « The Independent »

Il ne faudrait pourtant pas tirer de ces chiffres des conclusions hâtives. Outre que le mois d'août n'est pas un bon mois de référence, les journaux se situant entre la presse « de qualité » et la presse « tabloïd », c'est-à-dire le *Daily Mail* et le *Daily Express*, paraissent avoir souffert du « dumping » du *Times*.

Rupert Murdoch, pour sa part, s'attendait à de tels résultats: la baisse du prix de vente de 15 pence du *Times in Kent*, publication de News Corporation, avait fait progresser les ventes de ce journal de 15%. D'autre part, en juillet, le prix du *Sun* avait été ramené de 25 pence à 20 pence (environ 1,70 francs), ce qui avait permis au premier tirage de la presse « tabloïd » de progresser de quelque 300 000 exemplaires par jour (de 3,53 millions à 3,83 millions) ! M. Murdoch avait expliqué que la baisse du *Sun* allait provoquer une hausse générale des ventes de la presse « tabloïd ». C'est, dans un premier temps, ce qui s'est passé: ce marché s'est accru de 4,64% et le *Daily Mirror*, principal concurrent du *Sun*, a progressé de 63 000 exemplaires.

Or, aujourd'hui, ces gains se sont pratiquement évaporés, sauf pour le *Sun*... Un phénomène semblable se produira-t-il pour la presse de qualité? Il est trop tôt pour en juger, même si M. Murdoch assure – comme il l'avait fait en juillet –, que la baisse du prix du *Times* profitera à ses concurrents. Andreas Whittam Smith, le directeur de *The Independent*, avait répliqué que l'intention de Rupert Murdoch était manifestement d'éliminer toute compétition et, comme de nombreux commentateurs britanniques, il s'était inquiété de la tendance *« monopolistique »* de l'*« empire Murdoch »*, qui contrôle déjà cinq journaux et dont les projets en matière de télévision par satellite inquiètent sérieusement la BBC.

Sans illusion sur les bonnes intentions du *Times*, *The Independent* a tenté une parade afin d'occuper le créneau « haut de gamme » du marché laissé vacant par le *Times* : il a amélioré sa présentation, son contenu rédactionnel, augmenté le nombre de ses suppléments et accru son prix de vente de 40 pence à 50 pence (4,35 francs). Un tel pari n'est pas exempt de risques. Victime de graves difficultés financières depuis de nombreux mois, *The Independent* est dans une situation particulièrement vulnérable, et ne pourra probablement pas supporter une guerre des tarifs qui se prolongerait. *The Guardian*, de son côté, a racheté, en avril, l'hebdomadaire *The Observer*, ce qui signifie qu'il ne dispose plus de réserves financières très importantes, même si son lectorat spécifique (centre gauche), le met en principe à l'abri de l'appétit de « prédateur » que l'on prête à Rupert Murdoch.

Mais celui-ci n'a pas encore gagné la « guerre » : pour que le *Times* l'emporte, il faut que le marché se stabilise, globalement, à son niveau actuel. Ou que l'un de ses concurrents jette l'éponge...

LAURENT ZECCHINI

PUBLICITÉ

Nouvelle concentration

Publicis prend le contrôle de FCA !

La crise publicitaire et les besoins des annonceurs poussent à la concentration. Publicis absorbe le quatrième réseau français, Feldman, Calleux et Associés (FCA!).

« Jean Feldman et Philippe Calleux sont pour moi des enfants prodigues que je rêvais de faire revenir à la maison... » Le rêve de Marcel Bleustein-Blanchet s'est réalisé : le lundi 18 octobre, l'agence de publicité Feldman, Calleux et Associés (FCA!) a rejoint le giron de Publicis, son groupe.

En 1966, les deux *« enfants »*, complices, quittaient « Marcel » et Publicis pour voler de leurs propres ailes. Vingt-sept ans après, ils effectuent leur retour à la source-mère par la grande porte... Toujours en verve, le patriarche a dit qu'*« on ne tuera pas le veau gras »* pour cause de *« vaches maigres »* mais tout le monde a compris que le cœur y était.

Publicis SA va procéder à une augmentation de capital, et offrira 4,25 % de son capital, soit entre 120 millions et 130 millions de francs, pour obtenir 100 % du capital de FCA!. L'essentiel des actionnaires de FCA! (ses dirigeants pour 54 %, Clinvest, la BFCE, OBC) apporteront leurs parts à cet échange. Seul le groupe japonais Dai Ichi Ikaku (8 %) a réservé sa décision. En outre, les dirigeants de l'agence achetée recevront entre 30 millions et 50 millions de francs selon les résultats de FCA! pendant les trois prochaines années.

Avec FCA!, Publicis prend le contrôle du quatrième réseau publicitaire français, du dixième groupe sur le marché hexagonal, qui emploie neuf cents personnes environ. Le chiffre d'affaire de FCA!, en baisse probable cette année, est estimé à 2,5 milliards de francs, soit 488 millions de *francs de marge brute, la vraie* mesure de l'activité publicitaire. En consolidé, cette marge est réalisée pour un tiers aux Etats-Unis (avec Bloom-FCA!), 23 % en Europe (avec des agences à Londres, à Bruxelles, en Italie, en Allemagne, en Hollande notamment) et 44 % en France. Sa rentabilité, affectée par la crise – mais aussi, selon ses dirigeants, par *« un détournement de fonds »* en 1992 –, devrait rejoindre en trois ans celle du groupe Publicis, donc sans diluer les profits.

« Un vrai bonheur »

Publicis va ainsi augmenter sa taille de 13 % environ (soit un chiffre d'affaires de 21,7 milliards de francs, et un revenu de 3,6 milliards), et consolider ses positions dans le monde. Mais FCA! restera une marque indépendante, gérée par ses dirigeants, assure Maurice Lévy, le président du directoire de Publicis, qui parle du *« vrai bonheur »* d'avoir trouvé une solution *« intelligente, simple, française, solide et une vraie force de développement »*.

Les dirigeants de FCA ! insistent, de leur côté, sur le choix librement consenti de s'adosser à Publicis, alors qu'ils étaient courtisés par tous les grands groupes. Il est vrai que l'image de cette agence indépendante est prestigieuse, comme la liste de ses clients L'Oréal, Henkel, Nestlé, Mercedes, etc. Beaucoup des créations de Jean Feldman ont fait date, de la « saga » de la laine Woolmark aux surgelés Findus, du bleu Obao au jaune Pacific, justifiant par leur longévité le *« talent longue durée »* que revendique l'agence. Mais les regroupements entre annonceurs imposent aux publicitaires une course à la taille parallèle, pour garder les clients internationaux. Outre le moyen de valoriser leur patrimoine, l'opération offre aux fondateurs la pérennité de l'enseigne. *« Architectes de FCA!, nous ne souhaitons pas en être les fossoyeurs »*, lance Jean Feldman.

Deux ans après la fusion d'Eurocom et de RSCG, le rapprochement entre Publicis et FCA!, même s'il se déroule dans de tout autres circonstances, montre que toute une génération d'agences françaises, après avoir critiqué les « mastodontes » de la « pub » française, sont amenée à se jeter dans leurs bras.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Robert Hersant se dit prêt à discuter avec le Comité inter. – Robert Hersant a reçu personnellement, vendredi 15 octobre, les représentants syndicaux de la SIRLO, de *Paris-Turf* et de *France-Soir*, à la suite d'une lettre que ceux-ci lui avaient adressée, à propos des difficultés de la presse parisienne, pour lui dire qu'ils ne reconnaissaient plus Philippe Villin, PDG de *France-Soir* et vice-PDG du *Figaro*, comme interlocuteur. M. Hersant, sans toutefois désavouer son vice-PDG et en s'imputant la paternité du plan de modernisation que celui-ci avait défendu, s'est dit prêt à reprendre, avec le Comité intersyndical du Livre parisien CGT, des négociations globales concernant son groupe de presse. Une manifestation des ouvriers du Livre, à l'appel du CILP, doit avoir lieu jeudi 21 octobre, devant le ministère du travail.

La preuve par les étoiles

En 1915, Einstein démontre que toute masse accélérée émet des ondes gravitationnelles. Aujourd'hui, le Nobel récompense la vérification de cette intuition géniale

LE vieil original avait donc raison. Du fond de sa tombe, Albert Einstein doit une nouvelle fois tirer la langue à la face du monde et se réjouir de ce que l'Académie royale des sciences de Suède ait attribué cette année le prix Nobel de physique aux Américains, Russell A. Hulse et Joseph H. Taylor. Par leur découverte, les deux chercheurs ont en effet prouvé, de manière indirecte, l'existence d'ondes gravitationnelles et conforté ainsi un chapitre de ce monument de la physique qu'est sa théorie de la relativité générale.

Une théorie souvent discutée, parfois contestée dans les années 50, mais jamais terrassée, et dont les plus belles intuitions, exprimées en 1915, ont été confirmées très tôt. D'abord en 1916, par Einstein lui-même, grâce à la planète Mercure, puis, en 1919, par Eddington qui vérifia que la lumière était bien courbée par le champ gravitationnel du Soleil (1). Ensuite, plus rien ou presque jusqu'au début des années 60, où d'autres expériences complexes faites avec l'aide des satellites Mariner-6 et 7 apportèrent de nouvelles confirmations de l'étonnante clairvoyance de ce physicien de génie.

Mais le meilleur soutien à la théorie de la relativité générale est sans conteste celui apporté par Hulse et Taylor. L'histoire est d'autant plus remarquable qu'à l'origine les travaux des deux Américains ne s'intéressaient nullement aux mystères de ce bel édifice intellectuel, mais portaient plutôt sur la chasse à la dernière curiosité astronomique du moment : les pulsars. Découverts en 1967 par Jocelyn Bell et Anthony Hewish (2), ces astres très denses sont de véritables radiophares de l'espace qui, avec une précision toute ferroviaire, émettent à intervalles extraordinairement réguliers de puissantes bouffées d'ondes radio que seuls les radioastronomes à l'écoute du ciel peuvent percevoir.

Ces objets étonnants, de petites dimensions (environ 10 kilomètres de rayon), mais plus lourds que le Soleil et qui tournent sur eux-mêmes comme des toupies, sont en fait des étoiles à neutrons. Le résidu d'étoiles arrivées au terme de leur existence, car comme tout chose, les étoiles vivent et les étoiles meurent. Au stade ultime de leur évolution, les moins massives deviennent des astres froids que l'on appelle naines blanches alors que les plus massives tendent à se transformer en trous noirs. Entre ces deux extrêmes existe cependant une voie moyenne : celle des étoiles à neutrons (3) dont la densité serait telle qu'une cuiller à café de la matière qui les compose friserait le milliard de tonnes!

Un compagnon dense et sombre

Singularités de l'espace, les pulsars n'en sont pas pour autant rares. Environ six cents ont été observés depuis la découverte du premier d'entre eux. Quelques-uns seulement, particulièrement remarquables, émergent de cette population cosmique : ceux qui sont flanqués d'un compagnon dense et sombre (étoile à neutrons, autre pulsar, trou noir, naine) avec lequel ils forment un système double en tournant l'un autour de l'autre dans une folle sarabande.

Il revient à Russell Hulse, alors qu'il travaillait sous les ordres de Joseph Taylor, d'avoir découvert, le 2 juillet 1974, le premier de ces pulsars binaires : PSR 1913 + 16. La tâche du jeune homme ne fut guère facile car les instruments du radiotélescope géant d'Arecibo (Porto-Rico) étaient à la limite de leur capacité de détection. Malgré tout, il apparut très vite que la fréquence des impulsions radio émises par cet astre n'était pas tout à fait constante d'un jour sur l'autre.

Ce phénomène était d'autant plus bizarre que les pulsars sont, de par leur nature, de véritables gardiens du temps et, très vraisemblablement, les « horloges » les plus stables de l'univers. Au terme d'une analyse minutieuse, Hulse montra que ces variations se répétaient périodiquement toutes les 7,75 heures. Incompréhensible au profane, cette « anomalie » ne fut pas considérée comme la manifestion étonnante d'un pulsar cyclothymique, mais comme celle de la présence d'un compagnon autour duquel PSR 1913 + 16 était en orbite.

Les nouvelles expériences Virgo et Ligo

Restait à déterminer les paramètres de cette orbite. C'est ce que fit Hulse, avec l'aide de Taylor, appelé en renfort. Après un remarquable travail de bénédictin qui s'étala sur cinq ans, les deux chercheurs américains purent décrire avec précision ce sytème double, situé à environ 16 000 années-lumière de la Terre, et composé d'un pulsar et d'un compagnon très dense, séparés d'environ deux millions de kilomètres, et dont la masse est connue maintenant à moins d'un millième près!

Finalement, en 1979, Taylor put annoncer que le temps que PSR 1913 + 16 mettait à parcourir son orbite en tournant autour de son compagnon diminuait d'environ... 75 millionièmes de seconde par an! C'est cette observation, autant que la découverte des pulsars binaires elle-même, qui a valu à Hulse et Taylor la distinction du Comité Nobel. Pourquoi? Pour expliquer cette infime variation de la période orbitale, il faut faire appel à la théorie de relativité générale, élaborée plus de soixante ans plus tôt, et surtout à un de ses principes qui établit que toute masse accélérée doit émettre de l'énergie sous la forme d'ondes gravitationnelles.

« Si l'énergie du mouvement orbital des deux astres est la source d'énergie des ondes gravitationnelles, expliquait Joseph Taylor en décembre 1981 dans *Pour la science*, *si*, ajoutait-il, *les ondes gravitationnelles existent et si elles emportent une partie de l'énergie du système binaire, l'énergie liée au mouvement orbital doit diminuer petit à petit, et la période de révolution doit décroître. »*

Tous calculs faits, la variation de la période orbitale mesurée par les deux astronomes se révéla être en accord, à 0,5 % près, avec celle, théorique, déduite de la relativité générale. C'était trop de coïncidence et donc la démonstration indirecte et éclatante de l'existence de ces ondes gravitationnelles prédites par Albert Einstein. Tous ceux qui connaissent les observations de Hulse et Taylor sont en admiration devant le travail accompli. *« C'est une superbe observation*, affirme Jean Schneider, de l'Observatoire de Paris-Meudon. *Un travail très beau dont on oublie aujourd'hui le bruit qu'il a fait à la fin des années 70 dans la communauté scientifique. »*

Mais, pour que les mesures des deux Américains constituent une preuve irréfutable de l'existence d'un rayonnement gravitationnel, il a fallu, au début des années 80, vérifier que la vieille formule d'Einstein de 1916 était applicable à un système d'étoiles à neutrons génératrices de champs gravitationnels intenses.

Ce travail théorique a été effectué, en particulier, par Thibault Damour, de l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette, et Nathalie Deruelle, alors à l'Institut Poincaré à Paris. De même la formule exacte utilisée par Taylor pour comparer à la théorie les temps d'arrivée sur Terre des bips-bips émis par le pulsar est aussi due à ces deux chercheurs.

Est-ce à dire que la théorie d'Einstein est totalement vérifiée? Du travail reste à faire. Des calculs plus généraux effectués par Thibault Damour ont en effet permis, grâce à la découverte de deux autres sources binaires (PSR 1257 + 12 et PSR 1534 + 12), mises en évidence en juillet 1991, de délimiter les frontières de *« régions de confiance »* à l'intérieur desquelles la théorie de la relativité générale aurait encore sa place. *« Dans le cas de PSR 1534 + 12* [objet moins relativiste mais dont les émissions sont plus précises encore que celles du pulsar de Hulse et Taylor], précise Thibault Damour (4), *la relativité générale a subi sans dommmages deux épreuves.*

» En combinant tous les tests réalisés depuis quelques années, la région où des modèles théoriques peuvent encore être élaborés apparaît bien évidemment de plus en plus petite. Si nous arrivons, dit-il, *à mener à bien les douze autres tests que nous avons imaginés, la région se rétrécira encore. (...) La théorie de la relativité générale restera-t-elle encore longtemps (toujours?) dans la zone permise? »*

Peut-être. Mais, d'ici là, les progrès de la recherche permettront sans doute de détecter directement des émissions d'ondes gravitationnelles. Celles du pulsar de Hulse et Taylor sont en effet trop faibles pour que cela soit possible. De même, il ne faut pas trop espérer dans ce domaine d'une observation attentive du système solaire. *« On y mesure de trop petites corrections par rapport à la physique de Newton »*, explique Marc Lachièze-Rey, du service astrophysique du Commissariat à l'énergie atomique.

« Les champs gravitationnels y sont trop faibles et ne varient pas assez vite, dit-il, *alors que pour enregistrer de gros écarts avec la physique newtonienne, il faut des champs gravitationnels très intenses comme ceux qui existent au voisinage des trous noirs ou des systèmes rapidement variables comme les pulsars binaires ou certains systèmes d'étoiles. »* Un travail intense est donc en cours sur ce dernier point, travail qui se fonde sur le devenir du pulsar de Hulse et de Taylor.

« Que se passera-t-il, demande Luc Blanchet, de l'Observatoire de Paris-Meudon, *lorsque ce pulsar, à force de se rapprocher de son compagnon, finira par rentrer en collision avec lui? Certes, cet événement cataclysmique ne surviendra pas avant quelques centaines de millions d'années. Mais c'est alors que les mouvements violents de la matière de ce système seront tels qu'ils produiront de très fortes émissions de rayonnement gravitationnel.*

» Or, on estime que pour l'ensemble des pulsars de l'ensemble des galaxies, pas trop lointaines toutefois, de tels évènements devraient se produire deux ou trois fois par an. » Il deviendrait donc possible de détecter depuis la Terre, directement cette fois, de telles bouffées d'ondes gravitationnelles. C'est le but de nouvelles expériences comme Virgo, que les Français et les Italiens monteront dès l'an prochain, et comme Ligo, que les Américains ont le projet de construire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

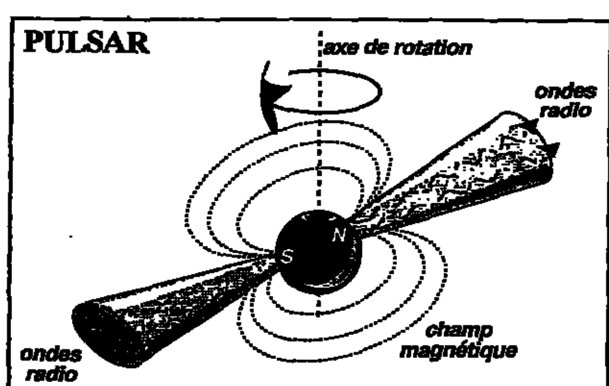
(1) La trajectoire de Mercure est une ellipse qui tourne très lentement autour du Soleil. Ce phénomène « d'avance du périhélie », déjà mis en évidence par Le Verrier au siècle dernier, ne peut s'expliquer par la seule présence des autres planètes du système solaire. Il faut aussi prendre en compte les effets relativistes induits par le champ de gravitation du Soleil et que seul Mercure peut ressentir.

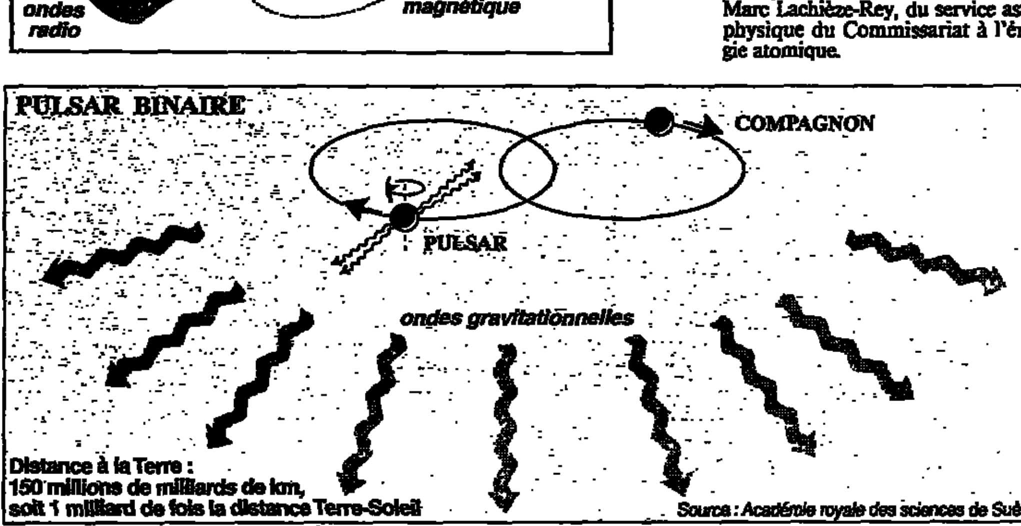
Quant à la courbure de la lumière par le Soleil, l'histoire raconte qu'Einstein, à qui l'on demandait quelle aurait été sa réaction si l'expérience avait été négative, aurait répondu : *« Cela aurait été dommage pour Dieu. »*

(2) La découverte de cet objet, uniquement fait de neutrons, l'un des trois grands composants élémentaires de la matière avec le proton et l'électron, a valu le prix Nobel de physique 1974 à Hewish.

(3) Le plus rapide d'entre eux (4C 21 53), connu sous le nom de pulsar milliseconde, a été découvert au début des années 80. Il tourne sur lui-même en 1,55 milli-seconde, soit à un rythme de six cents tours par seconde tout juste compatible avec les limites de cohésion de la matière dans les zones équatoriales de cette boule ultradense.

(4) *Ciel et Espace*, juillet-août.





Les outils neufs des bricoleurs d'ADN

Les deux techniques couronnées à Stockholm confirment l'essor du génie génétique

« LE jury Nobel est logique avec lui-même. Il récompense systématiquement des découvertes qui ont profondément bouleversé une discipline », se félicite Axel Kahn (1). Cette année, la génétique est incontestablement à l'honneur. Après avoir distingué, en médecine, des travaux qui ont permis d'appréhender dans toute sa complexité le mécanisme de l'expression et de l'évolution des gènes (*le Monde* du 13 octobre), l'Académie royale des sciences de Suède a attribué le prix Nobel de chimie à deux chercheurs dont les découvertes ont considérablement accéléré l'essor du génie génétique : Kary B. Mullis pour la méthode PCR *(polymerase chain reaction)* de multiplication rapide de l'ADN, et Michael Smith pour la mutagénèse dirigée *« et ses applications dans l'étude des protéines »* (*le Monde* du 15 octobre).

Génial « bricolage » qui permet au chercheur de manipuler presque à sa guise les longues molécules d'ADN (acide désoxyribonucléique) porteuses des gènes qui président au fonctionnement des cellules, le génie génétique est né, à la fin des années 60, avec l'invention de quelques « outils » fondamentaux. Les enzymes de restriction, tout d'abord, grâce auxquelles on peut couper l'ADN en des endroits déterminés, pour obtenir des fragments comportant les gènes que l'on veut étudier.

Une simple éprouvette

Leur découverte valut au Suisse Werner Arber et aux Américains Daniel Nathans et Hamilton Smith le prix Nobel de médecine en 1978. Deux ans plus tard, le Britannique Frederick Sanger et l'Américain Walter Gilbert recevaient le Nobel de chimie pour la mise au point du « séquençage », qui permet de « lire » le code génétique porté par des segments d'ADN.

La PCR se range dans le droit fil de cette évolution. Auparavant, le « clonage » était le seul moyen d'obtenir des « copies » d'un fragment donné d'ADN en quantité suffisante pour l'étudier. Il consiste à introduire le segment dans le patrimoine génétique d'une bactérie, que l'on met ensuite en culture. Plusieurs semaines d'attente étaient généralement nécessaires pour obtenir une colonie assez nombreuse. Kary Mullis a remplacé tout cela par une manipulation purement chimique, infiniment plus commode et rapide, extrêmement simple.

Tellement simple, même, qu'il s'est toujours demandé pourquoi personne n'y avait pensé avant lui. D'autant plus que, quand il l'a conçue, en 1983, *« tous les éléments nécessaires à sa mise au point existaient déjà depuis plus de quinze ans »*, souligne-t-il lui-même (2).

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 18

(1) Directeur de l'unité INSERM de recherche en génétique et pathologie moléculaires.

(2) Citation extraite d'un article de Kary Mullis publié en juin 1990 par le mensuel *Pour la science*.

Bataille de brevets autour de la PCR

Kary Mullis a-t-il vraiment découvert la méthode de synthèse en masse de l'ADN qui vient de lui valoir son prix Nobel de chimie ? Plusieurs firmes de biotechnologie affirment qu'un autre Prix Nobel y a pensé quinze ans avant lui. Elles viennent de déposer une opposition au brevet qui couvrait les droits d'exploitation de la PCR pour l'Europe (1).

Ces sociétés reprennent les arguments avancés par la firme américaine Dupont de Nemours qui, en 1989, avait contesté la validité des brevets détenus par Cetus, l'employeur californien de Kary Mullis. Dupont de Nemours avait produit deux articles publiés en 1971 (dans le *Journal of Molecular Biology*) et en 1974 (dans le *Journal of Biological Chemistry*) par le Prix Nobel de médecine 1968 Har Gobind Khorana, dans lesquels il décrit une méthode de synthèse de l'ADN qui, effectivement, ressemble furieusement à la PCR. Arthur Kornberg, un autre Prix Nobel (médecine 1959), avait témoigné au procès, affirmant notamment que, dès le début des années 70, *« la PCR avait été inventée. Elle était dans le domaine public* (2). » Ce soutien n'a pas empêché Dupont de Nemours de perdre son procès en première instance en 1991. La firme américaine n'a pas fait appel. A-t-elle pu conclure un « arrangement à l'amiable » secret ?

Les plaignants européens ajoutent au dossier une demande de bourse déposée en 1970 par M. Khorana pour plusieurs thèmes de recherche, dont une méthode d'amplification de l'ADN basée sur le même principe que la PCR. Ils ont aussi reçu le renfort d'un chercheur russe, Stanislas Gorodetsky (Institut de biologie génétique de Moscou), qui affirme être le découvreur de la polymérase employée par Kary Mullis (3).

Le nouveau Prix Nobel reconnaît que les travaux de M. Gorodetsky, publiés en 1980, lui ont donné l'idée d'utiliser une polymérase mieux adaptée à celle qu'il expérimentait jusque-là. Et, s'il maintient avoir inventé seul la méthode PCR, il mentionne lui-même une conversation avec Josuah Lederberg (Nobel de médecine 1958), à qui il présentait ses travaux. Ce dernier lui aurait affirmé avoir imaginé une méthode analogue vingt ans plus tôt avec Arthur Kornberg, sans parvenir, cependant, à la mettre au point (4).

De son côté, M. Kornberg avait reconnu, dans son témoignage au procès Dupont de Nemours contre Cetus, que l'idée avancée par Har Gobind Khorana, trop en avance sur son temps, avait un peu sombré dans l'oubli. Au début des années 70, on ne savait pas encore séquencer l'ADN, et la fabrication des « amorces » de nucléotide, indispensables à la mise en œuvre de la PCR, était lente et malaisée. Le clonage, découvert peu de temps après, beaucoup plus commode à l'époque, envahit tous les laboratoires.

Personne ne met en doute l'honnêteté de Kary Mullis. Et de toute façon, même si, contrairement à ses affirmations, il s'était inspiré de l'idée de M. Khorana, il lui resterait le mérite d'avoir développé et rendu opérationnelle une méthode qualifiée unanimement de « géniale » par les chercheurs, les médecins et les industriels qui l'utilisent tous les jours. L'histoire des sciences fourmille d'exemples prouvant, s'il en était besoin, que les grandes découvertes consistent aussi à savoir exploiter au bon moment les travaux de ses prédécesseurs.

Mais le commerce ne s'embarasse pas de telles subtilités. La firme suisse Hoffmann-La Roche, qui a racheté à Cetus les brevets de la PCR pour 300 millions de dollars, compte bien faire fructifier son investissement. Or l'utilisation de cette méthode pour les diagnostics médicaux représente, à elle seule, un marché de 500 millions de dollars, estiment les experts. Devant de tels enjeux, on conçoit que ses concurrents ne négligent aucune faille qui pourrait faire tomber les brevets dans le domaine public...

J.-P. D.

(1) Il s'agit des sociétés françaises Appligène SA, CIS Bio International (filiale du CEA), Pasteur Sanofi Diagnostics, Rhône-Poulenc Agriculture Ltd (filiale anglaise de Rhône-Poulenc), Abbott Laboratories (Etats-Unis), et Orion Corp. Ltd (Grande-Bretagne). Les oppositions ont été déposées entre le 13 et le 27 septembre dernier auprès du registre européen des brevets, à Munich.

(2) *Science*, 15 février 1991.

(3) *Nature*, 1er juillet 1993.

(4) Article de Kary Mullis publié en juin 1990 par le mensuel *Pour la science*.

Les outils neufs des bricoleurs d'ADN

Suite de la page 17

Une éprouvette et une source de chaleur suffisent. On prépare le fragment d'ADN à multiplier en lui adjoignant de petits nucléotides (fragments d'ADN de synthèse) qui servent d'« amorce ». Une fois cette opération – simple et courante pour un biologiste – faite, on ajoute à la préparation de l'« ADN polymérase » (une enzyme) qui s'occupe de tout, moyennant le chauffage répété de l'éprouvette à des températures bien précises. La manipulation, effectuée désormais automatiquement par des appareils du commerce, permet d'obtenir en quelques heures plusieurs millions de copies du segment initial.

Plus rapide et plus simple, le procédé est aussi beaucoup plus sensible que le clonage traditionnel. L'ADN de départ peut être nettement moins abondant. Apparue en 1985, la PCR est très vite devenue, pour ces raisons, d'un emploi courant pour le diagnostic en génétique humaine. On l'utilise aujourd'hui pour détecter les infections par des bactéries ou des virus, comme la tuberculose, le sida, l'hépatite ou l'herpès. Grâce à elle, le diagnostic prénatal des maladies héréditaires causées par un gène défectueux comme la mucoviscidose ou l'alpha-thalassémie peut être porté en 24 à 48 heures, contre une semaine avec le clonage (3).

La PCR est devenue, aussi, l'arme favorite des scientifiques de la police qui, grâce à elle, peuvent désormais relever les « empreintes génétiques » d'un suspect à partir d'un cheveu ou d'une goutte de sang séché prélevés sur la victime d'un crime. De la même manière, les paléontologues l'utilisent pour amplifier l'ADN ancien afin d'en tirer des enseignements sur le « propriétaire » (homme ou animal) des tissus fossilisés sur lesquels il a été prélevé. Une technique que Stephen Spielberg a scénarisée (et extrapolée) de manière très spectaculaire dans son film *Jurassic Park* (*le Monde* du 6 octobre).

Muter utile

Aux côtés de la PCR, et la complétant, la « mutagenèse dirigée » de Michael Smith représente un outil supplémentaire dans la panoplie des « bricoleurs d'ADN ». Grâce aux enzymes de restriction et à l'emploi des virus, ces derniers étaient déjà capables d'introduire des gènes étrangers dans le patrimoine génétique des bactéries et des cellules végétales ou animales. Cette technique éprouvée permet, par exemple, de programmer des bactéries ou le système immunitaire de souris pour leur faire « fabriquer » certaines substances pharmaceutiques. Elle rend aussi possible la thérapie génique, encore balbutiante. Michael Smith, lui, a trouvé le moyen d'intervenir avec une grande précision sur les gènes eux-mêmes.

Un gène est une instruction génétique qui déclenche la synthèse d'une protéine chargée d'une tâche spécifique au sein des cellules. Cette instruction est portée par de petites molécules dites « bases azotées », constitutives de l'ADN des chromosomes. Ces bases, les « lettres » du « message héréditaire », sont au nombre de quatre (A, T, C et G). Elles sont arrangées par groupe de trois au sein des « codons » qui correspondent chacun, selon la combinaison des trois lettres qui les composent, à l'un des vingt acides aminés qui constituent les protéines.

La mutagenèse dirigée permet de changer une seule lettre sur l'un des codons d'un gène, modifiant ainsi l'un des acides aminés de la protéine pour laquelle il code. On utilise pour cela les oligonucléides, courts fragments de brins simples d'ADN. Alors que, dans les années 70, il travaillait à leur synthèse chimique, Michael Smith avait remarqué que les oligonucléotides ayant une base défectueuse pouvaient transmettre ce « défaut de fabrication » à l'ADN d'un virus. En utilisant cet assemblage hybride pour synthétiser un nouvel ADN par clonage ou, aujourd'hui, par PCR on peut obtenir un gène mutant, codant pour une protéine mutée elle aussi, qui diffère de la protéine normale par un seul acide aminé choisi à l'avance.

Des souris et des mouches

De quoi enthousiasmer le chercheur le plus blasé. Il devenait possible, en effet, de créer des chimères sur mesure pour étudier en détail le fonctionnement des protéines. En changeant un à un les acides aminés d'une protéine, on peut observer ce que ces modifications entraînent dans son interaction avec les autres molécules de la cellule, et comprendre ainsi, par étapes successives, le rôle exact de la protéine étudiée, et la manière dont elle l'assure au sein de la cellule.

Pour l'instant, cette expérience ne fonctionne parfaitement que dans des cellules de levure. Dans les organismes plus complexes, les observations sont perturbées par l'action des protéines normales. Pourtant, des mouches drosophiles et des souris transgéniques ont quand même été obtenues par insertion dans les cellules de leur lignée germinale (ovules et sperme) de gènes mutés par la méthode de Michael Smith. Ces animaux transmettent donc à leur descendance les gènes modifiés, et l'on pense pouvoir ainsi étudier la manière dont certains gènes modifiés (ou oncogènes) peuvent provoquer le cancer.

Au-delà de ces utilisations en recherche fondamentale, la mutagenèse dirigée trouve aussi de nombreuses applications en biotechnologie où, grâce à elle, est apparue *« la notion de design de protéines »*, souligne l'Académie royale des sciences de Suède. La méthode de Michael Smith a ainsi permis d'améliorer *« la stabilité d'une enzyme qui est composante actif de nos détergents pour qu'elle puisse mieux résister aux produits chimiques contenus dans l'eau de lessive, ainsi qu'à de hautes températures »*. Des essais sont en cours, par ailleurs, pour la fabrication d'une hémoglobine mutée qui pourrait aboutir à de nouveaux produits de remplacement du sang.

A plus long terme, la mutagenèse dirigée pourrait ouvrir la voie à la possibilité d'une forme de thérapie génique qui consisterait à corriger très précisément les codons défectueux responsables de la maladie dans le message héréditaire.

JEAN-PAUL DUFOUR

(3) Lire à ce sujet le dossier publié en décembre 1992 par le mensuel *la Recherche*.

PRÉCISION. – Suite à un article récemment publié sur le statut européen des psychanalystes (*« Les divans de l'Europe »*, *le Monde* du 4 août), Jean-Paul Moreigne, président du Quatrième groupe de psychanalyse, nous précise que son association ne se reconnaît ni des deux sociétés françaises affiliées à l'Association internationale de psychanalyse (API), ni des *« groupes français d'obédience lacanienne »*. M. Moreigne précise que le Quatrième groupe, qui s'est constitué en 1969 *« en opposition à Jacques Lacan sur le plan de la formation et de l'habilitation des analystes »*, ne reconnaît pas pour autant comme *« suffisamment adéquates, analytiquement parlant, les exigences de l'API dans ce domaine »*.

Les belles et les bêtes

Les associations de défense des animaux enfin entendues par les industriels de la cosmétologie

L'ORÉAL, le géant mondial de la cosmétologie, a annoncé il y a quelques jours sa décision d'arrêter toute utilisation d'animaux de laboratoire pour tester l'innocuité de ses produits cosmétiques. Cette décision fait suite à la campagne menée par l'association anti-vivisectionniste PETA (People for the Ethical Treatment of Animals). Des méthodes différentes dites « alternatives » seront dorénavant utilisées par L'Oréal. Cette décision témoigne du poids grandissant des mouvements anti-vivisectionnistes dans l'ensemble des pays industrialisés.

Sans doute les responsables de L'Oréal auraient-ils préféré que l'information fasse moins de bruit. C'était compter sans l'énergique association PETA, qui avait décidé de célébrer sa « victoire », de manière spectaculaire autant que pacifique (distribution de fleurs et de champagne), mercredi 13 octobre devant l'un des sièges de la société, rue Royale à Paris. *« Nous avons lancé en 1989 une campagne internationale contre L'Oréal, après avoir mené une enquête secrète dans un laboratoire de cette société*, explique-t-on à Washington auprès de l'association anti-vivisectionniste. *Nous avons alors découvert, entre autres choses, que L'Oréal brûlait vives des souris pour tester ses crèmes solaires. Depuis cette date, l'Oréal a fait l'objet d'un boycottage des consommateurs en Europe, au Canada et aux Etats-Unis. »*

Différentes actions dénonçant les pratiques de L'Oréal ont en effet été menées, ainsi que plusieurs manifestations régulièrement évoquées dans la presse américaine (*le Monde* du 19 janvier 1990). Au siège parisien de L'Oréal, on confie aujourd'hui que si ce boycottage ne s'est pas traduit économiquement de manière notable (L'Oréal emploie 32 000 personnes à travers le monde et a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 37,568 milliards de francs, en augmentation de 12,3 % par rapport à 1991), cette campagne a été *« fort désagréablement ressentie »*. *« Il y a une vingtaine d'années déjà que nous nous intéressons à d'autres méthodes alternatives visant à tester la tolérance de nos produits cosmétiques*, nous a déclaré Jean-Pierre Valeriola, directeur général des relations extérieures. *Il est vrai que cette recherche s'est accélérée ces dernières années. Depuis 1990, nous avons investi environ 100 millions de francs et créé un département d'une trentaine de personnes spécialisées. »*

Des méthodes alternatives

L'Oréal précise que l'arrêt de l'utilisation d'animaux de laboratoire *(« uniquement des petits rongeurs*, indique-t-on, *et jamais, comme on l'a dit, des primates ou des lapins » !)* remonte déjà à trois ans. La firme avait toutefois décidé de tenir cette information confidentielle. Elle attendait d'être assurée que les méthodes alternatives (tolérance testée sur des cellules cultivées *in vitro*, modèle artificiel d'épiderme, banques de données) offraient autant d'efficacité et de garantie que le recours aux animaux vivants. Le test était acquis depuis quelques semaines.

Le 8 octobre, M. Valeriola écrivait donc à Alex Pacheco, président de l'association PETA, et lui confirmait la décision de L'Oréal et de l'ensemble de ses filiales. Elle ne touche pas les produits qui pourraient être définis comme des substances pharmaceutiques, pour lesquelles la réglementation en matière de toxicologie est différente et plus contraignante. Elle ne concerne – et c'est un point important – que les produits finis prêts à la commercialisation, non les ingrédients fournis par l'industrie chimique ou les associations de substances en vue de l'élaboration de nouveaux produits cosmétiques.

Cette mesure témoigne néanmoins du poids croissant, à l'échelon international, du courant anti-vivisectionniste et de tous les mouvements qui défendent les *« droits de l'animal »* (1). On sait qu'en France le nombre des animaux utilisés à des fins expérimentales a diminué de 25 % entre 1984 et 1990. Il était, en 1990, de 3 645 000 vertébrés, des petits rongeurs le plus souvent (*le Monde* du 5 septembre 1992). Une directive européenne prévoit l'interdiction de la mise sur le marché, à compter de 1998, de produits cosmétiques contenant des ingrédients ou des combinaisons d'ingrédients testés sur des animaux vivants.

Gillette, la prochaine cible

« L'Oréal regroupe aujourd'hui plus de cinq cents sociétés, parmi lesquelles Revlon, Avon, Chanel et Benetton, qui ont cédé face à la pression des consommateurs et ont définitivement arrêté les tests sur les animaux, souligne l'association PETA. *Notre prochaine cible est la société Gillette, qui aveugle et empoisonne des animaux pour produire notamment ses crèmes à raser. »* Cette menace a rapidement suscité une réponse de Gillette, la firme américaine soulignant qu'elle aussi s'intéressait de très près au développement des méthodes alternatives et qu'elle avait même à ce titre été primée par l'association PETA.

Si la situation a notablement évolué, le combat n'est pas fini pour autant. Ainsi la Société nationale pour la défense des animaux, tout en se félicitant de la décision de L'Oréal estime qu'il ne s'agit là que d'une première étape, le géant de la cosmétologie devant également, selon cette société, ne plus pratiquer de tests sur des *« poussins encore dans l'œuf »* (embryons de poulet). *« Après avoir ôté une partie de la coquille, on verse des substances plus ou moins corrosives sur la membrane chorio-allantoïde, où passent des vaisseaux sanguins*, explique-t-on à la société nationale de défense des animaux. *Par transparence, lors des tests, on voit les animaux bouger dans leurs coquilles sous l'effet de congestion, hémorragie ou de coagulation provoquées. Ces animaux souffrent et meurent ainsi empoisonnés, asphyxiés... »*

Les méthodes alternatives pourront-elles, un jour, totalement remplacer le recours aux animaux vivants ? Le prochain congrès mondial sur ce thème se tiendra en novembre à Baltimore. Signe des temps, de l'évolution des esprits et de la dimension économique et politique de ce sujet, cette importante manifestation est parrainée par les plus grandes firmes de la cosmétologie et la chimie (parmi lesquelles L'Oréal, Ciba-Geigy, Hoffmann-La Roche, Johnson and Johnson, Mary Kay Cosmetics, Procter and Gamble, Schering Plough ou Unilever), ainsi que par l'Agence américaine de protection de l'environnement.

JEAN-YVES NAU

(1) Sur ce thème, on se reportera avec le plus grand intérêt au dossier consacré à l'expérimentation sur l'animal, publié dans *le Monde des débats* de mars 1993.

PARIS

Au terme d'échanges assez vifs

La taxe de séjour proposée par M. Chirac a été adoptée

Tard dans la soirée du lundi 18 octobre, et au terme d'échanges assez vifs entre les conseillers de la majorité et ceux de l'opposition, auxquels s'était joint un élu PR, le Conseil de Paris a voté la taxe de séjour proposée par Jacques Chirac (*le Monde* du 15 octobre).

L'affaire de la taxe de séjour sur les hébergements touristiques avait déjà fait quelque remous à l'Hotel de Ville la semaine passée (*le Monde* du 15 octobre) lors de son annonce «prématurée» par le biais d'un entretien, dans une revue de tourisme, d'un adjoint au maire. Elle avait provoqué la colère des hôteliers de la capitale qui critiquaient *«une initiative prise sans concertation»*. A la fin d'une longue séance du conseil de Paris, où ont été évoqués le lieu d'implantation du Grand Stade et surtout les problèmes de l'aide aux plus démunis dans la capitale, la délibération sur la taxe a donné lieu à des échanges assez vifs.

Au nom de son groupe, le socialiste Pierre Castagnou a estimé que la mesure était prise sans concertation avec les professionnels, que la grille tarifaire était insuffisante et qu'elle frappait sans distinction tous les hébergements, y compris ceux qui ont un caractère social. Lui-même et ses amis ont donc voté contre.

Ils ont été rejoints – ce qui est tout à fait inhabituel dans cette assemblée – par un conseiller de la majorité, Justin Saint-Chely (UDF-PR), qui a également condamné le manque de concertation et demandé que l'on diffère la perception de la taxe jusqu'en 1995. Un de ses collègues, Jean-François Legaret (RPR), tout en approuvant la mesure, a souhaité que l'on en exonère les associations gérant des hébergements sociaux. Méfiant à l'égard du tourisme d'affaires, Henri Malberg (PC) s'est abstenu.

Développer le tourisme d'affaires

Il a donc fallu que Bernard Plasait (UDF-PR), adjoint au maire chargé du tourisme, apporte des arguments supplémentaires pour défendre son texte. Selon lui, la taxe est destinée à fournir à la Ville de Paris, où la fréquentation touristique fléchit (20 millions de visiteurs en 1992, dont 11 millions d'étrangers) et qui est vivement concurrencée par d'autres grandes métropoles, les moyens de sa politique touristique.

Celle-ci se donne deux objectifs: d'une part, développer le tourisme d'affaires, qui est déjà l'un des points forts de la capitale, d'autre part, améliorer la qualité du tourisme de loisirs et le diffuser sur l'ensemble de l'Ile-de-France. Pour y parvenir, Paris a besoin de puissants moyens de promotion, au moins équivalents à ceux de ses concurrents.

Deux organismes vont s'y employer: l'office du tourisme, dont le budget passera de 16 millions à 20 millions de francs, et qui sera doté d'un bureau des congrès chargé de prospecter systématiquement les marchés français et étrangers; et Paris-Promotion, animé par Bernard Plasait lui-même, qui travaillera en direction du secteur du tourisme de loisir.

La taxe de séjour, a rappelé l'adjoint au maire, est déjà perçue dans la plupart des villes étrangères et dans un millier de communes françaises. A Paris, elle sera acquittée par les hôtels (on en compte 2.500), les résidences de tourisme, les meublés, les terrains de camping et *«les autres formes d'hébergement»*. Chaque hébergement paiera de manière forfaitaire, selon ses capacités d'accueil, et une seule fois par an, à partir de janvier 1995.

Les tarifs par nuit et par personne vont de 1 franc pour les terrains de camping, à 5 francs pour les hôtels deux étoiles, et jusqu'à 7 francs pour les quatre étoiles. Mais on appliquera au taux de remplissage des hébergements un double abattement, totalisant 48 %. Autrement dit, les hôteliers sont réputés ne remplir leur établissement qu'à 52 %, ce qui est largement au-dessous du taux réel (65 à 70 %).

En revanche, M. Plasait a indiqué que la loi n'autorise pas une commune à exonérer de la taxe les hébergements sociaux, ce qui, a-t-il admis, serait souhaitable. Il faudra donc modifier la législation si l'on veut tempérer la rigueur de la nouvelle mesure. Celle-ci devrait apporter 100 millions par an au budget municipal. Une ressource qui, au moins, ont reconnu les plus réticents des élus, ne sera pas prélevée sur les Parisiens, qui viennent de subir une augmentation de 10 % de leurs impôts locaux (*le Monde* du 16 octobre).

MARC AMBROISE-RENDU

Le mécontentement des hôteliers

Sans attendre la décision de la Mairie, les hôteliers parisiens se sont déclarés *«formellement en désaccord»* avec l'instauration d'une taxe de séjour. Le Syndicat français de l'hôtellerie (SFH) – qui affirme représenter la majorité des établissements de tourisme à Paris – a demandé qu'une discussion s'engage sur le calendrier de mise en application de la taxe et sur l'échelonnement de son taux. Il a aussi souhaité que les fonds collectés soient destinés à la promotion touristique de la capitale.

Cette idée est reprise par Jacques Thé, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) qui souligne que cette disposition arrive *«au mauvais moment»*, compte tenu de la baisse de fréquentation des hôtels observée cet été et de la tendance à la baisse des prix dans le secteur qui rendra difficile sa répercussion sur la clientèle. Mais, il estime que l'*«on peut difficilement ne pas admettre»* le principe d'une taxe qui, souligne-t-il, *«existe dans le monde entier»*. Sur la forme, enfin, il demande que la taxe *«ne débouche pas sur des contrôles des hôteliers par la Mairie»*.

F. V.

YVELINES

Restauration du parc du château de Versailles

Une ferme pour les enfants

La ferme que Marie-Antoinette avait fait construire dans le Hameau du château de Versailles a été restaurée. Elle vient d'ouvrir ses portes aux enfants, qui peuvent y apprendre à s'occuper des animaux dans ce qui est devenu une «ferme pédagogique».

A la fin du dix-huitième siècle, la construction de la ferme de la reine avait sans doute contribué au funeste destin de Marie-Antoinette, guillotinée le 16 octobre 1793. Des milliers de livres avaient été dépensées pour que la reine puisse voir un paysan cultiver des champs et élever vaches, poules, chèvres et cochons au milieu du parc du château de Versailles. Mais au cours des hivers terribles qui ont précédé la Révolution, les paysans mouraient de faim à quelques arpents des murs d'enceinte.

Après la Révolution, le jardinier du Trianon réussissait cependant à éviter à la plupart des bâtiments du Hameau un destin peu glorieux de lotissement. Seuls le *«cabinet sur l'eau»* du moulin (1), la grange, la laiterie, la porcherie et le bâtiment d'habitation de la ferme furent détruits entre 1802 et 1809. Plus tard, Napoléon réaménagea plusieurs bâtiments pour Marie-Louise, la nièce de Marie-Antoinette. Et sous Louis-Philippe, on les restaura dans le style suisse avec des lambrequins sous les toits.

En 1930, le conservateur du Domaine avait lancé la restauration du Hameau dans son état d'origine grâce aux dons de la Fondation Rockefeller. Ce n'est qu'en 1990 cependant que Jean-Pierre Babelon, le conservateur du Domaine, estima que le meilleur moyen d'entretenir les bâtiments du parc consistait à leur rendre leur destination initiale.

Travaux pratiques

Mais les crédits du ministère de la culture étaient insuffisants pour financer l'ensemble de la restauration de la ferme, estimée à plus de 4 millions de francs. La direction du Domaine a donc accepté la proposition de la Fondation assistance aux animaux de prendre en charge cette rénovation, la gestion des bâtiments et le salaire d'un gardien-berger-enseignant pour en faire une ferme pédagogique. Cette fondation, qui gère des refuges pour animaux avec les dons qu'elle reçoit, a mis au point un programme d'éducation humanitaire pour les enfants des écoles, qu'elle présentait jusqu'à présent dans le nord de la France. A la ferme du Hameau, les écoliers de cinq à huit ans découvriront des animaux apprivoisés de petite taille: ânes, veaux, cochons, moutons, chèvres et poules...

Pendant une demi-journée, les groupes d'une trentaine d'enfants au maximum assisteront d'abord à un cours théorique, accompagné de présentation vidéo, sur la vie des animaux. Ils iront ensuite dans l'étable changer les litières, faire la toilette des animaux avant de les sortir dans l'enclos. *«Une façon d'apprendre aux enfants que les animaux ont les mêmes besoins vitaux que les hommes, qu'ils ressentent aussi des émotions. Les enfants peuvent ainsi développer leur respect pour tous les êtres vivants»*, explique Arlette Alessandri, présidente de la Fondation.

La restauration du Hameau réserve bien des surprises. Elle a été réalisée à partir des documents d'archives sous la direction de Pierre-André Lablaude, architecte en chef des bâtiments historiques en charge du parc du château de Versailles. Des iris sont plantés dans les faîtages d'argile sur le chaume des toitures. Au milieu de l'enclos où paissent les animaux, l'abreuvoir a été reconstitué. Le long des murs, des abricotiers sont palissés avec la même technique qu'au XVIIIe siècle.

Les murs des bâtiments sont peints dans des tons jaunes et ocres. Selon qu'elles appartiennent aux locaux d'habitation ou aux étables, les fenêtres sont peintes en jaune, blanc ou vert olive. Les escaliers et les volets sont maquillés avec des faux trous d'insectes et des taches d'humidité en trompe-l'œil. Les mangeoires de l'étable ont été fabriquées avec des stocks de bois de la marine, conservés dans l'eau depuis 1786. En retrouvant sa destination initiale, la ferme va permettre aux habitants des environs de Paris de découvrir un monde dont ils sont aussi éloignés que l'était Marie-Antoinette.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Les travaux du moulin, financés grâce à un don de 2 millions de francs de la société Peugeot, sont en voie d'achèvement. Le «cabinet sur l'eau» a été reconstruit sur des pilotis, la roue sera animée grâce à un moteur électrique.

▶ La ferme accueille des classes de la maternelle au CM2 (participation de 22 francs par enfant). Elle fonctionnera également en «garderie pédagogique» les mercredi, samedi et dimanche (70 francs par demi-journée). Renseignements au 40-67-10-04.

REPÈRES

GASTRONOMIE

Le menu de la semaine du goût

Pour sa quatrième édition, la semaine du goût va connaître, jusqu'au dimanche 24 octobre, une ampleur exceptionnelle dans la région. Lundi 18 octobre, une «leçon de goût» a été donnée par 100 chefs et artisans des métiers de bouche aux écoliers de CM1 et de CM2. Toute la semaine, un menu inédit, «le goût à la carte» est proposé sur 90 bonnes tables, où sont accordées des réductions aux étudiants... et aux tables de femmes. De nombreux restaurants d'entreprise vont préparer des spécialités culinaires régionales. Les restaurants universitaires vont servir des menus spéciaux, et leurs chefs participent à un concours de recettes.

Les pâtissiers, charcutiers-traiteurs, chocolatiers et confiseurs doivent commercialiser un produit «coup de cœur». A l'initiative du conseil régional, plus d'une trentaine de «sites gastronomiques», comme le marché de Rungis ou le conservatoire national des plantes aromatiques de Milly-la-Forêt, vont organiser des visites guidées et des dégustations à la fin de la semaine. Quand à la ville de Joinville-le-Pont, elle va organiser son premier concours gastronomique du Cordon bleu, les 23 et 24 octobre.

▶ Renseignements sur Minitel 36-15 LE GOÛT.

MIGRATIONS

Aide au retour des Roumains de Nanterre

Le gouvernement vient d'arrêter un programme d'aide au retour pour les 604 tziganes roumains installés depuis 1992 sur un terrain vague de Nanterre (Hauts-de-Seine), a annoncé, lundi 18 octobre, la Préfecture de Nanterre. Ce programme comprend deux volets, l'un financier, l'autre sur la réinsertion. Dans un premier temps, la France se propose de participer aux frais du voyage de retour en donnant 2 000 francs à chaque famille, puis, d'accorder une aide de 3 000 francs par adulte et 1 000 francs par enfant une fois installés en Roumanie. Ces sommes seront attribuées par l'Office de migration internationale (OMI).

En ce qui concerne la réinsertion, l'OMI a signé un accord avec le Secours catholique afin qu'il aide le conseil général des Hauts-de-Seine à organiser, en Roumanie, un dispositif d'accueil prévoyant la réhabilitation ou la construction d'équipements sanitaires et sociaux, et une intervention en matière de formation agricole.

CULTURE

Une médiathèque à Saint-Quentin-en-Yvelines

La plus grande médiathèque d'Ile-de-France a ouvert ses portes jeudi 14 octobre à Saint-Quentin-en-Yvelines, dans une aile du théâtre inauguré le 27 septembre, conçu par l'architecte polonais Stanislas Fiszer (également auteur du Centre de recherches des Archives nationales). Une centaine de milliers de documents (livres, magazines, disques compacts et cassettes vidéo) sont accessibles au public, à consulter sur place ou à emprunter.

La médiathèque du Canal, qui emploie quarante personnes, déploie ses 5 000 mètres carrés sur quatre niveaux. Elle offre une bibliothèque, une salle de lecture de cent vingt places, une bibliothèque jeunesse et une formathèque pour ceux, de tous âges et de tous niveaux, qui souhaitent parfaire leurs connaissances en langues, sciences, histoire... Douze mille disques et 1 500 partitions sont disponibles à la discothèque équipée d'un auditorium. Quant à la vidéothèque, elle propose un catalogue de 2 500 titres.

JUSTICE

Exposition sur la prison au Centre Georges-Pompidou

Des affiches pour décrire l'enfermement

Soixante-dix graphistes du monde entier ont répondu à l'appel de l'Observatoire international des prisons (1), qui leur proposait de réaliser une affiche pour le droit à la dignité des prisonniers ordinaires. Ces affiches sont actuellement exposées au Centre Georges-Pompidou.

Des murs gris, des regards absents, des mains qui disparaissent derrrière des barreaux. *«Pour lever quelque temps le silence qui entoure ce microcosme, des graphistes se sont nourris de l'action menée par l'Observatoire pour dire leur sentiment sur l'univers carcéral ou pour remettre en cause la validité de nos propres compromis*, note Guillaume Cancade dans la préface du livre consacrée à l'exposition. *Certains ont demandé une autorisation pour visiter une prison, d'autres ont concrétisé l'idée qu'ils s'en font : images de l'esprit en distance, sensations du corps prisonnier, perceptions lourdes de la vie en arrêt, tenir bon jusqu'à demain, veiller au respect des droits de l'homme détenu dans le monde en attendant de trouver un substitut réaliste...»*

Grises ou colorées, simples ou détaillées, ces soixante-dix affiches racontent à leur manière l'univers de l'enfermement. Michal Batory dessine sur un mur gris une silhouette barrée d'un trait, à la manière de ces jours qui passent si lentement lorsque l'on est derrière les barreaux. Le Japonais Shigeo Fukuda esquisse une main qui s'échappe d'un gouffre noir. Pascale Péronnet, qui travaille pour l'Observatoire depuis sa création, a tenté pour sa part de restituer l'importance du verbe en traçant des mots dans un univers noir et blanc proclamant le droit à la dignité des personnes détenues. *«Préserver une identité pour chacun par-delà les murs*, note-t-elle dans le texte qui accompagne les affiches. *Indices d'intimité. Traces d'existence face à la réalité de l'enfermement. Matériaux : les mots exclusivement.»*

Veiller au respect des droits de l'homme

Créé en 1990, l'Observatoire international des prisons souhaite être aux détenus de droit commun ce qu'Amnesty International est aux prisonniers politiques. Il surveille les conditions de détention des prisonniers «ordinaires» grâce à des groupes locaux d'observation constitués de visiteurs de prison, de médecins, d'aumôniers, de travailleurs sociaux ou d'avocats.

Attachés à un établissement pénitentiaire, ces groupes veillent au respect des droits de l'homme, y compris dans leur sens le plus concret : «l'Observeur», ce document que les groupes sont tenus de remplir tous les ans, passe ainsi au crible l'ensemble de la vie carcérale, de la confection des repas à la périodicité des douches en passant par le rythme des promenades ou l'état des parloirs.

«La veille, la vigilance, l'observation, ce regard sans défaillance posé sur autrui sont la base même de la solidarité et donc de la plus élémentaire démocratie, soulignait la présidente de l'Observatoire, Christine Daure-Serfaty, dans le premier rapport annuel de l'OIP. *Que le regard se détourne, que la vigilance disparaisse, et tout peut arriver.»*

ANNE CHEMIN

(1) Observatoire international des prisons (OIP), 11, rue du Puits-Gaillot, BP 1196, 69203 Lyon Cedex 03. Tél. : 72-00-27-79.

▶ Soixante-dix affiches pour le droit à la dignité des prisonniers ordinaires, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au lundi 22 novembre. Entrée libre.

Vaste opération de police dans le dix-huitième arrondissement de Paris. – Quatre cent quatre-vingt-huit personnes ont fait l'objet d'un contrôle d'identité, lundi 18 octobre, lors d'une vaste opération de police dans le dix-huitième arrondissement de Paris (secteur Barbès-Goutte-d'Or). Soixante et onze ont été conduites dans un service des renseignements généraux spécialisé dans la lutte contre l'immigration clandestine. Mardi matin, des vérifications étaient toujours en cours afin de déterminer si certaines personnes interpellées étaient en situation irrégulière.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NORD DE L'HIVER. Film français de Nicolas Vanier : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

JURASSIC PARK. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'OMBRE DU DOUTE. Film français d'Aline Issermann : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PAS DE PITIÉ POUR LES PAUVRES. Film espagnol de Santiago San Miguel, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

THE MUSIC OF CHANCE. Film américain de Philip Hass, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

■ **RHÔNE-POULENC, PREMIER GROUPE INDUSTRIEL A ÊTRE PRIVATISÉ.** – Le PDG de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourtou, compte sur la privatisation totale de son groupe pour accroître sa marge de manœuvre, se désendetter et poursuivre sa politique de croissance. Dans l'immédiat, Rhône-Poulenc sera doté d'un actionnariat stable détenant 25 % du capital et comprenant ses grands actionnaires actuels : AGF, Crédit lyonnais, BNP et Société générale. Le groupe d'assurances AXA pourrait se joindre à eux mais, contrairement aux vœux de M. Fourtou, le nouvel actionnariat ne devrait pas compter de groupe industriel.

■ **LE PROGRAMME DE PRIVATISATION SUBIT UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR.** – A peine conclue avec succès la privatisation de la BNP, le gouvernement a décidé de profiter de l'engouement des épargnants pour accélérer son programme. Rhône-Poulenc devrait être mis sur le marché « dans les prochaines semaines » et Elf-Aquitaine devrait suivre. Entre-temps, la privatisation « réservée », c'est-à-dire hors marché, de la Banque Hervet pourrait avoir lieu. Sauf imprévu, la première vague de privatisations sera achevée début 1994. Il sera alors temps de lancer la deuxième vague avec, notamment, l'UAP.

Onze ans après la nationalisation du groupe chimique

La fin d'une « parenthèse » pour Rhône-Poulenc

Rhône-Poulenc a décidé de vivre tranquillement sa privatisation, officiellement annoncée le 18 octobre. Un beau signe de confiance dans les marchés et dans la société, puisque, si la BNP pouvait s'appuyer sur son réseau pour placer des titres, Rhône-Poulenc, premier groupe industriel à être privatisé, devra compter sur sa seule force d'attraction pour séduire les investisseurs potentiels.

Malgré cela, l'opération n'est pas vécue comme un événement exceptionnel au sein du groupe chimique. *« La privatisation avait beaucoup plus d'importance pour la BNP, parce que c'est une banque et parce que c'était une entreprise publique par excellence. Nous, nous avons été nationalisés en 1982. Nous retournons au privé. Nous fermons simplement une parenthèse d'une dizaine d'années »*, explique-t-on dans l'état-major du groupe chimique.

Une parenthèse d'une dizaine d'années durant laquelle Rhône-Poulenc, en déconfiture complète au début des années 80, s'est restructuré, a réaménagé son portefeuille d'activités, réduisant au maximum la part de ses produits semi-finis pour se concentrer sur les spécialités à forte marge. Parvenu au septième rang des chimistes mondiaux, après avoir consacré près de 40 milliards de francs à l'acquisition d'une trentaine de sociétés, parmi lesquelles la firme pharmaceutique américaine Rorer, Rhône-Poulenc (81,7 milliards de chiffre d'affaires et 83 300 salariés) a assez bien résisté à la crise du secteur, alignant des bénéfices en hausse en 1991 et 1992.

L'année 1993 se présente moins bien. Au premier semestre, toutes les branches d'activité – notamment les fibres et polymères d'une part, les intermédiaires organiques et minéraux d'autre part – ont vu leur marge opérationnelle chuter (– 15,7 % au total). Le résultat net accuse, lui, un repli de 13,5 %. Et sur l'ensemble de l'année, le groupe chimique s'attend désormais à dégager un profit en baisse par rapport au 1,5 milliard de francs affichés en 1992.

Très endetté (à 33 milliards de francs, l'ensemble des engagements atteint 80 % des fonds propres), Rhône-Poulenc compte avant tout sur la privatisation pour obtenir de nouvelles marges de manœuvre. L'absorption programmée de l'Institut Mérieux, leader mondial des vaccins, dont le groupe chimique détenait jusqu'à présent 51 % du capital, en offre une excellente illustration. L'opération, qui doit s'effectuer par échanges de titres, ne peut être menée tant que le groupe est public, sauf à diluer la part de l'Etat dans le capital.

Parmi les nouveaux entrants dans le capital de Rhône-Poulenc, il n'y aura vraisemblablement pas d'industriel, malgré les souhaits du PDG du groupe, Jean-René Fourtou. La Société générale a publiquement fait le vœu de se renforcer. Et le groupe d'assurances Axa devrait également figurer, pour une part non négligeable, dans le nouveau tour de table.

C. M.

Après le succès de la BNP

L'engouement des épargnants pousse le gouvernement à accélérer les privatisations

Si Edith Cresson n'avait *« rien à cirer »* de la Bourse, Edouard Balladur, lui, doit plutôt une fière chandelle au Palais Brongniart. Il a assuré à son gouvernement, avec les 110 milliards de francs récoltés par l'emprunt Balladur en juillet et les 2,8 millions d'actionnaires de la BNP la semaine dernière, ses seuls vrais succès économiques en un peu moins de sept mois. Instruit par le krach d'octobre 1987, qui avait stoppé net son premier programme de privatisation, et par le caractère changeant des marchés, le premier ministre a décidé de pousser les feux et de profiter à plein de la dynamique du succès. Le programme de privatisation, qui se voulait avant tout prudent, vient d'être subitement accéléré. Mardi 12 octobre, la vente au public des actions BNP prenait fin. Vendredi 15 octobre, les résultats de l'opération étaient rendus publics, et dès lundi 18 octobre la privatisation de Rhône-Poulenc était annoncée.

Les 43,4 % du capital de Rhône-Poulenc que l'Etat détient seront mis sur le marché *« dans les prochaines semaines »* selon Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie. *« Elf-Aquitaine sera la troisième privatisation, le choix de Rhône-Poulenc tient au fait que l'entreprise est plus préparée, le processus a commencé cet été en parallèle avec la BNP »*, a ajouté M. Alphandéry.

Etat de grâce boursier

Il ne s'agit plus de faire face aux nécessités budgétaires, mais de tirer parti d'une situation favorable. Avec les 28 milliards de francs de recettes procurées par la privatisation de la BNP, les 3 milliards venant de la vente, en janvier 1993, de 14 % du capital de Rhône-Poulenc par le gouvernement Bérégovoy, les 2,3 milliards de la cession du Crédit local de France et les 2 milliards de celle d'une partie du capital de Total, il manque à peine 8 milliards pour atteindre l'objectif budgétaire de 43 milliards en 1993. La vente par l'Etat de sa participation dans Rhône-Poulenc à raison de 37 % pour le public, l'international et les investisseurs institutionnels et de 6 % pour le noyau stable d'actionnaires – qui en détient déjà 18 % – devrait rapporter entre 12 et 15 milliards de francs. De quoi être en avance sur le programme. Le gouvernement va même utiliser, pour la première fois en France pour les titres réservés aux institutionnels, la technique dite du *book-building*. Elle consiste à établir un prix pour les actions en fonction de l'offre et de la demande de ces mêmes institutionnels.

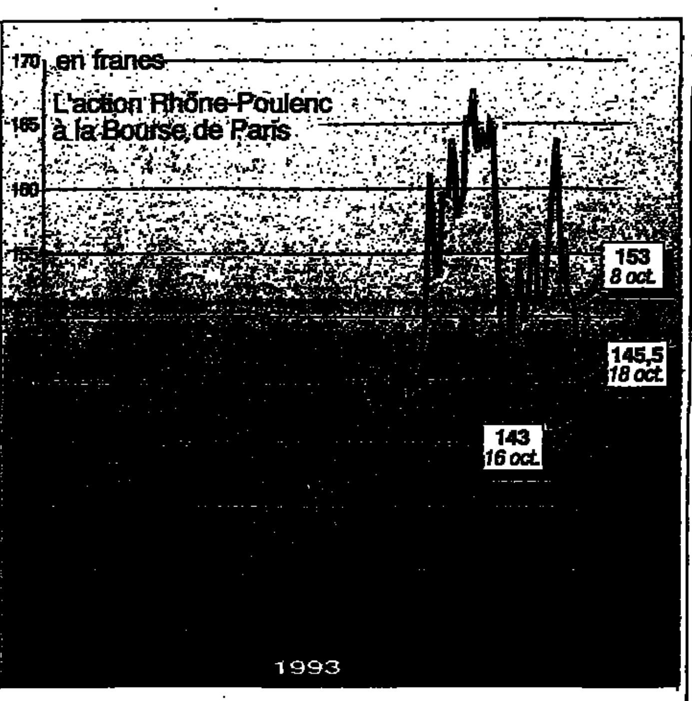
Rendus inquiets, à la fin de l'été, par la brusque flambée de la Bourse de Paris, jugée alors dangereuse et irréaliste, les pouvoirs publics avaient décidé de privatiser avec circonspection. De toute façon, le plébiscite de l'emprunt-relais Balladur assurait, à lui seul, avec ses 110 milliards, les 100 milliards de francs de privatisations programmés en 1993 et 1994. Mais depuis, divine surprise, les petits actionnaires enthousiastes de 1986-1987 sont réapparus. La Bourse de Paris a corrigé une partie de ses excès et conserve le moral en dépit des menaces sur le franc, de l'hypothèque du GATT ou des *« petits pas »* timorés de la Banque de France en matière de baisse des taux d'intérêt. Un véritable état de grâce boursier dont le gouvernement compte profiter.

Une situation qui n'est pas particulière à la France puisque les Bourses de Londres et de Francfort ont encore battu, lundi 18 octobre, des records historiques. Il faut dire que les marchés d'actions bénéficient un peu partout dans le monde de l'absence d'alternative de placement. Les taux à court et long terme baissent ou sont appellés à baisser, l'immobilier est encore bien malade. Il ne reste que les actions... et les privatisations pour réaliser rapidement des plus-values appréciables.

Avec la BNP, les investisseurs ont été gâtés. Les premières cotations de l'action BNP, lundi 18 octobre, ont été spectaculaires. Le titre dégageait, après quelques minutes de cotations, une plus-value supérieure à 18 % ! En fin de journée, l'action BNP s'échangeait à 283,90 francs, à comparer aux 240 francs de l'offre publique. Les 2,8 millions de nouveaux actionnaires de la BNP n'auront peut-être eu que 15 actions, sur les 40 des ordres prioritaires, mais ils ont tout lieu d'être satisfaits. Le gouvernement aussi. Les critiques contre un *« bradage »* de la BNP ont été presque inexistantes. Il lui fallait avant tout *« amorcer la pompe »* et recréer une dynamique comme en *1986* et *1987*. C'est chose faite.

ÉRIC LESER

Une progression de plus de 16 % en dix mois



Depuis l'opération de privatisation partielle de janvier, effectuée au cours de 125 francs par titre, l'action Rhône-Poulenc se comporte fort bien en Bourse. Elle a gagné plus de 16 % en dix mois.

CLÉS / *Chiffres*

■ **Un actionnariat déjà largement dans le public.** – La cession, en janvier, de 14 % du capital de Rhône-Poulenc avait rapporté 3 milliards de francs au budget de l'Etat. Mais elle avait surtout fait sensiblement évoluer la répartition du capital du groupe nationalisé. Avant même sa privatisation totale, l'Etat ne détenait plus que 43,4 % du capital ; les AGF et le Crédit lyonnais en contrôlaient respectivement 7,7 % et 7,4 % aux côtés de la BNP (1,15 %) et de la Société générale (1 % environ), le solde étant réparti dans le public.

■ **Un chiffre d'affaires stagnant.** – 72,8 milliards de francs en 1989, 78,4 milliards en 1990, 83,8 milliards en 1991... La dégradation de la conjoncture a stoppé, l'an dernier, la progression régulière du chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc, revenu à 81,7 milliards de francs (– 2,5 %). Mais, à change et périmètre comparables toutefois, le chiffre d'affaires a quand même augmenté de 1,5 %.

■ **Des résultats en hausse.** – Porté par les excellentes performances du secteur santé du groupe (Rhône-Poulenc-Rorer et l'Institut Mérieux) ainsi que par celles des spécialités chimiques, le résultat opérationnel a progressé l'an dernier de 8,1 %, franchissant la barre des 6,7 milliards de francs. Le résultat après impôts et avant rémunérations prioritaires s'est élevé à 2,18 milliards, en hausse de 9 %, et le résultat net par action ordinaire a bondi de 25 %, pour atteindre 25,61 francs contre 20,53 l'année précédente. Positifs, ces résultats ont été obtenus malgré la poursuite de l'important effort de recherche et de développement du groupe, passé de 4,2 milliards de francs en 1989 à 6 milliards en 1992.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

GENEFIM

Le Conseil d'Administration de GENEFIM, réuni le 29 septembre 1993 sous la présidence de M. Alain LAMBOLEY, a arrêté les comptes du premier semestre 1993.

Dans une conjoncture toujours difficile, les recettes locatives se sont élevées à 314,7 MF en hausse de 4,7 % par rapport au premier semestre 1992.

Les amortissements et provisions article 64 ont atteint 96,3 MF.

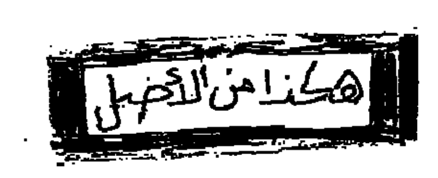
Après 73,8 MF de plus-values de cessions dues à des levées d'options de crédit-bail et 5,9 MF de provisions pour créances douteuses, le résultat net s'élève à 110,4 MF contre 55,4 MF au 30 juin 1992. Toutes les plus-values de cession de contrats de crédit-bail programmées en 1993 ont été réalisées au premier semestre.

L'activité de crédit-bail a été jugée satisfaisante puisque les engagements nouveaux à ce jour (près de 500 MF) permettent d'espérer atteindre l'objectif de 600 MF de production sur l'année.

GENEFIM a également signé pour 156,5 MF d'engagements nouveaux de location simple portant sur deux immeubles, constituant d'excellentes opportunités en raison des conditions de rendement obtenues et de la qualité des locataires utilisant ces immeubles.

Il faut souligner, par ailleurs, que les actions de commercialisation sur les immeubles du patrimoine récemment livrés permettent d'enregistrer depuis le début de l'année des résultats encourageants.

On peut estimer actuellement, sauf événement exceptionnel, que le résultat de l'exercice 1993 devrait être assez proche de celui de 1992 (136,1 MF).



ÉCONOMIE

SOCIAL

En raison d'une grève surprise

Air France annule tous ses vols au départ de Paris

Le conflit opposant depuis le 12 octobre les syndicats du personnel au sol d'Air France à la direction s'est durci, lundi 18 octobre, notamment à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle où plusieurs centaines de salariés ont bloqué les voies d'accès aux pistes. Depuis lundi soir, la compagnie a décidé d'annuler l'ensemble des vols au départ de Roissy avant de décider, dans la matinée de mardi, d'annuler également les vols au départ d'Orly. Cette mesure durera en principe jusqu'à mardi soir. Les syndicats protestent contre le plan de redressement d'Air France, qui se traduira notamment par 4 000 suppressions d'emplois, d'ici la fin 1994, et par la filialisation de certaines activités. Par ailleurs, à l'appel des syndicats CGT, FO, CFDT d'Air France et le SNMSAC (mécaniciens de l'aviation civile) de l'aéroport, les postes d'Orly ont été envahis mardi matin.

Aux abords de l'aérogare Charles de Gaulle 2, les voyageurs ont pris leur courage – et leurs valises – à deux mains. Bloquées par les manifestants, les navettes entre le RER et l'aéroport les ont laissés sur le bord de la route ce mardi 19 octobre. *«Cette marche n'aura servi à rien*, explique un professeur d'université qui devait se rendre à Varsovie. *Mon vol est annulé et je n'ai plus qu'à rebrousser chemin. J'essaierai de partir mercredi par Lufthansa.»* Dans le terminal B, les panneaux d'affichage sont éloquents. Bruxelles, Zurich ou encore Rome s'affichent avec la mention «annulé». Les téléphones et les buvettes sont pris d'assaut.

Les voyageurs essaient tant bien que mal de trouver un peu de repos. Tout bronzés mais le visage émacié, un couple d'Italiens se repose par terre. Arrivés lundi après-midi de Tahiti après vingt-deux heures de vol, ils ont dû passer la nuit à l'hôtel aux frais d'Air France faute de correspondance pour Rome. *«Quand on est fatigué, c'est très difficile de comprendre les problèmes des salariés d'Air France»*, explique le Napolitain. Un homme d'affaires affiche, quant à lui, moins d'indulgence. *«Ces grèves entraînent une fuite de la clientèle d'Air France. Ce n'est pas que j'excuse la compagnie de supprimer des emplois à tour de bras, mais les salariés ont bien de la chance de ne pas appartenir à un groupe privé.»*

Dans l'après-midi du lundi 18 octobre la compagnie Air France s'est vue contrainte d'annuler purement et simplement ses vols moyen courrier au départ de Roissy. Le lendemain, la situation ne faisait qu'empirer. Depuis la grève du 12 octobre contre le plan de restructuration du groupe et ses 4 000 suppressions d'emplois d'ici la fin de l'année 1994, la situation est restée très tendue à la zone fret de Charles-de-Gaulle et d'Orly. Les avions cargos sont cloués au sol par les salariés.

Les syndicats FO, CFDT, CGT et SNMSAC (mécaniciens au sol de l'aviation civile) ont adressé, lundi 18 octobre, une lettre au premier ministre lui demandant d'*«user de son autorité pour revenir immédiatement sur l'ensemble des mesures sociales et salariales statutaires et non statutaires incluses dans le plan de la compagnie»*.

Les mesures d'accompagnement présentées samedi par la direction d'Air France n'ont pas suffi à calmer les esprits. Selon les syndicats, la compagnie a proposé le versement d'une prime exceptionnelle de 1 000 francs payable le 1er novembre et visant à limiter la perte de revenus qui résulte de la révision à la baisse du paiement des heures particulières de travail (dimanches, jours fériés, heures de nuit). De son côté, la direction a réaffirmé son intention de maintenir les mesures inscrites dans son plan de retour à l'équilibre.

MARTINE LARONCHE

► Deux numéros verts ont été mis à la disposition du public par Air France : le 05-05-11-55 pour les vols au départ et le 05-05-15-55 pour les vols à l'arrivée.

Les négociations salariales

Le gouvernement et les fonctionnaires proches d'un accord

«Nous sommes très près d'un accord», a reconnu, lundi 18 octobre, Guy Le Néouannic, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), au terme de la quatrième séance de négociations salariales dans la fonction publique. Certes, les discussions entre André Rossinot, ministre de la fonction publique, et cinq syndicats sur sept achoppent toujours sur le niveau d'augmentation générale que le gouvernement est disposé à accorder, les deux parties campant sur leurs positions.

Toutefois, un compromis acceptable pourrait se dessiner lors du rendez-vous fixé au vendredi 22 octobre. Cette quatrième séance a, en revanche, permis à M. Rossinot et aux syndicats de formaliser les acquis engrangés lors de la difficile séance du 14 octobre (*le Monde* du 16 octobre).

Ainsi le ministre de la fonction publique a-t-il officialisé sa proposition de dispositif *«global»*, dans un projet de *«relevé de conclusions»* comprenant quatre volets : un chapitre salarial, des mesures pour l'emploi, des dispositions d'accompagnement et une clause de sauvegarde. En matière d'emploi, le gouvernement a précisé que son *«objectif était de permettre, sur la durée de l'accord, le recrutement de 5 000 à 10 000 agents»*.

Outre une meilleure occupation des emplois vacants et une accélération des procédures de recrutement, il propose l'assouplissement des mécanismes de temps partiel. Un groupe de travail sur ce thème serait constitué avec les organisations syndicales au sein de la fonction publique de l'Etat, le ministre proposant d'étudier la transposition de ces mesures aux fonctions publiques territoriale et hospitalière.

Au titre des mesures d'accompagnement, le gouvernement propose la constitution d'un groupe de travail sur l'extension du dispositif de cessation progressive d'activité. Quant à la clause de sauvegarde, M. Rossinot suggère que cet accord soit éventuellement ajusté au cours d'un rendez-vous en juin 1995 – rendez-vous précédé de *«réunions préparatoires»* à l'automne 1994 – au vu de la situation économique *«mesurée notamment par les niveaux de l'inflation, de la croissance et de l'emploi»*.

V. D.

AGRICULTURE

La chute des cours du porc

Violentes manifestations à Saint-Brieuc et à Guingamp

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

De violents affrontements ont opposé, dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 octobre, des éleveurs de porc et les forces de l'ordre dans les rues de Saint-Brieuc et Guingamp (Côtes-d'Armor). Six cents manifestants environ participaient à l'action. A Guingamp, le bureau du sous-préfet a été envahi et à Saint-Brieuc d'importants dégâts ont été causés au mobilier urbain autour de la préfecture et de l'hôtel de ville.

La manifestation était organisée pour dénoncer une nouvelle chute des cours de la viande, au plus bas depuis douze ans. Le kilo de porc s'affichait lundi à 6,81 francs. A la même époque, l'an dernier, il dépassait 11 francs. *«Voilà plus d'un an que la crise dure. On nous entend, mais on ne nous comprend pas»*, a lancé Anne-Marie Crolais, présidente de la FDSEA des Côtes-d'Armor. Les producteurs de porc ont réclamé *«des aides au désendettement et des mesures de dégagement du marché»*, suggérant que 100000 tonnes de viande porcine soient immédiatement exportées vers l'Est grâce aux aides européennes.

P. L. N.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Déficit commercial : 9,7 milliards de dollars en août.** – Le déficit commercial en août s'est élevé à 9,7 milliards de dollars (55 milliards de francs), contre 10,4 milliards en juillet (chiffre révisé), soit une baisse de 6,8 %. Les experts s'attendaient à un déficit compris entre 10 et 11 milliards de dollars. Sur une base annuelle (août 92-août 93), il a augmenté de 11,5 %.

JAPON

• **Excédent commercial : 12,7 milliards de dollars en septembre.** – La balance commerciale du Japon a dégagé un excédent de 12,7 milliards de dollars en septembre (73,1 milliards de francs). Par rapport à septembre 1992, la hausse est de 5,4 %. Au cours des six premiers mois de l'année fiscale, l'excédent commercial a atteint le chiffre record de 60,07 milliards de dollars.

REPÈRES

CONTRATS DE TRAVAIL

Un arrêt de la Cour de cassation sur l'emploi des couples

La chambre sociale de la Cour de cassation, présidée par Philippe Waquet, a jugé récemment qu'un contrat de travail signé par deux époux interdisait à l'employeur de les licencier pour un motif propre à un seul d'entre eux. La question se posait pour un couple de concierges, M. et Mme Gentil, embauché en 1986 par un syndic de copropriété de Tours, la SA Gautard Immobilier, avec un seul contrat de travail, commun aux deux intéressés.

A la suite d'un accident de travail de Mme Gentil, le médecin interdisait qu'elle porte des charges lourdes. Le syndic estimait que, dans ces conditions, elle ne pouvait remplir les fonctions et, faute de pouvoir lui proposer un emploi compatible avec son état de santé, il l'a licenciée. La cour d'appel d'Orléans, le 30 novembre 1989, a estimé cette procédure régulière, même si elle entraînait le licenciement de M. Gentil puisque le contrat résilié était commun.

La Cour de cassation annule l'arrêt de la cour d'Orléans en déclarant qu'elle n'avait *«pas tenu compte de l'indivisibilité des engagements souscrits par les époux Gentil»*. L'affaire a été renvoyée devant la cour de Bourges.

SYNDICATS

Un appel en faveur des 35 heures

Un groupe de syndicalistes appartenant à la CGT, à la CFDT et à FO ont présenté, lundi 18 octobre à Paris, un appel en faveur *«des trente-cinq heures sans perte de salaire»*. Bruno Lemerle et Loris Dall'o (CGT Peugeot), Jean-Louis Mourgues (FO PTT) et Raymond Vacheron (CFDT Habillement-cuir-textile) ont affirmé vouloir *«mobiliser dans l'unité chômeurs et actifs sur des revendications communes à tous»*. *«Au partage du travail, nous opposons le partage des richesses et la lutte contre les inégalités»*, soulignent les syndicalistes qui appellent de leurs vœux *«un grand mouvement social convergent et interprofessionnel»* et espèrent que la pétition qu'ils ont lancée – et qui a été signée jusqu'à présent par 4 500 personnes – recueillera 100 000 signatures début 1994.

Les consultations de M. Balladur sur les échanges commerciaux

La FNSEA souligne que le dossier du GATT ne concerne pas seulement l'agriculture

Le premier ministre devait clore, mardi 19 octobre, ses consultations avec les dirigeants politiques sur le GATT, en s'entretenant avec le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing. Lundi 18 octobre, Edouard Balladur avait reçu Jacques Chirac, à la tête d'une délégation du RPR, Michel Rocard pour le PS, André Lajoinie pour le PCF, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et les deux dirigeants écologistes, Antoine Waechter pour les Verts et Brice Lalonde, président de Génération Ecologie (*le Monde* du 19 octobre).

La proposition faite le même jour par Raymond Barre en faveur d'une *«trêve» (lire par ailleurs)* a été approuvée, dans son principe, par Michel Rocard qui l'a toutefois jugée *«hors de portée»* en raison de la pression médiatique. Invité de France-Inter, mardi 19 octobre, le président de la direction nationale du PS a observé que la *«surenchère»* de l'actuelle majorité est en train de faire du dossier du GATT, une *«guerre de religion»*. *«La majorité actuelle a durci le piège, qu'elle s'en débrouille!»*, a ajouté M. Rocard.

Le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, a appelé, pour sa part, tous les partisans d'un accord à *«faire un tour de France d'explication»*. *«Il faut que la classe politique se ressaisisse»*, a indiqué M. Lalonde à sa sortie de l'hôtel Matignon, en reprochant à certains dirigeants politiques de *«faire le coup du repli et de la frilosité»*. Selon l'ancien ministre de l'environnement, *«il faut être favorable à un accord parce qu'un commerce avec des règles du jeu c'est mieux que l'absence de règles du jeu»*.

Beaucoup plus réservé sur la question du GATT, le dirigeant des Verts, Antoine Waechter a déclaré qu'il avait *«encouragé M. Balladur à la fermeté»*. *«Nous avons manifesté notre volonté de voir le GATT remplacé par un encadrement du marché mondial de nature différente, qui intègre en particulier un volet social et environnemental»*, a-t-il indiqué, en ajoutant que *«le libre-échangisme planétaire (...) ne peut s'exercer de manière correcte et se fait au détriment d'un pays comme la France, mais aussi des pays du tiers-monde»*.

Se félicitant de la *«consultation globale»* engagée par le premier ministre sur les négociations de l'Uruguay Round, Luc Guyau, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a tenu à rappeler, à l'issue de son entrevue avec M. Balladur, lundi 18 octobre, que le dossier du GATT n'est *«pas seulement agricole»*. Les autres secteurs économiques sont *«sur la même longueur d'onde»*, a souligné M. Guyau, avant d'ajouter que le premier ministre avait *«réaffirmé sa fermeté»* sur le volet agricole du GATT, une fermeté qui n'est *«pas contestée»*.

De son côté, Pierre Cormorèche, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), également reçu à Matignon, a jugé que la France va *«vers la recherche d'un accord»*. *«Le premier ministre a dit que nous avions deux mois devant nous pour réfléchir sur ce que l'on va accepter ou refuser»* au GATT, a conclu M. Cormorèche. Il n'en a pas fallu davantage pour que la Confédération paysanne et le MODEF dénoncent le *«compromis»* sur le GATT auquel à, selon eux, d'ores et déjà souscrit le gouvernement avec la bénédiction de la FNSEA.

Le premier ministre a également reçu les organisations syndicales et patronales. Au nom du CNPF, François Perigot, son président, a souhaité *«l'aboutissement des négociations»* et a soutenu la fermeté du gouvernement *«afin d'obtenir les conditions les meilleures pour les entreprises françaises»*. Secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat s'est déclarée favorable à *«un accord global et équilibré»*. *«La France seule, isolée dans le monde*, a-t-elle ajouté, *ce n'est pas la réponse pour de nouveaux et plus loyaux échanges internationaux»*. La CGT a réclamé que le gouvernement fasse usage de son droit de veto.

COMMENTAIRE

Reculade

LES syndicats agricoles ont-ils brûlé leurs dernières cartouches et pris conscience que les jeux étaient faits au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)? C'est l'impression, diffuse mais tenace, qui se dégage au lendemain de l'entretien entre Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), et Édouard Balladur. Loin des rodomontades enflammées, des jugements à l'emporte-pièce de ces derniers mois – que des manifestations, parfois violentes, venaient appuyer sur le terrain – le patron du principal syndicat agricole français a en effet manifesté, cette fois, une prudence et une réserve inhabituelles.

En fait, le président de la FNSEA a tenté de minimiser l'importance du contentieux agricole dans le blocage actuel des négociations de Genève. Si les discussions achoppent entre les 116 pays parties prenantes de l'Uruguay Round, ce n'est pas uniquement à cause du dossier agricole, a souligné M. Guyau.

Le constat a déjà été fait, mais le fait qu'il vienne de la FNSEA marque un assouplissement indéniable de l'attitude du monde agricole. Le MODEF, syndicat agricole proche du Parti communiste, et la Confédération paysanne, l'organisation où se retrouvent les céréaliers, ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Très vite, le premier a dénoncé *le «compromis»* de la FNSEA tandis que la seconde parlait d'*«allégeance au pouvoir»*. Et de demander l'ouverture d'un débat au parlement français, suivi d'un vote au sujet de l'application du droit de veto à Bruxelles.

En réalité, la sagesse, tardive, dont semble faire preuve la FNSEA, vient à point nommé. Le volet agricole du GATT a été diabolisé dans l'Hexagone. La baisse de 21 % des exportations agricoles, prévue par le pré-accord de Blair House, ne concerne que les produits subventionnés destinés aux pays n'appartenant pas à la Communauté européenne. Et elle sera étalée sur six années. Au total, la somme ne dépassa pas une vingtaine de milliards de francs, un montant dérisoire comparé aux 190 milliards de francs que représente le commerce de la France en direction des pays de la CEE.

Non sans un certain courage, Raymond Barre a tiré une première conclusion de ce débat. *«Il y a tout un montage (...) qui résulte du fait qu'il y a en France (...) un lobby agricole puissant, des organisations politiques qui sont sensibles aux pressions ou aux menaces de ce lobby»*, a-t-il dit. Que ce lobby, en dépit de ses relais au RPR et au sein même du gouvernement, prenne conscience des limites de son emprise, est de bonne augure pour la suite des discussions au GATT.

JEAN-PIERRE TUQUOI

M. Kantor rappelle que le 15 décembre est une «date limite»

Les Etats-Unis persistent et signent. Par la voix de Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce, ils ont une nouvelle fois refusé une quelconque extension de la négociation du cycle de l'Uruguay au-delà de la date butoir du 15 décembre. *«La date limite du 15 décembre est bien réelle, il n'y aura pas d'extension»*, a déclaré Mickey Kantor dans un communiqué publié lundi 18 octobre. *«Nous appelons tous nos partenaires, petits et grands, à nous rejoindre pour parvenir à un vaste accord sur l'accès aux marchés»*, a ajouté le représentant américain.

La déclaration publique américaine fait suite au rejet par *«le groupe de Cairns»*, où se retrouvent quatorze pays gros exportateurs agricoles (Argentine, Chili, Canada...), de l'idée – française – d'un accord *«partiel»* au 15 décembre, la résolution des dossiers plus délicats étant renvoyée à plus tard. *«Il n'y aura aucun accord partiel»*, a prévenu le ministre australien du commerce extérieur, au nom de son groupe. L'ancien premier ministre Raymond Barre suggère, de son côté, *«une trêve de deux mois* conise *«une trêve de deux mois d'ici à la date du 15 décembre»* pour cesser de faire de la *«surenchère»*. *«A la fin de cette période de négociations»*, il s'agira pour le gouvernement *«de décider»*, a ajouté l'ancien premier ministre sur Europe 1.

Ce changement de rythme n'est pas d'actualité, et Peter Sutherland, le directeur général du GATT, préférerait que les membres de la «Quadrilatérale» (Etats-Unis, Canada, CEE, Japon) se réunissent d'urgence et parviennent à un accord *«avant qu'il ne soit trop tard»*.

A peine moins pessimiste, Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures, a indiqué, lundi à Lisbonne, où il effectuait une brève visite, que *«quelques progrès»* avaient été réalisés ces dernières semaines, mais, a-t-il ajouté, *«pas assez»*.

Voulant éviter un affrontement avec l'Allemagne

Les Douze maintiennent provisoirement le «gel» des prix agricoles

Soucieux d'éviter un affrontement avec l'Allemagne, les ministres de l'agriculture des Douze, réunis lundi 18 octobre à Luxembourg, ont différé leur décision sur la manière de neutraliser les fluctuations monétaires dans les échanges. Pendant un mois, le régime provisoire actuel, approuvé en septembre, de «gel» des prix agricoles et primes établis en monnaies nationales, est maintenu.

LUXEMBOURG

(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le maintien provisoire du «gel» des prix agricoles, décidé par les ministres des Douze lundi 18 octobre à Luxembourg, est une situation dont il faudra rapidement sortir. Elle aboutit à ce que les prix en Allemagne et aux Pays-Bas sont plus élevés que dans le reste de la Communauté et l'écart ira grandissant dans l'hypothèse où la tendance actuelle du marché – appréciation du mark et du florin, recul de la plupart des autres monnaies – sera confirmée. Il pourrait en résulter des détournements de trafic.

La proposition de la Commission européenne, qui reste sur la table, prévoit que les pays dont la monnaie s'apprécie devront baisser leurs prix agricoles, ce que les Allemands, peu enclins à mécontenter les paysans à l'approche d'une année électorale, refusent catégoriquement. Ils voudraient maintenir le mécanisme en vigueur avant la crise du système monétaire européen, (dit du *switch over*) début août, aux termes duquel les fluctuations de change étaient toutes corrigées par un relèvement des prix dans les pays à monnaie faible.

René Steichen, commissaire chargé des affaires agricoles, a rappelé au Conseil les trois inconvénients de ce mécanisme : il pèse lourdement sur le budget européen dont les disponibilités pour l'agriculture sont plafonnées; en tirant les prix vers le haut, il compromet le succès de la réforme de la politique agricole commune (PAC) et il rend encore plus menaçants les effets à attendre du pré-accord de Blair House, ce qui ne peut que compliquer les négociations du GATT.

Jean Puech, le ministre français, a expliqué qu'il fallait tenir compte des problèmes politiques de l'Allemagne. Là est bien le danger : les Français, qui ont besoin du soutien allemand dans l'affaire du GATT, peuvent être tentés, afin de l'obtenir, de fermer les yeux sur des pratiques dangereuses pour l'équilibre de la nouvelle PAC. M. Steichen a rendu compte de ses récents entretiens, à Bruxelles, avec Mickey Kantor, le négociateur américain. A ce stade, celui-ci continue à exclure toute forme de renégociation du pré-accord de Blair House. M. Puech ne semble pas considérer, cependant, que la situation soit bloquée : *«Il y a beaucoup à faire pour obtenir une ouverture sérieuse des Etats-Unis. On sent qu'il y a un dégel, mais il n'est pas suffisamment formalisé.»*

M. Puech a suggéré que les négociateurs concentrent prioritairement leur attention sur la mise en place d'une Organisation mondiale du commerce (OMC) et l' *«accès au marché»*, c'est-à-dire les modalités de démantèlement des droits de douane par les parties contractantes. Derrière l'idée de la création d'une OMC, il y a le souci de traiter tous les pays du GATT sur un pied d'égalité et de faire que les Etats-Unis, s'en tenant à la règle internationale, ne soient plus autorisés à prendre, quand cela les arrange, des mesures unilatérales de défense commerciale.

PHILIPPE LEMAITRE

M. Ollier (RPR) reproche à M. Delors de «ne pas rendre service à la France». – Patrick Ollier, délégué général du RPR chargé de l'agriculture, a déclaré, lundi 18 octobre, que Jacques Delors, qui s'était exprimé la veille au «Grand Jury RTL-*le Monde*» (*le Monde* du 19 octobre), *«ne rend pas service à la France par ses déclarations critiques partisanes et inopportunes»* au moment où *«l'union nationale doit se réaliser pour soutenir l'action du gouvernement»* dans les négociations du GATT.

Concurrence aérienne

Euralair candidate pour les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse

Alexandre Couvelaire, le bouillant président de la compagnie aérienne Euralair, ne perd pas de temps. Quelques jours après l'annonce de la nouvelle politique de libéralisation du ciel par le ministre des transports, il fait acte de candidature pour exploiter les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse actuellement desservies par Inter et qui seront ouvertes à la concurrence respectivement en avril 1995 et 1996.

Il serait logique que ces lignes lui soient attribuées, explique en substance M. Couvelaire, puisqu'il sera contraint d'arrêter l'exploitation de sa liaison Orly-Madrid à cause de l'arrivée d'Air Inter en novembre 1994. Euralair avait ouvert cette desserte vers l'Espagne en février 1992 alors qu'Air France se retirait d'Orly pour opérer à partir de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Sa petite compagnie était seule face à la concurrence espagnole d'Ibéria.

Mais, dans un an, Euralair, qui n'a pas atteint le seuil d'équilibre sur cette liaison, ne saurait survivre à l'arrivée d'Air Inter. *« On ne peut pas avoir plus de deux transporteurs sur cette ligne*, explique le patron d'Euralair. *Sauf à se partager les avions entre Euralair et Air Inter. »* Reste que sa compagnie, qui réalise 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires, n'est certainement pas la seule intéressée par l'exploitation des lignes Orly-Toulouse et Orly-Marseille qui figurent parmi les plus rentables en France.

M. La.

Sa nomination devant être « ratifiée » en conseil des ministres

Jean-Marie Descarpentries « président virtuel » de Bull

On connaissait les candidats virtuels. On se trouve désormais en présence d'un genre inédit, celui des présidents d'entreprise publique adoubés et pressentis, patrons de fait et non de droit. En nommant Jean-Marie Descarpentries à la tête de Bull, lundi 18 octobre, en remplacement de Bernard Pache, le ministère de l'industrie a fait un geste symbolique. Et rien de plus. Juridiquement, M. Descarpentries, qui n'est plus administrateur du constructeur informatique depuis 1992, n'est pas encore patron de Bull. Le conseil d'administration du groupe public, qui se réunit mercredi 20 octobre, doit y remédier. M. Descarpentries doit y faire à nouveau son entrée au titre des personnalités qualifiées et être immédiatement proposé à sa présidence.

Néanmoins, il faudra encore attendre le mercredi suivant, c'est-à-dire le 27 octobre, pour que cette nomination soit *confirmée par un décret pris en* conseil des ministres. Les pouvoirs publics, qui, en cette occasion, ont quelque peu malmené la procédure, justifient ce petit écart par l'urgence. *« Il fallait mettre un terme au suspense qui durait depuis plusieurs semaines, adresser le plus rapidement des messages forts en direction des salariés et des clients »*, explique t-on au ministère de l'industrie.

Juridiquement irresponsable pour une dizaine de jours, M. Descarpentries a quand même tenu une conférence de presse, lundi 18 octobre, et il a l'intention de recevoir les organisations syndicales. Déjà, il s'est adressé aux salariés de Bull comme un vrai patron. M. Pache, qui est encore président en titre, s'est mis *« à la disposition »* du président virtuel, précise t-on au sein du groupe public. *« Et tout se passe de façon très naturelle. »*

C. M.

En créant une filiale commune

BASF et Allied Signal s'associent dans le nylon

Le groupe diversifié américain Allied Signal et la filiale en Amérique du Nord du chimiste allemand BASF ont annoncé mardi 12 octobre la signature d'un protocole visant à former une société commune dans le secteur des fibres de nylon. Les deux entreprises, qui ont dans ce domaine des installations de taille équivalente, combineront leurs activités de fabrication de moquette et de textiles en fibres de nylon dans une société conjointe dont ils détiendront chacun 50 % des parts.

Selon les deux protagonistes, cette association leur permettra de faire baisser leurs coûts de production et d'accroître la compétitivité face à la concurrence croissante des fibres de polyester et de polyolefin qui peuvent être utilisées à la place des fibres de nylon. Avec 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires (5,6 milliards de francs) et une production d'environ 400 000 *tonnes par an, la nouvelle* société deviendra le numéro deux aux Etats-Unis derrière Du Pont (inventeur du nylon) et devant Monsanto.

La crise de la chimie pousse tous les acteurs à se regrouper et les accords de partenariat dans de nombreuses activités se multiplient depuis plusieurs mois. Pour les fibres de nylon, ce regroupement est le troisième du genre en un an et demi. En avril 1992, le français Rhône-Poulenc et la SNIA, filiale du groupe italien Fiat, ont rassemblé leurs activités européennes *dans le domaine des fibres et fils* polyamides pour tapis et moquettes. Quelques mois plus tard, Du Pont et ICI procédaient à un échange d'activité, le géant américain reprenant en Europe le nylon fabriqué par le britannique. De plus, en juin 1993, Du Pont a signé un accord avec le japonais Asahi Chemical pour renforcer cette activité en Asie.

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRODUITS

THOMSON CONSUMER ELECTRONICS (TCE) va fabriquer une nouvelle génération de décodeurs. – Thomson Consumer Electronics (TCE), filiale du groupe électronique Thomson SA, va fabriquer une nouvelle génération de décodeurs, de type Videocrypt, pour permettre la réception de Multichoice, le bouquet de programmes de télévision par satellite du groupe néerlandais FilmNet, a indiqué, mercredi 13 octobre, le groupe français. TCE sera le fournisseur exclusif des décodeurs Multichoice pendant environ un an. Fabriqués en Grande-Bretagne, quelque 20 000 appareils de ce type devraient être vendus avant la fin 1993. Le bouquet crypté Multichoice, diffusé par un satellite luxembourgeois, est principalement destiné aux téléspectateurs du Benelux, du Portugal et des ex-pays de l'Est. TCE avait déjà assuré la fabrication de la première génération de décodeurs Videocrypt utilisés par la chaîne BSkyB en Grande-Bretagne.

RÉSULTATS

VEV divise ses pertes semestrielles consolidées par sept. – Le groupe textile VEV (Vitos-Etablissements Vitoux) a fortement réduit ses pertes consolidées (avant impôts) au premier semestre 1993 à – 19,9 millions de francs, contre – 136,4 millions au 30 juin 1992, grâce à une importante cession d'actifs immobiliers, selon un avis publié mercredi 13 octobre. Le chiffre d'affaires consolidé recule de 23 %, à *1,05 milliard de francs*, par rapport à la même période de 1992 (1,377 milliard de francs), *« dans un environnement économique récessif très défavorable »*. Au 30 juin, le résultat exceptionnel du groupe est redevenu positif à 61,2 millions, contre un résultat négatif de 85,9 millions à période comparable en 1992, grâce à la vente de plusieurs usines désaffectées, du siège social des activités espagnoles et de magasins Rodier et Pingouin. Le groupe prévoit *« une forte amélioration »* de l'exercice 1993 par rapport à 1992.

AIR LIBERTÉ divise par dix son capital. – La compagnie aérienne privée Air Liberté va diviser son capital par dix, à 18 millions de francs, afin d'apurer ses pertes. Une partie du capital sera ensuite reconstituée, avec une prise de participation du tour opérateur Charters et compagnie, par l'intermédiaire d'une émission d'obligations convertibles, portant au total sur 30 millions de francs. Selon Lofti Belahssine, président d'Air Liberté, cette émission donnera à Charters et Compagnie, un de ses principaux clients, une participation comprise entre 20 et 30 % dans sa compagnie aérienne. En attendant la conversion des obligations réalisables sur sept ans, la composition du tour de table reste identique, avec notamment 19,8 % pour le Club Méditerranée, 19,8 % pour le groupe Rivaud, 11,5 % pour la SAE, et 11,4 % pour Indosuez. En 1993, les résultats d'Air Liberté, dont le chiffre d'affaires s'élève à environ 1 milliard de francs, devrait être *« légèrement déficitaires »*.

CESSION

PHILIPS va vendre ses activités « gros électroménager » en Colombie. – Le groupe d'électronique néerlandais Philips a annoncé récemment la vente de ses activités de gros électroménager en Colombie à la firme néerlandaise Ceteco, filiale de la société Borsumij Wehry qui dispose de 150 magasins de gros électroménager en Amérique du Sud et d'une fabrique au Venezuela, et à son partenaire Mabe, un joint-venture entre une société mexicaine et le groupe américain General Electrics, fabricant de réfrigérateurs et de cuisinières. La transaction, dont le prix n'a pas été communiqué, devrait être scellée avant la fin 1993. Mabe prendra alors 51 % de Philips Electrodomesticos, et Ceteco 49 %. Avec 415 salariés, Philips Electrodomesticos produit des réfrigérateurs, des congélateurs, des lave-linge et des cuisinières pour le marché local pour un chiffre d'affaires annuel de 85 millions de florins (263 millions de francs)

CAPITAL

TERIS prend le contrôle de SCORI. – Teris, filiale commune de Rhône-Poulenc et de SITA (Lyonnaise des eaux-Dumez) spécialisée dans le traitement de déchets industriels spéciaux, vient de porter sa participation de 16,5 % à 51 % SCORI, l'un des leaders européens dans ce domaine. Cette opération, précise Teris, a été réalisée par le transfert de titres détenus précédemment par SITA. Jusqu'à présent, SITA possédait 49,5 % de SCORI, et Teris 16,5 %, le solde (34 %) étant partagé entre plusieurs industriels cimentiers (Calcia, Ciments Lafarge et Vicat) qui en détenaient la totalité. Au terme de l'opération, Teris aura donc 51 %, SITA 15 %, les cimentiers conservant 34 % du capital de SCORI. L'ensemble Teris-SCORI réalisera en 1993 plus de 300 millions de francs de chiffre d'affaires en traitant plus de 400 000 tonnes de déchets en France et en Belgique.

PARIS, 19 octobre ↓ Pause

Après deux séances de hausse, la Bourse de Paris marquait une pause mardi 19 octobre dans un marché qui reste animé par les importantes transactions sur la BNP pour son deuxième jour de cotation. En baisse de 0,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,19 % à 2 140,83 points. Les transactions étaient encore très importantes sur l'action BNP qui, après avoir fini la veille à 283,90 francs, s'inscrivait autour de 278 francs, en baisse de 2,1 %. Le montant des échanges sur cette valeur atteignait 1,3 million de titres après 4 millions échangés, lundi en fin de journée.

La constante révision en baisse des résultats des sociétés pour 1993 au vu des résultats du premier semestre incite de nombreux gestionnaires à la prudence. Pour redonner du tonus au marché une baisse des taux à court terme est indispensable. Le signal pourrait venir d'Allemagne puisque jeudi se réunit le conseil de la Bundesbank. Les records battus lundi à Francfort et à Londres l'ont été justement dans cette perspective.

Dans son rapport, l'institut d'émission allemand relève un nouveau ralentissement de l'inflation, ce qui ramène la hausse des prix à 4 % en rythme annuel contre 4,3 % en juillet. Cette modération de la hausse des prix parviendra-t-elle à infléchir les membres de la Bundesbank ? Les opérateurs français l'espèrent.

Du coté des valeurs, Rhône-Poulenc continue de progresser dans la perspective de sa privatisation et gagne 2 %. Elf Aquitaine, qui sera la troisième société privatisée, s'adjuge 0,3 %.

NEW-YORK, 18 octobre ↑ Progression

Wall Street a terminé en hausse, lundi 18 octobre, malgré un début de séance en baisse sous la pression d'une nette remontée des taux d'intérêt américains à long terme et de prises de bénéfices après les gains de la semaine dernière. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 642,31 points, en hausse de 12,58 points, soit une progression de 0,35 %. L'activité a été très soutenue avec quelque 330 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse et en baisse se sont équilibrées : 1 025 contre 1 065, alors que 574 titres restaient inchangés.

« Le marché se comporte très bien en dépit de la baisse des bons du Trésor », a observé Peter Canelo, de NatWest Securities. *« Il y a un sentiment croissant que l'économie* [américaine] *se raffermit »*, a-t-il ajouté.

Les valeurs bancaires ont été parmi *les perdantes après la diminution* par Morgan Guaranty Trust de son taux de base de 6 % à 5,5 % et de Harris Trust and Savings Bank de 5,75 % à 5,5 %. Certains experts ont interprété négativement cette baisse si les autres banques suivent ce mouvement, car leur marge bénéficiaire va être réduite à un moment où la reprise économique reste difficile. Des prises de bénéfices sur le marché secondaire ont été relevées, surtout dans le secteur des télécommunications, qui avait nettement progressé la semaine dernière, après le rachat par Bell Atlantic de Tele-Communications.

VALEURS	Cours du 15 octobre	Cours du 18 octobre
Alcoa	68 3/4	68
ATT	60 3/8	59 1/8
Boeing	37 3/4	38
Chase Manhattan Bank	35 7/8	34 1/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	45 7/8
Eastman Kodak	59 1/4	59 1/2
Exxon	65 1/4	64 3/4
Ford	57 3/8	58 5/8
General Electric	98 1/2	98
General Motors	44 7/8	46 1/2
Goodyear	45 7/8	45 7/8
IBM	44 5/8	44
ITT	92 7/8	90 7/8
Mobil Oil	82 5/8	82 3/4
Pfizer	61 1/2	63 5/8
Schlumberger	63 3/8	67
Texaco	68 1/2	69 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	143 3/8	145 3/8
Union Carbide	20 1/2	20 1/8
United Tech.	57 3/4	58 1/2
Westinghouse	13 3/8	13 3/8
Xerox Corp.	73 3/8	73 5/8

LONDRES, 18 octobre ↑ Nouveau record

Les valeurs ont battu, le lundi 18 octobre, un nouveau record de clôture à la Bourse de Londres, car elles étaient stimulées par les perspectives d'un mouvement de baisse des taux d'intérêt en Europe. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 16,8 points à 3 137,6 points, soit une avance de 0,5 %. Le volume des échanges s'est élevé à 659 millions d'actions contre 796,7 millions vendredi.

Comme lors de ces deux dernières *semaines, le marché a été encouragé par les perspectives du marché à terme* et par la bonne tenue des Bourses étrangères, notamment celle de Hongkong. Les investisseurs américains ont continué à mener le mouvement.

Les informations de la presse selon laquelle le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, pourrait annoncer une hausse moins forte que prévue des impôts lors de la présentation du budget en novembre a également poussé la tendance.

Les pétrolières, les banques et les supermarchés ont été positives tandis que les assurances et les compagnies d'eau ont légèrement reculé.

VALEURS	Cours du 15 octobre	Cours du 18 octobre
Allied Lyons	5,85	5,88
B.P.	3,26	3,30
B.T.R.	3,68	3,68
Cadbury	4,73	4,75
De Beers	14,06	14,06
Glaxo	6,68	6,83
G.U.S.	38,50	38,50
I.C.I.	7,27	7,28
Reuters	15,45	15,82
RTZ	6,58	6,81
Shell	6,90	7
Unilever	11,12	10,22

TOKYO, 19 octobre = Stable

La Bourse de Tokyo a terminé presque inchangée mardi 19 octobre à l'issue d'une séance morne. L'indice Nikkei 225 a terminé en baisse de 2,30 points, soit un repli symbolique de 0,01 %, à 20 069,91 points. Environ 210 millions de titres ont été échangés contre 220 millions la veille lundi.

Les investisseurs ont fait preuve de prudence en l'absence de nouveaux facteurs et ont hésité à prendre position avant l'introduction en Bourse d'East Japan Railway (JR) mardi 26 octobre, déclarent les boursiers. *« Le marché devrait redevenir actif et la tendance s'améliorer à l'approche de la cotation de JR »*, a déclaré Taketoshi Hashizume de Yamaichi Securities.

VALEURS	Cours du 18 octobre	Cours du 19 octobre
Ajinomoto	1 390	1 410
Bridgestone	1 320	1 340
Canon	1 450	1 480
Fuji Bank	2 310	2 300
Honda Motors	1 620	1 620
Matsushita Electric	1 500	1 500
Mitsubishi Heavy	682	675
Sony Corp.	4 800	4 780
Toyota Motors	1 780	1 780

CHANGES

Dollar : 5,7927 F ↑

Mardi 19 octobre, le franc demeurait stable face au deutschemark, à 3,5365 francs pour un deutschemark sur le marché des changes parisien contre 3,5360 francs lors des échanges interbancaires de lundi en fin de journée. Le dollar restait ferme à 5,7927 francs contre 5,7540 francs lundi soir.

FRANCFORT	18 oct.	19 oct.
Dollar (en DM)	1,6243	1,6377
TOKYO	18 oct.	19 oct.
Dollar (en yens)	107,38	107,28

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 oct.) .... 6 15/16 %-7 1/16 %
New-York (18 oct.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	15 oct.	18 oct.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	596	590,98
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 139,26	2 144,99

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	15 oct.	18 oct.
Industrielles	3 629,73	3 642,31

LONDRES (indice « Financial Times »)

	15 oct.	18 oct.
100 valeurs	3 120,80	3 137,60
30 valeurs	2 354,20	2 363
Mines d'or	203,70	213,30
Fonds d'Etat	108,72	102,95

FRANCFORT

	15 oct.	18 oct.
Dax	2 015,23	2 033,32

TOKYO

	18 oct.	19 oct.
Nikkei Dow Jones	20 072,21	20 069,91
Indice général	1 648,69	1 644,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7915	5,7935	5,8425	5,8465
Yen (100)	5,4000	5,4054	5,4683	5,4679
Ecu	6,7030	6,7083	6,6931	6,7019
Deutschemark	3,5335	3,5358	3,5348	3,5378
Franc suisse	4,0093	4,0136	4,0312	4,0378
Lire italienne (1000)	3,6225	3,6261	3,6057	3,6116
Livre sterling	8,6415	8,6474	8,6649	8,6744
Peseta (100)	4,3895	4,3944	4,3575	4,3656

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16
Ecu	7 7/16	7 9/16	7 5/16	7 7/16	7	7 1/8
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 15/16	8 1/2	8 3/4	8 1/4	8 1/2
Livre sterling	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8
Peseta (100)	9 11/16	10 1/16	9 1/2	9 13/16	9 3/8	9 3/4
Franc français	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16	6 1/2	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,22 % (2140,36)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 18 octobre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7310	5,7560	5,45	5,95
Ecu	6,7055	6,7090	—	—
Allemagne (100 dm)	354,5100	354,0400	341	364
Belgique (100 F)	16,0850	16,1585	15,50	16,50
Pays-Bas (100 fl)	315,1900	314,7900	303	324
Italie (1000 lires)	3,5980	3,6180	3,32	3,77
Danemark (100 krd)	87,1900	87,1400	82	90
Irlande (1 iep)	8,3150	8,3075	7,90	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,6520	8,6340	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4250	2,4235	2,69	3,09
Suisse (100 f)	401,6100	401,1200	397	409
Suède (100 krs)	72,3200	73,2500	67	76
Norvège (100 k)	80,5900	80,6500	76	85
Autriche (100 sch)	50,3910	50,3230	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,3810	4,4020	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4250	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3243	4,3233	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3586	5,3669	5,13	5,46

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/10
Or fin (kilo en barre)	67300	68000
Or fin (en lingot)	67300	67950
Napoléon (20f)	383	386
Pièce Fr (10 f)	360	—
Pièce Suisse (20 f)	388	388
Pièce Latine (20 f)	384	386
Souverain	485	487
Pièce 20 dollars	2485	2595
Pièce 10 dollars	1190	1185
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2485	2500
Pièce 10 florins	401	403

Matif (Marché à terme international de France)

18 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 87 859

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,86	128,40	124,48
Précédent	128,84	128,24	124,54

CAC 40 A TERME
Volume : 16 181

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2155	2177,50	2202
Précédent	2156	2169,50	2182

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Nicolas DOMENACH,
Catherine EDELSON,
Léa et Hugo,
sont heureux de faire part de la naissance de

Alexandre,

le vendredi 15 octobre 1993.

Jeanine et Jean-Frédérick LEPERS
ont la joie de faire part de la naissance de

Charles-Alexandre,

le 13 octobre 1993, en Avignon.

Villa Marguerite,
13870 Rognonas.

Fabienne CHEVALIER,
Jean-Marcel BOUGUEREAU,
et Anna,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Iris,

le 15 octobre 1993.

6, rue Basfroi,
75011 Paris.

Ysabel et François LÉOTARD
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc-Antoine,

le 12 octobre 1993, à Fréjus.

Mariages

Cécile CARPENTIER-BERGER
et
Maurice LAPARRA

sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 16 octobre 1993.

17 *bis*, rue Félicien-David,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

M. et Mme Alain BOURET,
M. et Mme Gérard GARDON,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Vincent,

célébré dans l'intimité, à Paris, le *16 octobre 1993.*

Décès

– Simone Champoux-Favre,
Colette Champoux-Demeusois,
Jacqueline Champoux-Arribat,
Marie-Claire Champoux-Modot,
Leurs époux et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. Joseph CHAMPOUX,
directeur d'école honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 27 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Autun (Saône-et-Loire).

Mme M.-C. Modot,
18, rue Choron,
75009 Paris.

– M. Gérard Gamby,
son époux,
M. et Mme Denys Gamby-Bourgeois,
M. et Mme Bruno Gamby-Abbe,
Le docteur Thierry Gamby,
ses enfants,
Alice, Jean-Philippe et Xavier Gamby,
ses petits-enfants,
Les familles Gamby, Dejonghe, Bayle-de Jessé, Boudenoot, Eschenbrenner, Monin, Lamoot, Macaire, Tournoux, Floucaud, Derveaux, Planson, Brasseur, Bourgeois, Abbe,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard GAMBY,
née Thérèse Dejonghe,

rappelée à Dieu le 16 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 19 octobre, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Aix-en-Provence, suivies de l'inhumation au cimetière du Grand-Saint-Jean.

3, parc Mozart,
13100 Aix-en-Provence.

– Ervillers (Pas-de-Calais).

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Léon BARRET,
veuf de Marie-Louise Dupuis,
directeur *honoraire de la sucrerie* Béghin-Say de Boiry-Sainte-Rictrude,

survenu le 17 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La messe de funérailles sera célébrée *le jeudi 21 octobre*, à *14 h 30*, en l'église d'Ervillers, où l'on se réunira à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

De la part de
M. et Mme Leschevin de Prévoisin-Barret,
Claire, Xavier, Hélène et Céline,
M. et Mme (†) Dali-Barret,
Mlle Annick Barret,
M. et Mme Beauvillain-Barret,
Emeric et Cyril,
M. et Mme Demortain-Barret,
Guillaume, David et Marie,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, route de Gomiécourt,
62121 Ervillers.
Pompes funèbres Prévot,
Bapaume. Tél. : 21-07-11-68.

– Le président de l'université de Nantes,
Le directeur,
Les enseignants,
Le personnel technique et administratif,
Les étudiants du département de lettres modernes,
ont le regret de faire part du décès de

Jean DEFOIX,
maître de conférences
en littérature française.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 19 octobre 1993, à 16 heures, en l'église Saint-Clair, à Nantes.

– Mme Louis Dréanno,
née Marie Bregiroux, son épouse,
Yves et Annick Dréanno,
Pierre et Danielle Mandouze,
ses enfants,
Nadeige, Anne, David et François,
ses petits-enfants,
Les familles Tilly et Mandouze,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis DRÉANNO,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en *l'église du Sacré-Cœur-du-*Morestoir, à Lorient.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lyon.
Châteauneuf-sur-Isère (Drôme).

Les familles Dureau, Loubié, Lapeyssonnie, Neuman, Perin, Boissier, Drevard, Gay,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madeleine DUREAU,
née Loubié,

survenu à Lyon, le 17 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques auront lieu au temple de Romans (Drôme), le mercredi 20 octobre, à 15 heures.

« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. »
Jean, XV,13.

– La famille
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PAYEN,
professeur au CNAM,

survenu le 13 octobre 1993.

L'incinération aura lieu le 20 octobre, à 10 heures, au cimetière intercommunal de Valenton (Val-de-Marne).

– Geneviève, Alain, Patrice, Christian,
ses enfants, et leur famille,
Colette Quesnot,
Yvonne Glatron,
ses sœurs, et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GLATRON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 15 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

L'inhumation se fera au cimetière ancien de Gagny (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Guynemer,
75006 Paris.

– M. et Mme Hubert Béchet de Balan,
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse
Geoffroy de Faramond de Lafajole,
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Kertighian,
Le comte et la comtesse
Jacques de Faramond de Lafajole,
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse Aymeric
de FARAMOND de LAFAJOLE,
née Yvonne-Hélène Kertighian,

survenu le 16 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 octobre, à 10 h 30, en la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris-8e.

– L'Amicale des anciennes déportées de Ravensbrück et Commandos,
Le Comité international de Ravensbrück,
font part du décès de

Cécile LESIEUR,
présidente d'honneur
de l'Amicale de Ravensbrück,
déportée
à Ravensbrück et Mauthausen,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 octobre 1993.

Rendez-vous à 8 h 15, cimetière du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux, métro Gambetta.

– M. et Mme Patrick O'Cornesse,
M. et Mme Xavier de Montclos,
Ses petits-enfants et arrière-petits-*enfants*,
ont la douleur de faire part du décès, le 4 octobre 1993, de

Mme Fernand O'CORNESSE,
née Myriam Le Vasseur.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 7 octobre, en l'église Saint-Sulpice.

Ambassade de France,
Kongens Nytorv, Copenhague.

– Le président de l'université René-Descartes,
Le président de la fondation Marcel-Mérieux,
Le président de la Société française d'histoire de la médecine,
La présidente de l'Association européenne des musées d'histoire des sciences médicales,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline SONOLET,
conservateur honoraire
du Musée d'histoire de la médecine
et du Musée Claude-Bernard,

survenu le 14 octobre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mercredi 20 octobre, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à 14 heures.

Musée d'histoire de la médecine,
Université René-Descartes,
12, rue de l'Ecole-de-Médecine,
75006 Paris.

– *M.* Ramambason,
son époux,
M. Jean-Daniel Ramambason,
M. Alain Ramambason,
M. Yves Ramambason,
M. et Mme Roland Ramambason,
ses enfants,
Lionnel, Anne, Emmanuel et Delphine,
Franck, Valérie et Bruno,
Pascale, Samuel, Sophie, Camille, Thibault,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne RAMAMBASON,
née Blanchard,

survenu à Dourdan, le 12 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Selon sa volonté, son incinération a eu lieu le vendredi 15 octobre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Colombier,
91410 Corbreuse.
4, rue Casimir-Perrier,
75007 Paris.

– Marie-France Demade,
née Carmille, sa fille,
Jean-Marie Demade,
son gendre,
Julien Demade,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucile ROCHE,

survenu à Paris, *le 15 octobre 1993.*

Selon ses vœux, l'incinération a eu lieu le 19 octobre, au Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Saint-Julien-la-Vêtre (Loire).

Des dons peuvent être adressés à la *Société* française d'accompagnement et de soins palliatifs, 110, avenue Emile-Zola, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Picot,
75116 Paris.

– Le docteur Jacqueline Savoye,
son épouse,
Anne Savoye et Philippe Fournand,
Philippe Savoye et Florence Dubois,
Blandine Savoye,
ses enfants,
Alexandre,
son petit-fils,
Mme Jacques Savoye,
sa mère,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Bernard SAVOYE,
professeur des Universités,
médecin des Hôpitaux,

survenu le 15 octobre 1993.

42, avenue de Saxe,
69006 Lyon.

– Arnaud et Elisabeth Tesmoingt,
Michel et Véronique Sinet,
Yossef et Valérie Elimelech,
ses enfants,
Jeremy, Chloé, Thomas, Virginie, Marie, Benoît et Damien,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques TESMOINGT,

le 8 octobre 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messes

– Pour commémorer le troisième anniversaire de la disparition de

Danny CHAMOUN,

et son épouse

Ingred,
née Abdelnour,

et de leurs enfants

Tarek,
à l'âge de huit ans,

Julien,
à l'âge de cinq ans,

une messe sera célébrée à leur intention, jeudi 21 octobre 1993, à *18 heures, en l'église Saint-Julien-le-*Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

– Une messe à la mémoire de

Jacques MEUNIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
décédé le 6 juillet 1993,

sera célébrée le samedi 23 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e.

Anniversaires

– En ce mois d'anniversaire, une pensée ou une prière est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé le

docteur Serge MONTSERRAT

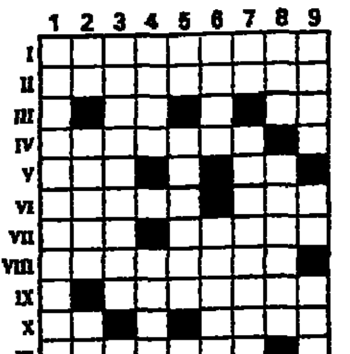
16 octobre 1955-19 octobre 1991.

Soutenances de thèses

– « Le vitrail en dalles de verre en France des origines à 1940 », par Natalie Loire, sous la direction de Françoise Levaillant, le 28 octobre 1993, à *14 h 30, à la Sorbonne*, salle 113, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 8152



HORIZONTALEMENT

I. Qui nous vaudront une bonne note. – II. Ferme quand elle est arrêtée. – III. Pas dépassé. Se donne en spectacle. – IV. Véhicule pour madame de Sévigné. – V. Peut être héroïque. Nombre rond pour les Romains. – VI. Peut se voir à la tête du patron. Comme un pied. – VII. Rivière. Le culte des saints. – VIII. On n'aime pas les voir rester au lit. – IX. Tapis pour des combattants. – X. Symbole. Administre. – XI. Composées au jardin.

VERTICALEMENT

1. Qui ne s'ouvre pas facilement. – 2. Un vague sujet. Le mot de la fin. Fleuve. – 3. Pas *pour rien.* – 4. Age préhistorique. Eau. – 5. Pronom. Quand on en a, on nous l'ouvre plus facilement. – 6. En Amérique. Est dans le code quand il est bon. – 7. Note. Figures symboliques. – 8. Un agent secret. Faire comme quand il y a un lapin. – 9. Il fut autrefois incroyable. Pronom. Seul de sa couleur.

Solution du problème n° 8151

Horizontalement

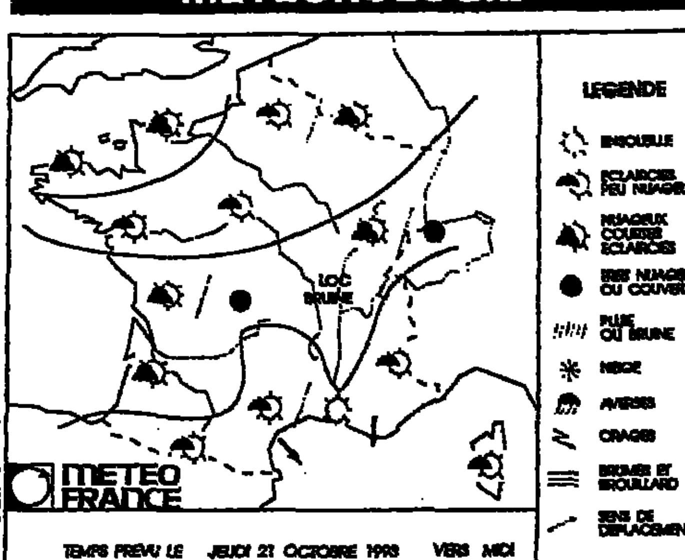
I. Délétères. – II. Inamicale. – III. Assurable. – IV. Ne. Salles. – V. Ems. Née. – VI. Butte. An. – VII. Bleu. Duo. – VIII. Oiseau. Bu. – IX. Me. Rincée. – X. Braisière. – XI. Esse. Etés.

Verticalement

1. Diane. Bombe. – 2. Ensembliers. – 3. Las. Sues. As. – 4. Emus. Tuerie. – 5. Tirant. Ais. – 6. Ecalée. Unie. – 7. Râblé. Cet. – 8. Elle. Aubère. – 9. Sées. Nouées.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Nombreux brouillards et nuages bas le matin, plus tenaces au nord. – Sur un quart sud-est, des Pyrénées-Orientales au Massif Central et jusqu'au nord des Alpes, le ciel sera voilé le matin. Quelques ondées se produiront encore en début de journée sur les Pyrénées-Orientales, ainsi que sur la Provence-Côte d'Azur et la Corse ; dans l'après-midi, le temps s'améliorera sur toutes ces régions, avec un *ciel devenant progressivement* peu nuageux partout.

Sur le reste du pays, la matinée sera encombrée par des brumes, des brouillards ou des nuages bas plus ou moins tenaces, et le ciel sera généralement *gris*. Dans le Sud-Ouest, quelques belles trouées laisseront apercevoir un ciel clair dès les premières heures de la matinée. Dans la journée, cette grisaille évoluera plus ou moins vite selon les régions. Le soleil reviendra plus franchement sur les Ardennes, la région *parisienne* et le Sud-Ouest. En revanche, les éclaircies resteront timides du nord-est au centre-est. Les reliefs émergeront en *moyenne* vers 800-1 000 mètres. De la Bretagne à la Normandie et au nord, le ciel se couvrira en milieu de journée.

Les températures au lever du jour seront fraîches : comprises entre 2 degrés et 5 degrés au nord, entre 6 degrés et 10 degrés au sud, mais localement plus fraîches dans certaines vallées, où nous friserons les 0 degré. Il fera plus doux sur le pourtour méditerranéen, avec 12 degrés en moyenne.

Dans la journée, le mercure jouera *avec les apparitions du soleil... les* températures seront agréables au sud, avec 18 degrés dans le sud-est, 15 degrés dans le sud-ouest. Mais nous ne dépasserons pas 10 degrés au nord, voire 6 degrés à 8 degrés dans le Nord-Est et le Lyonnais.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-10-1993 à 18 heures TUC et le 19-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	23	15	N
BIARRITZ	17	12	C
BORDEAUX	17	10	B
BOURGES	11	8	C
BREST	13	4	C
CAEN	11	3	C
CHERBOURG	12	1	C
CLERMONT-FER.	12	10	C
DIJON	9	7	C
GRENOBLE	12	10	C
LILLE	10	1	C
LIMOGES	15	8	N
LYON-BRON	12	10	C
MARSEILLE	23	13	C
NANCY	7	2	C
NANTES	11	6	C
NICE	20	16	C
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	15	11	C
PERPIGNAN	20	14	C
POINTE-A-PITRE	32	23	N
RENNES	13	8	C
ST-ETIENNE	14	10	C
STRASBOURG	7	3	C
TOULOUSE	17	13	C
TOURS	10	7	C

ÉTRANGER

ALGER	24	18	N
AMSTERDAM	9	–1	D
ATHÈNES	29	20	N
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	20	14	N
BELGRADE	23	8	C
BERLIN	9	–1	D
BRUXELLES	10	0	C
COPENHAGUE	9	0	D
DAKAR	35	25	0
GENÈVE	11	9	C
ISTANBUL	26	18	N
JÉRUSALEM	29	18	D
LE CAIRE	36	22	D
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	13	1	D
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	7	2	N
MADRID	16	–	–
MARRAKECH	23	10	D
MEXICO	24	11	N
MILAN	17	14	P
MONTRÉAL	15	2	D
MOSCOU	5	–1	D
NAIROBI	26	12	C
NEW-DELHI	34	16	D
NEW-YORK	20	12	C
PALMA-DE-MAJ.	22	15	C
PÉKIN	22	7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	15	D
HONGKONG	26	21	C
SÉVILLE	–	–	–
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	5	C
SYDNEY	26	13	D
TOKYO	22	16	C
TUNIS	28	15	D
VARSOVIE	9	–6	D
VENISE	18	11	N
VIENNE	7	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Concours d'expression sur le Japon. – Le cinquième concours d'expression sur le Japon organisé pour les lycéens et étudiants français par l'IBCC (*International* Business Communications Council) – représentant les industries mécanique, automobile et électronique nippones – avec le patronage des ministères des affaires étrangères et *de l'éducation nationale, des* compagnies aériennes, du *Monde* et de la NHK vient d'être ouvert. Ce concours comprend un discours en japonais, pour les étudiants de japonais, un discours en français *sur le Japon pour les étudiants* des grandes écoles et ceux étudiant le japonais, et un essai en français pour les lycéens apprenant la langue nippone.

▶ **Contributions à adresser avant le 15 décembre à IRM Europe, 174, bd Haussmann, 75008 Paris.**

Colloque. – Le Collège de psychanalystes organise, les samedi 23 et dimanche 24 octobre, un colloque sur le thème « Le prix de la liberté. La psychanalyse dans l'individualisme libéral », à l'auditorium de la Bibliothèque nationale (4, rue Vivienne 75002 Paris). Secrétariat du Collège : 13, rue Fallempin 75015 Paris. Tél. : 40-59-86-88.

MARDI 19 OCTOBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Après la guerre. ■ Film français de Jean-Loup Hubert (1988).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Cinéma : Les Jeunes Années d'une reine. □ Film autrichien d'Ernst Marischka (1954).
0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Yann de L'Ecotais (*l'Urgence ou le chômage n'est pas une fatalité*) ; Jean Bousquet, PDG de Cacharel et maire de Nîmes ; Jacques Barducou, directeur des activités grandes lignes de la SNCF.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Magazine : Reportages. Vivre à la Goutte d'Or, de Jean-Pierre Van Geirt et Tony Bosco (rediff.).

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Deauville.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. *Emission présentée par Pascal Sevran. Le bal à Fredo.*
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Working Girl. ■ Film américain de Mike Nichols (1988).
22.45 Magazine : Bas les masques. Sida : ça n'arrive pas qu'aux autres. Reportages : La maladie d'amour ; Les médecins et le sida ; Patchwork.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial mode.
1.30 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 16 octobre.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Pauline Ester.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Yves Saint Laurent*, de Laurence Benaïm.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : *La Grande Classe.*
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle : Attention magie. Quatrième soirée de gala des Mandrake d'or.
22.05 Journal et Météo.
22.35 *Les Brûlures de l'Histoire.* Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Dossier : les mineurs, la fin ? Avec Jean-Michel Gaillard, historien. Séquence actualité : l'Union soviétique en 1953, la dernière année de Joseph Staline ; invitée : Hélène Carrère d'Encausse.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Trahie. □ Film américain de Damian Harris (1991).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Alain Bashung.
20.15 Sport : Football. Bordeaux-Servette de Genève. Match aller du 2e tour de la Coupe de l'UEFA, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : L'Amour poursuite. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989).
0.10 Cinéma : Hellraiser 2, les écorchés. ■ Film britannique de Tony Randel (1989).
1.35 Cinéma : Pardon Cupidon. □ Film belge de Marie Mandy (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : *Macadam.* Konstantin Wecker (rediff.).
18.00 Documentaire : Le Pays de cristal. De Björn Engvik et Stig Andersen (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 Documentaire : Au service du Reich. Travailleurs forcés en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale. 1. Le travail comme butin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ *Magazine* : Transit. Paroles d'étrangers.
21.40 Soirée thématique : Le Temps des dinosaures. *Soirée proposée par Philippe Taquet et Jacques Mény.*
21.45 *Dino Journal.* Dernières nouvelles de l'actualité des dinosaures.
22.05 *Documentaire* : Dineurosaurus, les dinosaures d'Europe. Au rendez-vous des dinosaures ; Cuvier et la naissance de la paléontologie ; Les dinosaures, invention victorienne ; Les dinosaures, une grande famille ; Scènes de la vie des dinosaures ; les vivants et les morts, de Philippe Taquet et Jacques Mény, commentaire de Pierre Vaneck.

M 6

14.30 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Cinéma : *Le Monde perdu.* ■ Film américain d'Irwin Allen (1960).
22.30 Série : Mission impossible. Attentat nucléaire.
23.30 Documentaire : L'Obsession meurtrière. De François Serié.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Musique : Flashback. L'année 1964.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Organisation mondiale de la santé (OMS) : quarante ans pour découvrir que la santé universelle est une belle utopie.
21.30 Grand angle. Au-delà du retour, des immigrés et leurs enfants racontent (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Louis Calaferte (Journal, volume 5).

FRANCE-MUSIQUE

20 00 Concert (en direct de Munich) : Symphonie nº 4, de Silvestrov ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Skorik ; Rhapsodie ukrainienne des Carpates, de Kolodub, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Kiev.
23 09 *Ainsi la nuit.* Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur op. 119, de Prokofiev ; Quatuor à cordes nº 7 en fa dièse mineur op. 108, de Chostakovitch ; Sonate pour violon et piano en mi majeur, op. 80, de Sibelius.
0 00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio
RTL, 18 heures : Jean Poperen.

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Nouveaux pauvres

QUICONQUE a voyagé dans le tiers-monde a forcément été frappé de voir les écrans de télévision encombrés de produits américains, ou même parfois français. Comment peuvent-ils regarder cela ? se demande-t-on, obligé de constater que J. R. et Sue Ellen captivent bien davantage que la production locale. L'avouera-t-on ? En s'accoutumant, en France, à l'écoute régulière des chaînes Turner, en s'y accoutumant sans déplaisir, dans une sorte de torpeur tiède, on se sent comme projeté dans la peau de ces consommateurs exotiques.

Comment en est-on arrivé là ? On ne se souvient plus exactement, mais on est bel et bien en train de faire les poubelles d'un restaurant de luxe. La cuisine y est riche et de qualité, et même les restes composent un dîner presque plus appétissant que celui qui nous attendrait chez nous.

Mais enfin, nous qui dînions naguère bien au chaud sous les lustres, on est là, sur le trottoir, dans le froid, terminant ces assiettes qui n'ont pas été cuisinées pour nous. On lève parfois le nez, on se dévisage entre compagnons de poubelle : c'est bien nous, ces nouveaux pauvres ? C'est nous.

Ainsi sur TNT, la nouvelle chaîne par satellite qui offre de grands – et de moins grands – classiques de Hollywood, si tous les films du soir sont doublés, il n'en va pas de même pour les dessins animés proposés dans la journée. Sur la bande-son, pourtant spécifiquement émise en direction de la France, certains le sont, d'autres pas. Il s'est donc trouvé, dans la maison Turner, un directeur de l'exportation pour estimer que les Pierrafeu ou Popeye en anglais étaient bien assez bons pour les petits Français. Sans doute pense-t-on, à Atlanta, que tous les Français parlent plus ou moins anglais, comme les Haïtiens interrogés ces jours-ci par CNN, et qui répondent en anglais.

Sur CNN, justement, il n'est question depuis deux jours que du blocus d'Haïti. Entendant le correspondant à la Maison Blanche se plaindre de la solitude de M. Clinton, on tendit une oreille polie de nouveaux pauvres : l'annonce par François Mitterrand de l'envoi d'une frégate française serait-elle mentionnée, même au détour d'une phrase ? Lundi soir, pas un mot d'aumône ne nous fut jeté. Allaient-ils se rattraper avec le défilé de la France en armes chez Edouard Balladur ? On avait certainement entendu, à Washington ou à Atlanta, le premier ministre affirmer fièrement que *« le soleil éclairerait toujours le monde après le 15 décembre »* ! Pas un mot non plus. Ni sur Balladur ni sur Chirac ni sur Bernard-Henri Lévy ni sur Isabelle Huppert ni sur Philippe Sollers. La prochaine fois, M. Balladur devrait essayer de convoquer Edith Piaf ou Astérix.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 20 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.28 Météo (et à 6.58, 7.18).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 7.28).
7.22 Club mini. Le Manège enchanté.
7.30 Disney Club mercredi. Dessins animés ; Les Gummi ; La Bande à Picsou ; L'Atelier de magie de Pierre Barclay.
9.05 Club Dorothée matin. T Rex ; Max et Compagnie ; Dragon Ball Z ; Ranma un demi ; Jet Man ; Salut les Musclés ; La Séquence animaux du docteur Klein ; Clip ; Jeux.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Highlander.
14.35 Club Dorothée. Punky Brewster ; Mes deux papas ; Huit ça suffit ; Salut les Musclés ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Présenté par Christophe Dechavanne.* Invité : Michel Boujenah.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Spécial sport : Football. 2e tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, match aller : Monaco Steaua Bucarest en direct de Monaco ; A 20.45, coup d'envoi ; A 21.30, mi-temps ; A 21.45, 2e mi-temps.
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Immigrés : l'intégration en perdition ? Invité : Charles Pasqua.
0.15 Journal et Météo.
0.20 Série : Intrigues.
0.50 Série : Côté cœur.
1.15 TF 1 nuit (et à 1.55, 2.55, 3.55, 4.30).

1.20 Documentaire : Histoires naturelles. La chasse en Dombes : les canards migrants ; Des faisans, des lièvres... et des jolis perdreaux.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Télévisator 2. Présenté par Patrice et Cyril Drevet. Jeux vidéos et dessins animés : Super Mario, James Bond Junior, Retour vers le futur, Family Dog.
11.15 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons. *Emission présentée par Pascal Sevran. Le bal à Fredo.*
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : *Bonjour la galère.* De Caroline Huppert, d'après le roman de Philippe Adler (2e partie, rediff.).
22.30 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières. De Daniel Karlin (6e chronique).
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*
1.05 Court métrage : Histoire courte. Ousmane Sow, sculpteur d'Afrique (1992), de Yolande Josèphe ; FX Messerschmidt (1991), de Marino Vagliano.
1.40 Magazine : Bas les masques (rediff.).

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Les Minikeums. Les Bisounours ; Denver ; Peter Pan ; Les Inventures des Minikeums ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Où est Charlie ? ; Docteur Doogie ; La Légende de Prince Valiant ; Comment c'est fait ? les bonbons.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Spécial jeunes.
13.30 Série : Les Mystères de l'Ouest.
14.20 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour.* Le Robert Collins Senior, dictionnaire français-anglais.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 La Marche du siècle. Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Entretien avec Margaret Thatcher, enregistré à Londres le 16 octobre, à l'occasion de la publication de ses Mémoires.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.30 Canaille peluche. Les Nouveaux Voyages de Gulliver.

En clair jusqu'à 8.10

7.50 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
8.10 Documentaire : Splendeurs de la mer de Cortez. De Howard Hall.
9.00 Cinéma : Les Chevaliers du démon. ■ Film britannique de Robert S. Baker et Monty Berman (1960).
10.30 Flash d'informations.
10.35 Surprises.
10.55 ▶ Cinéma : Dinosaures. □ Film américain de Brett R. Thompson (1991).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Choisir son bifteck ; Les enfants qui prennent du poids.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Chipie & Clyde.
14.35 Documentaire : Histoires de chats. 2. Chat maudit, chat sacré, de Dick Meadows et Alan Neale.
15.00 Surprises.
15.05 Téléfilm : Meurtre dans les hautes sphères. De John Byrum.
16.35 Surprises.
16.45 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 19.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Sport : Football. PSG-Craiova. Match aller du 2e tour de la Coupe des vainqueurs de coupes, en direct ; à 19.00, coup d'envoi.
21.00 Cinéma : Sexes faibles. □ Film français de Serge Meynard (1992).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Surprises.
22.35 Cinéma : Le Vol de l'Intruder. ■ Film américain de John Milius (1990).
0.25 Cinéma : La Règle du je. □ Film français de Françoise Etchegaray (1991).
2.00 Documentaire : Grandir au Japon.
2.50 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
18.05 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.10 Documentaire : Jacques Brel à Bruges. D'Alain Dhénaut (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Spécial Russie. A Moscou ; A Saint-Pétersbourg.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Musica : La Traversée de Lindbergh. D'après Kurt Weill et Bertolt Brecht. Avec Wolfgang Schmidt, Herbert Feckler, Lorenz Minth, Christoph Scheeben, Richard Erwin Sammel, Peter Wollasch, Alexis Nitzer, Volker Mareck, Philippe Cal, Daniel Schropfer, Didier Conti.
21.25 Danse : Les Sept Péchés capitaux. De Kurt Weill, d'après Bertolt Brecht. Mise en scène de Peter Sellars. Avec Teresa Stratas, Nora Kimball, Peter Rose, Howard Haskin, Franck Kelley, Herbert Perry.
22.20 Documentaire : Kurt Weill, ballade pour un musicien méconnu. De Barrie Gavin.
23.20 Cinéma : El Pisito. ■ Film espagnol de Marco Ferreri et Isidoro Ferry (1958) (v.o.).

M 6

7.00 Informations : *M 6 express* (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15).
11.05 Série : Cagney et Lacey.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 M 6 Kid. Tintin : le Secret de la Licorne, le Trésor de Rackham le Rouge ; Robin des Bois ; Draculito.
15.40 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.10 Magazine : Flashback. L'année 1968. Sheila, Aretha Franklin, les Sunlights, Sandie Shaw, Nicole Croisille, Sam & Dave, Tommy James & Shondells, les Charlots.
16.35 Magazine : Fax'O (et à 0.50). Présenté par Olivier Cachin. Interviews : Jean-Louis Aubert, Iggy Pop, Terence Trent d'Arby.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45). Mille défis pour ma planète.
20.45 Téléfilm : Fausse Note pour un mariage. De Carol Wiseman.
22.30 Téléfilm : La Planque aux dollars. De Jeff Bleckner.
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.
2.15 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Littérature antillaise. Avec Xavier Orville, Christian Serano, Bernard Magnier, Hugues Liborel.
21.32 correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 communauté des radios publiques de langue française. *Premiers regards sur un Nouveau Monde : les Etats-Unis ou l'Amérique telle qu'ils l'ont vue* (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Loup Trassard (l'Espace antérieur).
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Gymnopédies nºs 1 et 3, de Satie ; La Tragédie de Salomé, de Schmitt ; Concerto pour orgue, cordes et timbales en sol mineur, de Poulenc ; Bacchus et Ariane (suite nº 2), de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. James Conlon.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour clarinette et piano en mi bémol majeur op. 167, de Saint-Saëns ; sérénade pour flûte, harpe et trio à cordes op. 30, de Roussel ; Interlude pour flûte, violon et harpe, d'Ibert ; Dolly pour piano à quatre mains, de Fauré.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Zool Fleischer, pianiste à l'Auditorium des Halles à Paris.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Roissy-park

Avions d'Air France bloqués sur les pistes, voyageurs emmitouflés passant la nuit en quête d'une banquette d'asile, course aux bagages perdus, grévistes tentant de se faire approuver par ceux à qui ils font du tort : l'aéroport de Roissy offre, depuis lundi soir, l'aspect d'un magasin de porcelaine qui aurait été visité par une délégation de dinosaures.

On ne sait si le mouvement de grève, destiné à protester contre des licenciements parmi les agents du fleuron des ailes françaises, aura des effets positifs sur les résultats de l'entreprise.

Ce qui est certain c'est que les étrangers qui avaient, ce jour-là, décidé de circuler tricolore en auront été pour leur folle imprudence. Et qu'une prochaine fois, s'ils tiennent absolument à atterrir sur notre sol avec nos avions, ce sera par goût de l'aventure.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Algérie : « Des espérances démocratiques étouffées ». Pauvreté : « Contre l'aristocratie des temps modernes », par Michel Serres ; « Nous ne sommes pas des chiens », par Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Diagonales : « Don Quichotte et les dinosaures », par Bertrand Poirot-Delpech *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Benazir Bhutto élue premier ministre

Benazir Bhutto, chef du parti du peuple du Pakistan (PPP, progressiste), a été élue, mardi 19 octobre, premier ministre par les députés. Benazir Bhutto est redevenue premier ministre du Pakistan, un peu plus de trois ans après avoir été chassée du pouvoir pour « incompétence » et « corruption » par le président Ishaq Khan *(page 5)*.

POLITIQUE

Un entretien avec Laurent Fabius

Premier secrétaire du parti socialiste pendant quinze mois, de janvier 1992 à avril 1993, lorsqu'il a été mis en minorité au comité directeur du parti, Laurent Fabius assure qu'il prépare le congrès du Bourget dans un esprit « unitaire ». Il est aujourd'hui signataire, avec ses amis, de la motion commune présentée par les courants majoritaires autour de Michel Rocard, et qui a recueilli, lors des votes des congrès fédéraux 82,14 % des voix *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Nouveau report pour la convention de Schengen

La perspective de la libre circulation des personnes au sein des neuf pays signataires de la convention de Schengen (les Douze moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark), annoncée depuis des années comme un progrès pratique décisif pour les citoyens européens, s'est éloignée, pour la troisième fois, lundi 18 octobre, avec l'annonce d'un nouveau report au 1er février prochain *(page 11)*.

SCIENCES ◆ MÉDECINE

La preuve par les étoiles

Le prix Nobel de physique, décerné aux Américains Russel A. Hulse et Joseph H. Taylor pour leurs travaux sur l'existence d'ondes gravitationnelles, rend indirectement hommage à l'intuition géniale émise par Albert Einstein en 1915. Les chercheurs américains ont ainsi conforté un chapitre de ce monument de la physique qu'est sa théorie de la relativité générale *(pages 17 et 18)*.

CULTURE

« Purification culturelle » dans l'ex-Yougoslavie

Autrefois riche village de la Dalmatie méridionale, Cilipi n'est plus que ruines. Cilipi saccagée est le symbole des milliers de villes ravagées, des monuments civils et religieux détruits sciemment par les belligérants dans l'ex-Yougoslavie *(page 13)*.

COMMUNICATION

Presse : guerre des prix en Grande-Bretagne

Rupert Murdoch a apparemment gagné la première manche dans la guerre du prix des journaux qu'il a lui-même déclenchée le 1er septembre. Depuis qu'il a baissé son prix de vente de 30%, le *Times* a augmenté sa diffusion de quelque 24%. En revanche, les concurrents du *Times* ne semblent pas avoir pâti de cette offensive *(page 16)*.

Services

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE 3617 LMDOC et 36-29-04-56

Demain

Arts-Spectacles

Nusrat Fateh Ali Khan. Rencontré chez lui, au Pakistan, le chanteur soufi explique la tradition qui nourrit sa musique et les recherches qu'il mène au gré de sa carrière internationale. Egalement, John Hiatt, la longue marche d'un rocker américain.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté 29 à 42

Le numéro du « Monde » daté mardi 19 octobre a été tiré à 487 711 exemplaires

A l'issue d'une réunion à Matignon des neuf ministres concernés

Le gouvernement décide d'implanter le Grand Stade à Saint-Denis

Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé mardi 19 octobre, en fin de matinée la décision définitive du gouvernement d'implanter *le Grand Stade à Saint-Denis* (Seine-Saint-Denis). Les neuf ministres concernés s'étaient auparavant réunis autour du premier ministre.

Le feuilleton du Grand Stade va-t-il prendre fin avec la décision arrêtée par le gouvernement ? La question de *doter la France d'un équipement* sportif de près de 100 000 places s'est posée au début de ce siècle. Elle a resurgi dans les années 60, mais n'est vraiment d'actualité que depuis la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde de football 1998, annoncée en 1986 par Jacques Chirac, alors premier ministre. La longue réflexion du nouveau gouvernement, qui avait remis en cause dès le mois d'avril le choix de fait par Michel Rocard en 1991 en faveur de Melun-Sénart, vient d'aboutir par le choix d'un « outsider ». La ville de Saint-Denis n'était en effet pas candidate au début de l'été (*le Monde* daté 10-11 octobre).

Le gouvernement prend cependant une décision définitive, qui confirme la *« préférence »* pour Saint-Denis annoncée par le premier ministre le 29 septembre, alors que les collectivités locales ne se sont pas encore engagées officiellement sur les *« garanties financières et juridiques »* qui leur ont été demandées par le ministère de la jeunesse et des sports. Seul le conseil municipal de la ville de Saint-Denis a approuvé, lundi 27 septembre, l'accord conclu entre les élus communistes et Jacques Perrilliat, le chargé de mission de la jeunesse et des sports, qui a mené la négociation pendant tout l'été.

Engagement important du conseil régional

Le conseil général de Seine-Saint-Denis, dirigé par des élus communistes, devrait également confirmer, au cours de sa séance du 26 octobre, les engagements du département pour plus de 110 millions de francs dans la construction de dessertes locales, la participation aux aménagements paysagers, et la mise à disposition d'une ZAC départementale et de ses parkings. Les débats du lundi 18 octobre au conseil de Paris ont montré que, si Jacques Chirac est assuré de disposer d'une majorité, des questions restent en suspens sur la participation exacte de Paris à l'implantation du Grand stade. M. Chirac a annoncé le 13 octobre que la Ville de Paris est *« disposée à mettre gratuitement à la disposition de l'Etat »* les 15 hectares de terrains nécessaires à la construction du stade à Saint-Denis (*le Monde* du 16 octobre).

Un coût plus élevé qu'à Sénart

Le maire de Paris se réserve la possibilité de vendre les 10 hectares restant sur le site du Cornillon pour une opération immobilière, ce qui exclurait la réalisation d'un village olympique autour du Grand stade dans la perspective d'une candidature à l'organisation des Jeux de l'an 2004. M. Chirac a également rappelé le 13 octobre que la Ville de Paris *n'entendait contribuer* financièrement *« ni à l'investissement, ni au fonctionnement ultérieur de l'équipement. »* La participation de la Ville, ainsi que l'étude des conséquences du Grand Stade sur le Parc des Princes, le stade Charléty, le Palais omnisports de Bercy et le parc des expositions de la porte de Versailles doivent être à l'ordre du jour des prochaines séances du conseil de Paris.

C'est au conseil régional qu'a été demandée la participation financière la plus importante, environ 400 millions de francs pour l'amélioration des transports en commun, l'aménagement des voies routières d'accès et la couverture de l'autoroute A1. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, et ministre du travail et de l'emploi, a pris soin de conditionner cet engagement à la négociation du prochain contrat de plan. Il a exclu tout financement de l'équipement lui-même.

Mais il devra faire preuve de ses qualités de négociateur pour rassembler, au cours de l'assemblée du 28 octobre, une majorité *sur sa délibération. Il ne peut en* effet compter que sur le groupe RPR, le groupe UDF, malgré les défections possibles d'élus de Seine-et-Marne, et sur le groupe communiste. *Les socialistes* et le Front national devraient la rejeter ainsi qu'une partie des écologistes qui trouvent l'équipement superflu.

En convainquant le gouvernement de l'intérêt d'une implantation du Grand Stade à Saint-Denis, Mme Alliot-Marie a réussi à franchir un certain nombre d'obstacles. Celui du coût de l'équipement lui-même. L'implantation à Sénart a en effet été écartée en raison de l'éloignement de la ville nouvelle, mais aussi en raison du coût du projet. Paradoxalement, tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que l'implantation à Saint-Denis entraînera des dépenses supplémentaires, qui pourraient faire monter le prix de la construction du stade et des infrastructures à 3 milliards de francs. Mme Alliot-Marie a, pour sa part estimé à 2,4 milliards de francs le coût de l'équipement.

Les responsables du secteur IV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, qui avaient déposé une candidature de dernière minute en mettant en avant leur réseau de transports et le moindre coût de leurs terrains, n'ont d'ailleurs jamais désespéré d'obtenir une volte-face du gouvernement.

L'implantation du Grand Stade à Saint-Denis, dans une banlieue défavorisée, va permettre au gouvernement de montrer son engagement pour une politique de la ville. Mais le montant de la facture dans une période économique difficile, et les problèmes qui ne vont pas manquer de se poser pour monter de toutes pièces un *projet à livrer en juin 1997, laissent* penser que le feuilleton du Grand Stade n'est pas terminé.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Israël a libéré le plus ancien prisonnier palestinien

Israël a libéré, mardi 19 octobre, le plus ancien prisonnier *politique palestinien*, Salim Hassan Al Zreil, à la demande du chef de l'OLP Yasser Arafat. Membre du Fath, Salim Hassan Al Zreil, était en prison depuis plus de vingt-trois ans, *a précisé* Ahmed Tibi, l'intermédiaire palestinien qui a conclu les négociations pour sa libération.

Ce pourrait être le prélude à la remise en liberté de plusieurs milliers de détenus palestiniens, ce qui est actuellement en discussion dans le cadre de l'accord conclu entre Israël et l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

Espagne : assassinat d'un général de l'armée de l'air

Un général de l'armée de l'air espagnole, Dionisio Herrero, âgé de soixante-trois ans, a été tué par balles, mardi matin 19 octobre, en plein centre de Madrid, et une voiture piégée a explosé quelques minutes plus tard dans un autre endroit de la capitale espagnole, a indiqué la police. – *(AFP.)*

Les députés ont adopté la première partie du budget

Les députés ont adopté, mardi 19 octobre, selon la procédure du vote personnel, la première partie du projet de loi de finances pour 1994, consacrée aux recettes de l'Etat (*le Monde* daté 17-18 octobre). Sur 454 *votants et 452 suffrages exprimés*, 387 députés (RPR et UDF) ont voté « pour », et 65 (PS et PC) « contre ».

Le déficit s'établit, au terme de la première lecture du projet de budget, à 299,651 milliards de francs.

Fellini dans le coma

Federico Fellini, qui a été victime d'un double arrêt cardiaque et respiratoire dimanche 17 octobre au soir, était toujours dans le coma, mardi 19 octobre, en fin de matinée, à la Polyclinique de Rome. Selon le dernier bulletin de santé, l'état du réalisateur, âgé de soixante-treize ans, est *« extrêmement grave, et son cerveau a été atteint »*. Ses médecins estiment que l'espoir de le voir se remettre est très faible. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

INITIATIVES

Les modernisations de l'administration

MAIS où est passé le renouveau du service public ? Orchestré à grand renfort de séminaires gouvernementaux, le vent de modernisation de l'administration, impulsé par le premier ministre Michel Rocard, s'est essouflé depuis le départ de celui-ci de l'hôtel Matignon. Mais si elle ne s'affiche plus en tant que telle, la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'Etat taraude toujours les gouvernants et les experts, comme en témoigne la publication, au début de l'année, du rapport Blanc dans le cadre de la préparation du XIe Plan.

L'ambition rocardienne n'était pourtant pas mince puisqu'il s'agissait de répondre à la crise d'identité des agents de l'Etat en rendant leur organisation de travail aussi efficace que celle d'une entreprise alors portée au pinacle. A l'époque, certains faisaient même de cette modernisation la condition *sine qua non* de la performance économique de la nation. Responsabilisation des cadres, simplification de procédures tatillonnes et archaïques, la voie défrichée par l'ancien premier ministre a sans nul doute contribué à casser l'idée, popularisée par les adeptes du libéralisme, selon laquelle la modernisation de l'Etat constituait un habillage ingénieux pour une réduction massive des effectifs. Grâce à un réseau de « modernisateurs convaincus », le « renouveau » a permis d'expérimenter, au sein d'une administration dubitative, de nouvelles techniques importées directement du monde de l'entreprise : entretien individualisé d'évaluation, contrats d'objectifs annuels, embryon de gestion des ressources humaines (comme au ministère de l'éducation nationale) et de système d'intéressement prenant davantage en compte les responsabilités exercées... Mais ces îlots de modernité, exclusivement tournés sur des objectifs de management interne, étaient souvent à la merci de la moindre mutation de ces « défricheurs » et demeuraient isolés au milieu d'un océan de conservatisme. Le départ de Michel Rocard, les pesanteurs et les résistances traditionnelles de l'administration ont achevé de ravaler cet élan modernisateur au rang de paradis inaccessible.

Pourtant, les forces incitant l'administration à la réforme ont, dans le même temps, poursuivi leur œuvre. Sous les pressions successives de la mise en œuvre de politiques gouvernementales interministérielles ambitieuses (ville, RMI...), de l'émergence de contre-pouvoirs (collectivités locales, entreprises...) soucieux d'obtenir un service public de qualité, et de l'explosion du nombre des exclus pour qui l'Etat demeure la dernière planche de salut, les fonctionnaires de terrain ont en effet changé. Dans l'urgence assurément, de façon maladroite et imparfaite sans doute, mais ils ont changé.

L'ÉNERGIE et l'imagination déployées par ces agents en première ligne trouvent pourtant aujourd'hui leurs limites... Et la satisfaction de redonner un véritable sens à leur mission ne compense pas toujours l'énervement né de vaines batailles contre le carcan procédurier et budgétaire, presque intact, imposé par les administrations centrales à coup de circulaires. *« Au diable toutes ces conventions et toutes ces circulaires, laissez-nous faire notre travail ! »* s'insurge ainsi ce directeur d'école primaire implantée dans un quartier difficile, aux prises avec des suppressions de postes décrétées et des lignes budgétaires annuelles, étanches et révisables...

Certes, dans les textes, cette déconcentration des pouvoirs centraux appelée aujourd'hui de leurs vœux par tous les gens de terrain, existe. Mais *« toutes les tentatives pour l'imposer dans les faits se sont jusqu'à présent soldées par un échec, faute pour les gouvernements précédents, d'avoir su relier cette déconcentration technique à leurs priorités politiques »*, relève Pierre Crozier, consultant chez IDRH et coauteur d'un ouvrage consacré aux *« nouvelles pratiques des cadres dans l'administration »* (1).

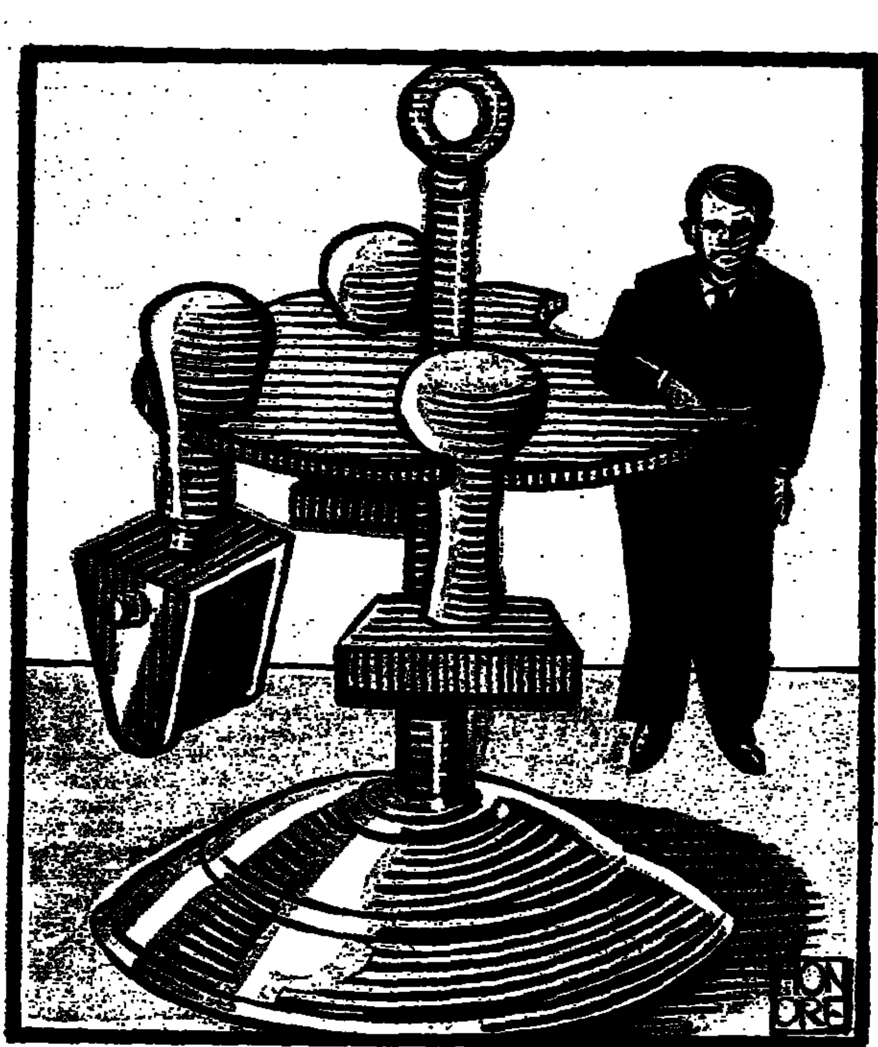
Fort de ces expériences malheureuses, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a certes décidé de reprendre le flambeau en invitant cette fois les administrations centrales à déléguer certains de leurs pouvoirs aux préfets – ainsi confortés dans leur rôle de maîtres d'œuvre interministériel des politiques sur le terrain –, mais tout en s'appuyant sur une réflexion stratégique autour de leurs missions.

Les ministères sont-ils prêts à relever ce défi ? L'exercice leur sera en tout cas difficile : *« La plupart d'entre eux n'ont aujourd'hui pas de patron, et les directeurs opérationnels ou fonctionnels en place sont incapables de faire prévaloir une vision stratégique d'ensemble de leur administration auprès d'un ministre, avant tout préoccupé de l'action politique »*, constate Bernard Brunhes, président de Bernard Brunhes Consultant. Ce dernier plaide en faveur de l'émergence d'un véritable contre-pouvoir technique et professionnel au sein des ministères, en la personne d'un « secrétaire général », comme il en existe déjà en Grande-Bretagne ou en Allemagne.

L'affirmation de cette légitimité professionnelle en centrale apparaît d'autant plus importante que la déconcentration tend à privilégier, sur le terrain, le pouvoir des préfets aux dépens des filières techniques. Reste à savoir si l'efficacité se conjugue forcément avec un exercice régalien du pouvoir, même déconcentré...

Valérie Devillechabrolle

(1) *Fonctionnaire au quotidien*, de Pierre Crozier et Frédéric Petitbon, aux Editions d'organisation.



Passées les intentions proclamées d'un renouveau, la fonction publique retrouve ses doutes. D'autant que plusieurs voies s'offrent à elle

Rémunérer les responsabilités

La « nouvelle bonification indiciaire » sauvée par la politique de la ville

« DIPLÔME » et « ancienneté » : avec ces deux mots, tout est dit ou presque de ce qui détermine la rémunération du fonctionnaire. Et si l'on ajoute *« statut » et « grille de la fonction* publique », on connaît par avance l'essentiel de son parcours.

« Au départ, rappelle Christian Mavet, du cabinet de conseil en ressources humaines Hay Management, *cette grille était fondée sur une juste appréciation des tâches et des responsabilités. »* Mais, vieille de près d'un demi-siècle, elle ne correspond plus à la réalité actuelle des tâches et des qualifications. D'autre part *« les responsabilités et l'efficacité sont prises en compte de manière insuffisante dans les rémunérations. Et les moyens de motiver le personnel sont trop limités. Après une période où le collectif et le social ont constitué les préoccupations dominantes, susciter la motivation personnelle est devenu capital. Il faut faire revenir le balancier vers une situation plus équilibrée ».*

Le danger d'un « saupoudrage »

En même temps qu'ils lançaient la modernisation de la grille de la fonction publique, les accords Durafour de février 1990 faisaient un pas dans ce sens en créant la « nouvelle bonification indiciaire » (NBI), un supplément de rémunération de 200 francs à 1 000 francs par mois. Il s'agissait de reconnaître les exigences particulières de certains postes en fait de responsabilité ou de technicité ; chaque ministère sélectionnant librement, d'année en année, les emplois concernés *après consultation* des comités techniques paritaires, donc des syndicats.

En fait, un glissement s'est vite opéré : loin d'être concentrés sur les emplois qui objectivement appelaient un supplément de rémunération, les crédits ont souvent fait l'objet d'un « saupoudrage » couvrant parfois des catégories entières – avec, pour résultat, que chacun n'en recevait que des miettes. *« Le principe de la NBI nous gêne car il divise,* explique Jean-Marie Poireau, secrétaire général adjoint de la fédération FO des finances. *Définir des critères de sélection est si complexe que l'on ne peut pas éviter de provoquer des injustices et des rancœurs. Et comme il y a peu d'argent à distribuer, on crée plus de problèmes qu'on n'en résout. »*

Certes FO est hostile, depuis l'origine, à une mesure qu'elle a refusé de signer. Mais M. Poireau exprime un malaise qui va bien au-delà de son syndicat : sélectionner les bénéficiaires de la NBI va à l'encontre de la culture égalitariste propre au secteur public.

« C'est vrai, reconnaît Pascal Reynaud de la fédération CFDT de la fonction publique : *même chez nous la tendance est à penser en termes de globalité, à rejeter toute discrimination. Mais il est devenu nécessaire d'évoluer. On pourrait, sans rompre l'égalité, prendre en compte des différences dont les agents ont parfaitement conscience et établir des critères qui soient compris par eux. »* Mais cela suppose, de la part des administrations, *« une connaissance fine de la réalité des emplois qu'elles gèrent ».* Un énorme travail reste à faire dans ce domaine.

Le bilan de M. Reynaud est *« assez négatif » : « Nous avons péché par excès d'optimisme ; la NBI était un outil très nouveau. Nous aurions dû nous donner quelques années de travail préparatoire et de réflexion avant de l'appliquer. »* Conscient de tous ces problèmes, l'actuel ministre de la fonction publique, André Rossinot, a décidé de consacrer une large part de la NBI aux fonctionnaires qui travaillent dans les quartiers difficiles, *« des lieux,* souligne-t-on au ministère, *où la présence de l'Etat est très insuffisante.*

Sans régler le fond du problème (une vraie sélection des postes les plus exigeants), cette nouvelle orientation marque un retour à l'esprit initial de la NBI puisque les fonctionnaires concernés doivent, *indiscutablement,* faire preuve d'un supplément de « responsabilité » et de « technicité » par rapport à leurs collègues des quartiers calmes. Dès à présent dix-huit mille fonctionnaires relevant de douze ministères touchent plus de la moitié des fonds de la NBI au titre de la politique de la ville.

Marie-Claude Betbeder

Répertorier les métiers

Un plan OMEGA au secours de l'éducation nationale

SON nom est OMEGA (1). Derrière ce sigle, digne d'un roman d'espionnage, se cache l'une des plus grandes actions de modernisation de la fonction publique. Véritable tournant dans la gestion des ATOS (personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'éducation nationale), cette opération a pour but de passer d'une gestion quantitative à une gestion prévisionnelle qualitative de ces personnels, *« avec une meilleure adéquation entre les profils de postes et les compétences professionnelles »,* explique Jacky Richard, directeur des personnels ATOS au ministère de l'éducation nationale.

Certes, la gestion prévisionnelle des emplois n'est pas un concept novateur en soi, du moins dans le privé. *« Mais lorsqu'on voit le secteur public s'emparer de ce concept pour l'appliquer à l'éducation nationale ou à la Poste, la démarche mérite d'être signalée »,* estime Christian Mavet, directeur de Hay Management Public. Double originalité de la démarche : elle constitue une véritable révolution culturelle au niveau du service public et elle est rendue complexe par le nombre de personnes concernées.

Jusqu'à présent, les personnels ATOS étaient gérés de façon quantitative au sein du système de grades et de corps. Ainsi, au tableau des effectifs des lycées on savait qu'il y avait tant d'ATOS ouvriers, personnels administratifs ou de service, mais ils n'étaient pas répertoriés en fonction de leurs métiers. Un ouvrier était comptabilisé comme ouvrier et non comme peintre ou électricien. Inconvénient immédiat : lorsqu'un peintre partait en retraite, il pouvait être remplacé indifféremment par un électricien, un peintre ou un plombier, quels que soient les besoins réels de l'établissement.

L'introduction de la gestion prévisionnelle de l'emploi devrait permettre de mieux répondre aux besoins immédiats et à moyen terme des établissements. La démarche OMEGA s'est traduite par le recensement en 1991-1992 des quelque 185 000 postes d'ATOS dans les établissements scolaires, les rectorats et les inspections d'académie en termes de métier et non plus seulement en termes de corps et de grades. Un répertoire de cent huit métiers a été élaboré, composé de trois grandes familles professionnelles : fonctionnement, administration et personnel médical et social. Les chefs d'établissement et de service ont été amenés à dresser un état des lieux des ressources humaines et à prévoir l'évolution de leurs besoins à cinq ans. Ces données ont été ensuite regroupées au niveau de chaque académie, afin d'établir un diagnostic d'ensemble et de déterminer une politique d'action. Et c'est la deuxième phase en cours.

Une gestion à plusieurs leviers

« Le pouvoir central impulse la politique, met à la disposition des académies des outils méthodologiques, mais c'est à elles qu'il revient de s'inspirer du problème qui les concerne », explique Jacky Richard. A elles donc revient le soin de mesurer l'écart entre les ressources existantes et les besoins qui se profilent et de mettre en place une politique de gestion prévisionnelle en jouant sur plusieurs leviers : déterminer une politique de recrutement tenant compte des besoins prévisibles pour tel ou tel métier, favoriser une politique de formation professionnelle solide, permettant d'orienter les agents vers des métiers d'avenir, prévoir des transformations d'emplois en matière budgétaire (l'enquête ayant fait ressortir un besoin d'élévation des qualifications).

Enfin, dernier levier – le plus délicat puisqu'il bousculera les règles qui régissent traditionnellement la mobilité des personnels – tenir compte dans les demandes de mutation des aptitudes du candidat et de ses compétences professionnelles par rapport au poste à pourvoir. *« Cette démarche aura le mérite de pousser les administrations à réfléchir sur leurs besoins réels et à ne plus se contenter de reconduire tous les ans les mêmes demandes »,* estime Jacky Richard.

Dans les établissements et les académies, on débattra désormais sur la nécessité d'employer du personnel d'entretien polycompétent affecté à tel établissement ou, au contraire, de constituer des équipes mobiles regroupant des professionnels aux profils très pointus et complémentaires, susceptibles de régler les problèmes de chauffage, de cuisine ou autres et opérant sur plusieurs établissements.

L'introduction de cette réforme provoque des réactions contrastées de la part des syndicats. Certes, la CGT, par la voix de Guy Beguerie, secrétaire général de la FERC-SUP, et la FEN, par la voix de Jean-Louis Andreau, secrétaire général du SNAEN, se déclarent toutes les deux favorables à une réflexion sur la notion de métier. Cependant, la CGT manifeste une méfiance de fond.

« Cette réforme nous a été présentée comme un complément à la réforme Durafour à laquelle nous nous opposons car elle s'attaque aux garanties du statut de la fonction publique. Cela a provoqué de notre part une hostilité immédiate », souligne Guy Beguerie, qui lui reproche également d'être un instrument de *« gestion de la pénurie ».*

Jean-Louis Andreau, tout en regrettant que les personnels concernés n'aient pas été directement consultés, réitère son adhésion à OMEGA. Il doute, cependant, de la volonté des chefs d'établissement à entrer dans une démarche globale. *« Chacun voit ses propres besoins et souhaite maintenir le principe d'autonomie, ce qui ne peut se traduire que par des demandes de recrutement irréalisables quand on connaît la situation économique actuelle, alors qu'il faut s'orienter vers une réorganisation du travail multi-établissements pour pouvoir faire un service public efficace. Mais on bute sur des conservatismes. »* Le processus est enclenché. Reste à voir s'il sera suffisamment puissant pour secouer les pesanteurs.

Catherine Leroy

(1) Organisation par métier des effectifs pour la gestion des ATOS.

L'ANPE nouvelle génération

Les agents doivent s'adapter aux effets de la montée du chômage

L'AGENCE locale pour l'emploi (ALE) de Nanterre est fermée au public depuis dix minutes, mais un homme essoufflé se glisse par une porte en sens interdit. Il vient de Clichy pour consulter le Minitel car son agence n'en possède pas. Logique, l'agence de Nanterre a été rénovée, l'autre pas. *« Notre agence a été parmi les premières à être modernisées dans les Hauts-de-Seine. Ça s'est su très vite »,* soupire son directeur, André Pauchard, qui se serait bien passé de ce succès tant il a déjà fort à faire. Le taux de chômage dépasse les 14 % sur sa commune.

La rénovation des agences – nouveaux locaux, mobilier *design,* etc. – entre dans le cadre de la modernisation de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) engagée depuis début 1991 par un contrat de progrès de trois ans, signé avec l'Etat. Fin 1993, 500 des 739 ALE auront été refaites et, fin 1994, la totalité, pour un budget global de 510 millions de francs, une rénovation qui n'est pas seulement une façade. Elle devait appuyer un changement profond du mode de fonctionnement de l'ANPE et de l'organisation du travail de ses quinze mille agents, dont quatre mille ont rejoint ses rangs en cinq ans.

Ainsi, les agences dites « nouvelle génération » offrent désormais un « service immédiat » dans des boxes ouverts, des agents, dont le nombre varie en fonction de l'affluence, reçoivent les chômeurs durant cinq à dix minutes, sans rendez-vous préalable mais par ordre d'arrivée, et répondent à leurs questions en matière d'inscription, d'offres d'emplois, de conseils en formation, etc. Dans l'ancienne organisation, une ou deux hôtesses d'accueil, seules derrière un comptoir à supporter la pression croissante du public, donnaient des rendez-vous pour les semaines à suivre avec les conseillers qui, eux, recevaient au calme dans leur bureau. Désormais, la charge est partagée par plusieurs agents affectés au service immédiat par roulement.

Face à la montée du chômage – les flux des visites ont augmenté de 36 % en 1992, – l'ANPE se devait de rationaliser ses efforts. *« Nous avions constaté une hérésie,* précise Gilbert Hyvernat, directeur général délégué de l'ANPE. *On donnait des rendez-vous à presque tout le monde, alors que la plupart des gens en avaient pour trois minutes parce que leurs demandes étaient simples. Avec l'accroissement du chômage, on allait vers des rendez-vous à deux ou trois mois. On était au bout du système. »* Si des cas s'avèrent complexes, un entretien approfondi reste possible sur rendez-vous et en principe à courte échéance. C'est le service dit « programmé ». Enfin, l'espace d'information en libre accès propose une documentation sur les métiers et les formations ainsi que l'usage gratuit des outils de recherche (Minitel, téléphone, photocopieur et la machine à écrire). Les offres d'emplois sont affichées et un agent est disponible au point information en cas de difficulté.

Une meilleure image auprès des entreprises

Ce système soulève des critiques. Les usagers doivent parfois patienter pendant des heures. Aussi, un « animateur de zone » passe dans les rangs pour éviter les attentes inutiles et calmer les esprits. A Nanterre, dès 9 h 30, l'agence affiche complet pour la matinée. Il est vrai que le projet de réorganisation de cette agence s'était basé il y a deux ans sur un flux de deux cents visiteurs par jour contre une moyenne de quatre cents aujourd'hui. Une seule personne est venue renforcer les effectifs en deux ans. Certains parviennent à s'organiser, d'autres supportent mal ces conditions. *« On consacre le minimum de temps à chaque personne pour en recevoir le plus possible,* déplore l'un d'eux. *Je n'ai pas toujours l'impression de donner une information de qualité. » « La pression du public est énorme,* ajoute sa collègue. *Les gens ont tellement besoin qu'on s'occupe d'eux. »*

Ces opinions rejoignent celles des syndicats. *« Les agents font de l'abattage,* estime Jean-Marc Icard, secrétaire général de la CGC-ANPE. *Ils sont beaucoup plus stressés qu'avant. Ils doivent couvrir plusieurs domaines et, dans la plupart des cas, ils n'ont pas été formés en conséquence. » « On fait faire tout par n'importe qui,* renchérit Yves Renault, secrétaire fédéral de la CFDT-Travail, emploi, formation. *La gestion du personnel est catastrophique. »* Un programme de formation à l'élargissement des compétences a été mis en place et devrait se poursuivre durant plusieurs années. Mais les syndicats la jugent insuffisante.

Obtenir plus d'offres d'emplois fait également partie des priorités. Seules quatre entreprises sur dix font appel à l'ANPE pour recruter. Près de 1,2 million d'offres lui ont été confiées en 1991. L'objectif est d'accroître cette part de 20 à 30 % en 1993. Selon la direction générale, l'image de l'ANPE s'est améliorée auprès des entreprises. *« Nous sommes sollicités par des grandes branches professionnelles »,* se félicite Gilbert Hyvernat. Mais des efforts restent à faire. *« Quand on se rend en entreprises, il faut voir l'agressivité avec laquelle on est reçu, de l'hôtesse d'accueil au directeur des ressources humaines,* confie un conseiller. *Ils croient qu'on va leur envoyer cent candidats les plus défavorisés, alors qu'on présélectionne. »*

La modernisation a accru la liberté d'initiative des chefs d'unité, et les expériences se sont multipliées. Un serveur vocal ANPE en Bretagne, par exemple, diffuse des offres d'emplois saisonniers. En Haute-Savoie, des grandes sociétés ont signé des « contrats de service-qualité » pour un suivi étroit à long terme.

Pour parvenir à ces objectifs, la polyvalence, le travail en équipe ont été introduits, des fonctions ont fusionné, mais certains agents évoquent une *« déqualification »* de leur métier. *« Presque tout le temps de travail est absorbé par le service immédiat,* déplore Noël Dancé, responsable national CFDT de l'ANPE. *Et comment peut-on imaginer que les chômeurs, face à la complexité des problèmes d'insertion, n'ont que des questions simples à réponse immédiate? C'est de la poudre aux yeux. Ça permet de brasser du monde, de jouer une fonction buvard face à la pression sociale. » « Si on n'avait pas mené cette modernisation,* constate Gilbert Hyvernat, *le système aurait explosé. »* Un second contrat de progrès devrait être signé pour la période 1994-1999.

Francine Aizicovici

Les services aux champs

Guichets uniques, points publics, « Allô facteur »... les initiatives se multiplient en milieu rural

« CHAQUE lundi en matinée, le local municipal que nous avons mis à la disposition de l'administration ne désemplit pas. » Maire de Guillestre, gros bourg du nord du département des Hautes-Alpes commandant l'accès aux vallées alpines, Jean Lepas estime *« pleinement réussie »* l'implantation sur sa commune du « guichet unique social ». Chaque lundi, deux agents relevant de la Caisse de mutualité sociale et agricole (MSA) et de la Caisse de sécurité sociale du département, venus de Gap, se mettent au travail.

En tête-à-tête, voici qu'ils accueillent, informent et conseillent les assurés quant à leurs droits. Ils transmettent eux-mêmes aux caisses les feuilles de soins et dossiers de toute sorte. *« Une permanence utile au plus haut point pour deux raisons,* souligne Jean Lepas : *l'enclavement de nos communes, le fait que notre population se partage entre des activités agricoles traditionnelles et un travail saisonnier dans les stations de sports d'hiver de Vars et de Risoul. »*

De ce fait, dans ce département classé zone de montagne, se rendre à Gap ou à Briançon, surtout l'hiver, outre le temps passé, relève du rallye automobile. De surcroît, le casse-tête administratif que pose toujours la pluri-activité en matière de coordination entre chaque caisse d'affiliation rendait le handicap géographique encore plus lourd.

C'est ce qu'avait compris Claude Déant – le préfet alors en poste – lorsqu'il inaugura le « guichet unique » en octobre 1992. En quelque sorte précurseur, le représentant de l'Etat, outre qu'il répondait à un besoin réel de la population, s'appuyait sur une démarche volontariste des pouvoirs publics. En septembre 1991, le ministre de la fonction publique demandait, en effet, à la Fédération nationale des maires ruraux et à la Fédération française d'économie de montagne de mener une enquête sur l'adaptation des services publics dans leurs zones respectives. La même année, il était demandé aux préfets de vingt-cinq départements ruraux d'élaborer, en faisant preuve *« d'imagination et d'invention »* un *« schéma départemental d'organisation et d'amélioration des services en milieu rural ».* La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) prêtait son concours (1).

Gaz, essence, médicaments...

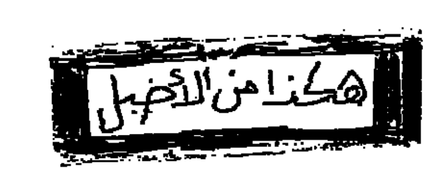
« C'est dans le cadre de la mise en place du schéma des Hautes-Alpes et de la déconcentration des services que le guichet social de Guillestre a vu le jour », explique Michèle Bouvier, chargée de missions à la préfecture de Gap. Le principe de guichet de proximité étant acquis, elle étudie actuellement la possibilité d'étendre l'expérience dans le sud du département. Mais, confie-t-elle, *« l'opération est délicate à monter. Il faut faire appel à des agents compétents, s'assurer du concours des collectivités locales, définir un cahier des charges afin de se montrer transparent vis-à-vis des usagers ».* La chargée de missions pourrait ajouter que vaincre les cloisonnements entre administrations est au moins aussi compliqué.

Ailleurs en France se développent dans le même esprit les « points publics ». Il s'agit, pour les habitants des petites communes, d'obtenir l'ensemble des informations dont ils ont besoin sur place sans avoir à se déplacer à la préfecture ou à la sous-préfecture. Ainsi, en Haute-Saône, deux « points publics » seront prochainement ouverts, dotés d'outils bureautiques.

La Poste, quant à elle, *n'a pas* attendu d'être associée au schéma défini en 1991 pour innover. Bien avant que des textes formalisent ces contacts de proximité, dans le cadre de la polyvalence on l'a vue transporter des médicaments pour des personnes âgées. Dans l'Aveyron, deux fois par semaine, elle rend systématiquement visite à ces personnes et leur assure, dans certains cas, la distribution de provisions. Ailleurs, elle vend des bouteilles de gaz, voire de l'essence. Le service « Allô facteur » se généralise, permettant la réalisation à domicile de n'importe quelle opération postale. Dans le petit village de Mamirolle (Doubs), le responsable du bureau de poste, Jean-Pierre Dhote, s'invite de son propre chef systématiquement aux réunions des conseils municipaux de son canton, *« parce qu'une multitude de petits problèmes se règlent mieux ainsi... Et parce que je représente La Poste ».*

Jean Menanteau

(1) *L'Amélioration des services en milieu rural.* DATAR. La Documentation française.



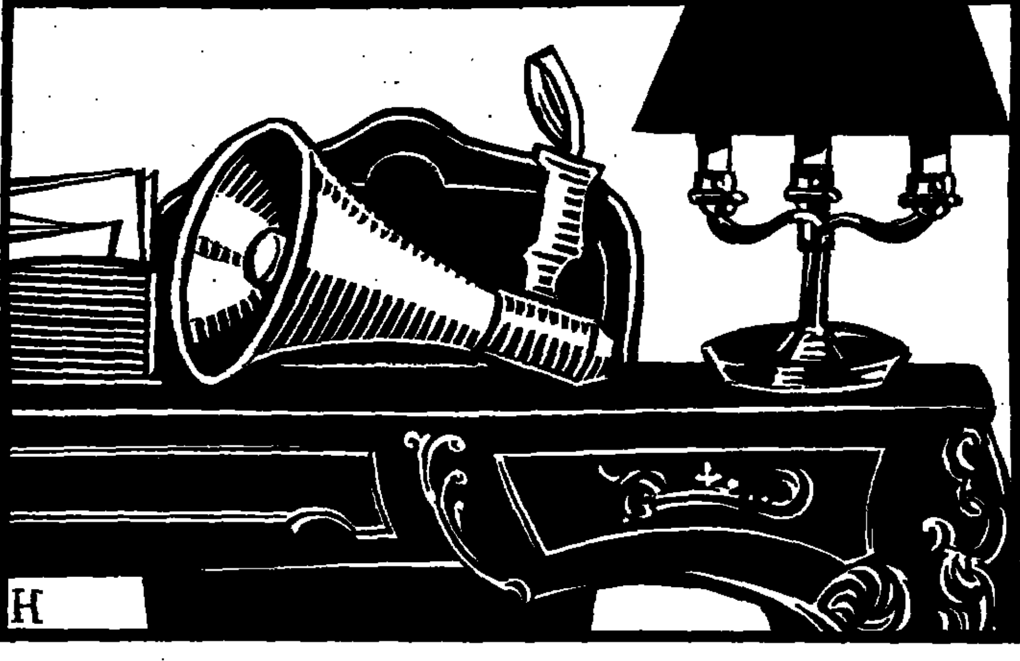
Préfectures : une gestion « au décibel »

La loi « du plus bruyant » soumise à une évaluation des besoins réels

QUELLE affectation, pour quel poste, dans quelle préfecture ? La question paraît simple. A l'usage, pourtant, le problème s'est révélé suffisamment complexe pour que la direction de la programmation, des affaires financières et immobilières (DPAFI) du ministère de l'intérieur se mobilise.

Avec pour souci – et c'est une première dans l'administration – l'évaluation précise des besoins en personnels des préfectures en fonction de leurs charges de travail. Car depuis la loi du 11 octobre 1985 fixant la nouvelle répartition des tâches entre le département (conseil général) et l'Etat (préfecture), la gestion des moyens des préfectures relève de l'administration centrale.

Cinq ans plus tard, en 1989, le constat était inquiétant : il révèlait *« une forte disparité »* des effectifs entre les départements. Surtout, *« nous n'appréhendions pas l'adéquation entre les missions des préfectures et leurs moyens en personnel »*, reconnaît Claude Kupfer, sous-directeur des personnels à la direction des personnels, de la formation et de l'action sociale (DPFAS).



Comment les dotations étaient-elles décidées jusqu'ici ? Une expression circule, qui résume bien la situation : *« la gestion au décibel »*. En somme, on reconnaît volontiers aujourd'hui que le préfet qui savait le mieux se faire entendre, voire taper du poing sur la table avec le plus de conviction, avait des chances d'obtenir gain de cause. Résultat : *« Il était important d'introduire de l'harmonie et de la transparence »*, confie Claude Kupfer. Il restait à trouver le moyen de mettre une sourdine à cette fameuse *« gestion au décibel »*.

En 1989, une étude est confiée à la société de conseil Bossard Consultants. Objectif : mettre au point une méthodologie qui permette d'évaluer, pour chaque département et catégorie de personnel, les besoins réels des préfectures. Douze échantillons sont choisis parmi les préfectures et trente-quatre prestations de leurs fonctions administratives quantifiées selon la charge relative de chacune. Un modèle est alors arrêté intégrant divers paramètres, variables selon les départements (nombre d'habitants, de chômeurs, etc.). Celui-ci est ensuite appliqué à toutes les préfectures, fixant pour chaque département un *« effectif de référence »*.

En 1990, les résultats sont transmis aux préfets, qui les soumettent à leur comité technique paritaire local. A l'été 1991, les notifications définitives sont transmises aux préfets. *« Les références sont depuis devenues claires*, précise Alexandre Jevakhoff, directeur de la DPAFI, *y compris pour les partenaires syndicaux lorsqu'il s'agit de revendiquer un comblement des effectifs »*. Le guide permet au ministère de l'intérieur d'avoir – enfin – une méthode pour décider, par le biais des mutations ou au titre des concours, de la répartition géographique des agents. Mieux : l'outil s'est révélé flexible. De nouveaux *« effectifs de référence »* sont en cours d'élaboration, tenant compte des charges nouvelles liées à la *« déconcentration »*, en matière d'emploi, de logement ou d'environnement, notamment. Sans oublier la généralisation depuis trois ans des applications informatiques qui ont, selon Claude Kupfer, *« modifié le rythme de travail des agents. »*

Olivier Piot

Coordonner

Une nouvelle culture est née dans la fonction publique

CE n'est pas avant 21 heures que le sous-préfet ville du Nord-Pas-de-Calais a trouvé un moment pour répondre aux questions des journalistes : c'est peu de dire que son emploi du temps est surchargé. Qu'on en juge plutôt : dès 8 h 30, il présidait une commission du Fonds solidarité-logement. Puis il s'occupe du schéma départemental relatif aux aires d'accueil des gens du voyage.

En fin d'après-midi, retour au logement avec l'étude d'un dossier d'expulsion. Tous les services de l'Etat interviennent sur chacun de ces aspects de la politique de la ville. Le rôle de Jean-Paul Bonnetain, en poste à Arras depuis la création des sous-préfets ville le 1er mars 1991, est de coordonner l'action des services concernés, de permettre à la police, à l'inspection académique, aux directions départementales du travail, de l'action sanitaire et sociale et de la jeunesse et des sports de travailler ensemble.

Un sacerdoce ? Point du tout. Le sous-préfet ne se veut *« ni Zorro »*, *« ni carnet de chèques »*, simplement un « facilitateur », selon son expression, un catalyseur d'énergies. *« Nous sommes là pour simplifier au maximum la lourdeur des procédures administratives et aider les différents services à s'y retrouver dans le maquis des textes et coordonner leurs actions. »*

L'application sur le terrain

C'est donc dans le sens du décloisonnement que les sous-préfets ville agissent depuis leur nomination dans des postes qu'ils ont dû inventer. *« C'est l'auberge espagnole*, dit l'un d'eux : *un cahier des charges existe, mais tout reste à faire, et le poste ne devient que ce que son titulaire en fait. »* Heureusement, le parcours, souvent atypique, des treize premiers volontaires prédisposait à relever ce défi. Ainsi, pour le secrétaire général de la Drôme et sous-préfet ville, Patrick Stzroda, la coordination n'avait-elle pas de secret.

Dans son précédent poste de secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, il avait vingt services à coordonner. *« Trois secteurs : l'emploi, l'eau et la ville nécessitent sur un même territoire l'implication de nombreux fonctionnaires aux démarches et aux discours souvent opposés. Il est essentiel qu'ils coopèrent et que le citoyen n'ait pas le sentiment accablant et catastrophique pour l'image de l'Etat que leurs voix sont parallèles et sans communication entre elles. »*

Car si l'interministérialité est acquise au niveau de l'élaboration des politiques, il restait encore à la mettre en pratique sur le terrain. Un exemple cocasse des joyeusetés de l'administration : dans l'Yonne, les problèmes de l'eau font intervenir à la fois la direction départementale de l'équipement, la direction départementale de l'agriculture, la direction départementale de l'équipement de la Nièvre en amont d'Auxerre, le service de navigation de la Seine en aval d'Auxerre, la direction départementale de l'équipement de la Côte-d'Or pour ce qui touche le canal de Bourgogne, la direction départementale de l'industrie et de la recherche et celle de l'action sanitaire et sociale pour la pureté de l'eau et, enfin, la direction de l'environnement !

Une mission interservices de l'eau a donc été mise en place voilà un an, et tout le monde travaille ensemble à présent sous la houlette des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture. Un rapprochement identique a été formalisé dans quinze départements pilotes.

Des décloisonnements sont également esquissés sur l'emploi, où interviennent la direction départementale du travail, la DDASS, l'ANPE, l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) et la délégation aux droits de la femme. Cette notion est également à l'ordre du jour sur des projets moins prioritaires, tels que le lancement ou l'aménagement d'un site touristique, placés sous la houlette d'un chef de projet chargé d'une mission ponctuelle.

Coordonner, un nouveau métier ? Sans doute pas, mais, en tout cas, une nouvelle culture, une nouvelle habitude du dialogue, de la concertation, que l'on souhaite au plus haut niveau voir totalement intériorisée par tous les échelons de la fonction publique.

Liliane Delwasse

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

CEREQ : le pari marseillais

Une délocalisation réussie, mais tout n'est pas encore gagné

DÉSORMAIS, il y a un « avant » et un « après ». Le petit jeu de la comparaison est devenu possible pour le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), seul établissement public à avoir été, pour le moment, entièrement délocalisé. Le CEREQ parisien de la rue Sextius-Michel fait place à un CEREQ marseillais confortablement installé place de la Joliette, dans un ancien bâtiment des docks réhabilité.

Quelques cartons de déménagement traînent encore rappelant aux visiteurs la réalité d'un transfert mené vite, très vite, par une direction qui *« voulait* explique-t-elle, *redonner aux salariés le moyen de se construire un nouveau projet »*, une fois la décision de délocalisation connue et confirmée.

Les locaux offrent une vitrine idéale aux partisans de « l'après » : le mobilier est neuf, la salle de documentation claire et spacieuse et certains bureaux, les plus haut perchés, plongent sur la mer et le château d'If.

Le volet « humain » de l'opération soutient lui aussi la comparaison. *« Il n'y a pas de cadavre dans le placard* annonce, soulagé, Yves Lichtenberger, le directeur du CEREQ. *L'ensemble des salariés, qu'ils aient ou non opté pour le transfert, ont retrouvé du travail, exception faite d'un cas reconnu comme tout à fait particulier. »* Cent vingt-sept personnes au départ de Paris, moins d'un quart d'entre elles à l'arrivée à Marseille. Les reclassements ont été réalisés sans heurts, les syndicats le reconnaissent de bonne foi en insistant, tout comme la direction, *« sur une mobilisation exceptionnelle de l'administration »*. La délocalisation du CEREQ, qui prend évidemment valeur d'exemple, ne pouvait échouer sur ce terrain précis, les consignes étaient bien claires.

Le ministère de l'éducation, l'INSEE et le CEREQ ont donc à eux trois fait tourner les postes de manière à ce que chacun trouve son nouveau point d'attache. Une dizaine de recrutements restent encore à réaliser pour que, comme s'y était engagé le gouvernement, le transfert ne se traduise par aucune suppression d'emploi.

La mobilité des conjoints

Cet objectif devrait être tenu à une unité près, un poste gelé en raison du surcroît budgétaire que représentent les primes normalement accordées aux agents de l'INSEE. Un « couac » que les syndicats évoquent parmi d'autres, tout comme *« une masse salariale en diminution »* puisque, comme le remarque Martine Möbus, de la CFDT, *« de poste à poste, le statut change, compte tenu entre autres de la jeunesse des nouveaux recrutés »*.

Un véritable point noir existe cependant, il touche à la mobilité professionnelle des conjoints délocalisés. Si les fonctionnaires ont pu bénéficier à leur tour de la diligence de la fonction publique pour leur offrir des postes, certes parfois décevants, en revanche les conjoints du privé ont eu beaucoup de mal, et en ont encore, pour retrouver du travail dans une région sinistrée en matière d'emploi. Globalement l'opération, dont le coût total avoisine les 50 millions de francs, y compris l'achat des locaux, se porte donc plutôt bien. Impossible de dire qu'on a lésiné sur les moyens.

Pour autant rien n'est véritablement gagné. A l'enthousiasme d'Yves Lichtenberger, qui affirme *« réaliser ici et maintenant le CEREQ projeté dans le contrat discuté avec le personnel et les syndicats à Paris »*, répondent les inquiétudes des anciens et des plus jeunes quant à la capacité de l'institution à remplir dorénavant ses missions.

A coup sûr, par exemple, le transfert n'a pas facilité la continuité des travaux. La plupart des chercheurs expliquent ainsi *« être en retard »*, l'alternative offerte se résumant *« à couper six mois, voire un an d'études pour se remettre à flot »*. On est encore là dans le domaine du conjoncturel.

Plus délicate semble être la question de la dimension nationale du CEREQ. La fréquentation du centre de documentation, en chute libre, en est un des signes les plus notoires. Plusieurs chargés d'études, insoupçonnables de parisianisme aigu, expliquent ainsi *« perdre pied avec leurs contacts habituels, tutelle ou non, qui siègent dans la capitale »*. Les notes de téléphone sont aujourd'hui personnalisées et les allers et retours parisiens contrôlés, ce qui réduit évidemment les participations des uns et des autres à des colloques.

En revanche, visiblement, les sollicitations sont de plus en plus nombreuses du côté de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui dispose maintenant à portée de main d'un instrument de valeur. L'ensemble de ces craintes sont d'autant plus crédibles qu'elles ne traduisent pas l'amertume des anciens mais l'attente des nouveaux venus qui ont rejoint Marseille parce qu'ils connaissaient la réputation du CEREQ. C'est bien eux maintenant qu'il ne faut pas décevoir. Rendez-vous est pris avec le CEREQ d'ici deux à trois ans.

Marie-Béatrice Baudet

EMPLOI

L'essaimage stratégique

Une piste intéressante pour la création d'activités nouvelles

A l'heure où les dégraissages s'accélèrent dans les grandes entreprises, tout le monde s'accorde à dire que la création d'emplois ne peut venir que des petites et moyennes structures. Pourtant, aujourd'hui, les activités nouvelles (terreau des PME de demain), comme l'esprit d'entreprise, ont tendance à fléchir. L'essaimage stratégique cherche à apporter une réponse originale à cette impasse économique.

Mais de quoi s'agit-il? C'est un dispositif spécifique mis en place par une entreprise pour encourager et garantir la concrétisation d'un projet issu d'une personne ou d'une équipe appartenant à l'entreprise. L'essaimage stratégique se distingue de l'essaimage à chaud pratiqué à l'occasion de réduction d'effectifs.

Concrètement, une personne qui a une idée intéressante se met en contact avec une structure d'accueil interne qui l'aide à valider son projet sur le plan technique, juridique, financier ou commercial. L'essaimage stratégique suppose qu'il existe en tout salarié un créateur qui sommeille. Cependant, sans le petit coup de pouce de la maison mère, ce dernier, par manque d'expérience ou d'audace, ne passerait jamais à l'acte.

Une coopération originale peut alors s'instaurer. Car il s'agit bien d'établir une relation «gagnante» entre les salariés et leur entreprise qui peut même se concrétiser par une prise de participation de la maison mère dans le capital, avec l'assurance que les liens demeureront au-delà de la séparation. L'essaimage stratégique devient alors un outil révolutionnaire de gestion des ressources humaines...

Mécénat moral

Dans la pratique, les choses ne sont pas toujours aussi simples. L'essaimage stratégique suppose une attitude réellement bienveillante de la part de l'entreprise qui ne doit pas considérer les créateurs comme des renégats voulant quitter le nid ou comme de futurs concurrents. C'est pourquoi certains estiment que son avenir réside davantage dans le secteur des PME que dans les grands groupes car les réseaux de complémentarité y sont plus faciles à instaurer. Dans bien des cas, les PME disposent d'un vaste terrain d'idées ou de projets qui reste en friche pour des questions de temps, de moyens financiers, de personnel, ou d'éloignement de la vocation principale.

Pourtant, ce sont les grandes entreprises qui ont ouvert le feu. Le Commissariat à l'énergie atomique pratique cette formule à base de volontariat individuel depuis 1985. Les salariés qui franchissent le pas ont à leur disposition une batterie complète de mesures de soutien matériel ou psychologique : prêts, congés payés de trois mois pour préparer la création d'entreprise, formation à la gestion, conseil juridique, communication management, possibilité de revenir après un, deux ou trois ans... Le CEA vient même de créer une association des essaimés pour favoriser le dialogue entre les créateurs. Fin 1992, 129 collaborateurs ont bénéficié de l'essaimage dont 68 avec des mesures d'accompagnement, ce qui représente, dans ce dernier cas, 35 entreprises en activité, employant 329 personnes pour un chiffre d'affaires de 190 millions de francs. Secteurs concernés : capteurs, mesure, conseil, applications industrielles, etc. Toute la démarche du CEA est basée sur le transfert de technologie vers le tissu industriel local. *«L'essaimage correspond à notre stratégie industrielle. En outre, elle crée un véritable réseau de partenaires industriels qui travaillent en confiance»*, estime Serge Poullard, directeur délégué de l'essaimage.

Roussel-Uclaf pratique, aussi, depuis 1989 l'essaimage stratégique. Quand le projet n'a pas trait à la vocation du groupe (santé, agro-vétérinaire, chimie et nutrition), le service d'aide à la création d'entreprise, dirigé par Robert Bournazel, apporte conseil, formation et aide pour trouver un concours bancaire (la caution morale d'un grand groupe est précieuse). Mais la collaboration s'arrête là. Le groupe n'y gagne rien sur le plan économique. Cependant cette sorte de mécénat moral permet aux collaborateurs intéressés de réaliser leurs aspirations.

A ce jour, 70 salariés ont bénéficié de ce soutien. Par exemple, Alain Chelles, qui a passé treize ans dans le groupe dans le domaine de la production chimique et l'ingénierie, a pu reprendre une petite affaire de transformation de matières plastiques à Montluçon. Quant à Jackyta Fradin, qui a exercé pendant plus de vingt ans la fonction de déléguée médicale, elle a créé fin 1991 une maison d'accueil pour personnes âgées en Charente-Maritime.

Assurance-vie

Mais si le projet proposé correspond aux centres d'intérêt de la firme, la collaboration devient plus élaborée et se prolonge dans le temps. Le succès aidant, l'essaimé peut même espérer un jour prendre la tête d'une filiale dont il aura été à l'origine. Dans ce cas, Roussel-Uclaf fournit un soutien marketing, financier et juridique. Avant d'être accepté, le projet passe en commission interne qui juge de sa viabilité et donne son agrément. Une société holding, Sopripar, filiale de Roussel-Uclaf, prend alors une participation à hauteur de 34 % dans le capital de la nouvelle entreprise, une aide bancaire étant également apportée par un tiers. Cinq partenariats de ce type ont été, à ce jour, réalisés. Ainsi, Patrick Moranville, ingénieur agronome entré dans le groupe en 1983, a occupé diverses fonctions dans le domaine commercial et marketing avant de créer Astéria, une société de négoce de produits phytosanitaires à Clermont-Ferrand.

Au-delà des expériences encore éparses, l'essaimage stratégique est en train de faire son chemin à Bruxelles. Ainsi, les centres européens d'entreprise et d'innovation (fédérés au sein d'un réseau européen, EBN), qui contribuent à la mise en œuvre d'activités industrielles créatrices, font de l'essaimage stratégique l'un de leurs fers de lance. A cet égard, ils ont publié en mars dernier un livre blanc présentant les modalités des dispositifs applicables, agrémenté de témoignages d'industriels, d'experts et de consultants. En association avec le CERRM (Centre européen de ressources sur les reconversions et les mutations), ils ont même développé un projet d'observatoire européen de l'essaimage auprès des Communautés européennes pour sensibiliser l'environnement socio-économique à ce concept naissant...

Catherine Lévi

TRIBUNE

Vers un tripartisme à la française

par Yvon Chotard

LE tripartisme, c'est-à-dire la négociation et la gestion menées par les trois partenaires que sont le gouvernement, le patronat et les syndicats, est une des caractéristiques de l'Organisation internationale du travail. Depuis sa fondation, l'OIT a conservé cette méthode spécifique et c'est sans doute cette particularité qui lui a permis de survivre au désastre de la Société des Nations, de traverser la deuxième guerre mondiale et de se distinguer de toutes les autres organisations internationales en se trouvant plus à l'abri des tourmentes et des contingences politiques, puisque le dialogue est établi prioritairement et essentiellement entre les partenaires sociaux.

Cette situation est reconnue par tous et appréciée. C'est tellement vrai que ces dernières années de nombreux responsables patronaux et syndicaux ont regretté que la Communauté européenne n'ait pas instauré un dialogue du même genre et que ses décisions ne soient prises qu'à travers les positions des gouvernements, c'est-à-dire le conseil des ministres. Mais, si le tripartisme n'a pas fait d'émules à l'échelle internationale, même pas le Conseil économique et social de l'ONU, il a inspiré très largement de nombreuses législations sociales nationales et, plus encore, les pratiques sociales.

Les exemples sont nombreux : qu'il suffise de retenir le système allemand d'indemnisation du chômage. Il n'en a rien été en France. Il semble, au contraire, que patronat et syndicats manifestent une grande méfiance à son endroit, et, depuis l'après-guerre, les partisans dans tous les camps du dialogue social ont mis l'accent sur la politique contractuelle en réclamant plus ou moins d'autonomie pour les «co-contractants».

La raison de cette méfiance est sans doute très largement historique. La tradition française, bien antérieure à la Révolution, réside non seulement dans la prééminence de l'Etat, mais dans une volonté quasi permanente de son intervention dans la construction de la société française et, encore davantage, dans le domaine social. La revendication d'autonomie est, en quelque sorte, une défense contre les diverses interventions des pouvoirs publics ou, plus souvent, une volonté de prendre l'initiative, même si personne ne doute que la loi ne doive venir confirmer les initiatives et les accords qui peuvent en résulter.

C'est ainsi que peuvent se définir les institutions sociales qui sont le fruit de la politique contractuelle : les régimes complémentaires de retraite, l'indemnisation du chômage, la formation continue. C'est le même état d'esprit qui a conduit le législateur à organiser lui-même ce que l'on appelle la gestion paritaire dans de nombreux domaines, à commencer par la gestion de la Sécurité sociale. Mais, au fil des années, on peut s'interroger sur la validité de ce système.

La politique contractuelle, la gestion paritaire, ont-elles résisté à l'épreuve du temps et, surtout, du changement de conjoncture économique? Les récentes difficultés de l'assurance-chômage (UNEDIC), succédant aux problèmes non résolus de l'assurance-maladie et de la retraite, obligent à regarder la situation de plus près.

Il faut d'abord constater que la gestion paritaire a été souvent une façade commode sans réalité, évitant du même coup aux intéressés d'assumer leurs responsabilités. C'est le cas de l'assurance-maladie par l'entremise de la tutelle *a priori*, qui permet à la seule administration de décider, sans intervention du Parlement. On se souviendra longtemps de la palinodie de la négociation avec les médecins, durant laquelle les responsables de la Caisse maladie ne pouvaient même pas augmenter de 5 francs les honoraires. En réalité, la «gestion par les intéressés», inscrite dans l'ordonnance de 1945 instituant la Sécurité sociale, n'a jamais été véritablement réalisée. En ce domaine, la démocratie sociale reste à construire.

IL faut, en second lieu, constater les interférences permanentes entre les décisions des pouvoirs publics et les négociations des partenaires sociaux. La confusion a été souvent poussée à son comble. les divers gouvernements n'ont pas hésité à faire financer leur politique sociale, voire leur politique fiscale, par la Sécurité sociale ou l'assurance-chômage. A titre d'exemples seulement, on peut évoquer les conditions de ressources pour les prestations familiales ou les points gratuits donnés aux chômeurs. La clarification est devenue nécessaire.

Distinguer ce qui relève de la solidarité nationale de ce qui dépend d'autres types de solidarité, ce fut la démarche qui nous inspira dans la réforme de l'UNEDIC de 1984 après la crise de 1982. Ce fut celle que j'ai suggérée en 1988 dans mon rapport, non voté au Conseil économique et social, sur la Sécurité sociale et qui fut reprise tardivement en 1992, et qu'on retrouve enfin dans la loi du 22 juillet 1993 relative aux pensions de retraite et à la sauvegarde de la protection sociale.

C'est la même démarche qui a inspiré les signataires du protocole d'accord du 22 juillet (coïncidence de dates!) relatif à l'assurance-chômage. Mais, en réalité, ce n'est plus seulement une volonté de clarification qui a inspiré ces deux textes, c'est beaucoup plus grave. C'est que les systèmes paritaires ou pseudo-paritaires établis dans une certaine conjoncture économique ne peuvent résister à une crise grave et que les partenaires sociaux ont été dans l'obligation de faire appel à la solidarité nationale pour financer les prestations.

L'accord du 22 juillet et le protocole signé avec le ministre du travail ne prévoient pas seulement des dispositions, mais la création d'un conseil d'orientation, composé pour un tiers de représentants des pouvoirs publics et pour deux tiers des partenaires sociaux. Ne sommes-nous pas engagés dans un système tripartite, un tripartisme à la française, fait de réalisme? Peut-on et faut-il interrompre ce processus ou au contraire le précipiter?

Ce sont les questions que l'on peut se poser à partir du moment où les mesures de sauvegarde ont été prises. Il n'est pas question de critiquer ni le ministre ni les partenaires sociaux, qui ont eu le mérite de trouver des solutions dans des délais très courts, mais, à partir du moment où les pouvoirs publics prennent le tiers du financement, nous sommes dans le tripartisme.

Pour échapper au tripartisme, il eût fallu reprendre la logique de l'accord de 1984, à savoir que les pouvoirs publics assument ce qui est de la solidarité nationale : ceux qui ne sont pas assurés, les jeunes et les après-droits, et que les partenaires sociaux définissent un régime d'assurance et le financent seuls. De la même manière, le rapport Brunhes sur la retraite prolongeait mon propre rapport en proposant que l'Etat prenne en charge les dépenses qui lui reviennent (compensation démographique, cotisations des chômeurs, etc.) et que l'assurance-chômage soit gérée par les seuls partenaires sociaux. Est-il encore temps de revenir en arrière, est-ce souhaitable? C'est le débat des prochains mois et années. Les dangers du tripartisme dans un pays qui l'a jusqu'à présent refusé, c'est le moindre engagement des partenaires sociaux. Ce n'est pas nécessairement le bon chemin vers une démocratie sociale.

► **Yvon Chotard est délégué du gouvernement français au Bureau international du travail.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE

Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu.
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

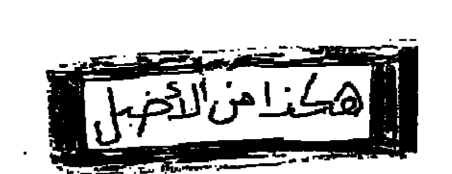
Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris RP



هكذا من الأصل

tration

les métiers

aux champs

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

DIRECTEUR DES FINANCEMENTS
MARSEILLE

Nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des collectivités locales. Avec près de 3 500 collaborateurs en France et un encours de plus de 300 milliards de francs, notre signature est reconnue sur les marchés domestique et internationaux. Elle est appréciée dans l'opinion publique et les milieux d'affaires.
Nous développons une stratégie de diversification de nos produits et services.

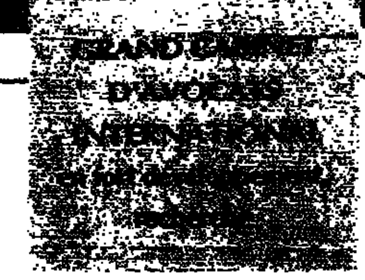


Si vous cherchez une offre bien placée, suivez notre regard

Rattaché au Directeur des engagements, vous animez une équipe d'une vingtaine de collaborateurs, dont trois cadres, chargés de l'instruction juridique et financière et de la mise en place de nos prêts.
Supervision des activités de vos collaborateurs, résolution de difficultés techniques et juridiques, assistance du réseau dans le montage d'opérations complexes, participation aux décisions du Comité des engagements, représentation du Crédit Foncier dans différentes instances, constituent vos principales missions.
Agé de 40 ans environ et diplômé d'études supérieures dans le domaine juridique, vous justifiez impérativement d'une expérience démontrée dans des fonctions à forte responsabilité au sein du service juridique d'une entreprise, d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou encore dans le notariat.
Capacité à manager une équipe importante, qualités d'organisation, goût des contacts, disponibilité et implication professionnelle sont les gages de votre réussite.
Pour participer à notre recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence DFM, au Crédit Foncier de France, Direction du Personnel, 19 rue des Capucines, BP 65, 75050 Paris Cedex 01.



MEDIA SYSTEM



Jeunes Avocats Fiscalistes

Diplômés de l'enseignement supérieur (3e cycle de droit, grande Ecole de Commerce, IEP), actuellement Conseils Juridiques stagiaires ou titulaires du CAPA, débutants ou bénéficiant d'une première expérience.

• Pour ces postes basés à Paris/La Défense, une capacité à travailler en équipe, alliée à des qualités de rigueur et de disponibilité, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais, sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 54817 à EURO RSCG Carrières 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES auprès des Sociétés d'Economie Mixte concessionnaires d'autoroutes recherche :

CHARGE(E) D'ETUDES STATISTIQUES RESSOURCES HUMAINES

Au sein de l'Unité Ressources Humaines fortement impliquée dans la gestion et l'optimisation des moyens humains, vous serez RESPONSABLE DE LA REALISATION/INTERPRETATION d'études statistiques sociales (tableaux de bord, notes de synthèse...), de simulations, d'analyses comparatives des données sociales internes et externes au secteur. Vous serez une force de proposition innovante tant en matière d'outils d'analyse statistiques que d'évolution des traitements informatisés de données (participation à mise en place et optimisation de soft en tant qu'utilisateur).

De formation supérieure (Mathématiques appliquées aux Sciences Sociales ou équivalent) maîtrisant l'informatique (Mini et Micro) vous avez acquis une expérience professionnelle dans un service études/statistiques au sein d'une DRH ou d'un ORGANISME PROFESSIONNEL. Esprit curieux, rigoureux, précis vous savez être créatif en matière de présentation de "statistiques Ressources Humaines". Vos capacités rédactionnelles sont appréciées. Vous travaillez dans le respect des délais, des engagements pris dans une grande aisance relationnelle.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous la réf. RP 251 à notre Conseil :
CREA CONSULTANTS - 4, Place Félix Eboué - 75583 PARIS CEDEX 12.

ORG. CONTESSE

Notre groupe industriel de dimension internationale (6 500 personnes, 4,2 milliards de CA) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan.

CONTROLEUR DE GESTION
expérimenté

Vous renforcerez l'équipe du contrôle de gestion et des prises de participations intégrée à la Direction centrale Finances-Gestion du groupe. Vous contribuerez par votre professionnalisme à une gestion performante et au développement externe de notre groupe. Interface entre la présidence et les divisions, vous aurez une double mission :
• assurer le contrôle de gestion du groupe par un suivi mensuel des résultats de la société mère et de ses filiales,
• participer aux négociations d'affaires après avoir constitué des dossiers et réalisé des études financières et juridiques complètes.

A 30 ans environ, de formation grande école de gestion (HEC, ESSEC, IEP Eco-Fi), si possible complétée par une formation juridique, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en contrôle de gestion et analyse financière en secteur bancaire, cabinet d'audit et/ou en entreprise. Une personnalité forte, ouverte, communicante, vous permettra de gagner des responsabilités dans notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 1210M, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers Français

Cadre Administratif

Vous aurez pour mission de diriger, coordonner et gérer le service administratif (5 personnes). Vous assurerez également le suivi des décisions du conseil d'administration et du comité exécutif, ainsi que les relations avec les adhérents.

Ce poste convient à un Cadre de 40 ans, de formation Droit Public et/ou possédant une expérience administrative territoriale. La pratique de l'anglais serait appréciée. Méthodique et rigoureux, vous avez le sens de la hiérarchie. Vos qualités humaines et votre sens du contact vous permettent d'être à l'écoute de vos interlocuteurs.

centor

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 42/049 à notre conseil Yvonnick LE BLANC - CENTOR 25, avenue Henri Monnier 75009 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.

PARIS - LYON - MULHOUSE - STRASBOURG

Filiale d'un important groupe, notre société de services au grand public, située à Lyon, 3 600 personnes, recherche pour seconder notre Directeur des Ressources Humaines un

Juriste droit social

Vous aurez pour mission de favoriser les actions de progrès social. Vous devrez notamment :

• participer à la définition et à la mise en place de la politique sociale • mettre en oeuvre et animer les projets sociaux et proposer des objectifs d'innovation • conduire avec la D.R.H. les relations de travail et les négociations au niveau de l'entreprise • assister et conseiller les responsables opérationnels en matière de droit du travail et définir les *moyens d'information et de formation.*

Ce poste nécessite une formation Maîtrise de Droit, complétée par une spécialisation en Droit Social ; 5 ans d'expérience dans la *fonction Ressources Humaines, avec une dominante* Relations Sociales, acquise de préférence en milieu industriel.

En outre, des qualités de dialogue constructif et d'animateur, des capacités de réflexion et d'anticipation sont indispensables pour participer pleinement aux responsabilités stratégiques de la D.R.H. et au développement de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 62/043 à :



26, rue Henri Monnier
75009 PARIS.

PARIS - LYON - MULHOUSE - STRASBOURG

KIABI
LA MODE A PETITS PRIX
C'est bon pour le moral !

Dans le prêt-à-porter, rendre la mode accessible à tous, c'est habiller petits et grands à petits prix, une vraie réussite pour KIABI : 13 millions de clients, 5 300 collaborateurs, 72 magasins en France, 7 sites logistiques et de nombreuses ouvertures *prévues en Europe.* ***Cette réussite est fondée sur des valeurs de complicité, simplicité, franchise et confiance.*** Pour accompagner cette expansion, KIABI, c'est aussi une gestion maîtrisée et efficace. Nous y attachons beaucoup d'importance, *ce qui nous conduit à renforcer notre équipe.*

Auditeurs Internes

Vous définissez, mesurez, mettez en évidence les risques pris dans l'exploitation de chaque établissement. Vous veillez à la pertinence et à la bonne application des méthodes et procédures de gestion, et émettez des *recommandations* constructives auxquelles vous sensibiliserez vos interlocuteurs. Vous garantissez la sécurité des systèmes d'information de l'entreprise.

Contrôleurs de Gestion

Vous mettez en place et suivez des outils de gestion orientés vers la mesure et l'accroissement de la performance, et faites partager vos convictions, étayées d'arguments chiffrés pertinents, auprès des dirigeants de l'entreprise.

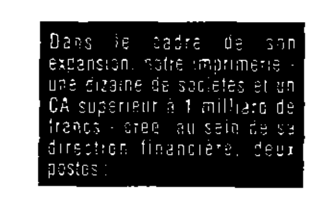
Nous recherchons des jeunes diplômés de grandes écoles (HEC, ESSEC, ESCP, Ecoles de commerce ou Ingénieurs + 3ème cycle de gestion) **âgés d'au moins 27 ans, ayant impérativement une première expérience (3 ans minimum) dans un Cabinet d'audit ou de conseil, dans l'audit interne ou dans le contrôle de gestion d'une société industrielle ou commerciale.** En fonction de vos compétences, vous serez orientés vers des missions logistiques, commerciales ou comptables et financières.

Saisissez cette opportunité de valoriser vos compétences dans **notre groupe qui favorise l'esprit d'initiative et qui privilégie la convivialité dans les rapports humains,** en faisant parvenir rapidement votre candidature à notre Conseil, Daniel LANDEAU, qui vous garantit une totale confidentialité.
Ces postes sont basés à Lille.

HUMANOR
58, avenue de Flandre - 59290 WASQUEHAL.

GROUPE *Alciade*

Certifié OPQCM — MEMBRE CSNCR



GÉREZ EN TOUTE AUTONOMIE

DIRECTEUR COMPTABLE

Vous prendrez en main la totalité de la comptabilité, centralisée au siège, de nos différentes sociétés et superviserez une vingtaine de collaborateurs formant une équipe dont la compétence est reconnue. Les questions fiscales seront aussi de votre ressort. Vous apporterez à la direction financière, derrière l'étude des comptes, *une analyse globale de la situation de notre groupe.*

10 ans d'expérience dans un cabinet, département expertise, expert-comptable de formation, 35-40 ans, vous souhaitez élargir vos responsabilités en travaillant sur des dossiers multisites et savez donc allier *méthode et capacité* à vous adapter aux réalités des différentes usines. Réf.15 B01

AUDITEUR

Dépendant du directeur comptable, vous aurez à vérifier la tenue des comptabilités de certaines sociétés de notre groupe; pour cela vous devrez connaître l'activité économique des entités que vous auditerez, remontant les informations sur la situation réelle des comptes.

7 années d'expérience environ dans un cabinet ou dans une entreprise industrielle à établissements multiples, diplômé du DESCF ou équivalent, 30-35 ans, vous êtes curieux et doté d'un esprit d'analyse aiguisé dont vous avez déjà fait preuve avec succès. Réf.15 B02

Postes basés en proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération en précisant la réf. choisie à notre Conseil *RESOUDRE, 50 rue Sainte-*Croix de la Bretonnerie, 75004 Paris.

RÉSOUDRE
LES PROFILS D'AVENIR

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Piloter les opérations contractuelles avec les collectivités locales

Notre Groupe s'est spécialisé dans les services aux collectivités locales.

Nous comptons, entre autres, quelque **cent quarante filiales** travaillant sur ce marché.

Notre responsable du Service Juridique cherche son **adjoint direct.**

Votre mission :

- **Analyser** les **textes français et européens** régissant notre activité.
- **Aider à élaborer les conventions de délégation de services publics** de transport.
- Aider à **élaborer** les **montages juridiques, économiques** et **financiers.**

Vos atouts :

- **Juriste de haut niveau,** option **droit administratif,** vous avez de bonnes connaissances en matière **fiscale, économique et comptable.**
- **Homme de terrain, pragmatique,** on vous reconnaît des **qualités relationnelles** de tout-premier ordre.
- Vous avez acquis une **expérience** de **quelques années** au sein du Service Juridique d'une **société prestataire de Services aux collectivités.**
- Vous pratiquez l'anglais.

Le poste, **basé à Paris,** nécessite une certaine **mobilité** de votre part (quelques jours par mois).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous référence PV 45 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN
à l'écoute des talents

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FORCE ◆ 8 ◆

Membre
du groupe ABN-AMRO,
l'un des tout premiers
groupes bancaires européens,
NSM est une banque commerciale
à forte vocation financière.



En liaison directe avec le Responsable du Secrétariat Général, vous interviendrez sur l'ensemble des activités de notre Direction des Marchés : trésorerie francs, devises, bourse ...

Outre l'élaboration des résultats quotidiens et du suivi des risques, vous mènerez à bien l'étude de nouveaux produits. Rigoureux et autonome, vous prendrez la responsabilité du contrôle de gestion de notre Direction. Garant d'une organisation efficace, vous assurerez l'interface avec le back-office, la comptabilité et l'informatique.

A 30 ans environ, vous justifiez d'une formation Grandes Ecoles ou Universitaire (DESS Marchés Financiers si possible). Votre expérience de 2 à 3 ans acquise dans un cabinet d'audit, une banque, ou une société de bourse vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des marchés et des produits financiers (produits de taux notamment).

Au-delà de vos compétences professionnelles, cette mission requiert de votre part une grande aisance relationnelle.

Fort d'un esprit critique et d'un sens certain de l'analyse, vous savez prendre des initiatives et affirmer vos qualités de manager. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais.

Votre évolution sera riche en perspectives et ouverte aussi bien en termes de management que de métiers.

Françoise Théron vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre, photo, CV et prétentions) sous la réf. OM/M/10-93 - NSM 75410 PARIS CEDEX 08.

NSM
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
GROUPE ABN AMRO

Le Pouvoir du Temps

MEDIAPA

KB KREDIETBANK France

succursale de KREDIETBANK N.V. recherche

TRESORIER *et* CAMBISTE

Poste basé en Région Parisienne.

A 28/38 ans, de formation niveau Bac + 3, les qualités qui vous caractérisent d'abord sont autonomie, flexibilité, analyse économique et rigueur technique sur les marchés interbancaires.

- 4/5 ans d'expérience dans le domaine bancaire soit Forex, soit marché monétaire.
- Maîtrise des produits dérivés (futures, IRS, contrats à terme, ...).
- Utilisateur confirmé de la micro-informatique.
- Bon niveau d'anglais indispensable.

Si votre profil/expérience correspond à notre opportunité, adressez lettre manuscrite et CV sous référence TC/M à
KREDIETBANK FRANCE
M. Daniel DESURMONT - 9, Grande Rue
BP 227 - 59054 ROUBAIX Cedex.

OC CONTESSE



Rejoindre le GAN, une assurance de réussite

■ La Direction Comptable du Gan renforce ses équipes et recherche des professionnels confirmés et motivés par la perspective de rejoindre un grand Groupe.

UN FISCALISTE

■ Vous serez chargé :
- de gérer l'intégration fiscale du Groupe
- de contrôler les déclarations fiscales des sociétés du Groupe dont la comptabilité est élaborée par la Direction Comptable du Gan
- d'établir et de tenir à jour le planning des déclarations fiscales et de veiller à son respect
- de tenir à jour la documentation fiscale et d'informer les responsables opérationnels des modifications de la législation
- de réaliser des études ponctuelles.

■ Diplômé d'un 3e cycle de fiscalité, votre expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire et vos solides compétences techniques vous permettront de vous adapter rapidement à notre environnement et de bénéficier d'une grande autonomie. Réf. PRFM

UN RESPONSABLE CONSOLIDATION ADJOINT

■ Vous serez chargé :
- d'élaborer et de tenir à jour les dossiers permanents des sociétés du périmètre comptable
- de suivre les opérations intra-groupe et d'en déterminer les impacts sur les comptes consolidés
- d'assurer la liaison permanente avec les correspondants comptables des filiales
- de participer à la réalisation des travaux de consolidation du Groupe et à l'établissement des prévisions.

■ Diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce, MSG,...) et/ou DECSF, vous avez une expérience de la consolidation d'au moins 5 ans dans un environnement multiactivité et multidevise. Pour ce poste, l'anglais est indispensable ainsi que l'utilisation courante de tableurs (Lotus, Excel, Multiplan...) et d'un logiciel de consolidation. Réf. PRRM

UN CHARGÉ DE COMPTABILITÉ TECHNIQUE

■ Vous participerez :
- au suivi des flux techniques courants (primes, sinistres, commissions aux intermédiaires)
- à la validation de la répartition des autres éléments comptables (revenus, frais de gestion, réassurances) afin d'établir les comptes d'exploitation et de valider les résultats par Produits, par Réseaux
- à l'amélioration des méthodes comptables utilisées par les directions opérationnelles avec lesquelles il est en relation.

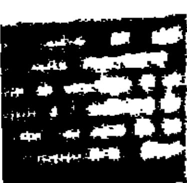
■ Diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce, MSG...) et/ou DESCF, vous avez une expérience de 2 ans au moins de la comptabilité technique d'assurances acquise en cabinet ou au sein d'une compagnie.
Réf. PRCM

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à Pascale Roux, Gan DRH/GRC, 2, rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA SYSTEM



Un groupe industriel important (16 000 personnes et 22 Mds de chiffre d'affaires réalisé dans le monde) recherche pour sa direction économique et de la stratégie un

Jeune Chargé d'Etudes

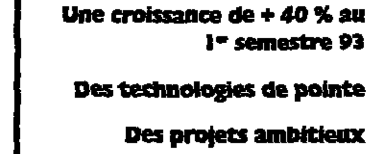
Au sein d'une équipe fonctionnant comme le cabinet-conseil de notre direction générale, vous vous verrez confier l'élaboration du plan d'une importante branche opérationnelle (3 Mds de CA) et la participation au plan consolidé groupe.

❐ Validation et mise en cohérence avec les hypothèses économiques des informations financières venant des filiales.
❐ Présentation des conclusions à la D.G.
❐ Etudes économiques associées.

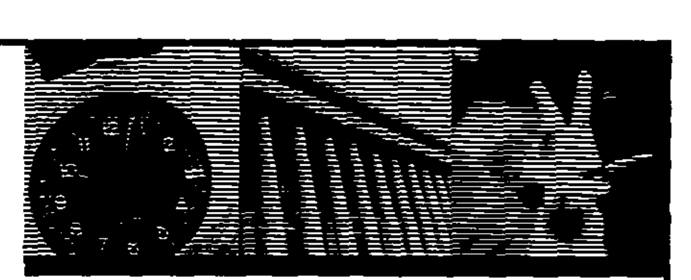
Diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs (type ENSAE...), vous êtes junior ou avez une première expérience dans une fonction proche en entreprise ou dans un bureau d'études économiques.

La construction de modèles et les simulations vous passionnent. Votre sens de l'anticipation et de la prospective seront un gage de réussite à ce poste et d'évolution ultérieure vers des fonctions financières ou opérationnelles.

Contacter **Frédéric Pougeon** au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf. FP9543MO.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier



MATIF
SA
Marché à Terme
International de France

La Direction Centrale de la Stratégie et du Développement recherche un

CHEF DE PRODUIT "FINANCE"

Un des plus grands marchés à terme du monde

Une croissance de + 40 % au 1er semestre 93

Des technologies de pointe

Des projets ambitieux

Une dynamique des carrières

Une politique de formation

Intégré à notre service "analyse des marchés", vous aurez pour rôle essentiel la réalisation d'études de marché, le suivi permanent de produits financiers afin de dégager les potentiels d'évolution ; vous serez une force de proposition en terme de développement (nouveaux produits / nouveaux clients), de décisions stratégiques...

De formation grande Ecole de Commerce, Ingénieur, Sciences Po, vous avez une première expérience qui vous a idéalement apporté la maîtrise des mécanismes de fonctionnement des marchés financiers. Vous parlez Anglais.

Le poste est évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la réf. B/968 sur l'enveloppe à notre Conseil : ORNICAR
10, rue Portalis - 75008 PARIS.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

FORCE ◆ 8 ◆

CARRIÈRES INTERNATIONALES

INGENIEUR

Démarrer et diriger une filiale à Buenos Aires

Nous sommes une entreprise de prestations de services techniques rattachée à un groupe français de tout premier plan.

Nous créons une filiale en Argentine où notre groupe est déjà implanté.

Pour l'animer, la gérer, la développer, nous recherchons un Ingénieur (AM, TP...) ayant l'expérience de la direction d'une unité de travaux gérée en centre de profits. Il aura acquis de solides compétences en commercial, gestion, direction d'équipes.

Ce sera un entrepreneur autonome, rigoureux, ayant d'excellentes capacités relationnelles, capable d'être le moteur d'un développement important et planifié.

Maîtrise de l'espagnol absolument indispensable.

La durée minimum du séjour prévu à Buenos Aires est de trois ans.

Ecrire sous réf. 42A 2603 3A
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicorp

Cabinet Beau de Loménie
158, rue de l'Université
75340 PARIS CEDEX 07



De formation chimiste, traduisant l'anglais et l'allemand vers le français.
Ayant de bonnes capacités d'organisation en vue de prendre ultérieurement la responsabilité du département.

Horaire libre : 7 h30 x 5 - Restaurant d'Entreprise

Adresser lettre + C.V. + prétentions au Service du Personnel

LE MONDE DES CADRES

ENFANTS ET DEVELOPPEMENT

MEMBRE FRANÇAIS D'INTERNATIONAL SAVE THE CHILDREN ALLIANCE

Conçoit et réalise des programmes de développement dans le domaine de la santé et de l'éducation des enfants en Asie du Sud-Est. Budget : 10 MF. Effectif : 25.

L'Association recherche :

PARIS

- son SECRETAIRE GENERAL : ESC ou IEP, expérience gestion financière, administrative, ressources humaines, aide humanitaire (réf. SG)
- le GESTIONNAIRE DES PROGRAMMES LAOS ET PHILIPPINES, expérience gestion des programmes de développement dans le tiers-monde (réf. GP)

ETRANGER

- MEDECINS SANTE PUBLIQUE pour programmes S.S.P., basés au Cambodge, au Laos, aux Philippines (réf. MSP)
- EDUCATEUR (TRICE) DE JEUNES ENFANTS pour programme d'éducation de l'enfant de 0 à 6 ans au Cambodge (Kompong-Speu) (réf. EJE)
- EDUCATEUR (TRICE) SPECIALISE(E) pour foyers d'accueil pour enfants de rue à Manille (réf. ES)

Missions à l'étranger : 2 ans minimum. Exp. travail dans les P.V.D., Anglais.

Adresser CV, photo, lettre manuscrite en précisant la référence à ENFANTS ET DEVELOPPEMENT, 13, rue Jules-Simon, 75015 PARIS.



Nous intervenons depuis 12 ans dans les domaines du conseil, de la formation et de la gestion des carrières. Nous avons pour partenaires, une clientèle fidélisée de grands comptes et d'entreprises régionales. Notre organisation à taille humaine (15 personnes) est souple et permet de s'investir dans une équipe stable.

Conseil en gestion des ressources humaines

Nous souhaitons accentuer notre présence à **Paris** en accueillant un :

CONSULTANT confirmé en FORMATION

Il développera et conduira, à **Paris** et dans le **Nord**, des missions diversifiées de conseil et de formation en gestion des ressources humaines.

Il a 35 ans minimum, possède une formation supérieure Bac + 5 et la maîtrise des outils de gestion du personnel et de communication. Il a une expérience probante de la fonction (5 ans), acquise en entreprise et/ou en cabinet conseil.

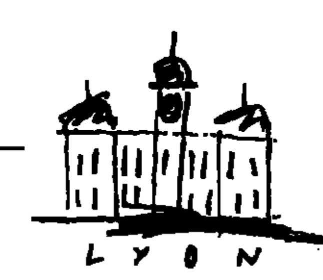
Merci de nous faire connaître votre parcours, vos motivations, votre niveau de rémunération et d'adresser votre CV + photo sous la réf. **AJ19** à Sylvie Rambaud. AJCR, 7 rue Roy, 75008 Paris.

MEDIA SYSTEM

MARSEILLE PARIS LYON TOULOUSE

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations



LA VILLE DE LYON *recrute*

Musée Historique de Lyon et Musée de la Marionnette-Hôtel Gadagne

Ce musée de première catégorie (5.580 m² et 110.000 documents ou objets et une équipe de 25 agents) présente l'histoire de la Ville de Lyon du Moyen-Age au 19ème siècle inclus, valorisée par une série de collections archéologiques médiévales, peintures régionales, plans et estampes, meubles, faïences de Lyon et de Nevers, objets d'art lyonnais, ainsi qu'une importante section de marionnettes de tous pays.

Un Conservateur Territorial du Patrimoine

Détenant le grade de CONSERVATEUR TERRITORIAL DU PATRIMOINE (2ème classe, 1ère classe ou Chef), vous aurez pour mission :
- la responsabilité et la gestion des collections,
- l'organisation générale des expositions temporaires et la préparation des catalogues,
- la gestion du budget,
- le pilotage et le développement des animations pédagogiques,
- la mise en place d'une politique de communication élargie.

Capable de motiver une équipe, vous possédez le goût de la communication et de la pédagogie et vous avez déjà une expérience dans ces domaines. Vous êtes l'interlocuteur privilégié face aux nombreuses demandes de renseignements historiques.
Nous comptons non seulement sur vos parfaites connaissances mais aussi sur votre culture en matière d'objets d'arts et notamment des faïences.
Une expérience professionnelle de plusieurs années dans un musée, possédant (au moins partielleme[...]) un caractère historique est souhaitable.

La maîtrise de l'anglais est impérative accompagnée si possible d'une deuxième langue étr[...] (allemand ou espagnol).

Adresser candidature et CV à Monsieur le Maire - Service Recrutement - BP 1065 69205 [...] CEDEX 01.

"Elle dit l'avenir"...

La ville de Saint-Denis 91.000 hab., recrute

Saint-Denis

PAR VOIE DE MUTATION OU INSCRIPTION SUR LISTE D'APTITUDE, son

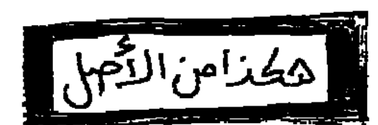
RESPONSABLE DU SERVICE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Attaché Territorial (H/F)

Dans le cadre de votre mission, vous serez chargé :
- du contrôle des dossiers (Conseil Municipal, Arrêtés),
- du suivi du contentieux et de la rédaction de mémoires,
- de la mise au point juridique des dossiers avec les services municipaux,
- d'études juridiques diverses.

De formation juridique, maîtrise ou DESS exigé, vous possédez, outre d'excellentes qualités rédactionnelles, une bonne connaissance du droit public et des notions générales de droit privé.

Merci d'adressez votre candidature avec CV détaillé à M. le Député-Maire, 2, place Victor Hugo, BP 269 93205 St-Denis cedex 1



LE MONDE DES CADRES

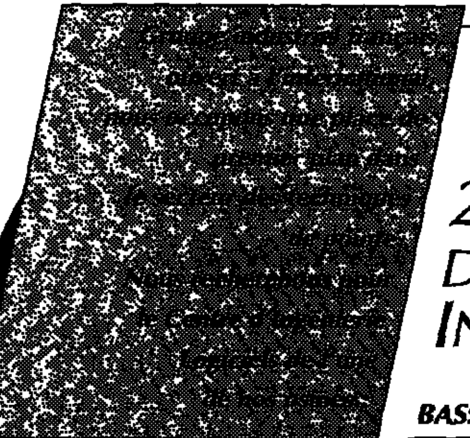
SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE



2 RESPONSABLES DE PROJETS INFORMATIQUES

BASSE NORMANDIE

Au sein des pôles "Informatique de Gestion" et "Informatique Industrielle", en liaison avec les différentes Directions de l'usine, vous assurez la conduite des projets qui vous sont confiés : études préliminaires, appels d'offre, choix des fournisseurs, contrôle de la maîtrise d'oeuvre.

Véritable consultant interne, vous suivez l'évolution des systèmes d'information et imaginez les solutions les mieux adaptées (nouvelles architectures, stratégies...).

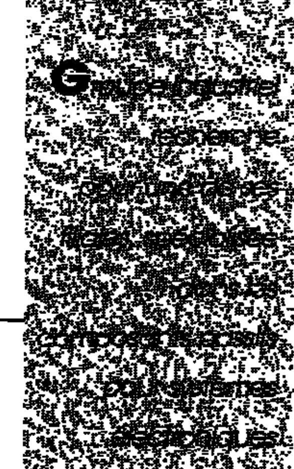
Diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous avez une première expérience de 3 à 5 ans de la conduite de projets.

Ces postes en création demandent à la fois une bonne autorité naturelle, le sens de l'écoute, de la flexibilité intellectuelle et des qualités d'organisateur.

Les perspectives d'évolution au sein du groupe sont réelles.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 95, avenue Victor Hugo 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 73.0494/LM, portée sur lettre et enveloppe.





Directeur de projet

circuits imprimés avancés

400 KF +

Dans le cadre d'un nouvel axe stratégique de développement, nous souhaitons confier à un ingénieur expérimenté la responsabilité technique d'un projet circuits imprimés avancés.

En étroite collaboration avec la Direction Technique et Industrielle, vous serez chargé du développement de ce projet et vous aurez la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau.

Après une expérience de plusieurs années dans le circuit imprimé, vous souhaitez vous investir dans un projet très technique de dimension internationale.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour ce poste basé en Ile de France

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf 2500 à **MORENO INTERNATIONAL**, 34 rue du Colisée - 75008 PARIS.



Dans son usine implantée en Lorraine, à proximité du Luxembourg, JVC Manufacturing France fabrique du matériel HIFI grand public pour le marché européen. L'usine est bien structurée et emploie actuellement près de 300 personnes.

Responsable des Achats
JVC Lorraine

Notre recherche d'un Responsable des Achats se justifie principalement par notre volonté d'intégrer progressivement des fournisseurs européens dans les domaines pièces plastiques, pièces mécaniques, boitiers, composants électroniques...

La personne que nous recherchons a une expérience des achats, acquise en usine de production. Nous pensons qu'une formation technique (de type ingénieur généraliste) vous donnera de bons atouts pour ce poste.

Vous menez la phase prospective de recherche des fournisseurs, prenez en compte leur faisabilité technique, participez à la mise en place de l'assurance qualité et négociez des partenariats durables.

Vous parlez couramment l'anglais et considérez notre proposition comme une opportunité à saisir, alors faites le nous savoir en adressant votre dossier de candidature complet (lettre de motivation manuscrite + CV + photo) à notre Conseil en Recrutement sous la référence **629/MDE**.

Discrétion et confidentialité totale vous sont garanties.



LTA AMP

Responsable des équipes systèmes

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de l'enseignement supérieur, vous avez, à 40 ans environ, acquis une réelle expérience de l'encadrement d'équipes d'ingénieurs sur des projets techniques.

Vous êtes un spécialiste des domaines Systèmes (équipements centraux et départementaux), et êtes familier des contraintes de production.

Notre Direction de l'Organisation et de l'Informatique, dotée d'un parc technologique multi-constructeurs et multi-sites (IBM/MVS, DEC/VMS, STATIONS/UNIX, PC/DOS/OS2) vous propose de participer à son développement.

Manager averti, vous animerez les équipes Systèmes (15 ingénieurs, spécialisés par technique) dont vous planifierez les objectifs, coordonnerez les interventions et superviserez le suivi de projets.

Vous participerez, en outre, à la définition puis à la mise en œuvre d'un Schéma Directeur de Production.

Pour ce poste basé à Paris Centre (Hôtel de Ville), nous souhaiterions accueillir un professionnel rigoureux issu du monde industriel ou bancaire.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence RES32 à notre Cabinet Conseil en Recrutement, R.I.B., Isabelle de FORCADE - 140, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

CCF

C'EST TOUS LES JOURS QU'ON JUGE SA BANQUE

Carré Turenne

Hongrie Directeur de site industriel

Filiale d'un groupe leader opérant sur le marché du traitement des déchets industriels, nous recherchons pour la Hongrie le Directeur de notre centre de traitement.

La mission : Rattaché à notre Délégué Général pour la Hongrie, vous assurez la direction opérationnelle de l'usine.

A ce titre, vous :

• encadrez et animez une centaine de personnes,

• organisez vos services production, entretien, commercial et administratif,

• êtes le garant de l'application de nos procédures industrielles et de notre savoir-faire sur le site.

Il est exigé : âgé de 35/45 ans, de formation ingénieur, vous avez une expérience réussie d'encadrement en milieu industriel d'au moins 10 ans, de préférence dans un process à feu continu.

La parfaite connaissance du hongrois est impérative.

Il est offert : un poste de responsabilité industrielle en Hongrie au sein d'une société leader.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1208 AB à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

Il sera répondu à tous les dossiers correspondant aux caractéristiques demandées.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group

Washington Moscou Bruxelles Paris

Etablissement Bancaire, filiale d'un grand Groupe recherche pour son département organisation et informatique son :

Futur organisateur/administrateur des données

De formation supérieure (Bac + 5). Pouvant justifier de 5 à 8 ans d'expérience dans la conception de systèmes d'information d'opérations de marchés (front et back offices).

Sens du relationnel, rigueur, méthode et capacité de synthèse sont les qualités requises pour assumer avec succès les responsabilités du poste à pourvoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous réf. 3270 à EURO RSCG Carrières - 10, rue du Plâtre - 75004 PARIS qui transmettra.

EURO RSCG CARRIÈRES

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

SECTEURS DE POINTE



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons :

Un Ingénieur d'études

Physico-Chimie des matériaux

Vous définissez les besoins d'études, réalisez les cahiers des charges, suivez activement les prestataires (BE, labos...), rédigez les synthèses et conclusions, vous apportez vos compétences de spécialiste aux personnes concernées, réalisez des études spécifiques...

Universitaire ou Ingénieur plus Docteur, spécialiste en physico-chimie des matériaux, votre première expérience s'est déroulée en secteur industriel dans une fonction d'essai. Vous êtes si possible familiarisé avec les phénomènes de corrosion des matériaux (notamment les métaux).

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Pour ce poste basé à Fontenay-aux-Roses, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence C 195 T, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E&A Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.



Dynamique Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude, du développement et de la réalisation de sous-ensembles de télécommunications, à base de microprocesseurs, VLSI spécialisés et composants programmables.

Vous êtes ingénieur confirmé avec au moins trois années d'expérience similaire.

Vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût de réalisations de haute technologie et le sens du travail autonome.

Nous vous proposons un poste à fort potentiel et à des conditions très attractives.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature.
Confidentialité assurée. Société CASTOR, SENIA 343, 94537 Rungis.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
FILIALE D'UN GRAND GROUPE

CHERCHE

INGÉNIEUR TÉLÉCOMMUNICATIONS SPÉCIALISTE PABX

ÉCRIRE SOUS RÉF. : 8685
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, RUE DU COLONEL PIERRE-AVIA
75902 PARIS CEDEX 15

RHONE-ALPES

FABRICANT FRANCAIS DE MATERIEL ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC

dans le cadre de notre expansion rapide, notre Direction Marketing recherche

2 RESPONSABLES DE GAMMES

En liaison étroite avec nos différentes forces commerciales européennes et nos équipes R et D et industrielles, vous réunissez et synthétisez l'ensemble des informations nécessaires à la définition de nos futurs produits (attentes consommateurs, opportunités technologiques, études de l'environnement concurrentiel et des stratégies commerciales et de communication).

Vous êtes une force concrète de proposition, de suivi de développement et de gestion de nos gammes de produits en cohérence avec la stratégie marchés multionationaux de l'entreprise.

Curieux, vous avez des idées et une aptitude certaine à les concrétiser. Vous avez un go0t prononcé pour le travail en équipe et une personnalité qui mobilise les énergies.

Idéalement titulaire d'une double formation (Ingénieur et Marketing/Commercial), vous bénéficiez d'une expérience de 8 à 10 ans dans un environnement similaire. Vous pratiquez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue européenne.

Si vous souhaitez participer pleinement à l'essor d'une entreprise de dimension humaine, nous vous remercions d'adresser vos lettre manuscrite, CV et photo à notre Conseil :



Cabinet Vitte & Mossan S.A.
15 bd Maréchal Leclerc
Tour Mont-Blanc - 38000 GRENOBLE

ORC CONTESSE

MONACO



Laboratoire indépendant de plus de 300 personnes, nous développons des produits en hormonothérapie. Pour accompagner notre expansion, nous recherchons :

Ingénieur communication réseaux

responsable micro-réseaux-télécommunication

A la tête d'une équipe de 4 personnes, vous êtes responsable des moyens de production en informatique individuelle, réseaux et télécommunication. Vous travaillez dans un environnement de 150 micros dont un réseau local ETHERNET (15 postes) et un réseau local TOKEN RING (80 postes) connecté à un AS 400.

A 30 ans environ, vous êtes ingénieur spécialiste des systèmes micros et réseaux, avec une expérience significative en environnement réparti LAN/système central et maîtrisez NOVELL, WINDOWS, DOS.

Poste basé à Monaco

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. G 415, à NERVET PONT CONSEIL, 15 rue Cardinet, 75017 Paris. Fax 47 54 94 56

MEDIA SYSTEM

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Le CNED, numéro un de l'éducation à distance, 2 500 formations, 350 000 étudiants par an dans 155 pays, huit sites de formation, un de vidéo transmission et de production vidéo, une direction générale sur le territoire français, recrute



ADJOINT AU DIRECTEUR INFORMATIQUE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Lieu : Poitiers, Futuroscope.

Profil : Grandes écoles, bonne expérience de conception de systèmes d'information et développement d'applications client-serveur, connaissances techniques : SGBD-R (Sybase), systèmes d'exploitation (UNIX, NOVELL, WINDOWS), langages (SQL, C, C++), réseaux et télécoms (10 Base T, TCP/IP, IPX/SPX, X25) ;

Bonne capacité relationnelle et travail d'équipe. Un plus si connaissance d'exploitation (Bull GCOS7, Unix).

Rémunération annuelle brute : 270 000 F.

Recteur direction générale CNED
BP 41. 92174 Vanves Cedex

Instrumentation Médicale

Directeur du S.A.V

Filiale française d'une multinationale mondialement connue dans son domaine, notre fort développement est dû à la qualité de nos appareils. Pour continuer dans cette voie, nous devons encore et toujours améliorer le service auprès de nos clients et nous créons un poste de Directeur du Service Après-Vente.

Développer un nouveau concept du service à la clientèle : telle est sa principale mission.

Il organise, anime le service après-vente afin d'optimiser l'utilisation des effectifs, d'obtenir une excellente image de marque.

Il est responsable d'une équipe de 60 personnes organisée en services administratifs, cellule technique, ateliers central et régionaux.

Il est responsable du compte d'exploitation car le service après-vente fonctionne en centre de profit ; il cherche à développer le chiffre d'affaires en faisant la promotion de nouveaux services : contrat de maintenance, formation de la clientèle ...

Nous souhaitons rencontrer un candidat de 35 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieurs (options optique, électronique, informatique...). Il possède une expérience d'animation de service après-vente de 5 ans minimum acquise dans un environnement international de produits de haute technologie.

Une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Le potentiel d'évolution du poste est réellement important.
Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous réf. 12/1018 A à : Bernard Krief Ressources Humaines - 26, rue de la Baume 75008 PARIS



BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES
Washington Moscou Bruxelles Paris

BECTON DICKINSON

Becton Dickinson, 19 000 personnes dont 3 800 en Europe, est l'un des leaders mondiaux du matériel médico-chirurgical et de laboratoire. Pour notre siège européen à Grenoble, nous recherchons un(e)

Responsable des Systèmes de Qualité et des Standards

Sous la responsabilite du Directeur de la Qualité et des Affaires Réglementaires Europe, vous :

- serez notre expert technique de la Qualité et assurerez le support des differentes Divisions européennes, à tous niveaux, en particulier en matière d'éducation et de formation, ceci conjointement avec les spécialistes de ces Divisions
- veillerez à ce que les programmes-qualité soient cohérents avec les standards (ISO 9000 ou autres) et les exigences de notre Compagnie
- participerez aux discussions sur les nouvelles réglementations et à l'établissement de nouveaux standards
- disséminerez l'information dans l'ensemble de la Compagnie sur les tendances et les textes réglementant la qualité en Europe
- aurez des contacts fréquents avec les membres de la Direction de la qualité aux Etats-Unis.

Diplômé en pharmacie, biologie ou chimie, vous avez une expérience diversifiée d'au moins 10 ans dans le domaine de la qualité, dont plusieurs années dans le développement et la communication de systèmes, procédures et programmes-qualite.

Vous êtes dynamique, appréciez le travail en équipe et communiquez aisément. Vous avez un reel sens ethique. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous pratiquez, peut-être, d'autres langues européennes. Vous avez alors toutes les chances de réussir dans cette nouvelle fonction et de contribuer efficacement à la poursuite de notre expansion.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation avec photo et indications de salaire, **en anglais**, à J.-C. BÜHLER, Becton Dickinson Europe, 5 Chemin des Sources, BP 37, 38241 Meylan Cedex.

ENTREPRISE DE SANTE

MEDIA SYSTEM

GROUPE PHARMACEUTIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE RECRUTE POUR SON ACTIVITÉ BIOMÉDICALE EN REGION PARISIENNE

CHEF DE PROJET

DEVELOPPEMENT

Dépendant du Directeur du Développement, vous travaillerez en relation permanente avec les Chefs de Produit, le Responsable des Essais Cliniques, la Production.

Vous aurez pour mission :
- la réalisation des prototypes des nouveaux produits,
- l'évolution technique des produits existants,
- *la participation à l'industrialisation* en assurant les transferts de technologie sur le site de production.

INGENIEUR ou formation équivalente, une première expérience dans les activités de recherche ou d'industrialisation est requise, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 4157 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre ou tapez 3616 EUROMES code 4157

ORC CONTESSE

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Elonex, leader européen des constructeurs de PC en vente directe.

Recherche, dans le cadre de son expansion régionale, des commerciaux jeunes, enthousiastes et productifs pour développer ses activités commerciales sur les régions suivantes :

Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Lille, Grenoble, Metz, Strasbourg, Nice, Orléans, Rennes, Dijon.

Si vous résidez dans une de ces régions, possédez un téléphone, une voiture et si vous avez des connaissances du monde PC :

téléphonez à Andrea au (1) 40-85-85-40

Nous offrons un fixe plus des commissions et une formation technique et commerciale.

Membre du groupe ABN-AMRO, l'un des tout premiers groupes bancaires européens, NSM est une banque commerciale à forte vocation financière.

ATTACHÉ Clientèle Entreprises Strasbourg

Notre succursale de Strasbourg renforce sa présence et propose à un Attaché Clientèle Entreprises une mission d'envergure.

Dynamique dans votre approche commerciale, vous développerez notre activité sur l'ensemble de la région.

Fort de vos qualités relationnelles, vous établirez un véritable partenariat avec de moyennes et grandes entreprises françaises et internationales, et apporterez un conseil de qualité.

A 30-35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation professionnelle équivalente, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum en Exploitation Entreprises.

Une bonne connaissance du tissu économique régional et une solide culture internationale vous permettront d'anticiper et de satisfaire les exigences d'une clientèle diversifiée. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais.

Votre audace, votre sens du risque allié à un tempérament de manager détermineront votre réussite.

Françoise Théron vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre, photo, CV et prétentions) sous la réf. ACE/M/10-93 - NSM - 75410 PARIS CEDEX 08

NSM
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
GROUPE ABN AMRO

ISSUE DE **SECODIP** 1ERE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES DE MARCHÉS ET D'**IRI** 1ERE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DES PANELS DE DÉTAILLANTS SCANNÉRISÉS[redacted]SECODIP RECUEILLE SES INFORMATIO[redacted]RTIR DU SCANNING.

Nous re[redacted]our notre département Apollo, spéci[redacted]s les Applications Merchandising [redacted](Logiciel et Etudes) un :

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT CLIENTS

[redacted]e Commerce, vous justifiez [redacted]u moins 4 ans dans la Grande Distribution ou la vente de PGC, si possible avec une expérience Merchandising.

De tempérament commercial, vous avez une force de c[redacted]tion et une autonomie suffisante pour vous [redacted]auprès de Grands Clients Distributeurs et Fab[redacted]Vous avez un réel attrait pour la micro-info[redacted]e et vous maîtrisez parfaitement l'anglais. [redacted]ez également en charge le développem[redacted]ouveaux services, aujourd'hui autorisés par n[redacted]velles technologies et notre entreprise.

Nous recherchons un candidat à fort potentiel, les possibilités d'évolution sont variées dans notre groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous référence RD/E sur l'enveloppe à IRI-SECODIP DRH - BP 3 - 78241 CHAMBOURCY.

IRI SECODIP

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

Stratégie de conquête : nous recrutons les meilleurs !

NCR France, (1 500 collaborateurs, 1,5 Md FF CA), branche Informatique et Réseaux du groupe AT&T, développe, produit, commercialise des solutions informatiques globales (équipements, architectures, logiciels, services), pour le traitement de l'information.

Nous poursuivons notre pénétration des grands comptes de l'industrie, du commerce, de l'administration, de la distribution et de la finance grâce à une offre globale unique sur le marché fondée sur des gammes de systèmes ouverts, coopératifs et communicants.

Pour ces domaines qui requièrent compétitivité et agressivité commerciale, nous recherchons des **Ingénieurs Commerciaux** qui devront faire preuve de ténacité et d'une réelle capacité à négocier.

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs et/ou de commerce, avec environ 3 à 5 ans d'expérience réussie dans la vente de solutions informatiques, vous connaissez l'approche de vente Grands Comptes dans nos domaines d'activité et vous maîtrisez l'anglais, alors... rejoignez-nous !

Pour ces postes basés à Paris - La Défense, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LM/01 à NCR France, Service du Recrutement, 20 place de Seine, 92086 Paris - La Défense Cedex 20.

NCR
Groupe AT&T

La Libre-Informatique, Pour maîtriser le changement.



MATERIEL SCIENTIFIQUE ET DE LABORATOIRE

Chef de produits junior

Spécialisés dans la distribution de matériel destiné aux laboratoires de la recherche universitaire et du contrôle industriel, nous poursuivons notre expansion et recrutons un chef de produits junior.

En contact avec nos clients : vous leur apportez un support technique et développez les ventes des gammes de produits qui vous sont confiées • En contact avec les fabricants : dans un environnement international, vous sélectionnez de nouveaux produits et participez aux négociations • En contact avec la Direction Marketing, au sein d'une équipe jeune et dynamique, à l'aide d'une informatique performante vous effectuez les études de marché et de concurrence, vous participez à la rédaction de notre catalogue • En contact avec la force de vente, vous leur assurez formation et motivation.

*A 25-30 ans, de formation scientifique en mesures physiques, biologie ou chimie, vous possédez une première expérience en laboratoire ou dans l'industrie. Communicatif, rigoureux, doté de bonnes capacités rédactionnelles, vous souhaitez donner une orientation commerciale à votre carrière. **L'anglais courant est indispensable**. l'allemand serait un plus.*

Nous vous proposons une rémunération attractive (fixe + primes + avantages + participation) en rapport avec vos performances et la réalisation de vos objectifs.

*Ce poste est basé à **Strasbourg***

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre + CV + photo) sous réf. M à : BIOBLOCK SCIENTIFIC DRH, BP 111, 67403 Illkirch Cedex.

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes,

chez COMPAQ, les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules.



CA 92 : +25%, CA 1er semestre 93 : +100%, bénéfices 1er sem. 93 : +200%. Aucun doute, COMPAQ avance.

COMPAQ vient même de devenir le 1er constructeur micro-informatique en France. Elue entreprise informatique préférée des Français COMPAQ vient de lancer une nouvelle gamme de portables et de serveurs révolutionnaires. Plus que jamais, il sera dur de nous suivre, il est donc sûrement temps pour vous de nous rejoindre. De formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs...), vous possédez une expérience réussie de la vente de produits informatiques en grands comptes. Responsable de nos ventes auprès de grands groupes ou administrations, vous renforcerez la présence COMPAQ sur votre secteur. En ajoutant à notre importante notoriété sur les grands comptes, votre dynamisme commercial et l'excellence de vos qualités relationnelles, c'est sûr, vous allez prendre plus d'une longueur d'avance.*

Postes basés en région parisienne.

Alors, n'attendez pas pour adresser votre candidature sous réf. 436 LM à Alain DAVID - COMPAQ - 5, avenue de Norvège - BP 356 - 91959 LES ULIS CEDEX.

*Enquête Expansion - Ipsos - Compagnie Corporate

COMPAQ
A SUIVRE...

2 RESPONSABLES DE GAMMES

ADJOINT AU DIRECTEUR INFORMATIQUE

DÉVELOPPEMENT

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial